

LES CAHIERS **DU** **BLEUN-BRUG**

1

PREMIER TRIMESTRE 1957

Supplément à BLEUN-BRUG N° 97

ORIENTATION DU BLEUN-BRUG



SOMMAIRE :

F. FALC'HUN :	<i>Orientation du Bleun-Brug</i>	p. 1
F. FAVÉ :	<i>Assises pour une culture bretonne</i>	p. 6
F. FALC'HUN :	<i>Autour de l'orthographe bretonne</i>	p. 9
J. TRICOIRE :	<i>Le problème culturel lié à l'existence de la langue bretonne éclairé par la confrontation historique</i>	p. 14



Document numérisé en 2023

L'article qu'on va lire est né de conversations entre le chanoine Favé d'une part, aujourd'hui vicaire général du diocèse de Quimper, alors curé-archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon et aumônier général du Bleun-Brug, et d'autre part le chanoine Falc'hun, professeur à la Faculté des Lettres de Rennes, en vue de dissiper certains malentendus qui pesèrent sur la reprise du Bleun-Brug après la Libération, comme suite des difficultés qui en avaient déjà entamé l'élan durant les vingt années précédentes.

Il fut rédigé à l'occasion d'un stage de culture bretonne à Saint-Pol-de-Léon, en 1953. Non destiné à la publication sous cette forme, il constituait le premier jet de la définition d'une ligne doctrinale sur laquelle les deux interlocuteurs s'étaient trouvés d'accord pour l'orientation des activités du Bleun-Brug dans les années à venir. Néanmoins, sur le désir du chanoine Quiniou, aujourd'hui supérieur du grand séminaire de Quimper, alors chancelier de l'évêché et directeur de la *Semaine Religieuse*, il fut inséré tel quel dans la *Semaine Religieuse de Quimper et de Léon* du 24 Avril 1953 (p. 232-236).

C'est par ce canal, la reproduction des coquilles le prouve, qu'il est parvenu à quelque missionnaire breton d'Amérique du Nord, qui l'aura transmis et nous le remercions vivement, malgré son anonymat, de ce signalé service, à un journal français des Etats-Unis, *Le Travailleur*, « weekly devoted exclusively to the recording and the promotion of Franco-American activities », c'est-à-dire hebdomadaire exclusivement consacré au maintien et au développement des activités culturelles franco-américaines ».

Et *Le Travailleur*, qui a ses bureaux, 98, rue Front, à Worcestre (Massachusetts), le reproduit intégralement dans son numéro du jeudi 9 juillet 1953, entre un article d'André Maurois sur « la vraie France », et un autre de Daniel Rops sur « cette France qu'on dit païenne ».

Fondé en 1931, *Le Travailleur* est lu aux Etats-Unis, au Canada, en Amérique du Sud et ailleurs (abonnement: 4 à 5 dollars suivant les pays). Grâce à lui, dans toute l'Amérique on a entendu parler du Bleun-Brug. Le même numéro entretient encore ses lecteurs de Giono, de quelques mots d'esprit de Voltaire, de « sacerdoce et mission de la France africaine », et des « progrès de la refrancisation accomplis dans le Québec ». On ne saurait être plus éclectique.

Aucune note n'explique au lecteur pour quels motifs imprévus *Le Travailleur* s'est subitement intéressé à cet exotique *Bleun-Brug* au nom si peu français. Mais la seule disposition typographique et la mise en page du texte reproduit l'indique éloquentement: certains passages, que rien ne distinguait des autres dans la *Semaine religieuse de Quimper*, se détachent en italiques, et l'un d'eux en caractères gras. Nous les signalons de même manière à l'attention de nos lecteurs.

De toute évidence, *Le Travailleur* a voulu souligner les principes généraux qui, tels quels ou à peine transposés, lui paraissent justifier les efforts des Franco-Américains pour maintenir le français en face de l'anglais.

Le Bleun-Brug ne pouvait souhaiter plus bel hommage à la doctrine par laquelle il a voulu justifier le maintien de la langue bretonne en Basse-Bretagne et son droit de cohabitation pacifique avec la langue française.

Nous recommandons cette version franco-américaine des principes du Bleun-Brug à la méditation de ceux de nos compatriotes qu'un amour mal compris de la culture française risquerait de rendre indifférents au sort de la langue de leurs ancêtres. Bien des non-Bretons pourraient aussi la méditer avec profit.

Le texte fut écrit à une époque où l'on se préoccupait de connaître la date exacte de fondation du Bleun-Brug, en vue de fêter dignement un cinquantenaire que l'on soupçonnait proche. D'où le point d'interrogation après le millésime 1903. C'est en 1905 qu'a été finalement situé l'acte de naissance recherché.

Les Cahiers du Bleun-Brug.

A propos du Bleun-Brug (breton) qui aura bientôt 50 ans

par Monsieur le chanoine FALC'HUN
professeur à l'Université de Rennes

Au cours de la Session d'Etudes du Bleun-Brug, qui vient de se tenir à Saint-Pol-de-Léon, en Bretagne, France, M. le Chanoine Falc'hun, professeur de langues celtiques et de phonétique expérimentale à l'Université de Rennes, a fait l'exposé suivant que nous sommes heureux de publier :

Qu'il soit né en 1903 (?) invite à quelques considérations sur l'atmosphère où il a pris naissance. C'était avant la rupture du Concordat, à une époque où la persécution larvée contre le Catholicisme se doublait en Basse-Bretagne de mesures d'ostracisme contre le breton. On suspendait leur traitement aux prêtres coupables « d'emploi abusif du breton dans les instructions et les catéchismes » (1902-1903). Le but de pareilles mesures était évident : obliger les prêtres de Basse-Bretagne à devenir les agents d'une francisation qui serait elle-même un moyen de déchristianisation. Tant qu'on tenait ou croyait tenir le clergé par la finance, ou voulait l'obliger à accomplir une besogne gouvernementale très discutable qui n'avait rien de religieux, et qu'en haut lieu on considérait comme défavorable à la religion.

Frappés par la même proscription, la langue et la religion devinrent, aux yeux de leurs défenseurs, comme des alliés naturels et inséparables : « *ar brezoneg hag ar feiz a zo breur ha c'hoar a Breiz* ».

Pour bien comprendre le caractère primitif du Bleun-Brug, il importe d'en replacer la genèse dans l'atmosphère de cette époque, qui l'explique et la justifie. Réflexe de défense de Bretons blessés à la fois dans leur dignité d'hommes et de chrétiens, et qui se proposaient de revaloriser ce qui fait l'originalité, la personnalité du Breton en tant que chrétien et en tant qu'homme.

Vingt ans plus tard, dans toute la France, la défense des principes chrétiens a pris une forme nouvelle et beaucoup mieux adaptée : l'Action catholique spécialisée. L'une de ses originalités, à côté de la spécialisation pour s'adapter à tous les milieux, a été la suivante : « Bien marquer la transcendance de la foi, et par suite le caractère accidentel et variable des rapports entre la religion et les structures politiques, sociales ou culturelles en perpétuelle évolution, et dont la religion ne saurait être solidaire (forme du gouvernement — républicain ou royauté —, régime de la propriété, etc...) ».

Ce qui fait l'originalité de la Basse-Bretagne, sa langue, ses costumes, ses traditions, rentre manifestement dans la catégorie de ces structures temporelles en perpétuelle évolution, dont la foi ne saurait être solidaire malgré l'intimité de certains liens traditionnels.

Repenser le problème du Bleun-Brug.

L'évolution des idées, et des faits politiques ou sociaux depuis 50 ans, oblige aujourd'hui à repenser le problème du Bleun-Brug dans le contexte historique actuel.

Fidèle à ses origines, il reste d'abord et essentiellement un mouvement d'inspiration chrétienne, parce que fondé par un prêtre pour des populations catholiques qui considéraient la foi comme la meilleure part de leur héritage. Dans toutes ses démarches, il sera donc inspiré par les principes catholiques, les directives des Papes et de la hiérarchie à la lumière desquels il étudiera et s'efforcera de résoudre ses propres problèmes.

Ces problèmes se situent sur un plan humain. Dans un monde où une civilisation machiniste amène une uniformation et un nivellement qui inquiète tous les esprits éclairés, le Bleun-Brug s'est donné pour tâche d'encourager tout ce qui, en face de cette marée, favorise le maintien ou le développement de la personnalité sur le plan collectif aussi bien qu'individuel.

Une personnalité se forge par le travail et l'effort volontaire, non imposé. Maintenir une langue, perpétuer un art original, un style de vie (par la musique, le chant, le costume des fêtes, l'ameublement, l'utilisation des loisirs) exige un effort qui ne saurait être perdu, parce qu'il favorise toujours celui qui le fait, individu ou société. Et lorsque cet effort collectif aboutit à sauver une civilisation, où un aspect particulier d'une civilisation, il enrichit l'univers, parce qu'il maintient une note de plus, ou un accord de plus dans le concert de l'univers, tout comme chaque espèce d'arbre, rien que par son originalité, ajoute à la beauté d'un parc.

Par suite de circonstances géographiques et historiques, la Basse-Bretagne a toujours formé un monde à part, avec sa langue, son art, sa musique, ses costumes, ses traditions, tout ce qu'il fallait pour donner en ce pays un cachet très particulier à la civilisation chrétienne de l'Europe Occidentale. A condition cependant que l'élite n'abdiquât pas. Et le drame breton depuis des siècles est là : l'abdication et l'insouciance des élites devant des forces d'assimilation de plus en plus puissantes et organisées, l'absence de réaction devant la volonté affichée de supprimer une langue sans que les principaux intéressés, les seuls intéressés, aient leur mot à dire, ou du moins le moyen de faire prévaloir leur droit. Au fond ce qui est en cause, c'est moins le sort d'une langue qu'une conception nouvelle, somme toute assez récente, de la dignité humaine.

Peuple, race et langue

Le mouvement breton ne peut plus aujourd'hui se justifier par les idées romantiques qui lui ont donné naissance. Plus aucun savant n'admet aujourd'hui qu'on identifie peuple, race et langue. Il est même communément admis parmi les spécialistes que les seuls pays demeurés celtiques de langue sont les moins celtes par le sang, qu'ils sont celtes comme les Italiens, les Russes ou les noirs des Etats-Unis sont anglo-saxons, parce qu'ayant, depuis des générations, l'anglais comme langue maternelle. La conquête celtique en Basse-Bretagne ne devança celle de César que de 4 siècles environ et nos ancêtres armoricains, plus nombreux que leurs vainqueurs, mais moins bien armés, moins évolués, furent sans doute celtisés par des méthodes qui manquèrent de douceur : du moins, tout ce que nous savons de l'époque nous le laisse supposer. Mais on peut en dire autant de tous les peuples. Presque tous ont changé de langue, parfois plusieurs fois, au cours de la période de leur histoire qui nous est aujourd'hui connue. C'est en particulier le cas de tous les grands peuples de l'Europe Occidentale.

Ils n'en sont pas moins attachés à leur langue actuelle, qui, même s'ils l'ont s'abord acceptée par suite de certaines contraintes, est depuis des siècles l'expression même de leur civilisation et de leur histoire. Une langue est en effet le lien social par excellence de la communauté et la possession d'une langue particulière est la marque même d'une société bien différenciée, le résultat de plusieurs siècles ou plusieurs millénaires de vie commune. Aussi la mort d'une langue signifie-t-elle non pas la mort d'un peuple mais la mort d'une société en tant que distincte et originale. Et l'histoire nous apprend que cela n'arrive que par la disparition ou l'abandon d'une élite, qui renonce à penser par elle-même et à mener elle-même le peuple où elle est sortie, pour se contenter du rôle subalterne de transmetteuse de consignes et de mots d'ordres.

Politique d'assimilation

En Bretagne, la carence d'une élite d'expression bretonne qui se serait sentie responsable du niveau culturel du peuple bretonnant, n'est pas seulement imputable à l'inconscience de cette élite, mais aussi à la politique déterminée du pouvoir central résolument poursuivie depuis un siècle et demi, d'éteindre toutes les langues régionales parlées sur le territoire français. Cette politique d'assimilation ne souleva que peu de critiques tant que le français fut la grande langue de culture du monde, parlée par l'élite de tous les pays civilisés. Mais n'oublions pas que l'unité allemande eut son point de départ dans une réaction contre l'hégémonie française, tant culturelle que politique. Et depuis lors, toutes les revendications nationales dans le monde s'accompagnèrent de revendications d'ordre linguistique et culturel. Ces dernières d'ailleurs naquirent souvent en dehors de toute revendication politique.

Depuis un siècle, la rivalité franco-allemande domine l'histoire de l'Europe et du monde. L'Allemagne crut se renforcer par une politique d'assimilation à l'égard de ses minorités linguistiques, ce qui ne fit qu'augmenter les tendances analogues de la France, sa rivale. Mais la France se créait en même temps un vaste empire colonial où elle prêchait un idéal de liberté, et pratiquait la même politique d'assimilation culturelle que dans la métropole. Contradiction dangereuse, qui ne manqua pas de blesser, puis de révolter les éléments les plus évolués de cet empire. C'est cette contradiction, avec d'autres, que la France paie aujourd'hui, avec les révoltes d'Indochine, de Madagascar, d'Afrique du Nord.

L'histoire dira peut-être que cette politique d'assimilation poursuivie depuis un siècle et demi n'a pas moins affaibli et diminué la France métropolitaine. Elle a anémié les provinces et hypertrophié Paris, produisant un déséquilibre démographique dont nous payons les conséquences. Elle a diminué la valeur humaine d'innombrables Français qui n'avaient pas droit à l'instruction élémentaire dans leur langue maternelle, et qui n'ont jamais atteint le développement intellectuel que leur auraient donné des méthodes plus intelligentes, qui en sont restés marqués toute leur vie par un complexe d'infériorité. Par une instruction uniforme, impitoyable pour les particularités régionales, on a voulu faire de chaque Français un numéro interchangeable dans une armée, un corps de fonctionnaires, un trust industriel. Ainsi en des régions entières, dont la Basse-Bretagne, pendant plus d'un siècle, le respect de l'enfant, de sa dignité d'homme, a été sacrifié à une conception étroite et arbitraire de l'intérêt commun. Qui dira de combien de Mistral, de combien de Bleimor, de combien de savants la France s'est ainsi privée, et combien de ses enfants elle a ainsi empêché de donner leur pleine mesure ? La diffusion d'une langue nationale n'exigeait pas la suppression des langues régionales. Ainsi, l'intérêt que le Bleun-Brug porte au breton n'a pas pour objet la langue elle-même. Ce ne sont pas les langues qui ont des droits, mais les peuples qui les parlent. Si un adulte peut être bilingue, un enfant ne le peut pas. Et c'est lui faire un tort grave que de l'instruire en ignorant sa langue maternelle : tout son développement intellectuel s'en ressent.

Nous le savons, la situation créée depuis un siècle par cette politique est inextricable, et ce serait contraire à l'idéal du Bleun-Brug que de vouloir favoriser la langue bretonne, la culture bretonne par des mesures de contrainte et de pression. Nous devons prendre les hommes tels qu'ils sont, et chercher avant tout leur bien, leur complet épanouissement dans tous les domaines.

Les Gallois, avec un nombre de galloisants inférieur à celui des bretonnants, ont su créer, depuis moins d'un siècle, tout un mouvement littéraire et linguistique qui entretient dans tout le pays une activité intellectuelle intense. Cela ne nuit nullement à la diffusion de la culture anglaise; mais il s'y ajoute quelque chose d'autre et de très original, qui ajoute à la valeur humaine de l'ensemble du peuple gallois: sens très raffiné de la poésie, de la musique, du chant (avec accompagnement de harpe).

La comparaison avec le Pays de Galles nous montre ce que nous perdons en laissant mourir la langue bretonne: non seulement le lien avec notre passé, mais un stimulant unique pour attirer tout un peuple par un effort de dépassement, vers un niveau culturel supérieur,

Pour un Breton, imposer le respect de sa langue, c'est une façon de s'imposer lui-même au respect des Français non Bretons. Pour la Bretagne, défendre sa vieille langue, ce serait apprendre à la France à mettre encore plus d'égards dans son respect pour la dignité humaine, et la guider dans un chemin où elle trouverait plus de respect et de sympathie de la part des autres peuples. Dans le monde d'aujourd'hui, entre des colosses qui pourraient l'écraser et plusieurs peuples voisins aussi forts ou plus forts qu'elle, la France ne compte pas beaucoup plus qu'au Moyen-Age la Bretagne de nos ducs en Europe. Ce n'est plus par la force, par le nombre, qu'elle peut imposer le respect de sa culture, de sa langue. Après avoir longtemps espéré voir sa langue reconnue comme la seule langue internationale de culture, la France a dû reconnaître à la fin qu'elle avait perdu la partie. Certains essaient aujourd'hui de sauver les positions du français dans le monde à la faveur du bilinguisme. Ils seraient plus forts vis-à-vis de l'opinion mondiale si la France s'était montrée tolérante envers ses bilingues régionaux. Peut-être n'est-il pas trop tard pour le devenir. Et sans doute est-ce en restant aussi fermement Bretons que Français. et Bretons bretonnants, que nous aiderons le mieux la France à prendre la route la plus conforme à ses intérêts comme à son honneur, parce que la seule conforme à un respect total de la dignité humaine.

(De la «Semaine Religieuse», du Diocèse de Quimper, (Finistère) France, livraison du 24 Avril 1953).

ASSISES POUR UNE CULTURE BRETONNE

Qu'entend-on par culture ?

J'ai rencontré plusieurs définitions du mot culture: je retiens celle de M. Mead dans son livre « Sociétés, Traditions et Techniques », p. 13, ouvrage édité par l'U.N.E.S.C.O. en 1953.

« Par culture nous entendons l'ensemble de formes acquises de comportement d'un groupe d'individus unis par une tradition commune, et transmettant cet héritage à leurs enfants et, en partie, aux immigrants adultes qui viennent s'incorporer à ce groupe. Ce mot désigne donc, non seulement les traditions artistiques, scientifiques, religieuses et philosophiques d'une société, mais encore ses techniques propres, ses coutumes politiques et les mille usages qui caractérisent sa vie quotidienne: mode de préparation des aliments, manière d'endormir les petits enfants, mode de désignation du président du Conseil, procédure de révision de la Constitution, etc... »

Je définirais volontiers la culture le génie d'un peuple, sa tournure d'âme spéciale qui fait qu'il a une manière propre d'aller à la vérité, de sentir le beau, de concevoir la vie; cette originalité va s'exprimer dans la vie quotidienne de travail et de loisirs, dans la vie religieuse, dans les productions littéraires, artistiques et philosophiques.

Si ces différentes expressions n'existent pas, on ne peut pas parler de culture, mais de possibilité de culture. Tout peuple a en lui virtuellement une culture originale, mais tous n'ont pas atteint à une vraie culture. C'est à étudier les productions culturelles d'un peuple que l'on jugera de son degré d'épanouissement culturel et de la valeur de sa culture.

Pourquoi y a-t-il différentes cultures ?

La vérité est une, mais il y a différentes façons de l'appréhender et de l'exprimer. Elle est tellement riche qu'un homme, que plusieurs hommes, plusieurs générations appartenant à la même famille humaine, ne peuvent pas en exprimer tous les aspects ni en épuiser le contenu.

Le beau est unique, mais il n'existe à l'état parfait qu'en Dieu et chacun n'en aperçoit qu'un rayon, ne peut en exprimer qu'une modalité ou un reflet.

Je disais à Landevennec, lors de la bénédiction de la première pierre du nouveau monastère :

« Dieu n'a pas voulu concentrer en une seule fleur toute la richesse de lumière et de couleur qu'il avait semée dans le monde.

« Dieu n'a pas voulu ramasser dans le chant d'un seul oiseau tout ce qui est mélodie.

« Il n'a pas voulu davantage confier à un seul peuple toute la richesse culturelle de l'humanité; chaque peuple n'en a qu'une part à faire valoir. C'est comme une harpe aux mille cordes; à chaque peuple de faire résonner une de ces cordes, plus ou moins habilement, certes, plus ou moins puissamment et de faire entendre ainsi un écho de la sagesse et de la beauté de Dieu. L'âme bretonne est l'une de ces cordes et le peuple breton l'a fait chanter dans ses productions littéraires, ses chapelles et ses cathédrales, ses cantiques, ses sonnets et ses gwerzes, dans le chatoement de ses costumes, dans sa spiritualité propre. Dans le concert des peuples à la gloire du Créateur, la Bretagne a sa place.

« Et cette voix menace de s'éteindre, avec tant d'autres peut-être, étouffée par une civilisation technique dont une des conséquences serait, si on n'y prend pas garde, une uniformisation et un nivellement qui seraient un affront au Créateur et marqueraient un appauvrissement de l'humanité.

« Nous répudions, nous chrétiens, ce monde sans âme où Dieu n'aurait plus de place, nous voulons, pour la gloire de Dieu et l'honneur de

l'humanité, que la couleur des fleurs s'appelle diversité, que le chant des oiseaux s'appelle harmonie et que l'hommage rendu à Dieu par l'humanité dans ses productions diverses s'appelle concert des peuples comme s'appelle concert le chant des anges. »

Le R.P. Danielou écrivait en 1951, au sujet de la division des langues :

« Le christianisme croit à une unité de la société humaine, mais cette unité n'est pas celle d'une uniformité qui détruit les différences providentielles. C'est celle d'une communauté dans laquelle chacun des membres est complémentaire des autres, a besoin de lui.

« Nous ne devons pas supporter impatiemment l'existence de cultures différentes de la nôtre, et vouloir les détruire pour imposer la nôtre propre. Nous, au contraire, nous devons penser que nous avons besoin de ces cultures pour compléter la nôtre. Rien n'est plus intelligent qu'un particularisme linguistique. L'humanité serait moins belle s'il n'y avait pas la Chine, l'Arabie et le monde noir. Chaque race et chaque langue exprime certains aspects irremplaçables de la nature humaine, chaque langue en particulier a son génie propre qui exprime mieux certaines notions. »

Je vous ai dit que les cultures se présentent à nous différemment.

Il y a les cultures qui ont brillé un moment, longtemps peut-être, et qui se sont éteintes, telles les vieilles cultures d'Orient. Elles ont laissé des monuments que nous exploitons encore.

D'autres sont en plein essor.

D'autres peut-être sur leur déclin, peut-être... De l'avenir d'une culture, nul ne sait rien.

D'autres, insignifiantes aujourd'hui, sont promises à un développement inattendu.

D'autres ont été arrêtées dans leur élan avant de donner toute leur mesure.

D'autres ont été exterminées complètement, consciemment, on pourrait dire criminellement.

« La trace de l'homme est semée des tombes des communautés sans nombre qui eurent une fin prématurée. Mais est-ce là une justification pour attenter à la vie humaine ? Avons-nous quelque idée de ce que le monde perd lorsqu'une culture raciale s'éteint ? C'est vrai que les Peaux-Rouges n'ont rien apporté, en apparence, au progrès du monde; mais avons-nous une vue assez claire des possibilités non développées qui, au moment marqué par Dieu, auraient porté leurs fruits ? Savons-nous assez de choses sur nous, sur le monde et sur les desseins de Dieu pour croire que notre civilisation, nos institutions, nos coutumes sont incomparablement supérieures à celles des autres, non seulement à celles qu'ils possèdent en ce moment, mais aussi à celles qu'ils ont en puissance ? Nous ne pouvons mesurer d'avance les possibilités d'une race. Les civilisations ne se font pas en un jour, et si le destin avait été moins dur et nous moins arrogants dans notre ignorance, le monde, j'ose le dire, aurait pu être enrichi par la contribution des Peaux-Rouges » (1).

Un fonds culturel ressemble à une pâte informe et grossière; il a besoin d'être travaillé par des penseurs et des artistes qui aient du métier. Seuls ils peuvent déceler et formuler les aspirations qui restent inconscientes et vagues dans la masse.

Pour que ces penseurs et ces artistes jaillissent au sein d'un peuple, il faut que le climat soit favorable. Il faut la paix intérieure et extérieure.

Il faut également un minimum d'instruction générale chez le peuple. Arrivés à la période de l'instruction, les petits peuples celtiques l'ont reçue à travers une langue qui n'était pas la leur. Comment voulez-vous que ces peuples produisent des chefs-d'œuvre ? Voyez au contraire ce que dit Joseph Folliet au sujet des Grecs: « Les Athéniens qui, au temps de Périclès, admiraient les mêmes temples et les mêmes statues, applaudissaient les mêmes tragédies et les mêmes comédies, formaient vraiment un peuple, depuis les aristocrates de la culture jusqu'aux artisans et peut-être aux esclaves » (2).

(1) Radhakrishnan: la conception hindoue de la vie, Londres, 1927, p. 94-95.
(2) J. Folliet: A toi Caliban, p. 25.

Il faut une certaine aisance matérielle. L'aisance procure les loisirs favorables à l'expression culturelle. Nos peuples celtes ont été refoulés dans des régions pauvres où seul un travail acharné leur permettait de vivre. Nous n'avions même pas de riches mécènes dans une société où les classes sociales étaient peu marquées.

En Bretagne, la langue française a été de bonne heure le seul véhicule du savoir. La langue bretonne a été persécutée. De plus, même avant l'Union, les élites politiques et sociales de la Bretagne avaient renoncé à faire usage de la langue bretonne et à l'encourager, ce qui montre que l'indépendance n'est pas tout, qu'il est nécessaire que les dirigeants aient la fierté de leur culture propre et conscience de leurs devoirs envers elle.

En Bretagne, le gouvernement français, à son tour, n'a rien fait pour développer la culture bretonne, mais tout fait pour l'étouffer par une politique d'assimilation culturelle à outrance. Même dans le cadre de la France il aurait pu en être autrement: théâtre breton subventionné, diplômes de langue et de littérature bretonnes aux différents degrés, aujourd'hui des crédits plus importants pour les émissions en langue bretonne à la radio, etc... L'attitude des Bretons vis-à-vis du gouvernement français n'en aurait pas souffert, bien au contraire. Toutes ces mesures, et bien d'autres, n'auraient pas suscité automatiquement des chefs-d'œuvres, mais elles auraient aidé à l'épanouissement « au couchant du vieux monde » d'une culture originale qui eut été la gloire de la France.

V. FAVE.

AUTOUR DE L'ORTHOGRAPHE BRETONNE

par F. FALC'HUN

Des récentes controverses sur l'orthographe bretonne on peut dire, contrairement à l'usage, qu'elles ont empêché beaucoup d'encre de couler. *Le désarroi consécutif à la réforme de 1941 a découragé beaucoup d'auteurs et d'éditeurs, paralysé l'édition et aggravé la situation de la langue bretonne déjà critique pour d'autres raisons.* Au moment où, dans les milieux les plus divers, un courant puissant se dessine en faveur de l'étude des langues régionales, il importe de faire le point sur cette question, et de voir comment sortir de l'impasse actuelle. Il y va de l'avenir des études bretonnes, qui ne peuvent se passer de manuels, ni donc d'une orthographe reçue.

La période troublée d'où nous sortons à peine a beaucoup embrouillé une question délicate par nature. En Bretagne autant qu'ailleurs, il est difficile de parler de cette période sans heurter les uns ou les autres. Aux adultes qui l'ont vécue et s'y sont « engagés », il n'est pas toujours facile d'oublier leurs propres options pour juger sereinement ceux qui en ont préféré d'autres, même loyales et désintéressées.

Les questions d'orthographe ne comptaient guère quand il y allait de la vie de tant d'hommes. Elles passaient après beaucoup d'autres questions. L'infortune supplémentaire pour la langue bretonne, c'est qu'elles aient pu y être ou y paraître liées. *Ce sera un sujet d'étonnement pour nos arrière-neveux d'apprendre comment les drames de l'occupation, de la libération et de l'épuration qui suivit, ont envenimé une controverse autour de l'orthographe bretonne née aux environs de 1936 et non encore terminée au moment de l'invasion allemande.*

Des documents existent de différents côtés sur le développement de cette controverse sous l'occupation et depuis. Laissons à une autre génération le soin de les mettre en œuvre avec l'impartialité que peut donner le recul. *La tâche urgente de la nôtre n'est pas de ranimer des querelles à peine assoupies, mais de les faire oublier et de rétablir l'union.* Le présent article voudrait contribuer à cette œuvre de paix, qui exigera de tous un effort de renoncement et de rapprochement.

Regrouper toutes les bonnes volontés sur des positions nouvelles où il n'y ait ni vainqueurs ni vaincus serait une œuvre plus facile si tout le monde était d'accord sur la place et le rôle de la langue bretonne en Bretagne. Quand on va au fond du problème, on se rend compte que les vrais différends viennent de là, et que les options diverses dans une controverse orthographique recouvrent des divergences de doctrine autrement profondes. Le cacher ne sert de rien, et mieux vaut chercher d'abord où et comment s'opposent les doctrines en présence.

Mais faire l'esquisse de ces divergences doctrinales reviendrait en somme à montrer l'opposition d'entre les Bretons pour qui le problème de la langue bretonne n'est qu'une partie, un aspect d'un problème politique plus important, et les Bretons pour qui le problème ne peut se situer que sur un plan culturel et pédagogique. Certains en effet ne font pas mystère qu'une option politique et la fidélité à une discipline de parti l'ont emporté chez eux sur les préoccupations culturelles ou pédagogiques lorsqu'ils se sont trouvés dans l'embarras du choix devant des innovations orthographiques. Cette primauté du politique sur le culturel leur semblait aller de soi, et ce serait perdre son temps et retarder l'union souhaitable que d'entamer une nouvelle controverse à ce sujet.

Mieux vaut remettre en lumière ce que presque tout le monde a oublié ou perdu de vue, c'est que cette controverse n'est qu'un aspect particulier de celle qui, depuis la fin du XVII^e siècle, a divisé l'élite française sur la

place des langues locales dans l'enseignement, en France d'abord, et plus récemment dans l'Union Française. La seule caractéristique originale du problème breton, ce sont les répercussions imprévues de considérations extralinguistiques sur des questions d'orthographe.

**

Il faut remonter à l'époque révolutionnaire pour comprendre comment des problèmes qui semblaient se situer sur un plan exclusivement pédagogique ou culturel ont pu être transposés sur un plan politique, et par là être faussés pour des générations. C'est de la Révolution que la France actuelle a hérité sa politique scolaire, dont le premier objectif fut de faire disparaître les patois et les langues régionales (on disait « les idiomes ») de toute la surface du territoire national (1). Le mouvement actuel en faveur des langues régionales marque donc un net changement de l'opinion publique en ce domaine.

Dès cette époque, des esprits éclairés ont soutenu que l'instruction élémentaire devrait être donnée à l'enfant dans sa langue maternelle, le français ne devant être introduit que graduellement en cours de scolarité, pour devenir, avant la fin, le principal véhicule de l'instruction. Mais cette méthode, exigeant la confection de manuels scolaires en « idiomes », risquait de favoriser, en même temps que la diffusion du français, le maintien et le développement de langues et littératures régionales, que l'on considérait alors, pour des raisons idéologiques, comme incompatibles avec l'unité nationale.

En effet, par suite surtout des guerres de la Révolution, le dédain de l'Ancien Régime pour les idiomes évolua rapidement vers une hostilité que nous avons peine à concevoir. Sous la Convention, les représentants en mission, ne sachant habituellement que le français, supportaient mal de ne pas comprendre certaines populations périphériques, et n'être pas compris d'elles, tandis que celles-ci, par le truchement du flamand, de l'alsacien, du corse, du catalan et du basque, étaient perméables à la propagande ennemie organisée par delà la frontière voisine.

Aussi les idiomes prirent-ils figure d'obstacles à la pénétration des idées révolutionnaires en même temps que d'atouts entre les mains des adversaires de la nation ou du régime. Le 27 janvier 1794, Barère faisait à la tribune une déclaration qui donne le ton des harangues habituelles sur la question: « Le fédéralisme et la superstition parlent bas-breton; l'émigration et la haine de la République parlent allemand; la contre-révolution parle italien et le fanatisme parle basque. Brisons ces instruments de dommage et d'erreur. Il vaut mieux instruire [i.e. substituer le français aux idiomes] que faire traduire [la législation révolutionnaire en idiome], comme si c'était à nous à maintenir ces jargons barbares et ces idiomes grossiers qui ne peuvent plus servir que les fanatiques et les contre-révolutionnaires... Le français deviendra la langue universelle, étant la langue des peuples. [« Cette belle langue est digne d'enterrer toutes les autres », lit-on sous une autre plume]. En attendant... il doit devenir la langue de tous les Français. Nous devons aux citoyens l'instrument de la pensée publique, l'agent le plus sûr de la Révolution, le même langage (1) ».

On voit par ce texte, choisi entre mille — et il n'en manqua pas de plus violents — sous l'influence de quelles circonstances exceptionnelles fut élaborée la politique linguistique de la Révolution, et la politique scolaire qui s'en inspira, et pourquoi les considérations pédagogiques et culturelles y furent subordonnées à une idéologie politique ou à la raison d'Etat.

Cette politique comporte cependant d'autres aspects parfaitement défendables et infiniment respectables. Ainsi, l'égalité récemment établie entre tous les Français, pour devenir effective, rendait urgente la diffusion

(1) A cette politique, Ferdinand Brunot a consacré un volume de 616 p., « Le français langue nationale », première partie du tome IX de sa monumentale Histoire de la langue française.

(1) Op. cit., p. 181.

d'une langue commune qui permit à chacun, non seulement de connaître son droit, mais aussi de briguer sur le plan national les charges dont il s'estimait capable. Cette urgence n'existait pas au même degré avant la Révolution, quand les charges et les honneurs étaient pratiquement l'appanage de classes sociales déjà partout francisées.

L'erreur fut de lier cette diffusion du français à l'extermination des idiomes, et d'abord à leur exclusion totale de l'école. Pour ce biais, on établissait une inégalité d'une autre sorte entre deux catégories de Français: ceux qui avaient droit à l'instruction élémentaire dans leur langue maternelle, et ceux à qui on refusait ce droit, et dont le développement intellectuel devait se trouver retardé ou compromis, parce que conditionné par l'apprentissage préalable de l'unique langue admise comme véhicule de l'instruction. Au-dessus de l'intérêt des enfants, on mettait ainsi le culte d'une langue, et l'ostracisme d'autres langues, qu'on ne pouvait attendre qu'à travers des hommes qui ne les avaient pas choisies. Les hasards de la naissance, par leurs conséquences linguistiques, devenaient un nouveau principe de discrimination.

De cette discrimination encore théorique, à vrai dire, on ne s'aperçut guère sous la Révolution. Des soucis plus immédiats occupaient alors les esprits. La politique scolaire préconisée ne fut, de façon méthodique, mise en application que quarante ans plus tard, sous la Monarchie de Juillet. A cette époque, sous l'influence des idées romantiques et du principe des nationalités, beaucoup d'esprits cultivés s'étaient déjà habitués à considérer les problèmes linguistiques sous un autre jour. La politique d'assimilation linguistique pratiquée par le gouvernement fit naître des objections qui aboutirent, vers la fin du Second Empire, à un embryon d'opposition organisée... Une « pétition pour les langues provinciales » allait être déposée au Corps Législatif en 1870 quand la guerre l'emporta, comme beaucoup d'autres projets. Le mouvement ne reprit vigueur qu'un demi-siècle plus tard, après la première guerre mondiale, et n'obtint que six ans après la seconde guerre mondiale la sanction légale qui entrebaille officiellement la porte à l'enseignement des langues régionales.

C'est dans ce cadre historique qu'il convient de replacer toutes les discussions autour de la langue bretonne depuis un bon siècle. Seul il permet de comprendre comment les incidences politiques ont toujours brouillé les perspectives d'un problème qui aurait dû être posé et résolu sur un plan essentiellement culturel et pédagogique.

Etait-il possible, en pratique, de le maintenir sur ce terrain ? On peut en douter. Il est frappant de constater que les doctrinaires les plus extrémistes du mouvement breton furent souvent les plus imprégnés de culture française, ne furent amenés à s'intéresser à la langue bretonne, parfois à l'apprendre, que par le biais de la politique, et bâtirent leurs doctrines sur des principes appris à l'école d'écrivains français. On peut donc se demander s'il n'y eut pas incohérence ou contradiction chez certains de ces écrivains eux-mêmes, puisqu'on a pu retourner leurs principes contre la France. Donnons-en un exemple.

On connaît le conte célèbre d'Alphonse Daudet sur « la dernière classe » de français dans un village des provinces annexées par l'Allemagne en 1871. C'est un chef-d'œuvre de la littérature patriotique, que ne gâte aucun des défauts habituels du genre. L'auteur met sur les lèvres du maître cette phrase qui semble bien traduire sa pensée: « Quand un peuple tombe esclave, tant qu'il tient bien sa langue, c'est comme s'il tenait la clé de sa prison ». Il était impossible de lier plus nettement le culturel au politique. Mais c'était poser aussi un principe universel inconciliable avec l'universalité de la langue française, qui passait pour virtuellement acquise à l'époque où les législateurs révolutionnaires définissaient la politique linguistique de la France. Maintenir cette politique d'assimilation tout en propageant une littérature qui en sapait les fondements, c'était s'exposer à des déboires, en France et dans ce qui est aujourd'hui l'Union française. L'autonomisme breton est né en grande partie de cette contra-

diction et aussi son incapacité à situer le problème de la langue bretonne dans une perspective apolitique, purement culturelle.

**

La situation linguistique de la France actuelle n'est plus comparable à ce qu'elle était en 1789. La connaissance du français s'y est partout généralisée, conséquence d'une politique scolaire sans doute, mais aussi d'influences économiques irrésistibles et de brassages humains aux causes multiples.

Ce qui peut le mieux nous rappeler les problèmes culturels de la France de 1789, c'est ceux auxquels le gouvernement français doit aujourd'hui faire face dans l'Union française. On a d'abord tenté de les résoudre par la même politique d'assimilation que dans la métropole. Mais il semblerait qu'on cherche aujourd'hui dans une autre direction.

Un témoignage explicite de cette orientation nouvelle se lit dans le numéro du 19 Mars 1953 de l'*Education Nationale*. On y trouve un article de A. Sauvageot, professeur à l'Ecole nationale des langues orientales, sur le « problème des langues vernaculaires » dans la France d'Outre-Mer. Invité, comme expert linguiste, à donner son avis, sur le meilleur moyen de lutter contre l'analphabétisme et de favoriser l'instruction, l'auteur recommande une méthode on ne peut plus différente de celle préconisée en France sous la Révolution en des circonstances analogues. « Les responsables de notre politique d'éducation » ne pouvaient pas ne pas être frappés de cette différence. Il n'est que plus intéressant de sentir leurs réactions dans la note préliminaire qui présente l'article de A. Sauvageot, et dont on comprendra mieux tout le sens après les faits historiques rappelés plus haut. Voici cette note.

« Dans le cadre de la lutte contre l'analphabétisme des adultes d'outre-mer, l'un des problèmes les plus délicats est bien celui du choix de la langue qui doit être utilisée dans l'éducation de base.

« Si les positions respectives de l'Unesco et de la France à cet égard ont été quelque peu éloignées dans le passé, la France étant, pour des raisons fondées sur l'unité linguistique dans l'Union française, moins favorable que l'Unesco à l'utilisation des langues vernaculaires, les expériences d'éducation de base qui ont eu lieu en Afrique française ces dernières années ont permis aux responsables de notre politique d'éducation de reconnaître que si la langue française reste la langue de l'enseignement (encore que l'instituteur soit fondé à recourir à la langue locale au commencement de la scolarité), l'éducation de base ne peut ignorer les dialectes locaux.

« Au moment où ces problèmes sont suivis de très près dans nos territoires d'outre-mer... il nous a semblé intéressant de présenter à nos lecteurs l'opinion d'un éminent spécialiste ».

Un problème analogue est suivi de très près par une partie de l'opinion bretonne. C'est pourquoi l'avis de M. Sauvageot n'intéressera pas moins les lecteurs des *Annales de Bretagne*, qui feront d'eux-mêmes les transpositions nécessaires. Nous citerons assez longuement.

« Il est évident que nous ne parviendrons que très lentement à scolariser une masse importante des enfants tant que nous nous obstinerons à ne les scolariser qu'en français... L'expérience prouve, aussi bien à Madagascar qu'au Kenya ou au Kamtchatka, que l'indigène qui commence par langue maternelle fait ensuite des progrès plus rapides et plus sûrs dans la langue étrangère qu'on lui enseigne... Le terrain ainsi déblayé est mieux préparé en vue de recevoir une autre semence » (p. 7).

M. Sauvageot dénonce, avec l'unanimité des experts, les dangers du dépaysement consécutif à la méconnaissance de ces vérités « Le jeune enfant perd peu à peu le contact avec ses proches. Il s'évade non seulement du cercle étroit de son village ou de sa tribu, mais aussi du monde où a vécu sa race, de la civilisation où celle-ci avait vu jusque-là sa raison d'être... Et nous n'évoquerons pas toutes les conséquences sociales et

politiques d'un dépaysement de ce genre. Si l'autochtone doit garder, au moins en partie, la civilisation qu'il a reçue en héritage de ses ancêtres, il faut qu'il apprenne à lire et à écrire dans sa langue maternelle ». Et M. Sauvageot est d'avis qu'il convient « d'aider les populations autochtones à sauver leur langue et par là même à préserver au moins partiellement leur patrimoine intellectuel et moral » (p.4).

Il en indique d'ailleurs les moyens, donnant des précisions qui ont une portée générale encore (p.3-4) « La seule solution consiste à transformer le vernaculaire en une langue écrite... *Ecrire un parler, c'est le doter d'une orthographe appropriée. Cette opération ne peut être exécutée convenablement que sous la surveillance de spécialistes, c'est-à-dire de linguistes.* Autrement on risque de voir la langue écrite au moyen d'une orthographe plus ou moins absurde, comme il a été fait pour plusieurs langues d'A.O.F., où des phonèmes importants restent sans notation, alors que d'autres sont indiqués par plusieurs procédés plus ou moins incohérents. En outre, la graphie choisie doit se rapprocher le plus possible des habitudes graphiques existant dans la langue de civilisation que l'autochtone est appelé à connaître à plus ou moins brève échéance. Ainsi, dans les territoires français, il importe que l'autochtone se serve, pour écrire sa langue maternelle, d'une graphie qui corresponde le plus possible par sa valeur à la graphie française (la chuintante sourde sera notée *ch*, par exemple, et la sonore *j*, etc). Il serait stupide de noter par *sh*, (comme en anglais) le son que nous notons par *ch*, L'indigène qui aurait appris à se servir de *sh* serait déconcerté lorsqu'il devrait lire *ch* en français.

Cela revient à dire que le choix d'une écriture ne dépend pas exclusivement de raisons scientifiques, mais doit s'inspirer aussi de préoccupations pratiques... Où l'intervention du linguiste est néanmoins nécessaire, c'est pour déterminer la nature et le nombre des phonèmes à distinguer, et qui doivent faire l'objet d'une notation... Et de signaler que les premières graphies de plusieurs langues indonésiennes sont souvent bien défectueuses, et risquent de compliquer inutilement, si on les maintient telles quelles, la tâche des éducateurs modernes.

Bornons nos citations à ces questions où, au dire de M. Sauvageot, l'avis des experts est unanime. Ce que les solutions proposées apportent d'apaisant et de constructif c'est que, renonçant aux idéologies qui risquent de fausser les problèmes au détriment des valeurs humaines, elles subordonnent tout à ces valeurs, et recherchent la formule qui assurera la meilleure formation de l'enfant en vue des tâches qui l'attendent dans la vie, et dans le milieu où il semble appelé à vivre.

Les amis sincères de la langue bretonne qui accepteraient ces principes directeurs — et il semble difficile qu'ils ne le fassent pas — trouveraient difficilement une meilleure base pour tenter de résoudre l'épineuse question de l'orthographe bretonne et les questions connexes, celles posées par les différences dialectales et leur incidence éventuelle sur l'enseignement de la langue.

F. FALCHUN.

(Extrait des *Annales de Bretagne*, Tome LX. N°1. 1953).

Le problème culturel lié à l'existence de la langue bretonne éclairé par la confrontation historique

PAR LE DOCTEUR JEAN TRICOIRE

Le problème culturel breton n'est nullement un problème politique en soi. Certes, c'est l'arrivée des Bretons en Armorique aux V^e et VI^e siècles qui crée la Petite Bretagne. C'est l'avènement de Nominoë, en 851, qui assure l'autonomie d'un Duché de Bretagne. Et en ce temps-là, le breton était sans doute la langue des chefs du duché, bien que Rennes et Nantes n'ayant jamais parlé breton, il a bien fallu, dès le départ reconnaître l'existence du français dans le duché. Le repeuplement de la partie orientale du territoire breton par des populations de l'Ouest de la France, après les dévastations normandes, l'influence prépondérante en ces régions de Nantes et de Rennes, entre autres causes, faisaient reculer la langue bretonne à ses limites actuelles (à 50 kms près) dès le XII^e siècle. Aussi bien, dès cette époque, la classe dirigeante bretonne se rattachait-elle au français (d'autant plus que les chefs bretons avaient, pour une bonne part, émigré et séjourné longtemps en France, pendant les invasions normandes en Bretagne). Si bien que, même dans la moitié occidentale du duché où le peuple continuait à parler breton, la langue de culture de la noblesse et de la bourgeoisie était le français (ou le latin), dès le moyen-âge.

Ce n'est donc pas le rattachement de la Bretagne à la France en 1532 qui créa un problème pour la culture bretonne, d'autant plus que la Bretagne conservait ses « franchises et ses droits ». Outre que le breton n'était pas la langue officielle du duché, l'histoire de ce dernier se jouait sur un plan purement politique. Et le problème culturel lié à l'existence de la langue bretonne se résolvait de lui-même au fur et à mesure de l'évolution de la société, indépendamment des dirigeants. C'est ce que nous allons montrer maintenant.

Au moyen-âge, aucun peuple ne sait lire. Auparavant aussi, d'ailleurs. Les peuples ne pouvaient pas lire, à ces époques, pour la même raison qu'ils ne pouvaient circuler à bicyclette. L'imprimerie, pas plus que le vélo, n'étaient inventés. Donc, aucun problème culturel du fait du bilinguisme dans le duché de Bretagne. Qu'ils parlent breton ou français (les patois français de l'Ouest de la France, qui ont pénétré la moitié Est du duché), les bretons ne peuvent désirer autre chose pour leur instruction (essentiellement religieuse), que de faire expliquer les scènes que l'on sculpte à leur intention aux porches de leurs églises ou que l'on peint sur les vitraux. Ajoutez à cela la littérature orale (contes, proverbe, devinettes), et les épopées du moyen-âge, et vous serez forcés d'admettre que le peuple de langue bretonne n'avait rien, du point de vue culturel, à envier à ses voisins.

Au XV^e siècle, l'imprimerie prend son essor avec Gutenberg. Les livres vont devenir assez nombreux pour que leur clientèle s'étende au peuple. Des lecteurs se forment donc dans les classes inférieures de la société. La nécessité d'être compris par ces nouveaux lecteurs oblige à écrire les langues « vulgaires », en plus des langues savantes, comme le latin,

inconnu du peuple. En Allemagne, Luther, avec un groupe de linguiste, forge une langue germanique qui soit à la hauteur pour traduire la Bible: ainsi est créé et lancé le « hochdeustch » que la Bible de Luther diffuse grâce à l'imprimerie dans toutes les familles d'Outre-Rhin, à partir de 1534. C'est également l'époque où, en France, une langue écrite est mise au point pour atteindre le peuple qui ignore le latin. Ces textes français étaient susceptibles de pénétrer la partie francisante de la Bretagne, mais non d'être lus par le peuple bretonnant. Mais ce dernier suit le mouvement: en 1499 l'imprimerie Jean Calvez, à Tréguier, édite le « Catholicon » dictionnaire trilingue breton-français-latin, à l'usage du clergé. Ce dernier, en effet, ne se contente plus d'offrir à ses ouailles l'imagerie et la statuaire (bien que cette dernière continue à évoluer pour atteindre son apogée, dans les calvaires bretons, au XVI^e siècle). Il compose dans la langue locale des manuels de piété que l'imprimerie permet désormais de diffuser: des livres d'heures (« an euriou », qui eurent une diffusion telle que le mot « euriou » vint à désigner tous les livres, dans une partie du Léon), le fameux « Buhez ar Zant » (Vie des Saints), sans cesse réédité jusqu'à la fin du XIX^e siècle, et qui, lu quotidiennement le soir dans la majorité des familles, a assuré la diffusion d'une langue littéraire bretonne, à la façon de la Bible de Luther en Allemagne: le rôle exact de ce livre mériterait d'être précisé. Quantité de mots étaient compris, grâce à lui, dans des lieux où ils ne faisaient pas partie du dialecte local. A cette littérature purement religieuse, il faut ajouter les « mystères » bretons, les poésies, les longues tragédies rimées: La « trajedienn ar pevar mab Emon » (ainsi que le communiquait An Uhel à P. Sébillot en 1880) livre déjà volumineux, avait vu ses 15.000 exemplaires s'épuiser rapidement, et, bien que ce livre se vendit 4 francs à l'époque, les gens de la campagne l'achetaient sans récriminer, ce qui montre combien ils aimaient lire (D'après P. Sébillot. « Revue Celtique », 1880, IV, p. 128-130). Bien sûr, tout cela était écrit dans un breton qui n'est plus absolument de notre goût, un breton farci de mots français — le « brezoneg beleg ». Mais en introduisant ces mots français dans leurs textes, les écrivains bretons d'alors (XVI^e siècle, surtout) étaient très « à la page », puisque le français contaminait toutes les langues d'Europe, bien plus que ne le fait l'anglais de nos jours. Disons que les bretons étaient en tête du mouvement ! En tout cas, le peuple breton n'avait toujours rien à envier à ses voisins pour sa culture: comme chez eux la langue parlée était élevée au rang de la langue littéraire, maintenant que l'imprimerie permettait de diffuser le livre dans les campagnes, et tout porte à croire que le nombre des lecteurs, dans les campagnes bretonnes, était très élevé.

Dès 1690, Denis Papin avait inventé la machine à vapeur. Mais ce n'est qu'au XIX^e siècle que l'industrie prend son essor. La machine à vapeur permet aussi, à cette époque, l'apparition du chemin de fer. Techniques, communications, tout cela exige du personnel à qui il ne suffit pas de savoir lire. Il faut une véritable instruction. Savoir lire, écrire et compter est immédiatement un minimum. Les écoles se généralisent. A la façon dont nous avons vu les bretonnants suivre le mouvement intellectuel, nous nous attendons dès lors à voir ce peuple apprendre à écrire sa langue, comme il avait appris à la lire, avec tant d'empressement à l'époque précédente. Cela paraît évident: les bretons ont leurs écoles, ils y apprennent à lire, écrire et compter en leur langue, suivant l'évolution internationale. Puis les facilités des communications les obligeant à communiquer avec le reste de la France, les plus intelligents et les plus entreprenants apprendront aussi le français. Finalement tous les bretonnants deviendront des bilingues et ce peuple sera fier de sa double culture: la sienne, la culture bretonne et celle du peuple auquel l'histoire l'a rattaché, la culture française... C'est bien ainsi que les choses auraient dû normalement se passer. Or, nous nous trouvons aujourd'hui en face d'un peuple qui continue à parler quotidiennement une langue que, contrairement à ses tout proches ancêtres, il ne sait même plus lire, alors qu'il sait lire et écrire une langue qui n'est

pas son instrument habituel d'expression. Il y a là un déséquilibre flagrant qui ne manque pas de frapper quiconque pénètre la Basse-Bretagne. Les Bretons sont-ils insensibles à cet état ? Certes non: « Finalement, nous ne savons ni le français, ni le breton ! » répètent-ils amèrement à qui peut les approcher d'assez près pour obtenir leurs confidences. Car la fierté habituelle de ce peuple l'empêche de se plaindre.

Mais pourquoi cette anomalie ? Les bretons se seraient-ils laissés aller ? Certes non. Ce peuple prouve par les faits qu'il est toujours avide d'instruction. La cause est tout autre : la langue bretonne n'a jamais eu le droit de pénétrer à l'école. Mais pourquoi donc ? Quelle crime une langue peut-elle donc commettre ? Il nous faut remonter à la révolution de 1789. Dans toute la France périphérique les opposants se réfugièrent derrière leurs patois et leurs langues locales: « nicht verstehen » savaient dire tous les français qui n'avaient pas envie d'obéir sous la récente occupation allemande. On le voit, le procédé est de tous les temps. Que, sur le moment, lors d'un mouvement de colère, la Convention ait ordonné « d'enseigner le français pour faire pénétrer les idées nouvelles » et « de détruire le breton, refuge de l'obscurantisme », est humainement très explicable. Il n'empêche que, comme tout ce qui est fait sous le coup de la colère, ce n'était sûrement pas là le bon procédé. Le gouvernement révolutionnaire aurait bien mieux fait de se servir de la langue bretonne pour véhiculer « les idées nouvelles ». Le procédé eût été sûrement plus rapide et surtout plus efficace: quand on pense que 100 ans plus tard, malgré cette loi scolaire soutenue par la force, il restait près de 800.000 bretons ignorant totalement le français ! (P. Sébillot, « revue celtique », 1880, p. 278).

En tout cas, que plus de 160 ans plus tard cette brimade continue d'être infligée, opprimant sur le plan culturel une des meilleures populations françaises (la Bretagne a perdu 240.000 de ses fils en 1914-18, proportion très supérieure au reste de la France), alors que personne ne réalise plus pourquoi, il y a là un scandale et une injustice qu'il faut dénoncer à tout prix.

Celui qui, comme ce fut mon cas, pénètre la Bretagne à l'âge adulte, sans aucune idée préconçue, est foncièrement choqué par cette anomalie culturelle dont il ne saisit point la raison. Nous disons, en Vendée: « Les bretons ne parlent pas un patois, contrairement à nous: c'est une langue qu'ils parlent. Eux, ils sont bien plus forts que nous: ils connaissent deux langues ! » Ayant échoué en Bretagne avec ma mentalité de voisin vendéen, qu'elle ne fut pas ma surprise, au lieu de découvrir un peuple « fier de savoir deux langues », de rencontrer (c'était en 1944) des êtres franchement honteux de parler breton, forts gênés de leur ignorance lorsque je leur posais les questions les plus élémentaires sur cette langue, et, pour sauvegarder leur amour-propre, s'évertuant, avec plus ou moins de bonheur, à me prouver que, eux aussi, parlaient français. Mais finalement, comme je le disais plus haut, force leur était d'avouer que « finalement, ils ne connaissaient ni le français ni le breton ». Belle démonstration de l'échec de l'école qui n'a pas voulu admettre la langue bretonne dans son enceinte. Rien d'étonnant à cela lorsqu'on sait les différences fondamentales qui opposent le breton et le français, non seulement pour le vocabulaire, mais aussi et surtout pour la syntaxe. Seul un enseignement progressivement bilingue, scientifiquement mis au point, eut pu être plus efficace. Des expériences précises faites en ce domaine dans les territoires contrôlés par les Anglo-Saxons et publiées par l'UNESCO le prouvent bien. Mais les erreurs passées ne peuvent que s'inscrire dans l'histoire, on ne peut revenir en arrière.

Il reste que, par suite de ces erreurs regrettables, et du fait qu'elles se perpétuent, un malaise culturel profond existe chez le peuple bretonnant, comme nous venons de le montrer. Quand on sait que la clef du problème réside dans l'enseignement de la langue bretonne au peuple qui, malgré 160 ans de brimades surannées, continue de la parler et de vivre dans un pays où tout (noms de lieux, de personnes, etc...) vous paraîtrait étranger

si vous ignoriez cette langue, on n'a plus qu'un désir: enseigner leur langue aux bretons, la faire pénétrer dans leurs écoles.

Mais les bretonnants « accusés » de parler breton depuis tant de générations, ne voient plus clairement, pour la plupart, par quels sentiers ils retrouveraient rapidement leur équilibre culturel. Eux aussi ont besoin d'être éclairés.

Voilà le problème, tel qu'il se pose, du fait de l'existence de la langue bretonne et du cours de l'histoire: problème non politique jusqu'à la révolution, le devenant fortuitement à cette époque, ce qui entrave son règlement naturel, et ne demandant qu'à devenir uniquement culturel, sous la protection d'un gouvernement français éclairé et bienveillant. Problème qui ne peut se résoudre qu'en instruisant l'opinion bretonne et l'opinion française en général. C'est une noble tâche: espérons que nombreux seront ceux qui voudront s'y atteler.



LES CAHIERS DU BLEUN-BRUG

Supplément trimestriel à « Bleun-Brug »

Abonnement : 200 francs

Le numéro : 50 francs

Directeur : Abbé BLEUNVEN

Curé - Saint-Renan

(Finistère)

Rédaction, Administration :

Jean CORMERAIS

13, Rue Félibien

NANTES (Loire-Inférieure)

C. C. P. 77-60 Rennes

LES CAHIERS DU BLEUN-BRUG

2

SECOND TRIMESTRE 1957

Supplément à Bleun-Brug, N° 99

SOMMAIRE :

F. FALC'HUN :	En écoutant Pie XII	p. 2.
J. LE DUIGOU :	Développement économique et épanouissement culturel	p. 7
V. FAVÉ :	En faveur de la langue bretonne: l'apport de l'Eglise	p. 13

Ce deuxième fascicule est envoyé à toutes les personnes qui ont reçu le premier. Le troisième ne le sera qu'à celles qui auront souscrit un abonnement.

« Les Cahiers du Bleun Brug » sont une nécessité bretonne. C'est pourquoi ils vivront quel que soit l'accueil qui leur sera fait. Mais il est évident que leur croissance dépend de la générosité de leurs lecteurs.

ERRATA

dans le premier fascicule

Sommaire	l. 3, au lieu de F. FAVE, lire V. FAVE
Page 1	l. 7, au lieu de entamé, lire entravé
Page 1	l. 24, au lieu de Worcestr, lire Worcester
Page 2	l. 29, au lieu de <i>a Breiz</i> , lire <i>e Breiz</i>
Page 3	l. 25, au lieu de <i>favorise</i> , lire <i>valorise</i>
Page 3	l. 26, au lieu de <i>ou</i> , lire <i>ou</i>
Page 3	l. 34, au lieu de <i>Rccidentale</i> , lire <i>Occidentale</i>
Page 4	l. 2, au lieu de <i>s'abord</i> , lire <i>d'abord</i>
Page 4	l. 6, au lieu de <i>millinaires</i> , lire <i>millénaires</i>
Page 4	l. 10, au lieu de <i>ou</i> , lire <i>d'ou</i>
Page 4	l. 32, au lieu de <i>réfolter</i> , lire <i>révolter</i>
Page 10	l. 22, au lieu de <i>imité</i> , lire <i>unité</i>
Page 15	l. 17, au lieu de <i>Zant</i> , lire <i>Zent</i>

LA JOURNÉE DU BRETON

La collecte en faveur de l'enseignement du breton à l'école aura lieu cette année le 30 Mai. Le comité de patronage chargé d'organiser cette journée comprend un nombre important de personnalités politiques, religieuses, militaires et académiques dont la liste sera communiquée par la presse et est placé sous la présidence de M. André Le Troquer, député de la Seine, Président de l'Assemblée Nationale.

**

« LE SENTIER » n° 221 - Avril 1957 (Organe Officiel de l'Enseignement Diocésain) publie l'appel suivant :

COLLECTE POUR LE BRETON

La Collecte pour la Langue Bretonne aura lieu, comme tous les ans, le Jeudi de l'Ascension. Nous engageons **maîtres et maitresses à y faire participer leurs élèves par la vente d'insignes**. L'argent recueilli servira à l'impression de livres et à l'attribution de prix aux meilleurs élèves des cours de breton.



LES CAHIERS DU BLEUN-BRUG, 1957, I, 2.

On trouvera peut-être étrange de présenter une revue lors de son second numéro. Les manifestes précèdent habituellement les réalisations. Ils affichent leurs analyses simplistes en slogans tapageurs placardés sur les murs. Plus respectueux de nos lecteurs, nous avons voulu leur fournir d'abord les éléments à partir desquels ils nous jugeront, car nul ne peut rendre témoignage de lui-même.

Tout d'abord, rassurons les lecteurs de **Bleun Brug** qui ont craint que ce supplément en français ne finit par restreindre la périodicité de notre revue en breton. La régularité avec laquelle **Bleun Brug** leur est servi depuis cet hiver est notre réponse.

Nous avons célébré, voici deux ans, au château de Kerjean, le cinquantième anniversaire de la fondation du Bleun Brug, en 1905, avant la première guerre mondiale. Nul ne niera les bouleversements qui, depuis, se sont opérés dans tous les domaines, à travers le monde entier, et les profondes transformations qui se sont accélérées après la seconde guerre mondiale.

C'est pourquoi nous croyons nécessaire de repenser tous les aspects du problème culturel breton dans une perspective résolument chrétienne, en partant des données concrètes actuelles et de celles prévisibles à coup sûr dans un avenir très proche : ce qui suppose un affranchissement à l'égard des idéologues ou des formules manifestement dépassées par les faits, et la recherche d'une doctrine et d'une tactique susceptibles de mordre sur la réalité et par là sur le déroulement de l'histoire.

Bien connaître le réel et se soumettre à ses lois pour les mieux dominer : tel est le problème qui devra être retourné sur toutes ses faces dans « Les Cahiers du Bleun Brug ».

Si l'on admet qu'une saine appréciation des difficultés est une condition élémentaire du succès d'une action constructive, il faut, par exemple, compter avec l'impossibilité absolue d'imposer aujourd'hui à un corps officiel comme l'Université une mesure qu'aucun moyen de pression n'a pu lui faire entériner sous l'occupation. Dans cette irritante question de l'orthographe bretonne, qui n'est pas, loin de là, la plus importante, il n'y avait d'autre solution que le retour au statu quo ante bellum, ou de réexaminer ensemble le problème en fonction d'une situation bien changée. Il est regrettable que certains ne l'aient pas compris. Il reste aux autres à se regrouper plus solidement et à se remettre au travail avec courage. C'est dans cette voie que le Bleun Brug s'est engagé à côté de tous ceux qu'animent un même idéal.

Et cet idéal diffère sensiblement de celui que nous avons longtemps entendu prôner par certains, qui présentaient la langue bretonne ou la culture bretonne comme la valeur à laquelle il fallait subordonner toutes les autres. Nous en faisons résolument de simples instruments, mais des instruments intellectuels si intimement associés à l'activité psychique de tout un peuple qu'on a blessé ce peuple, dans son cœur et dans son âme en prétendant lui ravir de force cet instrument.

Nous admettons qu'il fallait, pour le bien de ce peuple, lui apprendre à manier un autre instrument, ou d'autres instruments. Mais lui dénier le droit de perfectionner le sien, prétendre le forcer à l'abandonner, était injuste et anti-éducatif au possible : on lui a fait perdre, par ce déni séculaire de justice et de liberté, le sens de sa propre dignité.

Nous pensons, au Bleun-Brug, que le meilleur moyen de restaurer chez les bretonnants un sens aigu de la dignité et de la liberté humaines, qui fasse d'eux, non seulement de vrais Bretons, ou de vrais Français, mais des hommes au sens plein du mot, c'est de leur réinculquer le respect

de leur langue et de leurs meilleures traditions culturelles, et le désir de les perpétuer par des sacrifices et un effort de dépassement qui les valorisent en tant qu'hommes.

C'est autour d'un tel idéal que nous voudrions rassembler tous les amis de la langue bretonne, et même de la promotion humaine en général. C'est un idéal qui n'admet pas d'être servi par n'importe quelle méthode, surtout par des méthodes qui impliqueraient en elles-mêmes la méconnaissance du respect qu'on se doit à soi-même et aux autres, qu'on doit aussi à la vérité sous toutes ses formes.

Les Cahiers du Bleun Brug.

En écoutant Pie XII

« Ce serait une erreur absolue d'arracher l'homme à toutes ses traditions sous prétexte de technique et d'organisation moderne ».

« Le respect de ce que l'histoire a produit est le signe d'une authentique volonté de réforme, et la garantie de son heureux succès ».

« L'homme tisse son histoire..., coopère avec Dieu..., en harmonisant le dynamisme des réformes avec la stabilité des traditions, l'acte libre avec la sécurité commune ».

Message de Noël 1956.

Peu de déclarations pontificales ont eu le retentissement mondial de ce message de Noël de Pie XII. La grande presse en a surtout retenu les passages où le pape prenait avec vigueur la défense de la Hongrie opprimée. Quelques journaux en ont également souligné les allusions à l'expédition franco-britannique de Suez, et au comportement des autres nations devant cette initiative. Mais ils ont glissé rapidement sur l'exposé des principes généraux qui constituait l'essentiel du message pontifical, et lui donnait sa portée universelle.

Par une délicatesse vraiment remarquable, Pie XII n'a pas voulu qu'un seul nom de peuple restât marqué de la condamnation ou du blâme dont il frappait la conduite de gouvernements passagers. Pour le « peuple martyrisé » que son affection a tenu à nommer, il laisse éclater ses sentiments. Quand à sa réprobation, elle vise le mal, non l'auteur du mal, et elle s'exprime par l'impersonnalité de principes universels, si fermement soient-ils rappelés.

Ainsi formulée avec un tact qui ménage les amours-propres, encore que personne ne pût s'y tromper, elle gagne aussi en force, en profondeur, en étendue. Elle plane bien au-dessus de l'actualité qu'elle éclaire d'abord. Elle se fonde sur un véritable traité d'anthropologie chrétienne qui met dans une vive lumière la doctrine traditionnelle de l'Eglise, en l'adaptant à notre temps.

Pie XII rappelle que les droits de l'homme et du chrétien forment un bloc indissoluble, au point que toute atteinte aux droits essentiels du chrétien blesse par là même la vraie dignité de l'homme. « Seule la notion de société dérivant de Dieu protège l'homme dans ses entreprises les plus importantes. L'athéisme théorique ou même pratique de ceux qui idolâtrèrent la technologie et le déroulement mécanique des événements finit nécessairement par devenir ennemi de la vraie liberté humaine, car il traite l'homme comme les choses inanimées d'un laboratoire ».

L'une des déformations de l'esprit moderne que Pie XII dénonce avec le plus de vigueur, c'est précisément la prétention technocratique de traiter les hommes comme les choses. « L'homme moderne, conscient et fier de vivre en ce monde comme dans une maison que lui, et lui seul, construit, s'adjuge la fonction de créateur. Ce qui exista autrefois ne l'intéresse

ni ne l'arrête. Le monde entier devient pour lui comme un laboratoire... Quand il aborde la vie sociale... (il le fait) avec le geste du technicien qui, après avoir démonté une machine jusqu'à ses pièces les plus essentielles, se met à la reconstruire selon un modèle à lui. Mais quand il s'agit de vérités sociales, son désir de créer des choses entièrement nouvelles se heurte à un obstacle insurmontable, à savoir la société humaine, avec ses ordonnances consacrées par l'histoire ».

Le rejet de « trois valeurs, réalité historique, acte libre et religieux est une conséquence de l'attitude d'esprit » que condamne Pie XII : l'idolâtrie de la technique. Une importance remarquable est accordée, dans cet exposé doctrinal, à la réalité historique, mise dans ce contexte sur le même plan que l'acte libre et la religion. Il ne s'agit pas seulement du respect dû à la vérité historique, comme aspect de la vérité tout court, de cette vérité pour laquelle « le fils de Dieu n'hésita pas à affronter la mort ». Ce que le pape condamne ici, ce n'est pas seulement les mensonges de ceux qui falsifient l'histoire dans un but de propagande, mais surtout l'aveuglement de ceux qui veulent en forcer le cours, au mépris et au détriment de la liberté et de la dignité humaines.

Cette liberté et cette dignité ne peuvent être sauvegardés sans un minimum d'égards pour les institutions sociales léguées par le passé.

Il convient de faire ici de longues citations, tellement les textes s'appliquent d'eux-mêmes à une situation que nos lecteurs nous dispenseront de préciser davantage :

« Le souci d'améliorer les structures sociales existantes et susceptibles de progrès est assurément louable, mais ce serait une erreur d'arracher l'homme à toutes ses traditions sous prétexte de technique et d'organisation moderne. Comme des plantes tirées de leur milieu et transportées dans un climat défavorable, ces hommes se trouveraient cruellement isolés pour tomber peut-être ensuite victimes d'idées et de tendances que personne, en somme, ne peut vouloir !

« De la sorte, le respect envers ce que l'histoire a produit est le signe d'une authentique volonté de réforme et la garantie de son heureux succès... Responsable envers les hommes du passé et de l'avenir, (l'homme social) a reçu la charge de modeler la vie commune. Là s'exerce toujours une évolution dynamique grâce à l'action personnelle et libre, mais elle ne supprime pas la sécurité dont on jouit avec la société et dans la société. Là, d'autre part, existe toujours un certain fond de tradition et de stabilité, pour sauvegarder la sécurité, sans que la société supprime toutefois l'acte libre et personnel de l'individu. »

« C'est ainsi que l'homme tisse son histoire, autrement dit coopère avec Dieu dans la réalisation d'une situation digne de son objet, et en même temps du dessein du Créateur. C'est un rôle aussi élevé que difficile, que seul pourra remplir heureusement celui qui comprend ce que signifie « histoire » et « liberté », en harmonisant le dynamisme des réformes avec la stabilité des traditions, l'acte libre avec la sécurité commune. »

Il y a matière à longues méditations dans ces principes généraux à travers lesquels Pie XII prend position en face des événements contemporains. Par son exemple, Notre Saint Père affirme pour chaque chrétien le droit, et le devoir de juger de l'histoire de son propre pays à travers les mêmes principes. A leur lumière, examinons donc nos propres problèmes. Pour nous borner, limitons-nous aujourd'hui à un problème linguistique dont la Bretagne, entre autres pays, nous offre le spectacle.

Une langue, c'est essentiellement un produit de l'histoire. Les langues sont les premières institutions que nous ait léguées l'histoire. Un peuple peut se passer de constitution écrite : il ne peut se passer de langue commune qui soit comme l'agent et la marque de son unité. Cette institution, chacun doit d'abord se l'intégrer à lui-même, à sa structure mentale, sous peine de ne pouvoir s'intégrer lui-même à la société.

Marques distinctives des sociétés dont elles sont comme le premier code intérieur, les langues évoluent au rythme des sociétés qui les emploient, et dont elles reflètent l'âme commune. Elles se diversifient dans la mesure où l'humanité se fragmente et se compartimente en petites communautés repliées sur elles-mêmes. Elles s'interpénètrent, se modèlent les unes sur les autres, ou s'effacent les unes devant les autres dans la mesure où les petites communautés se confédèrent, se hiérarchisent, ou fusionnent, pour constituer des ensembles plus vastes. Il est dans leur nature d'évoluer comme les sociétés avec lesquelles elles font corps.

Or, depuis déjà deux siècles, l'accélération progressive des moyens de communication, devenue foudroyante en ce milieu du 20^e siècle, est en train de supprimer toutes les distances et barrières, et de bouleverser toutes les structures sociales liées à un passé irrévocablement révolu. La possibilité, pour un nombre toujours croissant d'hommes, de voyager sur toute la planète, entraîne comme conséquence inéluctable la diffusion de quelques grandes langues, qui seules nous permettent de jouir vraiment de ces facilités, en nous mettant partout en communication avec nos frères humains. Car il ne saurait être question pour les « globe-trotteurs » d'apprendre toutes les langues. La technique moderne elle-même, venant après bien d'autres causes antérieures, établit donc parmi les langues une sélection, une hiérarchie, une inégalité, comme condition de l'égalité des hommes devant les avantages de cette technique. Méconnaître cette évidence équivaut à s'exclure du monde moderne.

Est-ce à dire que les petites langues, nées de l'isolement en des conditions géographiques et historiques particulières, soient appelées à disparaître avec les barrières qui les avaient jusque là protégées ? Ce n'est pas, loin de là, une nécessité inéluctable, et ce ne serait pas toujours un progrès : nous montrerons plus tard pourquoi. Qu'il nous suffise aujourd'hui d'avoir rappelé que l'inégalité des langues, loin d'être un obstacle à l'égalité des hommes, en est souvent la condition ; et que la diffusion des grandes langues est un phénomène naturel, aussi vieux que l'histoire, contre lequel il serait absurde et vain de s'insurger.

Bienfaisante en elle-même, cette diffusion peut cependant se faire en des conditions qui portent atteinte à la liberté et à la dignité de l'homme. Comme l'histoire humaine dont elle n'est qu'un aspect, elle s'est accompagnée dans le passé de drames que la conscience réproche. Que l'on pense à l'expansion du latin en Gaule sur les pas de César, ou de l'anglais en Irlande.

A notre époque marquée du signe des nationalismes, les grands peuples qui ont répandu la civilisation occidentale dans le monde ont parfaitement compris que la diffusion de leur langue permettait de réaliser des annexions culturelles non moins profitables pour eux que pour les peuples à qui ils apportaient leur culture, surtout si la culture importée parvenait à éteindre la culture indigène, au lieu de l'encourager à se développer librement à son ombre et sur son modèle. Bien des activités culturelles apparemment désintéressées ont eu pour stimulant cet égoïsme secret. Dans la répudiation générale de la hiérarchie chrétienne des valeurs, plus d'un peuple a érigé en religion nationale, en valeur suprême, sa propre culture véhiculée par sa propre langue.

Du fait qu'il était favorisé à l'extrême, et parfois au delà de toute raison, par les nationalismes qu'il flattait et servait, le phénomène naturel de la diffusion des grandes langues a fini par dresser contre lui d'autres nationalismes, ou les a surexcités, quand il ne les a pas suscités. D'où, chez les meneurs de certains petits peuples blessés dans leur dignité, visés jusque dans l'autonomie de leur personnalité culturelle, la prétention de se passer des grandes langues, et de les remplacer en tout par leur petite langue nationale. Mais leurs nationaux sont les premiers à s'insurger contre ces outrances, qui les parqueraient, comme en un cachot, dans un petit coin de cet univers désormais ouvert à tous. Un cachot intellectuel au-

tant que spatial, car une petite langue ne peut donner un reflet valable de tout le meilleur de la production mondiale : à cause du petit nombre de lecteurs, les livres, surtout traitant de sujets un peu spéciaux, y atteignent vite un prix prohibitif. Et ce n'est pas la seule raison qui limite le nombre des domaines intellectuels accessibles par les petites langues.

Tel est le drame que vivent aujourd'hui quantité de petits peuples brusquement éveillés à la civilisation moderne : ou céder à une assimilation culturelle qui fasse d'eux des étrangers dans le pays de leurs pères, ou se replier sur des traditions ancestrales qui les coupent du monde moderne. A vrai dire, ce choix même est illusoire : ils se rendent bien compte qu'on les assimile, qu'on les a assimilés, à leur insu ou malgré eux. Et ce manque d'égards, dès qu'il devient flagrant, ne peut s'oublier, car il implique inconscience coupable ou abus de confiance. Les bienfaits indéniables présentés comme contrepartie ne peuvent le justifier : on pouvait et on devait l'éviter. Comment ?

Par un bilinguisme organisé qui aurait, selon l'heureuse formule de Pie XII à propos de faits parallèles, « harmonisé le dynamisme des réformes avec la stabilité des traditions, l'acte libre avec la sécurité commune. »

Le bilinguisme scolaire est aujourd'hui une réalité en beaucoup de pays. La langue locale sert de langue véhiculaire pour l'instruction élémentaire, en même temps que d'instrument pour l'acquisition d'une grande langue de culture dans laquelle s'achève l'instruction, et qui devient une clé de l'univers. Ainsi une culture locale peut se maintenir, ou naître et se développer, à l'ombre et sur le modèle d'une grande culture mondiale.

Par là on évite d'inculquer aux enfants qui parlent une petite langue ce complexe d'infériorité qui les diminue sans grandir personne. Cette méthode pédagogique est aujourd'hui reconnue par tous les experts comme la plus rentable sur le plan intellectuel, parce qu'elle permet seule de faire appel à toutes les ressources de l'enfant.

Elle évite aussi cette cassure brutale et artificielle entre générations que nous avons trop connue en Bretagne : les grands-parents incapables de converser avec leurs petits-enfants, ou, chose aujourd'hui très courante, parents et enfants incapables de prier ensemble autrement qu'en une langue morte inintelligible aux uns et aux autres.

Comment l'instruction chrétienne — école libre et catéchisme — a-t-elle pu se rendre elle-même complice d'une rupture de traditions aussi dommageable sur le plan religieux : l'abandon par les familles de la prière en commun, en partie faite de langue commune, et de la lecture de la vie des saints, qui ne se faisait qu'en breton ? Ne nous hâtons pas trop de l'accabler, car bien d'autres responsabilités sont en cause.

De multiples textes officiels établissent que le premier but assigné à l'école en Bretagne fut la débrettonisation. Et une école dite libre ne l'est pas tellement à l'égard d'un gouvernement qui garde la haute main sur tous les examens, et par là sur les programmes. Une certaine complicité passive dans l'œuvre de débrettonisation fut donc une condition de l'existence même de l'école chrétienne. L'immense majorité des maîtres et maîtresses est demeurée indifférente à cet aspect de son activité. Quelques-uns ont pu faire du zèle. D'autres aussi ont réagi.

Mais, là, comme ailleurs, beaucoup de réactions furent finalement capotées par un nationalisme breton né des excès du nationalisme français, et calqué sur lui. Quelques gestes regrettables, des attitudes et des propos outranciers ont compromis aux yeux d'un grand nombre l'idéal breton que l'on prétendait servir, et aggravé la désaffection envers la langue. Certains affirment cependant qu'il ne reste plus aujourd'hui de choix qu'entre ces deux nationalismes. Toute prétention de mener une action efficace d'inspiration différente leur paraît une illusion et déjà une trahison. Quiconque répudie l'esprit de Breiz Atao et de ses filiales culturelles pour mieux servir la Bretagne devient un ennemi de leur Bretagne, et on le lui fait comprendre.

Le plus grave n'est pas là. Le plus grave, c'est le drame intérieur de

catholiques militants, et de quelques douzaines de prêtres, enfermés dans le dilemme suivant : ou bien servir leur idéal breton avec le risque, et souvent la certitude, de compromettre le rayonnement du message évangélique; ou bien faire passer avant tout l'efficacité de l'apostolat chrétien, ce qui, dans l'état actuel des choses, comporte l'emploi de méthodes et de moyens non moins efficaces pour la débretisation.

Ce complexe d'infériorité, cet esprit de démission collective qui répudie les meilleures traditions bretonnes leur paraît, chez leurs compatriotes, une tare au même titre que l'alcoolisme. Mais ils peuvent essayer de convertir les alcooliques sans se saouler avec eux : c'est même recommandé; tandis qu'ils ne peuvent presque plus travailler efficacement pour leur idéal chrétien sans travailler de manière non moins efficace contre leur idéal breton. Leur esprit d'apostolat même les entraînerait à poursuivre et à consommer l'œuvre de débretisation mise ou remise en chantier par la Convention et Combes, qui visaient à travers elle à une œuvre de déchristianisation. Là est le drame.

Comporte-t-il une solution ? Il convient d'étudier froidement les données du problème. Et il ne sera pas inutile de méditer encore une déclaration de Pie XII : « Jamais on ne peut faire de bonne politique avec le seul sentiment; encore moins la vraie politique d'aujourd'hui avec les sentiments d'hier ou d'avant-hier ».

A la base du nationalisme breton à motivation linguistique, on trouve la réaction sentimentale que déclenche la révélation d'un grave abus de confiance : celle de l'orphelin devenu majeur qui croit découvrir un beau jour que son tuteur l'a dépouillé de l'essentiel de son patrimoine sous prétexte de pourvoir à son éducation. Et grande est son indignation. Mais a-t-il été vraiment dépouillé autant qu'il le croit ?

Il est indéniable que des gouvernements successifs ont méconnu les exigences du droit naturel en prétendant extirper la langue bretonne : c'était le droit des bretonnants, et d'eux seuls, de conserver leur langue, ou de s'en détacher en toute liberté et dignité, sans pression extérieure. Et leurs réclamations actuelles partent peut-être moins de l'attachement à leur langue que d'un sens désormais plus aigu et plus exigeant de la liberté et de la dignité humaines, en harmonie avec l'évolution de la situation mondiale. Car au siècle de la radio et de la télévision, la planète n'est plus qu'une immense maison de verre.

Quelle serait aujourd'hui la situation si ce droit leur avait été reconnu il y a un siècle ou deux, sans la moindre entrave à son exercice ? Bien audacieux qui le dira. Mais un insatisfait résiste rarement à la tentation de peindre sous les plus belles couleurs ce qui aurait pu être, pour l'opposer à ce qui fut. Quel admirateur de Vercingétorix n'a pas rêvé d'un destin de la Gaule sans César ?

Sans nul doute cependant, l'action gouvernementale, loin de contrarier une évolution spontanée, n'a fait que l'étendre et l'accélérer dans une mesure impossible à préciser. De la réaction sentimentale ainsi provoquée, le principal effet fut peut-être de masquer aux yeux des Bretons certaines lois de la biologie des langues, et de leur faire attribuer à des causes uniquement factices tous les effets qu'ils déplorent. On les a traités comme des êtres de laboratoire: ils rendent responsables de tous leurs maux les machines du laboratoire, et les machinistes.

Qu'on les traite comme des êtres libres, qui peuvent décider librement de ce qui devrait regarder qu'eux, parce que n'appartenant qu'à eux. Mais on se heurte ici à un régime centralisé, à une machine administrative mise en place il y a cent cinquante ans, et qui ne répond plus aux exigences de la vie moderne. Une réforme de structure et une décentralisation s'imposent, qui confient les responsabilités aux vraies compétences. C'est par là que l'aspect culturel du problème breton rejoint les autres aspects, et le problème breton beaucoup d'autres problèmes français. La solution n'est pas en Bretagne. Elle dépend du parlement. Mais c'est à nous d'éclairer nos parlementaires, non seulement sur nos intérêts matériels ou intellec-

tuels, mais encore sur les exigences de notre conscience d'hommes libres.

Quand justice nous aura été rendue, nous nous trouverons aux prises, pour faire descendre notre idéal sur terre, avec des difficultés dont peu de « militants bretons » soupçonnent aujourd'hui la nature et l'importance véritable, obnubilés qu'ils sont par les contraintes artificielles qui en masquent la vue. Quand nous pourrions enfin tisser l'histoire de notre langue en « harmonisant le dynamisme des réformes avec la stabilité des traditions, l'acte libre avec la sécurité commune », nous verrons qu'il n'est pas si facile d'influer sur le déroulement de l'histoire : on n'en devient le maître qu'en acceptant ses lois. Et ces lois ne sont pas celles que fabrique un parlement, pas plus breton que français. Mais des lois de la nature on accepte avec sérénité ce qui nous révolte comme venant de l'arbitraire des hommes.

Quel que soit le résultat qui s'inscrira dans l'histoire, ne soyons pas de ceux qui hésitent à se battre pour une cause qui n'est pas sûre de vaincre. Derrière nos revendications linguistiques et culturelles, ce qui est en cause, c'est la liberté et la dignité humaines, le respect que nous nous devons à nous-mêmes pour être dignes de celui des autres. Et cette cause-là mérite bien des sacrifices, et personne n'a le droit d'en désespérer.

F. FALCHUN.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE et ÉPANOUISSEMENT CULTUREL

L'Economie et la culture sont-elles mariées ?

Leur ascension est-elle synchrone et, plus, interdépendante ? Le thème d'abord proposé à cet article était: Assises économiques de la Culture. Dans quelle mesure y a-t-il bien, en permanence, assise ?

**

L'Economie, chacun sait ce dont il s'agit. Le moindre producteur de base est désormais plus frotté de connaissance économique que d'orthographe. On ne saurait en dire autant pour la Culture.

D'ailleurs c'est un mot chewing-gum. Il se tire dans tous les sens, et au gré de chacun.

La définition de M. Mead, citée dans le dernier *Cahier du Bleun-Brug*, p. 6, supprime radicalement ces tiraillements en ramassant dans le panier de la Culture tous les fruits de la Connaissance et des Arts, et puis encore la politique, et jusque la religion. Y voit-on plus clair à travers ce macrocosme culturel ?

A ce compte, à ne considérer la Culture qu'en termes de surface et de quantité, et à ne dénombrer que notre production de députés, d'ingénieurs des Ponts et Chaussées, de géomètres ou, tout simplement, de bacheliers, jamais les cultures française ou bretonne n'auront été à un tel zénith quantitatif, et ce ne peuvent être que les esprits tordus et des yeux daltoniens qui s'acharnent à découvrir que ces cultures se trouvent en état de crise et de péril mortel.

**

Il faut chercher un autre critère.

On admet sans contestation qu'il y a eu une Culture maya, une Culture inca, la Culture de nombreux groupes ethniques nègres. On reconnaît presque aussi généralement que la Culture française, si longtemps souveraine, est dans une phase de grand déclin, malgré ses virtuoses de l'algèbre, de l'atome, ou même le renfort de tous les Picasso. Qu'est-ce à dire et pour quoi ?

Tous les médecins, tous les ingénieurs, tous les professeurs de mathématiques sont des gens instruits; oserait-on garantir qu'ils sont tous des hommes cultivés ?

Un écolier qui se passionne pour une modeste collection de timbres au point de s'être informé de la vie de chacun de leurs pays s'est, sûrement, cultivé. Un nouveau riche qui s'est payé une galerie de tableaux de maîtres, histoire de se faire une carte de visite, a toutes les chances de demeurer un rustre.

Un jeune Breton qui, à partir de son amour pour le biniou ou la danse, se met à l'étude de la langue et à la découverte de son patrimoine se cultive. Nombre de ses camarades qui ne voient dans la KEVRENN ou le BAGAD que parade et touristiques déplacements n'auront pas amélioré leur zéro culturel, même s'ils sont penn-sonerien ou virtuoses du piler-lann.

Oui, il y a une sérieuse confusion derrière ce terme « tarte à la crème ». Il faut en arriver à redécouvrir que la Culture des hommes n'est pas différente de celle de la terre, et qu'elle se reconnaît, comme celle-ci, à ses fruits; ses fruits humains. La Culture c'est l'ensemble des activités, d'un individu ou d'un groupe, manuelles, intellectuelles ou spirituelles, qui élèvent et améliorent leurs qualités humaines.

Le crible de la qualité. Passez-y les exemples de tout à l'heure. Le tri s'effectue et s'explique.

Précisons encore un peu. De la famille (céréales) passons aux espèces (blé, avoine, etc...)

La Culture peut embrasser tous les domaines de la vie. Couramment son terrain est plus limité. Pour reprendre une image dont je me suis déjà servi il y a les champs nourriciers et il y a les jardins de fleurs. Dans les premiers la science appliquée, l'économique et le social : les terres où se produisent et où se répartissent les biens; mais aussi la science pure qui introspecte le monde, le religieux et le philosophique, où se trempent les hommes. Le domaine de la Culture est assez généralement réservé au jardin des fleurs, aux activités indépendantes des tâches ordinaires du pain quotidien et du souci religieux. C'est le domaine de la joie et de la beauté extérieures dans la vie. De la qualité de la joie et de la beauté. C'est le panache de chaque race, peuple ou groupe, la vesture des civilisations, si éclatante souvent qu'on la confond avec leur âme.

Lourde illusion, illustrée par les impasses d'un certain humanisme. La Culture n'est qu'un reflet. La lumière, ce qu'on appelle en effet l'âme des civilisations, vient, naît de l'âme des peuples. De l'âme seule. Aux exemples de tout à l'heure, à tous les exemples de l'Histoire, à toutes les courbes paraboliques des essors et des déclinés présentez à nouveau le crible de la qualité, dont nous venons seulement de localiser l'origine. Les Cultures qui croient pouvoir faire fi de l'irrigation spirituelle se condamnent au dessèchement.

Nous ne le voyons que trop bien dans le monde.

Nous voici aux portes de notre sujet. Y a-t-il parallélisme entre l'expansion économique, qui est l'âme du monde moderne, et l'épanouissement culturel, c'est-à-dire humain ?

La réponse de l'Histoire, la lumière des mille facettes de l'expérience historique, est un écho, d'une étrange fidélité, à la règle d'or de la morale so-

cial du christianisme : entre le seuil de misère et le seuil de richesse.

Tenons-nous en, sans étendre l'enquête aux secteurs essentiels, mais controversés, de l'humain pur, au domaine usuellement fixé à la Culture : arts et loisirs.

Il y a sans doute eu autant de saints au nombre des esclaves que parmi les hommes libres. En ce sens d'un épanouissement des suprêmes qualités intérieures de l'homme, la foi fait fi de toutes les barrières économiques ou sociales. Mais au sens restreint que nous venons de rappeler il n'y a pas eu de Culture servile.

Cependant extrêmement bas est le seuil de misère à franchir pour qu'éclose la Culture d'un groupe.

Ici l'exemple de notre Bretagne est riche et probant. Chants, légendes, danses, musique populaire, meubles sont sortis, pendant des siècles, du cœur, de l'esprit et de la main d'un milieu social qui, selon les canons de l'économique, restait dans les normes d'une réelle pauvreté.

J'ai vu autrefois mon oncle, simple journalier de pen-ty, tailler lui-même au couteau les oiseaux et les fleurs d'un nouveau lit-clos. Il y avait dans son geste, comme dans celui de tous ceux qui avaient fait — ou fait faire — comme lui un besoin, inconscient bien sûr, mais tenace de lutter par de la beauté tirée de leurs mains et de leur tréfonds, contre la tristesse des jours et des conditions. Le climat breton a certainement modelé nos chromosomes, et c'est la hantise d'une vision autre que celle de notre purgatoire de pluie qui a poussé nos artistes anonymes, ceux du bois, ceux de la pierre et ceux de la dentelle, à cette profusion de l'ornement que les stylistes jugent parfois excessive, et qu'il faut comprendre comme une réaction organique, biologique de notre atavisme ou de notre personnalité.

Voyez encore aujourd'hui : la seule zone de Bretagne où des chanteurs ailés composent toujours, à partir d'eux-mêmes; et dans leur langue, est celle de la « montagne », là où les habitants sont aujourd'hui si excédés de leurs maisons délabrées, des chemins de boue, de la dureté conjuguée du climat et de leur condition que l'exode social y a pris un tour dramatique d'accélération.

La Culture se rit de l'aisance économique. Franchissez, pour le vérifier encore, les frontières de la Bretagne et de notre temps. De l'Iliade à la Chanson de Roland, de Fra Angelico aux fresques rupestres de Lascaux, des figurines de Tanagra à la statuaire de l'île de Pâques se développe, au long des millénaires, une si constante démonstration que l'on ne cesse plus de découvrir et d'honorer les cultures « primitives ».

Regardez bien cet adjectif et le culte qu'on lui porte.

D'une vieille statue polychrome épargnée dans l'une de nos chapelles en ruines à la production de Saint-Sulpice — ou au réalisme socialiste soviétique — la supériorité technique va sûrement au travail d'aujourd'hui. Mais l'admiration va de plus en plus à l'imperfection du passé. Cela est si vrai que dans tous les domaines les artistes s'efforcent de retrouver cette « grâce » mystérieuse de l'œuvre primitive. Ce « pèlerinage aux sources » est la hantise la plus sensible d'un art moderne fatigué d'avoir épuisé jusqu'aux paradoxes.

Or vaine est la plus souvent cette tentative. Le passé prête ses formes, mais son âme demeure insaisissable à une civilisation si riche de son progrès technique et de sa puissance économique qu'elle se confond réellement avec eux.

N'est-ce pas là, en vérité, scientifiquement, le nœud du drame ? L'âme de la richesse économique, c'est-à-dire de la richesse tout court, n'est-elle pas exclusive de cette âme d'un passé culturel pour lequel ses analystes reviennent sans cesse aux qualificatifs : « naturel », « spontanéité », « naïveté » (au sens le plus étymologique), et le font justement cet ce sont là les caractéristiques de cette source de vie culturelle jaillie à la seule lumière d'un soleil intérieur dont le mystère est à percer.

La source serait-elle tarie ? Notre « Grand Siècle » français, l'exubérance du romantisme, le « Quattro cento » italien ne se renouvellent pas. Tout a été dit. Et l'Art, cet autre Ciel de la Culture « limited », est dans une impasse qui désespère les augures. C'est un fait.

C'est un fait — et même un lien commun — que civilisation technique et civilisation économique aboutissent, pour l'heure, à l'asphyxie de toutes les cultures régionales (aujourd'hui), et nationales (demain) pour s'acheminer, s'il n'y avait pas de révolte possible, vers un moule universel d'une effrayante uniformité, c'est-à-dire vers la négation de toute personnalité culturelle des groupes ethniques, et donc de cette diversité qui a fait la richesse de la « flore » humaine.

C'est un fait, et bien visible, que nos fêtes folkloriques continuent de jouer, pour le costume et les danses, la fable du géai paré des plumes du paon. Car cette beauté est le mérite de nos pères, non la nôtre.

C'est un fait, toujours, et sans sortir de notre horizon particulier, que la promotion économique des divers milieux professionnels s'accompagne — pour l'heure — d'un pénible dessèchement culturel, au point que, de toujours, c'est la bourgeoisie riche qui s'est détachée de la culture de notre terre bretonne, et c'est le peuple laborieux qui a conservé son âme.

Et il est encore vrai que si une aisance économique a permis, au fil du temps, que jaillissent nos chapelles, nos calvaires, nos costumes, un Locronan ou un Guiscriff, il faut bien voir que l'argent n'a été que l'électricité qui a mis en branle le moteur de l'inspiration, le même qui sommeillait dans le sang commun des sculpteurs et des dentelières, des faiseurs de meubles et de chapelles. L'argent a payé; le mystérieux génie de la race a créé.

Aujourd'hui il y a de l'argent plus que jamais. Mais le petit-fils du faucheur ou du berger de la Montagne d'Arrée, aujourd'hui contremaître ou même ingénieur dans la région parisienne, ne sait plus composer comme ses ancêtres. Psychiquement nos cellules cérébrales sont autrement connectées par les obsessions de notre temps.

**

Le « parfum du vase vide » est-il celui d'un vase brisé ? Non pas forcément.

Il y a jusqu'ici parallélisme entre le développement de l'obsession économique et le dessèchement culturel. Mais il n'y a pas de fatalité.

Puisqu'on vient d'évoquer la formule désabusée — déjà — de Renan il faut voir que du vase et du parfum qu'on y enferme c'est bien le parfum qui compte. La civilisation ce ne sont pas les choses, ni même les structures, mais les hommes; les êtres qui les valorisent ou les déprécient selon le « parfum » qu'ils ont en eux, c'est-à-dire le sens qu'une époque, une phase historique se font de la vie. L'Economie Politique — à l'Ouest comme à l'Est du monde, marxiste ou capitaliste — en est toujours au dogme-clé de l'« administration des choses », à la sujétion des hommes aux choses.

Parce qu'il en est ainsi, parce que, consciemment (marxisme) ou inconsciemment (capitalisme) le monde demeure présentement soumis à l'équation : techniques productives + structures = Homme nouveau (c'est-à-dire régénéré...), nous en sommes à ce vide culturel grandissant que n'arrivent à masquer ni les gratte-ciel, admirablement audacieux, ni la roublardise de tous les Picasso, ni les 5 milliards de livres qui seraient, selon l'U.N.E.S.C.O., imprimés chaque année à travers le monde. Il n'est guère, parmi ces ouvrages, qui n'aient leurs mérites; mais finalement, à la totalisation, la ligne de cette moyenne où se dilue, jusqu'à se perdre, la grandeur historique d'un livre comme le « Phénomène humain » du P. Teilhard du Chardin, c'est une courbe qui redescend toujours plus, de l'abscisse de l'universalisme aux ordonnées de la médiocrité.

Non il n'y a pas fatalité, parce que l'*homo sapiens*, c'est-à-dire le bon sens, ressurgit toujours par delà les billevesées équationnelles de fabri cants de *l'homo economicus*. L'alcoolique finit aussi par découvrir sa cirrhose du foie. Et c'est un véritable alcoolisme que la religion de la richesse. Cette

redécouverte de l'homme de toujours, sa réintégration à sa place — la première, à la commande des moteurs économiques et des aiguillages structuraux — est en marche, jusque dans les écoles économiques, qui ne sont pourtant pas d'une hardiesse téméraire dans le domaine de l'exploration idéologique. Le pendule qui était rendu à l'extrême du matérialisme (au sens original et non péjoratif) va tendre à repartir de l'autre bord. Fatalement.

**

Pourtant une chose se trouve irréversiblement transformée dans le contexte de cette phase historique qui se dessine, c'est le passage, de plus en plus large, des classes et des pays, d'une situation de pénurie matérielle à une conjoncture d'aisance sans cesse améliorée. Que sera demain la culture d'un monde de la surabondance économique ?

A la première vue toutes les promesses sont contenues dans le développement prodigieux des Techniques et de la prospérité. La famille d'un contremaître dispose, aujourd'hui, de moyens financiers supérieurs à ceux de la plupart des hobereaux du Grand Siècle. Et pourtant les perspectives sont là de la sécheresse et du moule unique. La civilisation est une âme, il faut bien y revenir. Nombreuses sont les voix qui réclament pour notre temps un « supplément d'âme ». Suffira-t-il bien d'un supplément ?

Il est clair que sous tous les horizons idéologiques c'est le problème de demain, et même du jour. M. Khrouchtchev nous le dirait et, aussi fermement, les Américains stupéfaits de cette levée déroutante des « graines de violence » sorties, contre toute prévision, de l'*American Way of life*. Et encore du côté de Stockholm, au pays du paradis social, et d'une révolte de tristesse si effarante dans ses effets que des penseurs, dans le monde entier, s'entretiennent sans comprendre, et dans ce chuchotement des malheurs intimes, du « mal suédois ».

**

La Culture, au sens restreint du jardin des fleurs, ne saurait nourrir ce réembrasement souhaité. Elle n'est qu'un reflet. C'est dans l'étendue des champs nourriciers qu'il faudra — d'abord et, aussi, finalement — procéder à une redistribution des spéculations de l'économique et du spirituel (ce qui est appelé à nourrir l'âme des individus et des nations).

Mais le jardin de fleurs des groupes ethniques, tout comme celui des fermes, est un signe qui ne trompe pas sur la qualité de l'esprit qui règne dans les unes et dans les autres.

La Culture est personnalité. Si vous ne sentez pas la vérité centrale de cette brève proposition arrêtez-vous et relisez-la jusqu'à ce que cette vérité éclate. Et regardez, s'il en est besoin, en vous et autour de vous, les hommes et leurs œuvres.

Parce que, et pour paraphraser un philosophe, la Culture et la personnalité sont deux portes qui ne peuvent s'ouvrir qu'en même temps il est sûr, il est fatal que demain la nouvelle phase pendulaire de l'Histoire ira de plus en plus vers une réhabilitation des cultures « locales », vers la liberté culturelle donnée — sinon avancée — aux groupes ethniques qui, tel celui des Bretons, présentent incontestablement une originalité basée jusque sur des constantes biologiques. Cette liberté viendra d'autant plus facilement, d'autant plus rapidement que les Bretons — d'abord — la sentiront et la présenteront comme une contribution, comme leur contribution à la floraison culturelle de la Nation, et non avec une nouvelle et acide arrière-pensée d'un nationalisme aussi aberrant, économiquement et spirituellement, que l'était, il y a encore vingt ans, dans l'esprit de tous les de Monzie, le dictatorial monopole de la culture gréco-latine.

Parce que tel est le sens de l'Histoire le renouveau culturel qui se manifeste en Bretagne, avec une ardeur peut-être unique au monde, dans la multiplication des Bagadou et des Kevrennou, la renaissance d'un style breton de l'habitat et du meuble, l'entêtement à défendre la langue comme

un drapeau, cette situation et l'âme qui la vivifie sont le fait de pionniers; non de romantiques attardés mais des créateurs qui toujours, dans les moments où l'on voit les fleuves de pensée changer de lit, sont ceux que l'on trouve au travers du courant de l'Histoire, forçant les routes nouvelles.

Parce que la Culture est personnalité, parce que la Culture bretonne est une promesse d'enrichissement personnel au terme d'un effort pour sortir de l'atonie de la masse, une étape ou un escalier vers la découverte d'une Culture toujours purifiée, et donc une naturelle approche de la foi, je n'arrive pas à comprendre cette opinion que le clergé doit demeurer indifférent à ce mouvement; neutre.

Un ballon de foot-ball n'est qu'un ballon de foot-ball; et un biniou n'est qu'un biniou. Mais il y a dans nombre de groupes de sonneurs une certaine militance (et jusque des déviationnismes) qu'on désespère de trouver dans les équipes de foot-ball de nos patronages. Dans mon voisinage je vois un aumônier rempli de zèle apostolique, qui s'est dépensé — dans tous les sens — pour monter une clique de clairons et fifres. Outre le « coup de vieux » qu'ont pris, visiblement, les groupes de « teu-teu-teu » et autres orphéons bigophoniques, quelle possibilité de pont y a-t-il, je vous le demande, entre le « C'est pas de la soupe — c'est du rata... » et la découverte de la musique, de la culture musicale; et de la musique à l'histoire de son coin de terre; et de l'histoire à son patrimoine; et du patrimoine du passé à la volonté de contribuer à son prolongement, à sa rénovation; et de cette volonté d'être « quelqu'un » à l'engagement d'être quelqu'un au service de Celui qui transcende et vivifie toutes les volontés et toutes les personnalités ?

La possibilité — la possibilité — de ce pont et de cette échelle des successives promotions existe sûrement dans un groupe de sonneurs. A la condition que quelqu'un vienne y jouer le rôle de chef d'orchestre culturel, d'orienteur, afin que ce groupe n'échoue pas — comme un autre nombre de Bagadou et de Kevrennou — dans la mentalité d'un club de baladeurs des dimanches d'été, plus bas encore que les équipes de foot-balleurs qui, tout au long des dimanches d'hiver, ont du moins la volonté de vaincre leurs adversaires.

S'il arrive que ce soit là la fin de ce grand mouvement qui a stupéfait tout le monde, et qui est, comme le blé en herbe, la promesse d'un printemps culturel, il ne faudra pas accuser ces jeunes de s'être abandonnés. Ce sont eux qui auraient le droit de retourner ce verbe, et de justement affirmer qu'ils avaient en eux, et derrière eux, de quoi mettre dans chacun de nos bourgs une joie d'une autre qualité que les « Tinorosses » assez affligeantes de trop de Coupes de la Joie.

Développement économique et épanouissement culturel. « Mariés » ? Oui, à peu près comme, dans le conte, l'homme heureux l'était à sa chemise. Il y a différence de nature. L'un est l'air, oxygène bien sûr, mais, aussi, pesant; l'autre est l'oiseau qui vole dans le soleil. Le problème qui est devant nous est de rendre des ailes à l'alouette, et qu'elle monte, monte... De la terre au ciel.

J. LE DUIGOU.

DANS L'ESPRIT DU BLEUN-BRUG

En faveur de la langue bretonne : l'apport de l'Eglise

Le breton « parlé » connaît depuis quelques années un recul très net au point de vue densité comme au point de vue qualité. N'essayons pas de nous berner et de berner les autres; nier un mal n'est pas le meilleur moyen d'y remédier.

Monsieur Perrot a écrit : « *Heb brezoneg n'eus Breiz ebed.* » Aussi les amis de la Bretagne s'affolent et recherchent les coupables. Parmi ces derniers on range volontiers les prêtres. Je voudrais aujourd'hui disculper le passé me réservant dans un prochain article d'exposer la situation actuelle.

Si l'on consulte les Histoires de la littérature bretonne, on se rend facilement compte que la place occupée par les prêtres n'est pas négligeable (1). Leurs écrits sont principalement ces livres de piété, des livres d'Heures comme « *Heuriou ar Briz* », si bien que dans certaines régions un livre se dit « *eun euriou* » en breton, pluriel : « *eurier* » ou « *euriaou* ». Ces auteurs n'ont pas eu pour but de réaliser des œuvres littéraires et c'est sans doute pourquoi on ne leur a pas rendu l'hommage qu'ils méritaient.

Sachons en effet qu'il ne suffit pas de rédiger et de publier pour qu'une langue reste vivante chez un peuple; ce qui compte c'est d'abord qu'elle soit parlée assurément mais ensuite qu'elle soit lue. Quels sont donc les écrits qu'on a imprimés et diffusés, lus et relus comme les livres de piété : *Buhez ar Zent*, *an Aviel*, *Katekiz*, *Kantikou*, *levriou overen*, *euriou* de toutes sortes ? N'est-il pas vrai que la plupart des personnes qui savaient lire du breton, l'avaient appris dans les livres de piété; c'est encore vrai aujourd'hui.

C'est dans le « *Katekiz* » et « *Buhez ar Zent* » que je me suis familiarisé avec le breton écrit. Tous les jours le plus jeune des enfants qui en était capable lisait le vie des Saints à voix haute — nous fûmes dix à y passer successivement — et mon père relevait inlassablement les fautes de prononciation qui nous échappaient.

Certains noms d'écrivains sont connus de tous nos lecteurs : *Le Bris*, *Madec*, *Uguen*, *Perrot*, *Guillome*, *Joubioux*, *Leclerc*, *Le Lay*, *Lann Inizan*, *Le Bayon*, *Heneu*, etc... Je ne m'y attarderai pas préférant sortir de l'ombre d'autres réalisations sans prétention littéraire sans doute mais qui ont exercé une influence profonde.

Lizeri Breuriez ar Feiz.

En 1843 Mgr Le Joubioux, secrétaire de Monseigneur de la Motte, évêque de Vannes, fonda « *Lizereu Brediah ar Fe* » aujourd'hui disparus.

En 1844 Monseigneur Graveran, évêque de Quimper, d'accord avec Monseigneur de Saint-Brieuc lancent, à leur tour « *Lizeri Breuriez ar Feiz* ».

Ce furent là les deux premières revues en breton. Je n'ai aucun renseignement sur la revue vannetaise, mais sait-on que pendant plus de cent ans les « *Lizeri* », entièrement rédigés en breton, ont pénétré six fois par an dans des milliers de foyers. En 1944 l'année du centenaire le tirage était de 10.500 exemplaires et chaque exemplaire devait, suivant le jeu des dizaines de quartier, passer dans dix foyers successifs.

(1) Voir La Littérature bretonne, par Loeiz Herrieu. — Panorama de la littérature bretonne, par Yves-Marie Rudel. — « *Istor lennegezh vrezhonek an amzer vremañ* », par Abéozen.

Mais quel breton y écrivait-on ? Un excellent breton. Monseigneur Graveran avait demandé que la langue fut purifiée des mots français qui s'y étaient introduits en trop grand nombre; il imposa aussi l'usage de l'orthographe unifiée suivant les principes de Le Gonidec. Fut-il suivi ? Il n'est que de lire les premières livraisons; il suffira aussi de savoir que nous trouvons *M. de La Villemarqué* à l'origine de la revue; que le premier numéro fut rédigé presque entièrement par *M. Guillaume Henry*, aumônier de l'Hospice de Quimperlé qui ne serait pas complètement étranger à la rédaction du Barzaz-Breiz; que dès le troisième numéro nous avons des articles du *Colonel Troude*, à l'époque officier en Algérie. D'autres écrivains se groupent autour de la revue, tous disciples de Le Gonidec : *M. de Lezlec*, *M. Durand* (un Trégorrois), *M. Alexandre*, secrétaire de l'évêché et Directeur de la revue jusqu'en 1870, *M. Morvan*, un breton si coulant, auteur de « Testament coz hag an Testament nevez » (1869), *M. Bodénès*, recteur de Loqueffret, auteur de « Son ar Pilhaouer », *M. Madec* qui composa 14 ouvrages en breton en plus de sa collaboration à différentes revues, etc...

L. Lok écrit dans le numéro du centenaire : « Eun dastumadenn piz ha klok euz « Lizeri Breuriez an Feiz » a vefe eun teñzor da gaoud. »

J'ai dit un breton purifié de toutes les scories mais aussi un breton vivant, à l'époque où notre langue écrite n'était pas encore domestiquée et où chaque auteur laissait pleine liberté à son génie propre.

Aucune autre revue n'a fait lire le breton comme les « Lizeri ». Elle a encore rendu un autre service signalé, elle a été une éveilleuse de vocations d'écrivains. On dit que ce sont les écrivains qui font les revues; on peut dire au même titre que les revues font les écrivains. Pour tenir il leur faut de la copie. Combien de prêtres n'auraient jamais essayé leur plume s'ils n'avaient eu les revues pour les talonner.

Les « Lizeri » poursuivent leur œuvre. Sont-ils nombreux les défenseurs du breton qui les connaissent, les soutiennent ? *M. Guillou*, disciple de *M. Perrot*, aujourd'hui recteur de Lanhouarneau, a dirigé la revue jusqu'en 1932. *M. le Chanoine Grill*, grand défenseur du breton surtout comme Inspecteur des Ecoles libres, aujourd'hui aumônier de la Salette, continue la tâche avec zèle et persévérance, aidé par *M. Géléoc*, vicaire du Moulin Vert, collaborateur de « Bleun-Brug ». Sur la demande des usagers les « Lizeri » sont devenus bilingues depuis peu.

« Kannad ar Galon Zakr »

Encore une revue qui a aidé à maintenir chez nous l'habitude de lire du breton. Elle fut fondée par *M. Cardahiaguet*, vicaire à Ploudalmezeau, avant la guerre de 1914-1918. Elle s'imprimait chaque mois, sur 8 pages, à 10.000 exemplaires. A la mort de son fondateur, en 1950, la revue cessa de paraître par suite d'un malentendu (!).

L'œuvre des Pères Capucins de Roscoff.

C'est le mot « emzao » qui vient sous ma plume, il s'agit d'un mouvement d'une grande ampleur. Aucun autre n'a eu une telle influence — sur le peuple s'entend — je tiens à publier le bilan de l'effort des Pères.

Revue mensuelles :

« Trived-urh Sant Fransez » (Lorient) de 1899 à 1931, sur 8, 16 et 24 pages.

« Kenteliou Sant Fransez » (Roscoff) de 1927 à 1931, sur 16, 24 et 32 pages.

« Ar Vuhez Kristen », remplace les « Kenteliou » de 1932 à 1944, sur 32 pages.

« Er Vuhe Kristen » remplace « Trivet urh » de 1932 à 1937.

Les revues vannetaises ne dépassèrent guère le tirage de 400 exemplaires mais les revues K.L.T. atteignirent jusqu'à 5.500 exemplaires.

Ouvrages publiés.

1921. « Buhé Sant Fransez a Assis » par *M. Falquerho*, recteur de Plérén, 230 pages.

1928. « Buhez Sant Fransez a Asiz » par *M. Madec*, 300 pages. Illustré.

1930. « Buhez H.Z. Jezuz-Krist » par *M. Uguen* et le *P. Eugène*, illustré 760 pages.

1936. « Ar Werhez Vari, or Mamm » par le *Père Médard*, illustré, 130 pages.

1941. « Sant Fransez a Asiz, mignon ar Vugale » par le *Frère Méloir*, illustré, 104 pages.

1942. « Sant Fransez a Asiz » par *Lann Inizan*, revu et augmenté par le *P. Eugène*, illustré, 464 pages.

1943. « Fatma » par le *P. Médard*, illustré, 160 pages.

1943. « Prezegennou war Drede Urz Sant Fransez » (I), par le *Père Eugène*, 64 pages.

1944. « Prezegennou » (II) par le *P. Eugène*, 64 pages.

1944. « Kenteliou Santez Elisabeth a Hongri », par le *P. Eugène*, 32 pages.

1945. « Buhez skeudennet Sant Fransez a Asiz », par le *P. Eugène*, 160 pages.

1945. « Bleuniou Sant Fransez », traduction des « Fioretti », par le *P. Eugène*, illustré, 192 pages.

1945. « Ar grasou » pe ar pedennou evid ar re varo, par *Yeun ar Goz*, illustré, 176 pages.

1945. « Diwar c'hoarzin », par le *P. Médard*, illustré, 206 pages.

1947. « Buhez H.Z. Jezuz-Krist », par le *P. Eugène*, illustré, 450 pages.

1948. « Hon oferenn heuliet mat », par le *P. Eugène*, illustré, 64 pages.

Et voilà toute une bibliothèque... des livres qui se vendaient, surtout aux missions prêchées par les Pères Capucins, des livres qui se lisaient.

Des livres de piété, sans doute, pour la plupart — à chacun sa vocation et sa mission ! — mais des livres écrits en bon breton, simple, à la portée du peuple.

Il fallait rendre visite au *R. Père Eugène* à son secrétariat du couvent de Roscoff; les rayons sont lourds de toutes les éditions lancées, le fichier des revues tenu méthodiquement à jour. Prédicateur très apprécié, le *R. Père Eugène* ne pouvait pas toujours suivre le rythme épuisant des grandes missions paroissiales et il écrivait, il préparait ses ouvrages et ses revues. Homme de précision et d'ordre, soucieux de ne livrer au public que de l'ouvrage bien fait, jusqu'à la minutie, le *R. Père*, malgré sa santé délicate a fourni un très gros travail. Il a travaillé pour la gloire de Dieu d'abord et l'honneur de *St François*, mais son amour de la Bretagne et du breton venait doubler son zèle, la langue bretonne lui doit beaucoup. Aujourd'hui en résidence au couvent de Lorient, il ne peut évoquer sans une certaine mélancolie, j'en suis persuadé, l'œuvre exaltante qu'il a menée à Roscoff. Il avait bien le droit de m'écrire le 10 décembre 1956: « Eun dra red eo diskleria, da dud' zo, al labour a zo bet greet gant an Iliz pe a zo greet gante hoaz evid ar brezoneg. M'o-defe greet kement all ar re a zo boazet d'he zamall, e vefe bet saveteet ar brezoneg pell'zo ! ».

Le travail de la J.A.C.

J'éprouve une certaine gêne à aborder ce chapitre du fait que j'y ai eu ma part. Nous étions inondés de papiers et de brochures en provenance de Paris : programmes annuels de travail, veillée de prières, chansons, le tout en français cela va sans dire. La J.A.C. allait débrettonner nos jeunes ruraux; elle mettait en circulation des notions que les jeunes n'étaient pas habitués à exprimer en breton. Que faire ? On ne pouvait pas condamner l'Action catholique pour autant; si elle faisait tort au breton c'était de notre faute. Il n'y avait qu'une solution : mettre à la disposition des jeunes des instruments de travail équivalents en breton. C'est ce qui fut fait. Voici la liste de nos publications bretonnes.

Pour les loisirs et les veillées : « War Roudou an hader », 1.000 ex. 1937 - « An Ed e Bleun » 1.000 ex. (1939) « C'hoariomp », 1.000 ex. 1942. « Kanomp »

5.000 ex. (1942) + 2.000 (1943) + 2.100 (1944). « *Kanomp c'hoaz* » 2.000 ex. (1943).

Pour les veillées de prières : « *Eun eurig dirag an Zakramant* » 1.000 ex. 1937. — « *E skol ar Werhez Vari* » 3.000 ex. 1938. — « *D'an daoulin evid ar vro* » 1000 ex. 1940. — « *Pedenn an dud diwar ar miz* » 17.000 ex. 1940. « *Rozera al labour* » 15.000 ex. 1942. — « *War an daoulin evid ar vro* », 15.000 ex. 1943. — « *Gloar da Vari* » 5.000 ex. 1943. — « *Gouel ar Mammoù* » 5.000 ex. 1943. — « *Pedomp* » (levrig pedennou evid an ykamiz) 7.000 ex. 1942 + 2.000, 1943 + 2.000, 1946. — « *Pedenn evid en em ouestla da Galon dinamm Mari* » 60.000 ex. 1944. — « *doue* » 50.000 ex. 1944. — « *Karomp hon nesa* » 13.000 ex. 1945. — « *Itron Varia ar Garantez Kaër* » 10.000 ex. 1946. — « *Dre an Aotrou Krist* » 6.000 ex. 1947. — « *Kroaz ha levenez* » 6.000 ex. 1948. — « *Hor Pardoniou* » 5.000 ex. 1946.

Ces fascicules étaient lus à haute voix dans les églises par nos jeunes gens et jeunes filles. Ces éditions étaient épuisées dès leur parution car on ne les imprimait qu'au fur et à mesure des commandes.

Les programmes de travail étaient plus difficiles à diffuser mais c'étaient des instruments d'étude qui servaient toute l'année dans les cercles.

« *E servij ar Vro* » 700 ex. 1942. — « *Gwazed a zoare* » 800 ex. 1943. — « *Eur gwaz e rankes dond da veza* » (pour les adolescents) 400 ex. 1943. — « *War araoù* » 1.400 ex. 1944. — « *Daou ha daou* » 1.200 ex. 1945. — « *Hol hag an amzer da zond* » 800 ex. 1946.

Faites le compte; si nous retirons les 60.000 prières de consécration à la Ste Vierge (1944) il reste qu'en moins de 10 ans la J.A.C. a diffusé 182.400 brochures bretonnes parmi les jeunes des campagnes du Finistère.

1943 fut une date dans l'histoire de la J.A.C., lors du congrès de la J.A.C. masculine au Folgoët. Nous avons étudié le programme « *Gwazed a zoare* » pendant l'année, il s'agissait de la mise en commun. Près de 2.000 jeunes s'étaient là rassemblés. Tous les rapports et discussions se firent en breton et pour la première fois nos jeunes parlaient en breton au micro.

Les « *Kannadigou* » paroissiaux. Je n'en parle que pour mémoire. Et cependant, là aussi, que de pages bretonnes qui se lisaient avec plaisir.

Chansons, pièces de théâtre, monologues. Tout cela compte aussi pour une langue. Dans la chanson nous avons un des éléments les plus riches de la littérature populaire; M. Ollivier a relevé 1.850 chansons dans son répertoire de chansons populaires sur feuilles volantes.

Ce n'est pas la vocation du prêtre de « lever » des chansons, des pièces de théâtre, des monologues, mais dans le répertoire de M. Ollivier nous trouvons des noms de prêtres : MM. Alexandre, Guillermin, Clech, Conq, Guillou, Kérébel, Le Guennec, Le Maréchal, Léon, Le Pon, Le Roux, Milin, Nayrot, Quéré (Kanaouennou Kerne).

Il leur revenait davantage de composer des cantiques et ils ne s'en sont pas faite faute. Nous chantons encore leurs œuvres, les œuvres des Henry Guillou, le Père Bastien... successeur du Père Maunoir dans cette branche.

Pour les patronages il fallait des « pièces » et nous avons celles de Le Bayon, de M. Perrot, Eliès, Le Goff... C'est tout de même dans nos patronages qu'on a joué le plus de pièces de théâtre en breton !

Et voilà un rapide aperçu de l'effort fourni par le clergé en faveur du breton auprès du peuple. D'autres que les prêtres ont travaillé, sachons cependant rendre hommage à ce qu'ils ont fait.

V. F.

LES LIVRES

A. RIVOALLAN. *Présence des Celtes*. Nouvelle Librairie Celtique (108 bis, rue de Rennes, Paris, 6^e) — 444 p. — 1500 f.

A. Rivoallan est déjà connu et estimé des celtisants par ses ouvrages sur l'Irlande (collection A. Collin) et la littérature irlandaise contemporaine (Hachette). Il vient de s'imposer de nouveau à leur attention par un ouvrage d'ensemble qui constitue la meilleure initiation en français à l'histoire et à la littérature des pays celtiques : Irlande, Bretagne, Ecosse et Pays de Galles.

Ecrit d'une plume alerte et harmonieuse, l'ouvrage se lit comme un roman. Il ne se contente pas de dissertar sur la Saga irlandaise, les Mabinogion gallois, ou la légende Arthurienn. Un excellent résumé des thèmes littéraires, des faits historiques, précède toujours le jugement de l'auteur. Si le spécialiste regrette l'absence de toute note en référence dans le corps de l'ouvrage, et la difficulté, parfois, d'établir un lien précis entre les 424 pages de texte et les 5 pages de la « bibliographie sommaire », l'amateur novice, par contre, appréciera sans doute cet allègement : aucun écran ne s'interpose entre lui et le domaine où son guide le promène comme à travers des paysages familiers et visiblement aimés.

Les deux pages de la table des matières ne donnent qu'une faible idée de la richesse du volume. Les onze pages à double colonne de l'« index des noms cités » aideront davantage le lecteur à retrouver les passages qu'il aura préférés, pour peu qu'un nom propre lui soit resté dans la mémoire. Prévenons cependant le lecteur qu'il faut chercher à la lettre L et non à V, les références relatives à Hersart de la Villemarqué pour la question du Barzaz-Breiz, ce problème majeur de la littérature bretonne, que M. Rivoallan évoque plusieurs fois, et toujours de façon aussi pertinente que personnelle.

Car un reproche qu'on ne pourra lui faire, c'est celui de glisser sur les sujets brûlants, ou de faire mystère de ses préférences, ou... de leur contraire. Ce sera, pour beaucoup, le principal attrait de son livre. Il ne semble pas que l'auteur ait écrit pour les spécialistes. On dirait plutôt qu'il a voulu faire partager à un vaste public cultivé les joies qu'il avait lui-même éprouvées dans la fréquentation des Celtes et de leurs littératures. Il y a parfaitement réussi. Les spécialistes eux-mêmes trouveront à s'instruire dans un beau livre où, bien plus qu'aux lacunes ou aux vues personnelles ils seront sensibles à l'atmosphère de sympathie qu'il ne manquera pas d'étendre autour de leurs études.



LES CAHIERS DU BLEUN-BRUG

Supplément trimestriel à « Bleun-Brug »

Abonnement : 200 francs

Le numéro : 50 francs

Directeur : Abbé BLEUNVEN

Curé - Saint-Renan

(Finistère)

Rédaction, Administration :

Jean CORMERAIS

13, Rue Félibien

NANTES (Loire-Inférieure)

C. C. P. 77-60 Rennes

LES CAHIERS

DU

BLEUN-BRUG

3

TROISIÈME TRIMESTRE 1957

Supplément à BLEUN-BRUG n° 102

ACTION BRETONNE et PRIMAUTE de L'HUMAIN



SOMMAIRE :

Y. ROPERS	: Action Bretonne et Primauté de l'Humain.	p. 1
V. FAVÉ	: L'Eglise et la langue bretonne.	p. 5
F. FALC'HUN	: Les nationalismes en évolution.	p. 18
P. J. NEDELEC	: Y. Mahyeuc, Evêque de Rennes (Biographie par M. l'Abbé H. Poisson).	p. 20

Ceux qui ne connaissent le mouvement culturel breton que de l'extérieur, c'est-à-dire la plupart de nos compatriotes, le soupçonnent très souvent de vouloir restaurer un passé révolu et perpétuer certaines survivances jugées anachroniques ou sans intérêt. L'indifférence ou l'hostilité manifestée à l'égard de ce mouvement trouvent là, généralement, leur origine : personne ne veut paraître rétrograde en se compromettant avec des rêveurs qui, enfermés dans leur ghetto, sont supposés fermer les yeux sur l'évolution du monde et penser exclusivement à la Bretagne au point d'oublier qu'ils font d'abord partie de l'humanité.

Les faits semblent parfois justifier ce reproche. Certains militants préoccupés par leur lutte dans un domaine particulier perdent facilement de vue le but supérieur à poursuivre et donnent à croire qu'ils ne se soucient pas de situer leur action dans le cadre du combat de l'homme pour son épanouissement personnel au sein d'un monde lui-même en progression en dépit de convulsions souvent violentes.

Le mouvement culturel peut pourtant et doit éviter de donner prise à cette critique qui, même informulée, est à la base de tout scepticisme à son endroit. Il importe qu'il s'en préoccupe davantage car son avenir en définitive en dépend. La nécessité où il se trouve d'évoquer fréquemment le passé parce qu'il y plonge ses racines lui impose, en contrepartie, le devoir de faire constamment la preuve qu'il ne remplit pas l'office d'un gardien de musée ou ne mène pas une action à retardement contre une évolution qui lui serait fatale. Il doit faire cette preuve avant tout pour les jeunes qui prennent part au remarquable essor du mouvement folklorique et qui s'interrogent tôt ou tard sur le sens de leur participation à ce renouveau, sur la valeur de la culture dont il est un des reflets et sur les possibilités d'enrichissement que cette dernière peut leur procurer au sein du monde moderne. Il est essentiel qu'ils parviennent à la conclusion qu'en se mettant au service de la communauté bretonne ils n'iront pas à l'encontre du sens de l'histoire mais travailleront au développement de leur propre personnalité en défendant une cause qui, loin d'être préjudiciable à celle des autres communautés, est en harmonie avec les exigences de la dignité humaine et l'évolution générale du monde. A défaut, déçus de ne trouver qu'un ciel trop bas, ils iront étancher ailleurs leur soif d'idéal.

**

Le mouvement culturel breton a tout à gagner à une dissection visant à mettre à nu et à faire connaître les voies par lesquelles il contribue lui-même à l'ascension spirituelle du monde. Il est significatif que plusieurs jeunes militants sont entrés récemment dans ses rangs essentiellement parce qu'il ont acquis la conviction que, loin de les mettre en conflit avec les exigences fondamentales de leur esprit, il était le moyen le plus naturel de développer leur spiritualité. D'autres les suivront si au cours de leurs démarches intellectuelles nous savons attirer leur attention sur ces données et les mettre en évidence.

C'est un fait que l'homme a des besoins spirituels dont la satisfaction est nécessaire à sa pleine réalisation. Cette satisfaction n'est jamais totale car l'être humain est en continuelle construction et il ne peut que tendre, sans jamais l'atteindre, vers un développement optimum qui exige des efforts répétés. Sa nature profonde le pousse, en dépit de tendances contraires, à rechercher la justice, la vérité, la beauté, etc... Cette lutte menée par l'homme dans le domaine spirituel accroît sa valeur propre et par le fait même celle de son groupe social car « la personne humaine est incarnée dans la communauté ».

Dans une telle perspective un Breton conscient de ce que l'ascension de l'esprit au cours de la vie est conforme à son bien et conscient de ce que, comme l'affirmait Carrel, le premier commandement que nous donne la loi de l'ascension de l'esprit est de mettre en valeur la totalité du patrimoine mental que nous apportons avec nous en naissant, réalisera qu'il ne doit pas se désintéresser de la culture bretonne. Quand on naît breton et surtout bretonnant on ne peut sans se priver d'une partie de ses possibilités prétendre ignorer les valeurs léguées par nos ancêtres. La personne humaine ne peut s'épanouir intégralement que si on la situe dans l'ensemble dont elle fait naturellement partie. Nos militants culturels en sont bien convaincus mais il ne faut pas qu'ils se lassent de le démontrer, accablés par les autres aspects de leur action. Le travail d'information concernant les raisons d'être du mouvement culturel breton reste plus nécessaire que jamais.

Mais nous, dira-t-on, avant d'exposer la valeur de la culture bretonne il y a un premier problème à résoudre : persuader trop de Bretons, hélas, qu'il existe une véritable culture bretonne.

Ce problème est indéniable et on ne cesse de rappeler comment les efforts faits pour démanteler la communauté bretonne ont abouti à rendre nos compatriotes ignorants des richesses de leur patrimoine spirituel. Ils ne peuvent vouloir s'imprégner de cette culture quand toutes les institutions sociales leur en cachent soigneusement l'existence ou quand la semi-clandestinité à laquelle elle est trop souvent réduite les laisse supposer que « les élites » l'ont délaissée autant à cause de son indigence que de son inutilité.

Il en résulte que les militants culturels se voient contraints de prendre une attitude de combat pour faire connaître l'existence de notre culture ou démontrer qu'elle n'a pas été délaissée à cause de ses insuffisances mais parce qu'au nom de considérations politiques qui ignorent la primauté de l'humain on a cherché systématiquement à tarir la source d'eau vive où les Bretons puisaient la sève nourricière de leur personnalité. Ils ne peuvent éviter une dureté légitime quand ils se trouvent obligés de répéter que les dirigeants français n'ont pas admis que les Bretons puissent se distinguer en perpétuant une culture propre susceptible d'un brillant avenir et que, pour cette raison, ils n'ont pas hésité à les dépouiller de leur richesse humaine pour en faire des unités anonymes noyées dans l'anonyme population de « l'Ouest ».

Cette lutte harassante des militants culturels pour tenter d'empêcher l'accomplissement d'un génocide, les durcissements qu'elle détermine, l'amertume qu'elle engendre peuvent paraître aux yeux de gens non avertis les fruits de conceptions étroites incompatibles avec toute véritable culture. Cette impression de sclérose existe parfois mais elle doit être soigneusement évitée car elle ne peut qu'éloigner les jeunes avides d'espace spirituel. On comprendrait mal que le combat pour la renaissance culturelle en Bretagne soit lui-même une source de dessèchement.

Cette renaissance culturelle dont l'aspect folklorique est le plus voyant mais pas le plus important, rend d'ailleurs aujourd'hui nécessaire un nouveau travail de réflexion sur les problèmes qu'elle pose. Ce travail déjà entrepris dans les Cahiers du Bleun-Brug ne pourra que contribuer à situer et à maintenir l'action culturelle bretonne dans une perspective où la préoccupation du bien général de l'homme et de la société est primordiale. La tâche ne manquera pas d'ampleur mais elle devrait se révéler utile.

Le moment ne pouvait être plus propice car nous assistons à une résurrection de la personnalité bretonne. La Bretagne avait su garder envers et contre tous son âme pétrée d'humanité qui s'était réfugiée surtout

dans le peuple encore protégé par le rempart de sa langue et le renouveau folklorique et artistique n'a pu surprendre que ceux qui ignoraient que le mal dont souffrait notre pays était de ne plus se connaître lui-même. Le fait que ce renouveau commence à gagner en profondeur prouve que les forces vives nécessaires à une nouvelle expansion bretonne existent toujours et qu'il sera de plus en plus difficile de les comprimer indéfiniment. Les Bretons retrouvent goût à la « matière de Bretagne » et commencent à comprendre qu'il s'agit moins pour eux de cultiver pieusement certaines fleurs du passé devenues artificielles que de retrouver leur dignité.

Le Breton cherche maintenant à s'affirmer mais pour cela il ne lui suffira pas de s'opposer à d'autres au risque de s'engager dans l'impasse d'une stérile xénophobie. Pour que la lutte de notre communauté pour son épanouissement porte en elle ses chances de succès elle devra tendre à apporter au monde ce supplément d'âme qu'il réclame car les richesses de l'âme bretonne sont les meilleures dont nous puissions faire don à l'humanité. A la faveur d'un nouvel épanouissement cette âme devrait pouvoir communiquer au monde le charme de sa poésie et sa soif de justice; elle devrait révéler les nuances de sa sensibilité et la profondeur de ses pensées chargées de mysticisme. Encore faut-il que nous ne la laissions pas dépérir et que nous comprenions la nécessité et le sens de l'échange qui nous fera participer à la marche ascendante de l'univers.

Mais, précisément, les transformations économiques et sociales dont nous voulons faire une des bases de notre renaissance n'entraîneront-elles pas la disparition des caractères distinctifs de l'âme bretonne ? Ne vont-elles pas nous appauvrir spirituellement tout en nous enrichissant matériellement ?

On peut le craindre et il apparaît dès à présent qu'au cours des prochaines décades un des devoirs fondamentaux du mouvement culturel sera de travailler à faire qu'en Bretagne le progrès soit bien la tradition en marche et non l'emprisonnement de nos compatriotes dans « un dur monde géométrique sans beauté » où la cybernétique et l'automation les déposséderont de leur âme.

De plus en plus consciente des graves conséquences de son retard économique, la Bretagne accorde maintenant une attention soutenue à son avenir matériel. On ne saurait s'en plaindre car le pire mal serait de laisser se perpétuer au rythme actuel l'hémorragie humaine dont souffre notre pays pourtant sous-peuplé. L'émigration est à la fois une perte de capital travail et de capital spirituel et ces capitaux ne se reconstituent plus assez vite en Bretagne pour qu'un équilibre soit maintenu. Il y a donc perte définitive de substance.

Le développement des études statistiques a mis en évidence la faiblesse du niveau de vie de la population bretonne et personne ne songe à contester qu'une industrialisation accélérée ne soit indispensable pour procurer à l'économie de la Bretagne une assise solide. Il ne s'agit donc pas de se prononcer sur l'opportunité d'une évolution inéluctable mais de faire qu'elle se réalise dans le respect de nos valeurs culturelles et de la primauté de l'humain. Nous pouvons revendiquer les avantages de la civilisation matérielle tout en assurant la sauvegarde de notre spiritualité et sans tomber dans un moralisme étroit incompatible avec le dynamisme requis par un régime économique concurrentiel.

L'application de ces principes ne peut pas être aisée mais ce ne serait pas une raison suffisante pour les ignorer afin d'éluder tout problème.

Ainsi dès maintenant il importe d'éviter que l'industrialisation de la Bretagne n'apparaisse à une minorité de financiers et de chefs d'entreprise sous l'angle unique d'une opération pécuniairement intéressante. (Aide de l'Etat, exonérations fiscales, bon marché de la main-d'œuvre locale). L'aspect social de cette industrialisation doit rester primordial car elle concerne une population qui a le droit d'exiger que la défense de ses inté-

rêts matériels soit assurée dans le respect de ses valeurs spirituelles. Il faut éviter une véritable aliénation de la Bretagne à un argent qui nécessairement sera en grande partie étranger à notre région. Pour cela par exemple il serait utile que les voies de la décentralisation économique passent un peu moins par les labyrinthes bancaires où l'homme est réduit à son aspect économique et davantage par les collectivités locales et les organismes syndicaux, défenseurs des intérêts matériels mais aussi moraux de la population.

Ce dont nous avons besoin c'est moins une colonisation par les financiers et les technocrates que leur collaboration à une œuvre dont nous resterions responsables et que nous réaliserions de la sorte en empruntant les voies propres à notre génie.

Paradoxalement les transformations économiques pourraient être ainsi une occasion pour l'âme bretonne de se manifester. Notre sens aigu de la justice allié à notre profond respect de la personne humaine sont susceptibles de susciter des structures économiques et sociales originales adaptées à nos besoins physiologiques et psychiques, harmonisés avec l'évolution sociologique générale et favorables au développement de notre spiritualité.

Enfin une économie bretonne solide, outre qu'elle redonnera confiance à nos compatriotes dans tous les domaines, permettra à beaucoup d'entre eux de franchir le seuil de misère dont parlait ici même Jean Le Duigou. Ce seuil dans notre économie d'échanges ne cesse de s'élever surtout dans les centres urbains et fait que trop d'hommes ne peuvent débarrasser leur esprit des préoccupations matérielles de l'existence. On ne saurait certes s'attendre à un développement parallèle de la spiritualité et du bien-être matériel: les exemples américains et suédois sont là pour nous interdire toute illusion. On ne saurait pas davantage attendre de l'élévation du niveau de vie en Bretagne un progrès automatique de la culture bretonne; l'attitude passée de la bourgeoisie bretonne est suffisamment instructive à cet égard. On peut néanmoins penser qu'il n'y a aucune incompatibilité nécessaire entre un renouveau économique et un renouveau culturel et que le premier loin d'enrayer le second peut le favoriser si certaines conditions sont remplies.

♦♦

Ceux qui travaillent à l'avenir de la Bretagne ont mis le cap sur le phare de la liberté parce qu'elle est un élément essentiel à la dignité humaine. Puisse leur barque vaincre les vents contraires sans être emportée par certains courants aveugles de la civilisation technique dans lesquels l'âme bretonne pourrait disparaître pour toujours.

Yves ROPERS.

L'Eglise et la Langue Bretonne

(Eléments de solution)

Nous avons dit que l'Eglise a apporté une contribution importante à l'édition de publications en breton. Avant de passer au sujet principal de cet article, je voudrais encore insister sur un point.

C'est l'Eglise qui a donné au Breton ses lettres de noblesse.

Le plus grand service que l'Eglise ait rendu à la langue bretonne — si l'on peut ainsi parler — a été de s'en servir pour sa prédication et son culte pendant des siècles. Rien de particulier, du reste, dans cette attitude: l'Eglise adopte tout simplement la langue en usage dans le pays. Ce faisant, elle a cependant contribué à forger la langue bretonne, à la rendre apte à exprimer des idées élevées et des sentiments affinés; elle a édifié une sorte de langue « commune » et, par là même retardé l'émiettement dialectal d'une langue non enseignée à l'école.

Grâce à l'Eglise, le Breton a été plus fier de sa langue: celle-ci n'était pas un jargon de bas étage, puisqu'elle servait à parler à Dieu et à enseigner les grands mystères du christianisme.

Quand il s'est agi de graver les paroles du *Pater* en diverses langues au Carmel du Mont des Oliviers (Carmel du Pater), le breton y a eu sa place à côté du français et d'une trentaine de grandes langues. Pareillement, à la piscine probatique, au cœur de Jérusalem, pour le récit évangélique de la guérison du paralytique.

Le breton a été la deuxième des langues européennes — après le français — à se voir reconnue officiellement comme langue liturgique, par l'approbation du Rituel bilingue latin-breton (1).

Le breton retentit à Lourdes, sur l'esplanade du Rosaire, à la procession du Saint-Sacrement et à la procession aux lumières, concurremment avec les langues nationales des autres groupes de pèlerins. Il en est ainsi aux deux pèlerinages annuels du diocèse de Quimper; sans doute en est-il de même aux pèlerinages de Saint-Brieuc et de Vannes.

Ce sont là de vrais titres de noblesse pour une langue aux yeux du peuple, et c'est à l'Eglise que le breton les doit.

Je n'ignore pas qu'il est, pour le breton, d'autres titres de noblesse, trop ignorés du peuple et qui consistent dans les chefs-d'œuvre littéraires comme le *Barzaz-Breiz*, les œuvres de Calloc'h, de Tanguy Malmanche, de Jakez Riou, etc... pour ne parler que des écrivains disparus.

I

L'USAGE DU BRETON

DANS L'EXERCICE DU MINISTÈRE PAROISSIAL

Mais je ne veux pas esquiver la véritable question et le reproche si fréquent sur les lèvres de militants bretons: « Les prêtres abandonnent de plus en plus la langue bretonne dans leurs catéchismes, leurs prédications, les cérémonies du culte (les cantiques en particulier), et ils manquent par là à leur devoir vis-à-vis du breton et se rendent responsables de sa disparition. »

(1) Voir le compte-rendu du Congrès International de Pastorale Liturgique d'Assise en 1956. Le rituel latin-français a été approuvé le 23 Novembre 1947, le rituel latin-breton le 11 mars 1949, le rituel latin-allemand, le 21 Mars 1950, le rituel latin-anglais pour l'Amérique le 3 Juin 1954, le rituel latin-italien pour le diocèse de Lugano le 11 Novembre 1955.

Ce reproche est souvent formulé à regret et avec tristesse, d'autres fois de façon plus agressive. Il est généralement appuyé par des exemples concrets, où le contraste ressort brutalement entre ce qui se faisait précédemment depuis des générations et des siècles et la nouvelle façon de faire adoptée par tel ou tel prêtre. On ne pourra nier, en bloc et a priori, que cet abandon du breton comme langue du ministère ait pu être prématuré en plus d'un cas. A l'opposé, il est d'autres cas, nous le verrons, où des prêtres ont maintenu l'usage du breton, au catéchisme et en chaire, plus longtemps qu'il ne fallait et contre le gré de l'ensemble de leur population.

Mais l'examen et la discussion des cas particuliers ne nous donnera aucune lumière. Par contre, notre problème touchant à un principe constant de la pratique pastorale de l'Eglise, il est nécessaire d'exposer d'abord ce principe, afin de dissiper la confusion fondamentale qui est sous-tendue au reproche ci-dessus évoqué. Après quoi, pour parfaire cette œuvre de clarté, il faudra bien faire des constatations qui consterneront tous les amis fervents du breton et qu'on nous reprochera peut-être de publier. Mais ne vaut-il pas mieux, en vue d'asseoir une action à laquelle nous ne serons pas les premiers à renoncer, avoir une vue claire de la situation ? Au surplus, la nature même des *Cahiers du Bleun-Brug*, qui ne sont pas un organe de vulgarisation, ne permet-elle pas la franchise nécessaire ?

Transcendance de la mission de l'Eglise.

Rappelons d'abord la transcendance de la mission de l'Eglise et du prêtre. L'Eglise continue la mission du Seigneur: « Comme mon Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie. » (S. Jean XX, 21). Il s'agit d'enseigner et de sanctifier les âmes: mission d'ordre spirituel et non d'ordre temporel.

Dès lors, la religion et les activités religieuses: culte, enseignement du catéchisme, proclamation de la parole de Dieu..., ne peuvent être placées au service d'une langue ou d'une culture, pas plus que d'un état social ou d'un régime politique. C'est la langue qui doit être au service de la mission de l'Eglise, d'une part comme véhicule de son message, d'autre part comme expression de ses sentiments vis-à-vis de Dieu.

Il faut s'entendre, une bonne fois, sur la hiérarchie des valeurs qui s'impose à un chrétien et, à plus forte raison, à un prêtre. J'ai développé ce sujet en breton dans le n° 82 (Juin-Juillet 1955) de *Bleun-Brug*, sous le titre « *Da glask sklerijenna on hent* ».

Ce qui prime tout, c'est Dieu: Dieu premier servi et sa gloire exaltée.

Ensuite, l'homme, créé pour respecter, servir et aimer Dieu: l'homme au service de Dieu.

Enfin, tout le reste, créatures de Dieu ou institutions humaines, au service de l'homme pour son épanouissement complet, de telle sorte qu'il puisse mieux remplir ses devoirs envers Dieu et atteindre sa destinée éternelle.

Une langue est une institution humaine au service de l'homme; ce n'est pas l'homme qui est au service d'une langue. La langue est un instrument et non une fin, instrument d'échanges et instrument de culture. L'homme devra, bien sûr, travailler au perfectionnement de sa langue, comme à celui de toutes ses institutions, afin qu'elle devienne un instrument plus souple et plus efficace à son service. Mais la langue reste un instrument. (2)

Or le choix d'un instrument, quand on vous en offre deux ou plusieurs, est dicté avant tout par la meilleure adaptation au but visé, disons plus simplement: par l'efficacité. L'utilisation d'une langue par l'Eglise — et par les prêtres accomplissant l'œuvre propre de l'Eglise — ne doit pas être commandée par d'autres impératifs: ni par l'attachement personnel à une langue déterminée, ni par le snobisme, ni par quelque idéologie, pas plus, du reste, que par la négligence ou la paresse.

(2) Nous a-t-on assez disputé, voilà déjà trente ans, pour cette qualification de « benveg » que nous donnions au breton ? Relevons encore à ce propos la remarque d'Abeozen dans son « *Istor Lennegezh vrezhonek an amzer vremen* », au sujet de l'œuvre des Capucins de Roscoff: « Ne deo ket dezho koulskoude e c'heller rebech ober eus hor yezh eur pal » (Al liamm, n° 60, p. 124).

Pour un missionnaire, quelle que soit l'époque et le pays, le succès de l'apostolat, indépendamment des facteurs surnaturels, repose sur une efficace transmission du message évangélique. A cela le missionnaire sacrifie tout le reste: famille, patrie, langue maternelle, préférences idéologiques et goûts personnels. Son premier souci, sa première obligation aussi, à peine débarqué dans sa Mission, est de se familiariser avec la langue ou les langues du pays. Ce fut le cas, à la fin du II^e siècle, pour un Grec originaire de Smyrne, parti comme missionnaire en Gaule et devenu le second évêque de Lyon, l'illustre saint Irénée. Il ne lui suffit pas d'évangéliser la petite colonie de langue grecque, ni même d'user du latin pour atteindre des auditoires déjà plus considérables. Il écrit dans la préface de son livre célèbre dirigé contre les erreurs gnostiques: « Tu ne chercheras pas chez nous, qui vivons chez les Celtes et qui, dans notre action près d'eux, usons souvent de la langue barbare, ni l'art des mots, que nous n'avons pas appris, ni la force du style, ni cet art de plaire, que nous ignorons. » (*Adversus haereses*, préf.)

Ainsi les ouvriers de l'Evangile sont partout liés par l'obligation d'utiliser la langue du peuple à évangéliser et de s'assimiler sa culture. En revanche, on doit reconnaître que l'Eglise et la religion, elles, ne sont liées au sort d'aucune langue, d'aucune culture.

Sans doute, étant société humaine en même temps que divine, l'Eglise s'incarne dans des institutions imbriquées nécessairement elles-mêmes dans des formes déterminées de civilisation. Société spirituelle, elle doit coexister, pacifiquement et harmonieusement autant qu'il dépend d'elle, avec les sociétés temporelles de tous les temps et de tous les pays. Maintes fois, au cours des siècles, on a voulu lier et compromettre l'Eglise avec telle ou telle idéologie, tel ou tel état social ou régime politique, telle ou telle culture, et l'histoire de l'Eglise est une suite de décrochages successifs, laborieux et tardifs parfois.

En ce qui concerne spécialement la langue et la culture, nous pourrions puiser abondamment dans le discours de S.S. Pie XII aux membres du XX^e Congrès international des Sciences Historiques, le 7 Septembre 1955 (3), et dans son allocution « L'Eglise et la Culture », adressée le 9 Mars 1956 à l'Union internationale des Instituts d'Archéologie, d'Histoire et d'Histoire de l'Art. (4)

Le souverain Pontife y montre comment le christianisme se sert de toutes les langues et s'adapte aux cultures des différents peuples ou aux cultures successives d'un même peuple. Mais il les transcende toutes, les purifie au besoin et doit s'en décrocher à l'heure providentielle où sa mission spirituelle l'exige. Né au sein de la culture sémitique, il est passé à la culture grecque, puis latine, pour en arriver aux langues et cultures modernes; et il prend contact avec les civilisations de l'Extrême-Orient et du Continent Noir, en s'assimilant toutes les valeurs humaines et culturelles qu'il y rencontre.

« L'Eglise a conscience d'avoir reçu sa mission et sa tâche pour tous les temps à venir et pour tous les hommes et, par conséquent, de n'être liée à aucune culture déterminée. » (3).

« Son divin Fondateur, Jésus-Christ, ne lui a donné aucun mandat, ni fixé aucune fin d'ordre culturel. Le but que le Christ lui assigne est strictement religieux... L'Eglise ne peut jamais perdre de vue ce but strictement religieux, surnaturel. Le sens de toutes ses activités, jusqu'au dernier canon de son Code, ne peut être que d'y concourir directement ou indirectement. » (4).

Ce refus de se lier est déconcertant pour ceux qui n'ont pas compris ce qu'est l'Eglise, qui la considèrent comme une puissance humaine avec laquelle on traite comme avec toute autre, ignorant que la mission

(3) Documentation catholique du 2 Octobre 1955.

(4) Documentation Catholique du 1^{er} Avril 1956.

de l'Eglise est toute centrée sur Dieu et sur l'homme à conduire à Dieu, dans « une indépendance radicale vis-à-vis des activités et des valeurs culturelles » (4). Au moment où ils croient avoir mis l'Eglise dans leur jeu, elle leur échappe, au prix de grands sacrifices matériels, s'il le faut. (5).

Application du principe de la transcendance de la mission de l'Eglise

Pour le choix de la langue dans l'exercice du ministère paroissial, le prêtre ne doit pas être guidé par des préoccupations intéressant l'avenir de la langue qui a ses préférences. Il est libre de ses options personnelles et de ses goûts dans les questions temporelles; mais, dans son ministère, il est au service de l'Eglise et au service des âmes à lui confiées.

Si je prêche en breton, ce n'est pas dans le but de conserver et d'étendre ma langue maternelle, mais parce que je jugé que, dans tel cas précis, pour tel auditoire déterminé, la langue bretonne est le meilleur instrument à ma disposition pour une plus grande efficacité de mon enseignement. Pour les mêmes raisons, je ferais usage du français en une autre occurrence.

Quand le gouvernement français, par la circulaire Combes du 29 Septembre 1902, a voulu se servir du culte pour hâter la francisation de la Basse-Bretagne en interdisant aux prêtres, sous peine de suspension de leur traitement, l'usage du breton dans la prédication et l'enseignement du catéchisme, le clergé n'a tenu aucun compte de la défense. J'ai eu récemment sous les yeux le texte d'une circulaire imprimée, datée du 1^{er} Avril 1903 et adressée au Curé de Lesneven, lui notifiant la décision ministérielle de suspension de son traitement. Au cours de cette même année, on relève dans la *Semaine Religieuse*, de Quimper 74 noms de prêtres objets de la même sanction. Lors de l'enquête administrative du troisième trimestre, les prêtres interrogés, nous dit cet organe, « ont tous répondu qu'ils n'ont aucun parti pris contre la langue française, qu'ils enseignent le catéchisme français, sur la demande des parents, aux enfants capables de le bien comprendre; que, pour la prédication, ils se conforment aux règles tracées par leur évêque, les seules applicables ». Ces consignes de l'Evêque, Mgr Dubillard, un Franc-Comtois, se trouvaient dans une lettre qu'il adressait aux prêtres sanctionnés par le gouvernement: « Nous continuerons à prêcher et à catéchiser en français là où l'auditoire est français; alternativement en français et en breton, là où l'auditoire est mélangé et enfin seulement en breton, là où l'auditoire est exclusivement breton. »

Si les prêtres de Basse-Bretagne — car les mêmes sanctions s'abattirent sur les diocèses de Saint-Brieuc et de Vannes — avaient, pour rester fidèles à l'emploi du breton dans leur ministère, la raison supplémentaire d'un attachement personnel à leur langue maternelle, on voit que l'Evêque s'inspirait par-dessus tout de la constante pratique pastorale de l'Eglise. Il avait même pris soin de faire, dans toutes les paroisses, une enquête au sujet de l'usage du breton et du français dans les catéchismes et les instructions paroissiales. On en trouve le tableau récapitulatif dans la *Semaine Religieuse* de Quimper du 21 Novembre 1902, p. 780-781. Sur 310 paroisses, le catéchisme se faisait en breton dans 224, en français dans 14, dans les deux langues, en sections séparées, dans 72. Des enfants de la communion solennelle, 70 % avaient appris le catéchisme breton et les autres, 30 %, le catéchisme français. Pour la prédication, on indique 256 paroisses « où les instructions se donnent en breton, sans qu'il soit possible

(5) Ceci rappelle un passage du R. P. Daniélou parlant de « ces chrétiens dangereux selon M. Merleau-Ponty, qui sont « de mauvais révolutionnaires et des conservateurs peu sûrs », qui inquiètent les réactionnaires parce qu'ils les trouvent communistes, et qui inquiètent les communistes parce qu'ils les trouvent cléricaux. Ces hommes sur qui les partis ne peuvent pas compter, parce qu'ils s'intéressent aux hommes et non aux intérêts des partis, mais sur qui les hommes savent et comprennent et sentent qu'ils peuvent compter. Ces hommes qui font éclater les cadres artificiels, qui ont horreur de ces cadres artificiels, et qui sont d'autant plus réalisateurs qu'ils ne s'intéressent qu'aux réalités humaines elles-mêmes. » (Conférence au Congrès de la F.F.E.C. à Paris, 1957)

de les donner en français », 49 où les deux langues servent « suivant les circonstances et les auditoires », et 5 seulement où le français seul est utilisé. Mais, par rapport aux populations, l'enquête a révélé une situation plus complexe, difficile à enfermer dans un bref tableau: 62 % des habitants du diocèse ne pouvaient recevoir la prédication en français; les 38 % restants étaient mélangés et obligeaient à prêcher dans les deux langues. (6)

Cette évocation d'un passé révolu (révolu quant aux luttes religieuses, révolu aussi hélas ! quand à la situation du parler breton), ne sera pas inutile pour examiner les points suivants de cette étude.

Situation d'Aujourd'hui: Désaffection des Bretons pour leur langue.

Nous reprenons notre problème: les prêtres manquent-ils à leur devoir vis-à-vis de la langue bretonne ? Nous en sommes à la langue comme instrument d'échanges, véhicule de pensées et de sentiments, et non comme instrument de culture.

Je rappellerai d'abord le principe: « Les langues n'ont pas de droits, mais les peuples ou les hommes qui les parlent ». C'est au peuple. (7) qui parle une langue de statuer sur son sort, de décider s'il veut faire l'effort de la sauver ou s'il se résigne à l'abandonner. Qu'on vienne de l'extérieur violenter un peuple en étouffant sa langue malgré lui, c'est un crime que le droit international a condamné sous le nom de « génocide ». Mais ici la première question à résoudre est de savoir si les Bretons veulent conserver leur langue.

C'est un fait que les Bretons se désaffectionnent de leur langue et l'abandonnent. On peut s'en affliger à différents points de vue, mais il faut être assez loyal pour reconnaître la vérité. Une revue bretonne qui lutte courageusement écrivait: « Gant ar foultr ez a ar brezoneg d'an traon... » et elle citait en particulier le cas d'un ouvrage breton de valeur qui n'avait pas trouvé 500 acheteurs.

Je vais droit à la racine du mal: dans combien de foyers de Bretagne parle-t-on en breton aux petits enfants ? Je n'ose pas avancer de chiffres. J'ai fait l'enquête à Saint-Pol-de-Léon: 8.500 personnes, dont 3.000 vivant de la terre. On y aime beaucoup le breton et on le parle très volontiers dans la vie courante. Or il y avait deux jeunes foyers où l'on parlait en breton aux petits enfants, et encore l'un de ces foyers venait-il d'arriver dans la paroisse.

Il a été question de lancer une enquête sur l'usage du breton dans les catéchismes et les prédications (comme au temps de Mgr Dubillard). Mais que l'on commence par une première enquête auprès des jeunes foyers, et l'autre n'aurait plus guère de raison d'être. « Une langue qu'on n'enseigne pas est une langue qu'on tue », s'en va-t-on répétant à propos du breton à l'école; mais il y a un enseignement qui est, en ce domaine, plus important que celui de l'école, et c'est celui de la famille. Avec plus de raison encore on peut dire: *Une langue qu'on ne parle plus aux petits enfants au foyer est une langue condamnée à disparaître comme langue vivante.*

Dans le passé, le breton n'a pas été enseigné dans les écoles, mais on le parlait en famille: le breton s'est maintenu. Demain, peut-être, on l'enseignera dans les écoles, mais on ne le parlera plus dans les foyers: il disparaîtra. C'est le drame bien connu de la langue irlandaise.

On fait campagne pour obtenir l'enseignement du breton dans les écoles; le supplément spécial à *Breiz* de Mai 1957 est édifiant à ce point de vue. Et on n'avance pas beaucoup. Nous dépendons du bon vouloir du gouvernement. Mais il est un terrain où les Bretons ne dépendent que d'eux-mêmes: c'est celui du foyer, et là c'est la grande débacle.

(6) Nous devons ces précisions et ces chiffres à Monsieur le chanoine Nédélec, archiviste de l'Evêché de Quimper, qui par ailleurs a apporté sa collaboration à la rédaction de cette étude.

(7) Par le mot « peuple nous ne voulons pas désigner seulement la masse non informée, mais cette masse avec ses guides éclairés, ses élites de toute nature.

Il faut, certes, faire campagne pour l'enseignement du breton, mais ce n'est pas là que se joue le sort de notre langue. *Il se joue au cœur des jeunes papas et des jeunes mamans.* Il faut des journaux et des livres bretons, mais serons-nous plus avancés, si les Bretons *ne veulent pas* les lire. Demandez quel est le chiffre de vente des publications en breton.

Les lignes qui précèdent pourraient paraître d'un pessimisme exagéré. Et de fait nous verrons plus loin que la régression du breton ne se poursuit pas à un rythme uniforme sur tous les terrains. Cependant, à échéance plus ou moins lointaine, peut-on formuler un autre pronostic ?

Il y a, d'ailleurs, d'autres signes de désaffection des Bretons pour leur langue. Ainsi, nous avons des missions en paroisses rurales bretonnantes. Pour donner satisfaction à tous, on prêche une semaine en breton et une semaine en français: les prédications françaises sont plus suivies, même par les adultes. Ainsi encore, on a édité à Quimper un Rituel bilingue, latin-breton, pour les sacrements de baptême et d'extrême-onction; pareillement, un livret de prières en breton pour les veillées funèbres à domicile, concurremment avec la version française. Quand les prêtres proposent la version bretonne, on leur répond souvent: « Nous parlons le breton, mais nous ne le lisons pas facilement, nous préférons le français. » Enfin signalons ce troisième signe: les jeunes demandent qu'on leur prêche en français. Car, ce qui est vrai déjà pour bon nombre d'adultes, le français est désormais leur langue de pensée et d'étude. Sait-on que le Finistère arrive au deuxième rang des départements français — après la Seine — pour la scolarité prolongée ? Les autres départements bretons suivent de près.

Que fera le prêtre ?

Il s'agit toujours du problème bien délimité du choix de la langue à utiliser dans la pratique du ministère: culte, catéchisme, prédication.

Nous sommes, c'est indiscutable, en période d'évolution, on peut même dire: en période de passage d'une langue à une autre sur la terre d'Armor. Il faut savoir que la plupart des peuples ont changé de langue au cours de leur histoire, certains plusieurs fois. Tous les ans, une classe de bretonnants disparaît pour faire place à une classe de plus en plus francisante et de plus en plus exclusivement francisante.

Dans une telle conjoncture, le choix par le prêtre de la langue qu'il utilisera en chaire est tâche délicate⁽⁸⁾. Non pas en principe, car le seul souci qui doit guider son option est celui de répondre pour le mieux aux besoins spirituels de son auditoire. L'attachement ou l'aversion qu'il éprouve pour telle ou telle langue ne doit pas entrer en ligne de compte. Si, à un moment donné — changement de pays pour un missionnaire, changement de langue pour un peuple — les exigences de son ministère lui commandent d'abandonner une langue pour en adopter une autre, le prêtre doit s'y astreindre, malgré la souffrance qu'il peut en ressentir.

Mais en pratique, la réponse est moins simple. Il est admis que la langue bretonne est en régression partout, mais à quel moment faudra-t-il, dans telle paroisse, abandonner son usage exclusif à l'église ?

Considérons le rythme de régression du breton ou, plutôt, les rythmes de régression qui chevauchent l'un sur l'autre et qui peuvent abuser l'observateur superficiel.

Il y a le rythme de la langue de pensée et de culture, la langue des relations extérieures au foyer; il est marqué par l'école, par les études, les

(8) Il n'y a pas lieu de s'arrêter au dicton: « Ar brezoneg hag ar feiz A zo breur ha c'hoar e Breiz ». Il est exact en ce sens que, pendant des siècles, la langue bretonne a été le véhicule de la foi chrétienne en Basse-Bretagne. Mais, si on prétend que foi chrétienne et langue bretonne sont à ce point liées que la disparition de l'une amènerait fatalement celle de l'autre c'est une erreur. Indépendamment des principes énoncés plus haut, les faits sont là pour montrer que la foi et le breton ne sont pas solidaires: les régions les plus bretonnantes sont loin d'être toutes les plus chrétiennes.

réunions publiques, professionnelles ou politiques, la lecture et l'écriture. Ici, la substitution du français est équivalement chose faite. Il y a longtemps, on disait que « le Breton écrit une langue qu'il ne parle pas et parle une langue qu'il n'écrit pas. » Aujourd'hui, il n'écrit pas davantage le breton qu'il parle, mais il parle aussi le français qu'il écrit.

Il y a le rythme de la langue usuelle du foyer, qui suit le rythme plus lent des générations qui se succèdent; cette langue peut subsister alors que déjà tout ce qui est information du dehors appartient à une autre langue: on voit de ces jeunes filles qui ne parlent que breton au foyer, tandis que dans les sorties avec leurs amies elles parlent français; il serait très facile d'énoncer les raisons de cette attitude chez des jeunes filles. Si les vieux parents cohabitent avec les jeunes foyers, leur présence est force de maintien du breton, tandis que la venue des enfants marque une accélération dans l'abandon; les vieilles grand'mères elles-mêmes s'efforcent de baragouiner du français à leurs petits-enfants.

Le rythme du travail des hommes est encore plus lent que celui des foyers, la présence des enfants n'y joue pas, pas plus que le snobisme plus prononcé des femmes. On parle français en famille, mais sur le bateau ou aux champs le breton garde ses droits: on est entre hommes, on appartient — qui mieux est — à une équipe d'hommes au travail. Ce n'est pas l'arrivée d'un mousse sur un bateau, d'un apprenti à l'atelier de l'artisan ou dans une ferme qui va changer la langue des échanges, d'autant plus que les termes techniques ne s'apprennent guère à l'école; c'est le jeune qui cèdera à la pression de l'équipe et apprendra le breton, très vite du reste. Il me semble que J.-P. Calloc'h a appris le breton surtout sur les bateaux, et je sais beaucoup de jeunes garçons dont la langue maternelle est le français et qui ont appris le breton, qui s'y sont en tous cas perfectionnés à partir de leur entrée au travail.

Sur lequel de ces rythmes ou de ces stades, va-t-on se baser pour le choix de la langue de prédication ?

Le prêtre doit tenir compte des préférences de la population. Si la majorité des « usagers » préfère le français, si la plupart d'entre eux connaissent le français aussi bien et mieux que le breton comme langue de pensée, le prêtre peut-il maintenir le breton comme langue exclusive de prédication contre le gré des paroissiens ? Il serait difficile de le soutenir. Pourquoi, en effet, adopterait-il cette attitude ? L'intérêt des âmes ne semble pas être en cause. Ne risque-t-il pas de se voir adresser bien vite le reproche plusieurs fois formulé, à tort: « Les prêtres veulent nous imposer le breton pour nous garder arriérés et nous mener plus facilement; nous comprenons désormais tous le français; pourquoi les prêtres s'entêtent-ils à nous prêcher en breton ? »

Pourquoi, en effet, si le français est devenu plus efficace que le breton pour exposer la vérité chrétienne ? Remarquons que les anciennes générations avaient une certaine culture bretonne de base pour avoir lu beaucoup en breton, tandis que les jeunes ne l'ont plus.

Si, dans l'auditoire, il y a des jeunes qui, ostensiblement, témoignent de leur mécontentement quand on prêche en breton — peu importe que leurs motifs soient valables ou non — une parole peut-elle porter quand on l'accepte de mauvais gré ? La langue est quelque chose d'extérieur au message, ce n'en est que le vêtement, le véhicule. Le prêtre a le droit et le devoir de se montrer intransigeant sur la vérité dogmatique ou morale qu'il est chargé de transmettre; il n'a pas les mêmes raisons de l'être sur la langue qui la porte.

Il y a les vieilles générations qui préfèrent le breton et le comprennent mieux, ne serait-ce qu'à cause du vocabulaire technique de la chaire. Mais, que répondre à cette vieille grand'mère qui dit au prêtre: « Me ne intentan ket gwall vad ar galleg; med it e galleg er memez tra, ar re yaouank a gav gwelloc'h, ar re-ze o deuz ezomm da glevad. Me a zo tremenet va amzer, ha n'eus forz penaoz, me a jomo stard em feiz... Ar re yaouank eo ! »

La question d'efficacité plus grande du breton est de plus en plus discutée dans nombre de paroisses. Il est un fait que d'autres que les prêtres veulent convaincre et persuader, gagner l'opinion à leurs idées et visent à l'efficacité de leur propos; prenons, par exemple, les propagandistes syndicalistes ou politiques; or, même devant un auditoire de campagne, ils parlent français, à supposer qu'ils connaissent le breton.

Faut-il ajouter que, de plus en plus, c'est le français qui est la langue maternelle de nos jeunes prêtres, et la langue bretonne mal assimilée ne leur permet pas toujours de s'exprimer facilement, ni très heureusement.

Reprenons la critique du début. On dit que le breton se perd parce que les prêtres en font de moins en moins usage dans leur prédication; c'est une explication par trop simpliste. Renversons la formule, et nous serons plus près de la vérité: *« Les prêtres font moins usage du breton dans leur prédication, parce que le peuple breton se désaffectionne de sa langue et l'abandonne. »*

Ne donnons pas trop d'importance à l'usage d'une langue à l'église.

Je crois du reste que la querelle que j'expose n'a pas tellement d'importance en ce qui concerne l'avenir de la langue bretonne. Je me rassure d'autant plus en ce qui concerne la responsabilité des prêtres.

Je donne un argument de principe et un argument de fait.

Considérons un peu la vie des Bretons. De quel poids peuvent être, pour l'avenir d'une langue, les dix minutes hebdomadaires de prédication; entendus parfois par moins de la moitié de la population, alors que toute l'information, le flot d'informations qui leur parvient est en français: d'abord, l'école, qui les marque profondément; puis, les quotidiens et les hebdomadaires, les livres, les magazines, la radio, le cinéma, bientôt la télévision...; trop souvent — de plus en plus à cause des enfants — les échanges dans la vie familiale elle-même, sans compter le service militaire, les études et les voyages de toutes sortes...

Et en fait ? J'ai eu l'occasion de passer quelques mois en Dordogne en 1940, pays de langue d'oc, le gascon. Depuis longtemps, on n'y a ni catéchisme, ni prêche en gascon, mais en français. Le gascon était cependant aussi vivant, et plus vivant à l'époque que ne l'était chez nous le breton. J'étais hébergé chez le Maire d'une petite commune rurale; tous les membres de la famille connaissaient très bien le français, la mère avait fait ses études chez les Ursulines de Bergerac, les deux filles (17 et 12 ans) y étaient encore pensionnaires; mais, en famille, on ne faisait usage que du gascon. Dans une paroisse voisine, à l'occasion d'une mission qui venait d'avoir lieu, on avait eu l'idée de faire appel à un prêtre originaire du pays pour donner quelques instructions en gascon, croyant faire plaisir aux paroissiens. Mais, après son premier sermon, on lui fit savoir que la population préférerait le français.

Le mal est beaucoup plus profond qu'on ne se l'imagine. On s'en va répétant: « Voilà 50 et 100 ans qu'on dit que le breton va mourir et il est toujours vivant; pourquoi donc jouer au prophète de malheur ? » Je veux justement détruire une illusion et alerter l'opinion; si nous voulons sauver le breton, il est plus que temps de considérer le problème dans ses dimensions vraies et de prendre les moyens efficaces. C'est au peuple breton d'opter pour le salut ou l'abandon de sa langue. Telles que les choses se présentent aujourd'hui on peut dire qu'il a opté pour l'abandon progressif et, en général, sans regret, au fur et à mesure de la disparition des générations successives. Peut-on espérer un revirement ? En tout cas, l'Eglise ne peut pas arrêter seule pareil mouvement. Le salut est ailleurs, il appartient à la société civile et aux laïques de l'assurer, et ce sont surtout les jeunes foyers et les élites du pays qui tiennent en mains la solution.

Voyons dans quel sens le clergé peut les y aider.

II

CE QUE L'ON PEUT ATTENDRE DE L'EGLISE ET DU CLERGE EN FAVEUR DE LA LANGUE BRETONNE

L'Usage du breton à l'église.

Nous considérons ici le breton comme instrument de communication et d'échanges dont l'Eglise se sert pour enseigner et prier. Plus loin, nous l'envisagerons comme valeur de culture.

Le prêtre n'a pas à tenir compte de ses goûts ou de ses préférences dans le choix de la langue dont il fait usage à l'église. Son attitude lui est dictée par le principe déjà énoncé: *opter pour la langue qui se trouve être, suivant un jugement loyal et impartial, la plus favorable au bien des âmes.* Ce principe doit jouer aussi bien en faveur du breton qu'en faveur du français même si l'usage du breton exige du prêtre un effort plus appliqué de préparation.

Le prêtre doit aussi, en conscience, se perfectionner dans la connaissance de la langue ou des langues dont il se sert. Ce n'est pas le respect de la langue qui l'exige, — une langue n'a pas de droits — mais le respect du message à transmettre dans son intégrité et le respect de l'auditoire auquel on s'adresse. C'est vite fait de dire que le breton est une langue pauvre et fruste quand on a étudié le français pendant des années et que l'on n'a accordé que quelques heures au breton. C'est vite fait de dire que l'auditoire est indifférent à la qualité du breton quand on sait combien les Celtes ont toujours été sensibles à l'art de bien dire. Il ne suffit pas d'avoir été « élevé en breton » pour posséder une langue de prédication valable. Ainsi négligé, il n'est pas étonnant que le breton reste malhabile, peu apte à présenter le message chrétien avec précision et avec un certain agrément pour l'auditeur. Pendant que ses camarades restés dans le monde se familiariseront d'année en année avec un breton plus riche et plus racé, le prêtre, coupé du peuple par ses années d'études et sa formation classique, en restera, à moins d'un effort soutenu, à un breton infantile et insipide.

Faut-il ajouter qu'en dehors de la prédication, il y a tout le ministère pastoral, la confession, les contacts humains avec les paroissiens qui connaissent le français sans doute, mais à qui le breton est plus familier pour la conversation courante. « La langue bretonne, écrivait Monseigneur Fauvel, reste pour les Bretons la langue de l'âme et du cœur, l'expression de tout un passé qu'ils portent en eux. » Un prêtre affecté à l'une de nos paroisses rurales et qui n'apprend pas le breton accepte de voir l'efficacité de son ministère amoindrie. C'est pourquoi il se donne des cours de breton dans les trois grands Séminaires de Quimper, St-Brieuc et Vannes. Dans les paroisses urbaines où la francisation est plus avancée et où il y a plusieurs prêtres, l'inconvénient est sans doute moins grave d'avoir l'un ou l'autre ignorant du breton; mais il existe et les intéressés s'en rendent bien compte.

Les journaux citaient ces temps derniers le cas d'un missionnaire destiné au Vietnam. Avant de rejoindre son poste, il a dit la messe à la Colonie Vietnamiennne de Paris et a prêché en vietnamien. La première préoccupation des missionnaires est toujours d'apprendre la langue ou les dialectes des populations qu'ils ont à évangéliser.

Pour le catéchisme, la question se pose de moins en moins... on peut dire plus du tout dans le diocèse de Quimper et de Léon. Les prêtres ont résisté longtemps à la pression des parents. J'en ai vu imposer le catéchisme breton à des enfants dont la langue familiale était le français et qui ignoraient à peu près complètement le breton, sous prétexte d'éviter toute brèche dans l'unité conservée jusque-là en faveur du breton. Ils craignaient — et la suite a justifié leurs craintes — que les parents

n'en profitent pour élargir bien vite la brèche. J'ai entendu un recteur déclarer qu'il refuserait à la Communion Solennelle un enfant de sa paroisse qui saurait très bien son catéchisme en français, mais en français seulement.

Je tenais à signaler ces deux faits, non pour les approuver, mais pour bien montrer qu'il y a eu des prêtres qui ne se sont pas résignés à la substitution de la langue au catéchisme qu'en défendant le breton pied à pied. Il est incontestable que les parents sont en droit de demander que l'instruction religieuse soit donnée à leurs enfants dans leur langue familiale. Pour la conservation du breton comme langue du catéchisme, nous avons longtemps pris argument de la langue maternelle, et voilà que désormais l'argument se retourne contre le breton.

La *prédication*, enseignement collectif des adultes, présente une plus grande complication. Nous avons affaire à un auditoire bilingue avec priorité de plus en plus accentuée du français, surtout comme langue de pensée. En général, l'évolution n'a rien de brutal ou de violent, elle suit le rythme des générations. La nécessité de passer d'une langue à une autre ne sera ordinairement qu'une approximation jugée prématurée par les uns, trop tardive par les autres. Elle ne s'impose pas dans toutes les paroisses au même moment. On peut demander aux prêtres de ne pas brûler les étapes. Si, dans telle paroisse par exemple, il apparaît que l'usage exclusif du breton à l'église soit devenu une erreur. Il n'est pas indiqué pour autant d'en venir, du jour au lendemain, à l'usage exclusif du français. On pourra faire usage des deux langues avec souplesse. Beaucoup de prêtres agissent ainsi malgré l'effort supplémentaire que cette solution entraîne. Il n'en est pas moins vrai que cette coexistence, cet affrontement de deux langues usuelles dans une même paroisse, est une difficulté dont les prêtres sont les premiers à souffrir. Il est presque impossible de donner satisfaction à tout le monde.

L'abandon des *cantiques* bretons est plus regrettable. Paroles et musique éveillent encore dans les âmes une résonance spirituelle que les cantiques français, d'un usage récent, sont loin d'inspirer. Nos airs sont très appréciés et souvent ils nous reviennent habillés de paroles françaises et connaissent un renouveau de succès.

Il ne s'agit pas d'exclure tout cantique français, surtout à l'époque où le genre se renouvelle avec bonheur; mais de là à frapper d'ostracisme le cantique breton, il y a de la marge.

Nous savons qu'au diocèse de Saint-Brieuc, un effort méritoire est accompli pour enrichir le répertoire des chants en breton, et le *Bleun-Brug*, de son côté, essaie de relancer le cantique breton sur le modèle des « fiches » françaises; mais nous sommes submergés par la production française, très riche en quantité et en qualité; le snobisme aidant et le manque d'attachement à la langue, le cantique breton perd du terrain. Ici, comme pour le catéchisme, c'est beaucoup moins le fait du clergé que celui des fidèles, des membres des chorales notamment.

La langue bretonne, élément de formation culturelle.

Sortons maintenant de l'église, où le prêtre subit les impératifs de la pastorale et du culte; il lui est alors loisible d'écouter d'autres voix, d'encourager un renouveau culturel breton et d'y participer.

Par vocation, le prêtre est appelé à enseigner et à faire usage d'un breton plus ou moins littéraire, en tout cas plus châtié et plus pur que le parler usuel. Il est normal qu'il en vienne à aimer cette langue et à la cultiver par goût et avec fierté. Il est des cas où il acquerra une vraie maîtrise de sa langue, d'autant plus que les contacts quotidiens avec ses paroissiens bretonnants lui permettent de puiser à la sève populaire tout au long de sa vie. C'est une des raisons pour lesquelles les prêtres ont tenu un bon rang dans la connaissance et le maniement de la langue bretonne écrite ou orale. Au grand rassemblement des catholiques à Landerneau,

en 1926, le R. P. Donceur s'extasiait devant le discours de M. le Chanoine Thomas, recteur de Ploujean, l'un des plus puissants orateurs qu'il eût jamais rencontré, disait-il. Son appréciation était dictée, non par le discours lui-même qu'il ne comprenait pas, mais par la force de persuasion qu'il devinait à voir cet auditoire de 100.000 hommes capté et littéralement envoûté par l'orateur. Le genre oratoire est lui aussi un genre littéraire, celui auquel le peuple est le plus sensible, et les prêtres ont été à peu près les seuls à le cultiver.

Par ailleurs, aujourd'hui encore, des prêtres et des religieux aiment le breton, l'étudient, l'écrivent, l'enseignent.

Les travaux de M. le Chanoine *Falc'hun* sur la langue bretonne attirent l'attention des savants français et étrangers et s'imposent par leur valeur scientifique. Jaloux de son indépendance vis-à-vis de toute idéologie pour n'être qu'au service de la Bretagne et des Bretons, il n'a pas l'heur de plaire à tout le monde; mais la loyauté de son attitude intellectuelle a déjà libéré bien des esprits, et son dévouement total, jusqu'à épuisement d'une santé débile, a gagné bien des cœurs.

Des prêtres et des religieux écrivent dans *Bleun-Brug*, *Bro-Gueded*, *Lizéri Breuriez ar Feiz*, *Barr-Heol*, *Ar bedenn evid ar vro*, *Al Liamm*, le *Courrier-Progress*, plusieurs Bulletins paroissiaux... Il ne s'agit pas toujours de grande littérature — l'ambition des prêtres est autre — encore que la haute tenue de l'œuvre de M. l'Abbé *Le Floch* (Maodez Glanndour) soit reconnue par tous.

N'oublions pas le travail persévérant d'information et de formation accompli par *Le Sentier* à l'adresse du personnel enseignant des écoles chrétiennes du diocèse de Quimper. Parallèlement, les stages organisés pour ces mêmes enseignants par les soins du *Bleun-Brug*, à Roscoff et à Saint-Pol-de-Léon (1956).

On connaît assez l'effort acharné du Frère V. *Séité* dans ses *Cours par correspondance* et par ses visites aux écoles. On voudrait voir les écoles donner plus de place au breton; mais dans quelle mesure y sont-elles encouragées par les familles? Il est vrai que maîtres et familles seraient mieux disposés si des avantages plus substantiels étaient accordés au breton aux différents examens officiels.

Tous les ans, S. Em. le Cardinal de Rennes et les Evêques de Bretagne (Nantes y compris) recommandent officiellement la quête en faveur de la Fondation Culturelle. Ces mêmes Evêques ne marchandent pas leur appui au *Bleun-Brug*; tous nos grands Congrès ont été encouragés par eux et présidés par un ou plusieurs d'entre eux.

N'y a-t-il pas une équivoque chez ceux qui exigeraient davantage de l'Eglise? « Son divin fondateur, Jésus-Christ, nous dit Pie XII, ne lui a donné aucun mandat; ni fixé aucune fin d'ordre culturel. Le but que le Christ lui assigne est strictement religieux... L'Eglise ne peut jamais perdre de vue ce but strictement religieux, surnaturel. » (4)

L'action culturelle est une action temporelle qui concerne d'abord les laïques; c'est à eux de la mener. L'Eglise peut l'encourager et l'aider. Il y a des moments où l'Eglise peut même suppléer à la carence des laïques sur le terrain temporel, quand certaines valeurs humaines sont en péril; elle l'a fait à différentes reprises dans son histoire, mais il s'agit d'une mission de suppléance et d'appui dont elle est seule juge. Par ailleurs, elle peut toujours aider en donnant aux laïques des principes qui inspireront leur action temporelle et des motifs surnaturels d'agir.

Nous avons dit que les Bretons, dans leur grande majorité, se désaffectionnent de leur héritage culturel et de leur langue en particulier; l'Eglise n'a pas pour mission de leur en imposer la conservation malgré eux. Cependant il y a un réveil du sentiment breton qui se manifeste par l'intérêt porté, chez les uns, à l'aspect culturel et artistique de l'héritage, chez les autres, à l'aspect politique du statut de la Bretagne. Jamais sans doute, la langue bretonne n'a été écrite avec autant de pureté et d'amour que de nos jours. Jamais les autorités officielles, depuis les Maires et les Conseil-

lers généraux jusqu'aux préfets et aux ministres, ne se sont souciés autant de la conservation de la langue bretonne: les personnalités groupées dans le Comité d'Honneur de la Fondation Culturelle en sont la preuve. L'Eglise encourage volontiers ce mouvement culturel, et le Bleun-Brug en particulier groupe, sous le patronage de l'épiscopat breton, des catholiques désireux de « défendre et de cultiver l'esprit breton, la foi, la langue, les usages, l'histoire de la Bretagne », suivant les directives données par Mgr Duparc à M. Perrot, le 10 Avril 1926.

Ce qui nous intéresse, ce n'est pas la langue bretonne en elle-même comme curiosité linguistique et pièce de musée sociologique.

Ce qui nous intéresse, ce n'est pas de conserver le breton pour faire barrage au français ou retarder son extension en Bretagne. Les Bretons n'acceptent pas cet argument, qu'utilisent seules des personnes connaissant bien le français. Plusieurs Bretons ont trop souffert dans le passé de leur ignorance du français et ne veulent à aucun prix que leurs enfants connaissent pareille épreuve, au moment où tant d'entre eux sont appelés à travailler en pays non-bretonnant. En 1923, j'avais pour camarades de caserne des Alsaciens qui avaient grandi dans une Alsace de langue allemande et parlaient difficilement le français; j'ai pu me rendre compte de la souffrance que certains Bretons émigrés ont pu éprouver autrefois. Parlons franc: si l'on mettait les Bretons en demeure de choisir entre le breton et le français, ils choisiraient le français; et qui oserait les en blâmer? Ce que nous voulons, c'est que les Bretons connaissent bien le breton comme culture de base, si c'est leur langue maternelle, et qu'ils connaissent le français. Ce qui nous intéresse en l'occurrence, ce n'est pas telle ou telle langue, mais les Bretons; et, dans leur intérêt bien compris, nous ne pouvons suivre ceux qui jetteraient l'exclusive sur le français.

Au Maroc, la tendance actuelle de plusieurs nationalistes serait de bannir le français des écoles marocaines; mais M. Ben Barka, l'un des leaders connus de l'Istighlal, vient de réclamer le recrutement de quatre mille instituteurs français, la langue française devant selon lui être enseignée comme une langue de complément « pour avoir des fenêtres sur la culture occidentale et ne pas rester dans un isolement asphyxiant. »

Rendant compte du Congrès du « Monde Bilingue », à Aix-les-Bains, en Avril dernier, M. J.-N. Chevalier, agrégé de l'Université, écrivait que l'idéal serait « d'accéder à une civilisation où toutes les langues maternelles seraient respectées, mais où tous les peuples feraient un même effort pour apprendre utilement des langues communes. »

Il est des Bretons qui veulent faire de la conservation de la langue une arme politique: la langue bretonne est, pour eux, le drapeau vivant de la nationalité bretonne qui doit, un jour, recouvrer une large autonomie et même l'indépendance. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'une langue particulière, commune à une population donnée, est une des caractéristiques de l'idée de nation et de peuple. Nous touchons ici un point délicat, celui du nationalisme breton; j'aimerais le voir traiter, un jour, face à la conscience chrétienne, dans les *Cahiers du Bleun-Brug*.

Mais il est un aspect de la question culturelle qui a l'avantage de pouvoir, dès maintenant et en dehors de toute passion politique, gagner la faveur du grand nombre en Bretagne et hors de Bretagne. Nous disons: hors de Bretagne et hors des Bretons, en toute connaissance de cause et après expérience.

On pourrait dire que le breton est le dernier vestige sur le continent européen de ce qui fut autrefois la langue celtique, parlée dans toute la Gaule avant sa romanisation; c'est un argument auquel le gouvernement français pourrait être sensible, mais je veux considérer non pas la langue, mais ceux qui la parlent.

Nous voulons encourager la conservation et le développement de tout ce qui est valable dans l'héritage culturel breton, traditions et langue, pour donner au Breton le sens de sa dignité et bannir ce complexe d'infériorité qu'on a réussi à lui donner et qui a provoqué chez lui une déchéance

certaine, diminuant sa valeur d'homme à ses propres yeux et aux yeux des autres. Les Bretons possèdent un héritage culturel bien à eux, modeste sans doute, mais réel, et on a abouti à lui en donner le mépris. Qu'un homme en vienne à avoir honte de ce qui est richesse propre en lui, c'est là le drame, c'est là le crime: qu'il accepte de se considérer comme humainement inférieur et s'empresse de jeter par-dessus bord tout ce qui est lui-même y compris son christianisme, qui fait aussi partie de son héritage. Tout son comportement dans la vie en souffrira, sur le plan religieux comme sur le plan social et économique. Que voulez-vous faire d'un peuple qui se renie lui-même?

Avez-vous rencontré souvent, hors de Bretagne, des personnes qui nient connaître leur langue maternelle et la langue de leur vie quotidienne? C'était en 1942-1943; je fus chargé d'embaucher une secrétaire pour un bureau d'action sociale qui recevait beaucoup d'artisans des campagnes. Une jeune fille se présente avec d'excellente références. Je lui pose une question préalable: « Connaissez-vous le breton? » Elle me répond sans hésitation et avec une certaine complaisance qu'elle l'ignorait. « Dans ces conditions, lui dis-je, je regrette beaucoup, mais je ne peux pas vous engager. » Aussitôt, elle s'excusa... mais qui, elle connaissait un peu le breton... En fait, elle venait, deux ou trois ans auparavant de quitter sa petite paroisse rurale d'origine et parlait très bien le breton, à la grande joie des artisans, brodeuses en particulier, qui passaient nombreuses au bureau les jours de marché pour leur attribution de fil.

Ce n'est qu'un exemple parmi tant d'autres que je pourrais citer.

Connaître le breton est souvent considéré comme une tare, et l'ignorer comme une supériorité. Je ne reproche à personne d'ignorer le breton, mais je ne comprends pas que l'on s'en vante. Se vante-t-on d'ignorer l'anglais ou la musique ou l'arithmétique? ... à l'occasion, on le déplore et c'est plus sage.

La langue bretonne, beaucoup de nos traditions bretonnes sont des valeurs par elles-mêmes, des richesses qu'on doit être fier de posséder, qui sont l'expression d'une humanité, une porte ouverte pour l'intelligence d'un peuple. Elles peuvent servir au développement humain des Bretons, pour peu qu'on les exploite.

« C'est la langue qui révèle l'âme d'un peuple, qui garde sa personnalité, qui protège sa liberté, qui entretient son patriotisme, qui enrichit son patrimoine intellectuel, qui traduit bien tout ce qu'il y a de plus intime en lui, ses convictions religieuses, ses affections de famille. » (9)

Dans cette perspective, nous travaillons dans la sérénité. Même si nous avons la certitude que la langue bretonne était destinée à disparaître dans une échéance plus ou moins lointaine, nous n'aurions aucune raison de nous décourager, car ce n'est pas le breton en lui-même qui nous intéresse, mais le peuple qui le parle, et nous croyons qu'actuellement redonner aux Bretons le sens de leur dignité en revalorisant leur langue à leurs yeux et aux yeux des autres, c'est faire grandir leur valeur d'hommes et les revaloriser eux-mêmes. Nous œuvrons dans le présent et exploitons au maximum, au profit de nos contemporains, l'héritage que nos pères nous ont légué.

Quant à l'avenir de la langue, il dépend des Bretons eux-mêmes; si ces derniers l'abandonnent, nous le déplorerons; s'ils veulent le sauver, nous les aiderons.

V. FAVE.

(9) Monseigneur Duparc, à la messe du Cinquantenaire de la société archéologique, le 9 juillet 1923.

LES NATIONALISMES EN ÉVOLUTION

Le terme de « mouvement breton » est bien commode pour désigner une réalité fort mouvante en effet, complexe, et difficile à définir. Il s'agit, en gros, d'une réaction contre la politique de centralisation administrative et d'assimilation culturelle qui s'est accentuée en France avec la Révolution et le Premier Empire.

Certains bienfaits de cette politique ne sont pas contestés, comme l'abolition de coutumes ou privilèges anachroniques, ou la diffusion d'une langue commune permettant enfin à tous les Français de se comprendre entre eux. Mais la médaille avait aussi son revers, et l'on se plaint aujourd'hui de ce qu'une sorte de « désert français » entoure la région parisienne, qui a tout capté à son profit.

Réaction naturelle contre cette hypertrophie d'une capitale qui craignait une excessive vitalité de la province, le mouvement breton s'est alimenté de bonne heure à une idéologie qui lui venait directement de Paris, une idéologie commune d'ailleurs, à toute l'élite européenne au début du 19^e siècle.

Ce fonds européen était lui-même le produit de l'éclatement de la Chrétienté médiévale sous les coups conjugués de la Réforme protestante et d'une Renaissance teintée de paganisme, d'où est sortie la notion moderne de nation, et, en fin de compte, le principe des nationalités, avec ses aspects multiples, politiques et culturels.

Le principe des nationalités fut à l'origine d'une déchéance européenne qui se serait manifestée beaucoup plus tôt si la vieille Europe n'avait, dans le même temps, pris une telle avance sur les autres peuples dans le domaine technique. Il fut d'abord un agent de division et une source de guerres en Europe, et ensuite, dans les autres continents, un ferment de révolte contre l'Europe affaiblie. La France l'expérimente aujourd'hui à ses dépens en Afrique, après l'avoir fait en Asie. Et partout elle rencontre comme adversaires résolus des hommes qu'elle a imprégnés de son esprit, de sa culture. Ne serait-ce pas l'indice que l'esprit français, la culture française seraient aujourd'hui marqués d'une sorte de contradiction interne ?

Etienne Gilson a pu soutenir que la tendance innée de l'intellectuel français à croire ses idées valables pour le monde entier provient du fait que l'Université de Paris, la Sorbonne, fut, pendant des siècles, le véritable cerveau de la Chrétienté. La vieille Chrétienté s'est disloquée, et la hiérarchie chrétienne des valeurs s'est peu à peu estompée dans les esprits. Mais, en France en particulier, les intellectuels ont longtemps conservé l'habitude de raisonner comme s'ils avaient à trancher des problèmes pour l'univers entier, ou comme si la solution française des problèmes acquerrait par là-même une valeur universelle. Cet état d'esprit est particulièrement frappant chez les législateurs de la période révolutionnaire. L'instauration du culte de la déesse Raison atteste que leur idéal révolutionnaire fut vraiment pour eux une religion de remplacement, un vrai paganisme français à prétention universelle, comme le christianisme qu'il espérait évincer. Il en est resté quelque chose dans la mentalité française.

Le Français voyage peu à l'étranger, et beaucoup de Français ont de la peine à faire le départ entre ce qui, dans la culture française, possède une valeur universelle et ce qui est typiquement français, c'est-à-dire difficilement assimilable par les autres peuples.

L'un des plus graves malentendus porte sur les problèmes linguistiques et il faut reconnaître qu'il est favorisé, dans l'esprit du peuple, par une ambiguïté de la langue française, habituellement si claire. Il ne viendrait à l'idée de personne de refuser à un homme la qualité de Suisse, parce qu'il ne parle pas suisse, ou de Belge, parce qu'il ne parle pas belge : c'est qu'il n'existe pas de langue belge, ni de langue suisse. Mais combien de fois les Bretons, ou les Alsaciens ou les Basques, ne se sont-ils pas entendu reprocher, comme un manque de patriotisme, leur attachement à une

langue maternelle autre que le français ? C'est que le Français, quand il parle français, est obligé de recourir au même adjectif pour qualifier la nationalité française et la langue française. L'identité accidentelle des mots entraîne une confusion d'idées dont est victime le peuple français dans son ensemble, et, peu à peu avec lui, tous ceux qui possèdent ou acquièrent la nationalité française. La magie des mots n'est pas une vaine formule : c'est à travers eux que nous saisissons les idées, que leur insuffisance trahit parfois.

La Manche nous sépare d'un grand pays qui nous donne en ce domaine un exemple différent. La Grande-Bretagne n'est pas l'Angleterre, comme le croient trop de Français. Elle comprend, outre l'Angleterre, le Pays de Galles, l'Ecosse et l'Irlande du Nord. Même s'il est de langue anglaise, un Gallois, ni un Ecossois, n'aimera pas être considéré comme Anglais : mais il se réclamera fièrement de sa nationalité : *britannique* (british).

Il est regrettable que les Alsaciens, les Basques, les Bretons, les Gascons et les Provençaux n'aient pas en commun une nationalité qui ne s'appelât pas française : le respect des minorités linguistiques en France y eût sans doute gagné.

Du jacobinisme centralisateur et assimilateur, forme prédominante du nationalisme français, est né, en un milieu restreint mais actif, un nationalisme breton qui en a pris le contrepiéd. Mais il en a également hérité une certaine étroitesse de vues qui nous le font apparaître, avec le recul du temps, comme une sorte de jacobinisme à rebours. Le paganisme affiché de certains de ses chefs n'y a pas peu contribué. Ce nationalisme breton a su exploiter à fond les légitimes sentiments de dignité et de fierté bretonnes blessées par des mesures ou des déclarations vraiment anachroniques de guerre à la langue bretonne. De là ses succès entre les deux guerres.

Lui aussi a utilisé les jeux de mots que permet la langue française pour entretenir la confusion entre le culturel et le politique, n'était pas vrai Breton qui ne savait pas le breton, ne le parlait pas, ne l'apprenait pas à ses enfants. Et l'exemple des frères ou cousins d'Outre-Manche, les Gallois, Ecossois et Irlandais qui ne sont pas Anglais, servait d'argument pour essayer de persuader les Bretons qu'ils ne devaient pas se reconnaître Français. On ne saurait en effet comprendre le mouvement nationaliste breton des dernières décades sans faire intervenir l'influence de l'exemple des autres pays celtiques.

L'occupation et les années qui ont suivi ont ébranlé les vieilles doctrines nationalistes en Europe.

Le nationalisme français lui-même a considérablement évolué dans la mesure où sa conception étroite de l'unité nationale, rebutant des populations attachées à d'autres traditions culturelles, a reçu, en Indochine et en Afrique du Nord, de rudes leçons qui l'auront assoupli et rendu plus compréhensif. Devant la dure réalité, personne n'ose plus nier les méfaits de la politique de centralisation et d'assimilation.

Il reste à adapter nos institutions à cette mentalité nouvelle qui ne triomphe pas encore partout, mais qui, de part et d'autre, commence à se libérer des complexes de méfiance, des vieux préjugés, des vieilles routines. Par une action aussi mesurée que ferme, nous devons faire que la renaissance des provinces françaises, et d'abord des plus originales, et personnelles d'entre elles, aille de pair avec le mouvement de fédération européenne.

Au lieu d'un bloc uniforme emprisonné dans les murs de son hexagone, la France doit redevenir comme une tapisserie aux couleurs variées qui se raccordera insensiblement aux pays voisins, héritiers et gardiens, comme elle, de la civilisation européenne.

Y. MAHYEUC

ÉVÊQUE DE RENNES

Biographie par M. l'abbé H. POISSON

Yves Mahyeuc est une gloire du Léon qui le vit naître et grandir, comme il fut « une lumière de l'Ordre des Frères Prêcheurs » et un des plus saints parmi les successeurs de Saint-Melaine sur le siège de Rennes. Cette belle figure méritait d'être remise en lumière.

Yves Mahyeuc est un de ces religieux qui, pour suivre Jésus-Christ ont abandonné tout ce qui est terrestre. La paroisse de Plouvorn, en Léon, fut le cadre de son enfance et de son adolescence, période sur laquelle les renseignements font d'ailleurs défaut. Puis le jeune homme a rompu ses attaches. C'est à Morlaix, siège d'un couvent de Dominicains, où la réforme monastique venait d'être introduite, qu'il a rencontré l'idéal de vie parfaite qui allait être le sien.

A partir de là, Yves Mahyeuc se laisse conduire par la Providence et la volonté de ses supérieurs. Ceux-ci, à la fin de ses études au couvent de Nantes, affectent le jeune Père de 27 ans au couvent de Bonne-Nouvelle, à Rennes. Et c'est dans son ministère rennais qu'il devient confesseur d'Anne de Bretagne, l'adolescente duchesse, dans ces années 1491-1492 qui sont cruciales pour elle et pour son duché.

Devenue reine de France par son mariage avec Charles VIII, Anne de Bretagne ne voulut pas se séparer du guide de sa conscience. A ce propos, notre auteur s'interroge : « On aimerait à savoir si Yves Mahyeuc a exercé réellement une influence salutaire sur son illustre pénitente » (p. 25). En réponse, il esquisse le portrait moral de la reine Anne, sans omettre ses défauts, et il conclut : « Devant cet ensemble de qualités et de vertus chrétiennes manifestées chez Anne de Bretagne, on est en droit de conclure que Frère Yves Mahyeuc ne perdit pas son temps auprès d'elle » (p. 29).

Mais, lorsque la confiance de la reine, en janvier 1507, le fera nommer évêque de sa chère ville de Rennes, Yves Mahyeuc, après avoir tenté d'écarter de lui cette charge, tiendra à l'assumer pleinement et abandonnera sa fonction à la cour : il sera évêque, et rien de plus.

Les documents sur cet épiscopat de près de trente-cinq ans n'abondent guère. Il est significatif qu'ils mettent en valeur les vertus personnelles, sociales et pastorales d'Yves Mahyeuc, sans aucune fausse note. Pour que cet exemple de vie sainte prenne tout son relief, le biographe le replace dans son contexte historique, particulièrement au chapitre sur « le clergé et les fidèles au temps d'Yves Mahyeuc » (- 63-89). Dans ce chapitre et les suivants, il n'est pas beaucoup question du saint évêque de façon directe. C'est surtout par contraste avec les mœurs ambiantes que ressort le mérite de celui qui fut évêque de Rennes exclusivement mais pleinement, lâchant pour cela son ministère à la cour royale, se refusant à tout cumul de bénéfices, exerçant consciencieusement toutes les prérogatives de sa fonction épiscopale, y compris celles de seigneur temporel, mais plus encore accomplissant avec zèle et charité toutes ses obligations de pasteur de son diocèse.

Ce tableau d'histoire permet de comprendre que le peuple, au contact prolongé de tant de vertus, ait fait à son évêque une réputation de sainteté et que le tombeau du Bon Yves ait été si longtemps en vénération. Grâce soient rendues au biographe qui a patiemment reconstitué la trame de cette vie exemplaire.

P. J. NEDELEC.



LES CAHIERS DU BLEUN-BRUG

Supplément trimestriel à « Bleun-Brug »

Abonnement : 200 francs

Le numéro : 50 francs

Directeur : Abbé BLEUNVEN

Curé - Saint-Renan

(Finistère)

Rédaction, Administration :

Jean CORMERAIS

13, Rue Félibien

NANTES (Loire-Inférieure)

C. C. P. 77-60 Rennes

LES CAHIERS DU BLEUN-BRUG

4

QUATRIÈME TRIMESTRE 1957

Supplément à Bleun-Brug, n° 105



Anachronisme et actualité des chants et danses folkloriques

La fin des traditions folkloriques s'est produite en Basse-Bretagne plus tard, peut-être aussi plus brutalement, que dans la plupart des autres régions de France. En sorte que nous mesurons mieux le vide que laisse leur perte. Ce ne sont pas seulement des chants et des danses qui ont disparu. C'est une certaine façon d'user du chant et de la danse. A cet égard la tradition populaire universelle nous laisse une leçon que nous ferions bien de méditer.

La leçon de la tradition populaire.

En premier lieu celle de la qualité. Non que toute production folklorique (1) soit chef-d'œuvre. La médiocrité n'est pas absente des répertoires traditionnels. Mais l'honnête qualité est plus fréquente, et les véritables chefs-d'œuvre ne manquent pas. Ce n'est pas le lieu d'expliquer leur genèse. Disons seulement que, paradoxalement, la pauvreté des moyens d'expression a contribué à la réussite esthétique. C'est à elle principalement qu'il faut attribuer ce secret de beauté propre aux plus belles danses comme aux plus beaux airs ou poèmes folkloriques et que Bela Bartok définissait : « l'inimitable laconisme de la pensée ». Exprimer de façon forte et juste ce qui doit être exprimé, avec les moyens les plus ordinaires, dans la forme la plus nécessaire et la plus dépouillée, cela n'appartient qu'aux grands artistes. Le chant et la danse folkloriques le font assez souvent.

Cet art est traditionnel : chants et danses se communiquent d'une génération aux suivantes, toujours porteurs de la même joie. En conséquence leurs techniques sont assez familières pour permettre au plus grand nombre une véritable liberté d'expression, aux mieux exercés une maîtrise. Aujourd'hui il en va des chansons et des danses comme des chapeaux : la mode les apporte et presque aussitôt les balaie. Toute une jeunesse la suit docilement, prompt à accueillir, prompt à oublier, sans prendre conscience qu'elle ne possède rien et que sa dépendance est totale. Certes c'est une nécessité d'être ouvert à tout apport nouveau. Encore faut-il pouvoir le juger, l'accepter ou le refuser. Il n'y a aucune raison d'autre part pour que les œuvres anciennes, si vraiment elles étaient bonnes, soient éliminées par la nouveauté. En tout domaine il est nécessaire de posséder des « classiques », c'est-à-dire des valeurs éprouvées, non soumises au caprice des modes, et qui méritent de durer.

Enfin, cet art, généralement de qualité, n'est le fait ni d'une élite, ni de professionnels, ni d'initiés. Il appartient à tous. Surtout il est agi par tous. Là peut-être est sa valeur la plus exemplaire et son plus désolant anachronisme. Pour nous, modernes, la séparation est depuis longtemps consommée

(1) Pour la définition de termes comme folklorique, populaire, régional, pris communément dans les sens les plus divers, et plus généralement pour la façon de poser le problème des rapports du folklore et de l'éducation, je renvoie à l'excellente brochure de William Lemit : *Le folklore et nous*. Editions du Scarabée. Paris.

SOMMAIRE :

J.-M. GUILCHER : <i>Anachronisme et actualité des chants et danses folkloriques.</i>	p. 1
J. LE DUIGOU : <i>Réflexions sur le deuxième stage de culture bretonne du Bleun-Brug.</i>	p. 7
J. TRICOIRE : <i>Instituteurs bretons, voulez-vous, au prix d'un petit effort, sauver la culture bretonne ?</i>	p. 10
F. FALC'HUN : <i>Les vrais problèmes d'ordre moral.</i>	p. 13
J. CORMERAIS : <i>Les livres.</i>	p. 15

Avec ce quatrième fascicule expirent les abonnements
souscrits cette année.

entre des interprètes et un public, incapable d'expression musicale ou corporelle même élémentaire. Dans la mesure où musique et danse sont encore « populaires », elles ont cessé d'avoir une valeur d'art. Dans la mesure où elles sont encore des arts, elles ont cessé d'être « populaires ». Nous avons délégué à des professionnels notre pouvoir de chanter et de danser. Il n'est pas sûr que nous le retrouvions jamais.

Même regarder et écouter exigent une attitude active dont tous ne sont plus capables. Parmi les risques dont nous payons notre richesse en moyens matériels, la passivité est l'un des plus insidieux. Passivité de l'œil devant les images du cinéma, de la télévision, du magazine. Passivité de l'oreille devant une musique déclanchée au bouton, qui n'exige plus ni désir, ni attente, ni recueillement. Dans l'un et l'autre cas, redoutable passivité de l'esprit.

Un art simple mais d'incontestable qualité, vivant, offert à tous, partagé, vécu, recréé par tous, où le plus humble puisse exceller, voilà ce que nous avons possédé, ce que nous n'avons plus, ce qui n'a pas cessé de nous être nécessaire.

Que les restes de nos répertoires paysans aient trouvé refuge au théâtre, il n'y a pas lieu de s'en étonner : nulle part ailleurs notre société ne pouvait, à meilleur compte, leur rendre une apparence de vie. Ces représentations se situent à des niveaux variables, de la fête scolaire ou scoutie aux « ballets nationaux » des grandes scènes. On ne peut qu'approuver ceux qui veulent améliorer leur qualité, quand bien même on douterait fortement que les danses et chants traditionnels soient là à leur place. S'il faut qu'ils soient spectacle, tâchons que le spectacle acquière un minimum de valeur. Mais si nous ne savions retirer de nos traditions populaires que des programmes plus ou moins originaux pour troupes d'amateurs et de semi-professionnels, si nous devons nous résigner à ce qu'elles deviennent seulement ou principalement cela, nous aurions méconnu la plus précieuse leçon qu'elles pouvaient nous donner.

Milieu folklorique et milieu actuel.

Certes, il y a là de quoi nourrir quelque nostalgie. Ne nous hâtons pas pourtant de tirer des conclusions pratiques. Surtout ne croyons pas que l'abandon des arts populaires traditionnels s'explique par une simple erreur de jugement et de goût, qu'il suffirait de dénoncer pour la redresser. Il a des causes autrement contraignantes, qu'il faut connaître. Nous n'avons aucune chance d'agir sur le cours des choses, si d'abord nous n'acceptons la part de déterminisme qui le commande. La disparition des traditions populaires est l'une des conséquences de la transformation complète, et irréversible, survenue dans nos modes de vie.

Le « milieu folklorique » se compose de groupes restreints, organisés pour vivre dans une certaine mesure sur eux-mêmes, en dépendance stricte des conditions géographiques locales. La vie n'y est possible qu'au prix d'un travail incessant, généralement rude, qui demande plus au corps qu'à l'esprit. Faute de loisirs et faute d'aliments, l'activité intellectuelle désintéressée est contenue dans d'étroites limites. Les fonctions sont assez peu nombreuses, les intérêts et préoccupations voisins chez le plus grand nombre.

La tradition règle à peu près tout, le costume, les croyances, les divertissements, la façon de moissonner, de soigner un malade, de conclure un mariage. L'expérience héritée est rarement mise en doute et c'est à elle qu'on demande le plus ordinairement des solutions pour le présent. En réalité cette société n'ignore ni l'emprunt, ni l'invention. Mais la capacité d'emprunt est très limitée, l'invention porte presque toujours sur le détail. Il est exceptionnel qu'ils remettent en cause les grands traits de la tradition. Le milieu change peu, lentement, et de façon presque insensible.

Le chant et la danse ne sont pas un luxe des loisirs, mais des activités naturelles, qui trouvent place à tous les moments de la vie, dans le travail comme dans la détente, qui, à l'occasion, sont prisées pour leur utilité autant que pour leur agrément. Un bon laboureur doit savoir chanter sous peine de faire un médiocre usage de ses bœufs. Une aire neuve irréprochable ne s'obtient que par la danse. Un milieu chantant et dansant modèle chaque individu dès l'enfance, imprégnant et orientant sa sensibilité, lui communiquant simultanément, par la seule force des mêmes exemples indéfiniment répétés, les moyens d'expression propres au groupe.

Le milieu où nous vivons est entièrement différent. Nous sommes plongés dans une société complexe, où tout circule, les ressources, les hommes et les œuvres des hommes. Le milieu géographique, avec ses traits singuliers, conditionne beaucoup moins impérieusement qu'autrefois la vie. Un univers fabriqué, plus uniforme, s'interpose entre la nature et l'homme. Son influence sur lui n'est pas moins puissante.

Les petits groupes locaux, de plus en plus solidaires, diffèrent de moins en moins entre eux. Entre catégories sociales aussi les échanges se multiplient. Il n'est plus possible de distinguer une civilisation des incultes d'une civilisation des lettrés. Par contre, à l'intérieur de chaque groupe, les liens entre individus sont plus lâches : l'autonomie des personnes augmente, en même temps que leur solitude.

Pour qui dispose d'un minimum de loisirs, les possibilités de vie intellectuelle sont grandes. Bien des facteurs y contribuent : l'instruction généralisée, la spécialisation d'un grand nombre dans les travaux de l'esprit, les puissants moyens de diffusion de la pensée.

L'activité corporelle au contraire se réduit chez presque tous au minimum indispensable pour entretenir la vie. Chaque jour la machine prend en charge un nouveau mouvement parmi ceux que l'homme savait encore faire. L'analphabétisme est en voie de disparition ; l'inculture physique se généralise.

L'art est affaire de spécialistes, dont beaucoup ont renoncé à le concevoir comme un langage universel. La production industrielle fait de la création personnelle un luxe. Par le disque, la radio, le cinéma, la reproduction d'art, la revue illustrée, elle étend son influence, bonne ou mauvaise, jusque sur la vie affective, et par là sur le caractère et la vie morale.

L'éducation et la culture réduisent l'homme à ses seules facultés intellectuelles, au lieu de l'accepter dans la complexité de sa nature, avec l'interdépendance de ses pouvoirs physiques et psychiques. Dans l'ordre psychique même, une tendance se marque à substituer l'idée à l'expérience sensible, quand ce n'est pas le mot à l'idée.

Enfin ce monde est en profonde transformation, le sait, et découvre que le changement, loin d'être un simple accident, pourrait bien être sa loi et sa condition naturelles. Des civilisations dialoguent aujourd'hui, qui semblaient, hier encore, appartenir à des planètes différentes. Les archéologues nous transmettent le message des disparues. Nous voyons bien que chacune n'a connu de la vérité qu'un visage. Religions, philosophies, modes de vie, arts, systèmes sociaux, tout se confronte et se compare, engendrant un scepticisme qui d'ailleurs n'est pas forcément négatif.

Il l'est d'autant moins que la pensée de l'avenir est devenue à elle seule un puissant stimulant de l'action. A toute époque l'univers est apparu aux hommes plein d'énigmes à déchiffrer et de forces à asservir. Mais aujourd'hui la science et la technique, en accroissant démesurément ses pouvoirs, lui font entrevoir réalisable au delà de ses rêves les plus ambitieux cette conquête du monde par l'action et la pensée. Rechercher, découvrir, inventer, expérimenter, sont les maîtres mots de notre temps. Jamais nous n'avons été moins assujettis à une sagesse héritée.

Vers quelles formes de culture s'achemine cette humanité en pleine transformation, qui ne s'accorde sur aucune échelle de valeurs, et dont les

connaissances, spécialisées à l'extrême, sans cesse poussées plus loin, rendent sans cesse plus difficile leur synthèse ? Quelle part fera-t-elle à la diversité des cultures ? Dans quelle mesure les cultures de groupe seront-elles encore des cultures ethniques ? Imprudent qui prophétiserait. Mais à coup sûr cette culture de demain sera autre chose que l'exploitation paisible, par un groupe humain, de l'expérience limitée qui jusqu'ici lui était propre.

Dès maintenant les éducateurs disposent de moyens dont ils ne peuvent pas ne pas faire usage : les découvertes de la psychologie, l'échange des pratiques pédagogiques, la mise en commun par le livre, le disque, la film, l'image, des ressources d'art et de pensée de tous les temps et de tous les pays. Il n'est même pas besoin de s'élever contre une culture populaire conçue à l'exacte imitation de l'ancienne : les faits rendent une telle conception dérisoire.

**

L'avenir des répertoires folkloriques.

Il n'en résulte pas que toutes les œuvres à nous transmises par les traditions populaires n'aient plus de place désormais qu'au théâtre ou dans les dossiers des folkloristes. Il est clair seulement que si elles jouent encore un rôle dans notre culture, ce sera en complément de valeurs d'autre provenance, et tout autrement que dans leur milieu d'origine.

Un bilan de la tradition peut nous éclairer sur les chances de cette reconversion. Deux points de vue doivent le dominer : d'une part, une conscience claire des besoins et des moyens des hommes d'aujourd'hui ; d'autre part une connaissance des ressources de la tradition, qu'elles répondent ou non à ces besoins et à ces moyens. A titre d'exemple, je propose ici quelques réflexions — nécessairement très sommaires vu le cadre limité de cet article — sur la tradition de danse folklorique prise dans son ensemble.

**

Tout attachement sentimental, toute considération historique et tout patriotisme local mis à part (sans pour cela méconnaître leur valeur), quels besoins du présent ou de l'avenir les danses folkloriques peuvent-elles satisfaire ? La question en amène une autre, plus générale : quelle place peut encore tenir la danse dans la vie du plus grand nombre ? En fait son rôle est dérisoire. En principe il pourrait être considérable.

Nous réduisons au niveau le plus médiocre ce qui pourrait être un instrument de développement personnel incomparable. Une éducation moins unilatérale que la nôtre, soucieuse de mettre l'homme en possession de toutes ses forces au lieu de le spécialiser prématurément dans certains pouvoirs, accorderait à la danse, au jeu, au chant, une importance de premier plan. Ce sont les activités les plus capables de mobiliser toutes les forces vives, celles qui donnent à un éducateur compétent le plus de moyens pour toucher la personnalité profonde et la conduire à son épanouissement. Une éducation du mouvement bien comprise, en liaison intime avec une certaine éducation musicale, devrait être la base, psycho-physiologique, de l'éducation générale.

Nous ne sommes pas près de voir s'accomplir cette révolution pédagogique, encore que des expériences prometteuses aient été récemment faites en ce sens par quelques pionniers. Mais dès maintenant la danse de groupe pourrait être pour tous (pas seulement pour les jeunes) un divertissement, une occasion de rencontre sociale, en même temps qu'une détente et un

facteur d'équilibre général, toutes choses que nos conditions de vie modernes rendent de plus en plus nécessaires. Remettre le mouvement et la musique dans la vie du plus grand nombre, dans des formes faciles où tous puissent réussir, mais avec une exigence de qualité dans la facilité, tel devrait être notre premier objectif. Sa réussite conditionne les autres.

**

Si l'on devait concevoir la mise en œuvre des danses folkloriques comme la reprise pure et simple de la tradition passée, elle répondrait très imparfaitement à de pareils besoins. Ce qui frappe, quand on considère la danse dans les frontières d'un terroir donné, c'est son originalité assez souvent, ses limites toujours. Chaque petit groupe humain ne possède qu'un nombre très restreint de rythmes, de formes, de pas, de gestes fondamentaux. Il arrive que la technique du danseur traditionnel soit brillante, mais c'est au prix d'une extrême spécialisation. Cette technique n'a pas de portée générale. Si parfois elle rend le danseur inimitable, elle le rend impropre, en revanche, à tout autre style d'expression. Dans un tel milieu la musique et la danse ne sont pas l'instrument d'un renouvellement et d'un accroissement culturels.

Pour le danseur traditionnel, ce ne sont pas là des limites : il est tout ce que son milieu lui permet d'être, va aussi loin qu'il a le besoin et le pouvoir d'aller, se sent en accord, profond et harmonieux, avec la communauté où il s'insère.

Les avantages d'une telle tradition sont assez enviables, l'emportent assez sur les inconvénients, pour que partout où elle conserve un reste de vie nous nous appliquions à l'affermir et la vivifier. A condition toutefois d'en sauver autre chose qu'une apparence creuse, en lui gardant la plénitude de ses vertus anciennes.

On admettra une plus grande part d'artifice s'il s'agit, pour un groupe spécialisé, de conserver, hors de l'usage commun, un type local de danse dont l'originalité est une valeur en elle-même. On peut alors seulement exiger de ceux qui s'y consacrent qu'ils le fassent bien, et que l'artifice extérieur ne l'emporte pas en eux sur le sentiment intime de la danse.

Mais c'est une erreur de faire reprendre à des jeunes les danses depuis longtemps abandonnées d'un terroir restreint en leur demandant de s'y tenir exclusivement. Eux n'ont pas été modelés depuis l'enfance par une tradition vivante, mais instruits par un enseignement. Ils ne sont pas portés par la complicité de tout un milieu, mais appliqués à retrouver ses activités anciennes, à contrecourant de son évolution. Il n'est pas en notre pouvoir de leur faire vivre le chant et la danse à la profondeur où les vivait l'homme d'autrefois. Nous ne leur rendons pas ce qu'il possédait. Par contre nous les enfermons dans ses limites, et du même coup nous les faisons plus pauvres que lui. Tôt ou tard, ils chercheront dans les applaudissements faciles d'un public, le contact social qui leur manque, et la satisfaction qu'ils ne trouvent pas dans leur activité propre.

**

Pour se faire une idée exacte des ressources actuelles de la danse traditionnelle, il faut considérer non pas une tradition locale, non pas même des traditions voisines, mais l'ensemble des traditions folkloriques. Prises individuellement la plupart sont pauvres. Leur ensemble au contraire compose un répertoire de gestes, de rythmes, de figures, d'une extrême diversité et d'une incomparable justesse. D'avoir été si longtemps vivantes et remaniées par un constant usage, modelées par des groupes humains très divers, les

— 6 —

danses de tradition ancienne nous arrivent enrichies de tours imprévus, dépouillées par contre de tout ce qui était marque d'une époque ou fantaisie trop individuelle.

Parvenues à une forme généralement juste, parce que commode pour tous, elles sont liées à leur accompagnement musical de façon si étroite, qu'on pourrait croire mélodie et mouvement nés ensemble, à la même profondeur, en réponse à un même besoin.

A côté de danses originales, à peu près inaccessibles à qui n'a pas, dès l'enfance, été modelé par le milieu traditionnel, il en est beaucoup d'autres que leur technique et leur style rendent accessibles à un public plus large. Chaque éducateur peut y choisir ce qui convient aux besoins particuliers de son enseignement, et même y trouver la matière de progressions allant du très simple au plus complexe. Quelle invention, même géniale, mettrait à sa disposition un répertoire aussi riche et aussi éprouvé que celui des traditions populaires de l'expérience motrice universelle ?

—

Les meilleurs répertoires ne valent que par la façon dont on les utilise. Faute d'avoir su choisir en fonction des besoins et des moyens réels des élèves, faute aussi d'une pédagogie et d'éducateurs compétents, on peut faire — on fait chaque jour — de la danse et du chant folkloriques, un usage médiocre et parfois détestable. Que pouvons-nous utiliser de leurs ressources vastes et diverses ? dès maintenant ? dans l'avenir ? où, dans quelles circonstances, trouveront-elles à se faire valoir ? Quelle place faire à l'ancienne tradition locale ? comment la vivifier ? dans quelle mesure peut-on l'enrichir ? quels emprunts sont possible et quels autres non ? Où prendra-t-on modèle ? Comment se fera la transmission du passé au présent ? Et surtout, comment généraliser, au moins dans son degré élémentaire, une pédagogie digne de ce nom, qui fasse de l'enseignement de la danse une éducation véritable, et non un recueil de misérables recettes ? Comment former les éducateurs ?

La réponse à ces questions ne sera pas la même en tous lieux. Toutes d'ailleurs ne comportent pas une réponse également assurée. Il y a dès maintenant dans l'ordre de l'éducation corporelle, rythmique, musicale, un nombre limité d'expériences de grande valeur sur lesquelles on peut s'appuyer. Il y a aussi une large part d'inconnu. Rien ne dispensera les éducateurs de l'invention, du tâtonnement, voire de l'échec et de la leçon qu'on tire de l'échec. Ce n'est pas le lieu d'aborder ces problèmes pratiques. Il suffit d'avoir souligné que l'héritage des traditions populaires demeure une richesse difficilement remplaçable, qu'il dépend de nous de savoir mettre en œuvre.

La tradition était chemin tracé, voie étroite, mais généralement sûre. Nous devons, nous, à grande perplexité, souvent à grand-peine, prendre la responsabilité du but et chercher notre itinéraire. Il en est ainsi pour toute notre culture. Il en est de même de la vie spirituelle et morale. Dans tous les domaines de la pensée et de la conduite personnelle, ce qui jadis était imposé aux individus par un milieu à la fois tutélaire et contraignant, est de plus en plus laissé à leur libre choix. Vue sous cet angle, la fin des folklores en tant que tels n'est peut-être que l'un des aspects et l'un des moments d'une profonde révolution amorcée en Europe dès la fin de l'âge classique. L'aventure est irréversible. Nous pouvons la subir à contrecœur. Nous pouvons aussi nous y engager résolument, et peser sur elle de toute la part de liberté qu'elle nous accorde. Peut-être alors découvrirons-nous que si nous perdons inévitablement quelque chose, il dépend de nous que ce ne soit pas sans contrepartie.

J.-M. GUILCHER.

— 2 —

Extrait du « Progrès - Courrier »

Réflexions sur le deuxième stage de Culture Bretonne du Bleun - Brug

par J. L. DUIGOU

La première observation que nous croyons devoir placer au début de ce second stage de Culture bretonne des Enseignants Chrétiens, est que cette initiative, est désormais, assise.

Il y avait, sûrement, beaucoup de scepticisme, l'an dernier, lorsque les dirigeants du **Bleun-Brug** proposèrent aux Enseignants Chrétiens de se réunir à Saint-Pol-de-Léon en un premier stage de Culture bretonne. Ce scepticisme était à l'extérieur ; et il était aussi à l'intérieur. Telle congrégation avait marqué, dans son acception, plus de politesse que de conviction en dépechant à ces journées de ses religieuses géographiquement proches. Nous avons pu dire alors, au terme de cette tentative, que son succès était allé au delà des prévisions.

Et qu'il en était ainsi parce que tous les sessionnaires, et surtout les moins préparés, avaient découvert que la cause qui leur était proposée était tout autre chose qu'un dada de rêveurs, attardés à un passé révolu.

—

Cette année, l'organisation du deuxième stage — à l'école du Likès à Quimper — se trouva au départ sérieusement compromise par l'état de santé de son animateur, M. le chanoine Falc'hun, professeur à la Faculté des Lettres de Rennes. De l'épreuve que traversa l'Aumônier Général du **Bleun-Brug** nous dirons seulement qu'il en est sorti un retournement de certaines choses, si heureux qu'on est tenté de le qualifier de providentiel.

Or, à ce deuxième stage, ainsi remis en selle à une date tardive, 103 sessionnaires ont participé, soit en totalité aux quatre journées, soit à l'une d'entre elles. Très statistiquement, le toujours infatigable M. Séité, nous a précisé qu'il y eut ainsi à passer au Stage 41 Frères enseignants, 25 religieux, 11 prêtres et 26 laïcs. Ce nombre se serait encore trouvé sérieusement grossi si les circonstances n'avaient conduit à fixer le Stage en la même semaine où les prêtres enseignants du Finistère entraient en retraite.

Notons encore, parmi les visites reçues par ce stage, celle dont l'honorable Mgr Fauvel. Et aussi le Frère Visiteur des Frères de Lamennais, M. Le Bihan.

—

De ce stage, comme du premier, ses participants sont partis enchantés. Et, convaincus.

Chaque matin, animé par sa double foi de prêtre et de savant, M. le chanoine Falc'hun leur a montré la liaison très réelle qu'il y avait entre les valeurs de notre patrimoine culturel et le travail de la promotion humaine du milieu, qui est elle-même si sûrement liée à la promotion spirituelle.

D'entrée, à l'ouverture du Stage, M. le vicaire général Favé, ancien aumônier général du Bleun-Brug, avait dit l'apport de l'Eglise en faveur du breton.

La variété des conférences fut à la mesure de la richesse du patrimoine breton. Les circonstances conduisirent même à se pencher sur un sujet des plus techniques : l'avenir uranifère de la Bretagne. M. Le Bail, Pro-Directeur du Likès, et l'un des techniciens les plus avertis en matière d'uranium, développa ce sujet pour remplacer la conférence de l'écrivain Henri Queffelec, ce dernier venant d'être victime d'un accident.

Les thèmes traditionnels furent traités, avec sûreté et intérêt, par le Dr Dujardin (les vicissitudes de la langue bretonne), M. Mocaër (l'Enseignement Bilingue en Pays de Galles), le Dr Tricoire (la pratique de l'enseignement de la langue), M. de Parades (la valeur éducative de nos richesses naturelles et artistiques), M. L'Helgoualc'h (la Bretagne Pré-historique), le R. P. Laurent (le chant populaire), M. R. Le Moigne et l'abbé Le Brazidec (les écrivains Jakez Riou et Loeiz Herrieu), M. Cormerais (les dernières productions poétiques bretonnes), le Fr. Riou (une expérience pédagogique d'enseignement du breton).

Le fond même du dossier de la vie bretonne, c'est-à-dire de son avenir, le point essentiel autant que discuté de savoir s'il y a là un domaine et une perspective qui vaille que des hommes — et, plus précisément des chrétiens — soucieux non pas d'esthétique extérieure ou de couleux (et encore moins de rendement touristique) y consacrent leur réflexion et leurs efforts fut encore attaqué, outre les quotidiens et si riches entretiens de M. Falc'hun, par deux conférences en ce stage : celle, extrêmement profonde de pensée et brillante de forme, de M. J.-M. Guilcher, du Centre National de la Recherche Scientifique (Cultures ethniques et Culture universelle) et les quelques idées que l'auteur de ces lignes s'est lui-même efforcé d'exposer sous le titre : Que peut-on attendre d'un renouveau de vie bretonne ?

**

Notre première conclusion sera celle que les stagiaires ont emportée de ces journées. Oui, s'il est vrai que la promotion humaine est une approche naturelle de la foi religieuse, le patrimoine de vie bretonne offre un domaine étendu, et une tradition où la personnalité, la qualité personnelle de notre jeunesse d'aujourd'hui, des hommes et des femmes de demain peut sûrement s'enrichir.

Un ballon de football n'est qu'un ballon de football, et un biniou n'est qu'un biniou, c'est-à-dire un instrument tout aussi banal. Or, si l'expérience de tant de patronages sportifs conduit à vérifier combien limitées sont les perspectives d'épanouissement humain à partir du football, il faut voir que plus large est l'horizon qui se développe devant un bagad de sonneurs ou une chorale bretonne, ou même une kevrenn de danseurs. Car, au-delà de ces divers points de départ (et à condition de les voir comme des points de départ) il y a, à se proposer, les domaines si riches, et si enrichissants de l'art de la maison, de celui du meuble, de l'aménagement intérieur des foyers présents ou futurs, de l'urbanisme d'un bourg ou d'un village, des fêtes — de la qualité des fêtes — de ces bourgs et de ces villages, de toute une qualité de joie et de beauté à mettre dans la vie la plus largement quotidienne, la plus réellement populaire d'un coin de terre, d'une joie et d'une beauté qui peuvent être revigorées, bonifiées, personnalisées à partir d'une tradition dont il faudrait bien que tous les Bretons finissent par se convaincre qu'elle est riche et vivante puisque tel est le témoignage de plus en plus certain de l'admiration croissante des étrangers.

Oui, il y a cette perspective montante à la condition que les orienteurs naturels de cette ouverture ne boudent pas, ou ne découvrent la flambée que lorsqu'il n'y aura plus que des cendres.

Car, sans cette ouverture orientée, les Bagadou et les Kevrennou ne peuvent que fatalement retomber dans la voie sans issue et sans ressort de clubs « folkloriques » rapidement naphthalinés et touristiqués.

Aussi convient-il de se réjouir d'avoir entendu, dimanche, à l'Assemblée Générale des Patronages du Finistère, souhaiter que nos Patros s'ouvrent aux activités « folkloriques ». C'est là une épithète que l'on finit par prendre en grippe à cause de trop de théâtre et de commerce qu'elle est arrivée à couvrir. Mais les intentions des animateurs de patronages visent naturellement autre chose.

**

Parce que le grand combat pour la langue est au premier plan du travail de sauvetage entrepris par les organisations bretonnes, un mouvement comme le Bleun-Brug a été largement centré sur ce problème ; et ses premiers stages se sont naturellement adressés aux enseignants.

Mais si la langue est le principal et l'irremplaçable instrument de la cohésion d'une terre, de cette cohésion des Bretons qui est aussi une valeur si certaine (si unique peut-être dans toute la France) de solidarité humaine, le patrimoine de vie bretonne est infiniment plus vaste. Cette partie non linguistique est valable pour toute la Bretagne géographique, bretonnante ou gallo. Elle s'étend concrètement à tous les domaines de la vie quotidienne, celle qui n'est ni la vie de travail ni la vie spirituelle, celle que tous les jeunes de tous les bourgs, de villes et des campagnes pourraient et devraient ambitionner de revivifier.

Car la richesse de notre patrimoine s'étend à tous les domaines de la vie de loisir.

Encore un grand mot bien galvaudé.

Mais c'est la plus grande réalité de demain. Nous sommes dans un changement d'ère historique. Au passage du monde du Travail au monde du Loisir. Présentement les Etats-Unis envisagent la semaine de 32 heures, c'est-à-dire une semaine où il y aura trois dimanches qu'il faudra bien occuper à quelque chose. Nous sommes devant la tâche — autrement plus redoutable que celle d'hier, voyez ce que nous avons dit dans nos colonnes de l'exemple suédois — devant la tâche d'organiser, demain, une civilisation du loisir qui ne soit ni celle du vin rouge, ni celle où la robe-sac, la ville faite de cubes de béton (voyez Brest) le meuble, le roman ou la chansonnette seront de partout et de nulle part, civilisation de l'uniformité et donc de l'ennui, négation des valeurs personnelles, de l'effort personnel sans lesquels il n'est pas de culture.

Parce qu'il ne doit pas en être ainsi il est fatal — et il est visible — que le balancier de l'Histoire repart dans l'autre sens.

Aucun doute : des efforts comme celui du Bleun-Brug paraissent présentement hors du courant de l'Histoire. D'une Histoire qui est déjà celle d'hier. Mais aussi sûrement que le jusan fait place à la remontée du flot, aussi certainement que la doctrine de l'U.N.E.S.C.O. sur les cultures locales a renvoyé au Musée des momies les thèses de tous les de Monzie sur une Culture « une et indivisible », les « attardés » d'aujourd'hui sont en réalité les pionniers de demain.

**

Il en sera ainsi à la condition que des mouvements comme le Bleun-Brug élargissent leur action, à partir d'un constant effort de réflexion, jusqu'à embrasser tous les domaines où notre tradition a fait, si richement, face à la vie...

Alors, à partir de cet élargissement des stages comme celui-ci pourraient voir s'ouvrir à eux des milieux dont le désir de renouvellement est visible, et les efforts méritoires.

J. L. D.

Instituteurs Bretons,

voulez-vous au prix d'un petit effort,

sauver la Culture Bretonne ?

« Lorsqu'il y aura « une loi » rendant l'étude du breton obligatoire ou donnant à cette étude des avantages tangibles (points pour le certificat d'études, etc.), alors nous pourrions, nous les instituteurs, faire quelque chose... » Je ne connais que trop bien cette réponse.

« Car, il est très répandu le préjugé que l'Etat doit tout faire, que « l'institution doit pourvoir à tout. » Ce n'est pas moi qui le dis, puisque je cite la phrase entre guillemets. C'est... S. S. Pie XII lui-même. Il l'a dit au début de cette année 1957, lors du 10^e anniversaire de la fondation de l'« Union chrétienne des patrons d'Italie ». Et il poursuivait : les questions de l'économie et des réformes sociales... dépendent nécessairement et intimement de la qualité personnelle de l'homme, de sa force morale, de sa volonté d'assumer des responsabilités... » N'est-ce pas cette dernière volonté qui serait trop souvent absente en Bretagne, lorsqu'il s'agit de sauvegarder le patrimoine culturel breton ? Et pourtant, ce patrimoine n'est-il pas indispensable à « l'élévation du niveau culturel du peuple » de Bretagne, élévation de niveau culturel que le Saint-Père réclamait à la fin du même discours, comme moyen propre à développer la valeur personnelle de l'homme, et par là à contribuer à la bonne marche de l'économie et des réformes sociales. Tout cela est parfaitement applicable à la Bretagne. Si le peuple breton avait une culture adaptée à son patrimoine, il porterait en lui une fierté qui lui permettrait d'organiser son petit pays, au lieu de croupir dans un « complexe d'infériorité » dont un des symptômes les plus bruyants est la récrimination permanente...

Aide-toi et le ciel t'aidera.

Je ne m'étendrai pas davantage ici sur la théorie et envisagerai immédiatement la pratique, c'est-à-dire le moyen qui permettrait aux instituteurs bretons de sauver le patrimoine culturel breton, ou en tout cas, de le maintenir suffisamment, pour que les nouvelles générations bretonnes, loin d'avoir honte de leur origine, en tirent quelque fierté par la richesse culturelle supplémentaire qu'elle leur apportera. Je n'ai pas à prouver ici que la base de la culture bretonne réside dans la connaissance raisonnée de la langue bretonne. C'est évident. Et le fait de ne savoir finalement « ni le breton, ni le français » est suffisamment connu comme point de départ du complexe d'infériorité des générations bretonnes actuellement adultes. Le fait de bien connaître le français et d'avoir de solides notions — non seulement pratiques, mais théoriques — de breton, pourrait, par contre, donner de la fierté aux générations montantes, et contribuer puissamment au redressement de la Bretagne, tant il est vrai qu'« aucun programme d'entreprise, aucune institution professionnelle, ou législative, aucune organisation avec ses fonctionnaires et ses réunions, rien de tout cela ne saurait créer ou remplacer la valeur personnelle de l'homme ». C'est de nouveau Pie XII qui parle. Mais j'avais promis de passer à la pratique.

La difficulté est d'entreprendre une action efficace avec des moyens très limités. Puisque nous sommes limités dans nos moyens, il nous faut mettre au point un programme d'action MINIMUM EFFICACE.

Voici ce que je propose pour ma part, compte tenu des critiques faites à mes propositions antérieures :

IDÉES DIRECTRICES

1° Poursuivre et intensifier l'action sur la mentalité du peuple bretonnant par les fêtes folkloriques, la mise en valeur du chant breton, etc. Cette action pourra à la rigueur suffire à faire disparaître le complexe d'infériorité breton, et les générations montantes pourront être élevées dans un climat de sympathie pour les choses bretonnes. Mais cette sympathie, même si elle est basée sur l'estime, ne rendra pas capable, à elle seule, les jeunes bretons de sauver leur patrimoine culturel.

2° Réaliser un enseignement efficace de langue bretonne. C'est le seul moyen de créer une culture bretonne. Mais nous ne sommes pas assez nombreux pour cela ; le temps et l'argent font défaut, sans parler de l'incompréhension générale. Alors, tournons la difficulté en limitant cet enseignement à une élite d'élèves. C'est un pis-aller, mais le procédé n'est pas nouveau : que de cultures se sont transmises jusqu'à nos jours par l'enseignement d'une seule élite ! Jusqu'à ce siècle de l'école obligatoire pour tous, le procédé a même été général. Pourquoi ne pas utiliser ce procédé millénaire pour sauver une culture locale, et lui permettre de vivre aux côtés d'une grande culture ?

RÉALISATION PRATIQUE

Il ne faut surtout pas démolir ce qui se fait déjà (Frères Séité, Stéphan, Riou, etc..., concours scolaires du Bleun-Brug, etc.), mais s'en servir comme d'un tremplin.

I. — POUR TOUS LES ÉLÈVES

1° Généraliser les concours du Bleun-Brug à toute la Basse-Bretagne, tous les ans, en créant les Concours Cantonaux annuels du Bleun-Brug.

Commencer dès cette année par quelques cantons, et élargir d'année en année. Ne pas hésiter à créer un concours cantonal même s'il n'y a qu'une école dans le canton à préparer des élèves : les autres auront des chances d'être entraînées peu à peu. — Bon exemple et ténacité.

Ces Concours cantonaux interscolaires annuels, basés sur le principe des concours actuels du Bleun-Brug, contribueraient à réaliser dans toute la Bretagne et de façon soutenue le climat de sympathie basée sur l'estime de la culture bretonne réclamé au 1° des idées directrices (ci-dessus).

II. — POUR UNE ÉLITE DE BONS ÉLÈVES

2° EN PLUS, dans chaque commune, une petite élite d'élèves recevra un enseignement élémentaire (mais solidement assis) de langue bretonne. Ces élèves concourront annuellement, d'après leur âge, avec les autres élèves de Basse-Bretagne (concours par écrit, doté de prix suffisamment alléchants).

En effet, s'il est impossible d'enseigner actuellement tous les petits Bretons, rien ne s'oppose sérieusement à ce qu'on intruise les bons élèves ; pour les maîtres, effort minime et assurance de satisfaction puisqu'ils ont choisi les bons éléments. Pour les élèves et les parents, pas d'objections valables : les têtes de classe ne donnant guère de soucis, on ne sera pas tenté de dire que le breton empêche de travailler les autres matières, d'autant qu'un travail très limité dans le temps (10 minutes par jour) est amplement suffisant pour être efficace, même en partant de zéro, comme je m'en suis assuré personnellement depuis deux ans (et étant toujours entendu qu'on a affaire à de bons élèves).

Or, la formation d'une élite de bretonnants instruits, capables de lire et écrire leur langue, répartie dans toute la Bretagne sera une révolution ;

a) Savoir lire, écrire et parler breton sera synonyme d'appartenir à l'élite bretonne. La masse cherchera à imiter cette élite.

b) Le jour où les petits bretons les mieux doués auront appris leur langue ancestrale dès leur jeune âge à l'école, nous ne manquerons plus ni d'élèves pour le breton dans la primaire supérieur, le secondaire et le supérieur, ni de jeunes écrivains bretonnants, ni de lecteurs pour leurs ouvrages (*livres et revues*), ni de défenseurs pour la culture bretonne lorsqu'une partie de ces enfants intelligents aura donné des hommes assumant des rôles de direction dans les activités les plus variées.

Tout cela peut devenir une réalité dans 10 ans seulement, si nous commençons tout de suite : dans 10 ans, les enfants de 6 à 14 ans auront évidemment de 16 à 24 ans ! — Je répète qu'il s'agit de prendre en main la future élite intellectuelle de toute la Bretagne, en enseignant les enfants doués de toutes nos écoles.

c) Réalisez bien ce que cela représente comme possibilité. Puisqu'il y a quelques 600 communes bretonnantes, cela ferait, rien qu'à 5 enfants triés en moyenne par commune, environ 3.000 élèves, tous « rentables ». Dans l'immédiat, ce serait assurer la vie du livre scolaire breton.

d) Si l'on ne peut d'emblée toucher toutes les écoles, on doit pouvoir y arriver par étapes, à partir d'exemples. Un petit nombre de bons élèves est parfaitement contrôlable par un seul maître par commune (garçons et filles), et un maître compétent devrait pouvoir entraîner quelques maîtres des communes voisines dans son orbite.

e) Tout cela est parfaitement réalisable, à condition de se convaincre soi-même de la valeur du procédé. Si l'enseignement libre montre la voie — et il a suffisamment de liberté pour le faire, — l'enseignement public suivra.

✱

MISE EN APPLICATION

1° Action sur les maîtres par le stage annuel. Il faut recruter dès cette année, au stage de Quimper, un groupe de maîtres décidés à mettre le procédé en application dès la rentrée.

2° Dans le courant du premier mois de l'année scolaire (ou à un autre moment), obtenir des maîtres qu'ils se réunissent canton par canton, pour s'entendre sur les programmes, discuter des méthodes, etc.

Lorsqu'une Commission cantonale de maîtres se réunira pour la première fois, un délégué du Bleun-Brug pourrait ouvrir la séance pour expliquer dans quelle atmosphère il s'agit de travailler. Un rapport écrit, succinct, sur la situation du breton dans chaque commune (enfants et familles) pourrait être remis au délégué du Bleun-Brug à l'occasion de cette première réunion.

Les années suivantes, cette journée permettrait aux maîtres de chaque canton — dont les élèves auraient à concourir ensemble — de faire les mises en commun de leur expérience, et d'établir un petit rapport. Ces rapports cantonaux seraient centralisés et permettraient chaque année une étude d'ensemble de la situation de l'enseignement du breton et des améliorations à y apporter. La publication de cette étude dans les revues destinées aux instituteurs serait un des meilleurs stimulants pour les retardataires.

✱

Voilà quelques suggestions. Ne commencez surtout pas par dire qu'elles sont irréalisables. Elles le sont si vous voulez : vouloir c'est pouvoir.

Discutez ces idées, non pour les détruire, mais pour les améliorer.

L'ESSENTIEL, C'EST DE DÉMARRER. Faites partie de ceux qui démarrent !
Ha beh diel labour ! J. T.

Le problème exposé ci-dessus a été discuté au Stage de Quimper.

LES VRAIS PROBLÈMES SONT D'ORDRE MORAL

Affirmer que tous nos actes ont une valeur morale, et que les problèmes humains ont tous un aspect moral, c'est une vérité élémentaire pour un chrétien.

Mais dans le monde actuel, le nombre est grand de ceux dont le christianisme n'imprègne plus la pensée ni les actes, qui se réclament, explicitement ou implicitement, d'une morale en opposition partielle ou totale avec le christianisme.

Et dans ce monde où chrétiens et non-chrétiens vivent côte à côte, attelés à des tâches communes, sous la direction tantôt des uns et tantôt des autres, les décisions, directives et sollicitations, d'où qu'elles viennent, se présentent toujours à une conscience chrétienne sur un plan moral, soit par leur nature même, soit en raison des circonstances environnantes, de leur contexte historique.

Dans l'abstrait, la valeur morale des actes humains, celle inhérente à leur nature même, est généralement facile à déterminer. Mais celle que leur confère l'environnement, le contexte historique, pose un problème plus délicat : tant d'éléments peuvent échapper à l'attention d'un observateur, même attentif et de conscience droite, surtout dans les périodes où la liberté d'information, et la liberté tout court, subissent de graves atteintes.

Il en résulte qu'un mouvement quel qu'il soit, politique ou culturel, ne peut éviter, quoi qu'il fasse, que la valeur morale du chef qu'il se donne ne rejaillisse aussi sur lui, pour le mal comme pour le bien : faire confiance à un homme, c'est se fier à sa probité, à sa droiture, à sa loyauté, autant qu'à sa compétence, à sa clairvoyance et à son énergie.

Mais en quoi consiste la droiture ? Essentiellement dans un respect scrupuleux du droit et de la vérité. Un bretonnant n'a point besoin de longs raisonnements pour comprendre que « droit » et « vérité » vont ensemble : un seul et même mot lui sert communément pour exprimer les deux notions : **ar gwir**. Cependant, elles ne sont pas interchangeables. Elles sont liées comme la source et le ruisseau, ou la cause et l'effet. La source, la cause, c'est la vérité, qui se suffit à elle-même, tandis que le droit ne saurait se concevoir en dehors d'elle, encore moins contre elle. La vérité crée le droit, mais le droit ne peut créer la vérité.

Il en résulte qu'on ne saurait concevoir une défense du droit qui ne soit d'abord une proclamation et une défense de la vérité. Ceux qui recourent au mensonge pour défendre leur droit portent témoignage contre eux-mêmes, et se font les pires ennemis de la cause qu'ils prétendent servir : mentir c'est trahir.

Le droit ne peut donc s'appuyer que sur la vérité. Mais la vérité git souvent dans un puits, profond quelquefois, et sévèrement gardé : tant de personnes ont des raisons de la craindre, de craindre qu'elle ne leur échappe.

Comment la découvrir quand elle est tenue captive ? Où la chercher quand chacun se prétend le seul à la posséder ? On comprend le désarroi de certains quand il faut opter pour agir. Un militant breton me disait un jour : « Qu'est-ce que la vérité ? Chacun choisit sa vérité. Et un homme finit toujours par ressembler au portrait qu'on en fait. »

Peu de paroles m'ont causé autant de surprise, de tristesse et d'inquiétude. Je crains fort qu'une cause ne soit perdue si elle a trop de défenseurs de cette sorte. Les honnêtes gens qui se laissent prendre à certains portraits se font, à leur insu, les complices des pires manœuvres, car leur honnêteté même devient pour d'autres une caution.

Des chrétiens, des prêtres surtout, ne sauraient donc se montrer trop vigilants, trop exigeants dans le respect dû à la vérité, et à la vérité intégrale, qu'il est de leur devoir de chercher et de faire connaître toutes les fois que le bien commun l'exige.

Car, pour ne point parler des mensonges, ne montrer qu'un aspect de la vérité et en cacher certains autres n'est pas la moins grave des tromperies. On en arrive vite à nier ce qu'on veut dissimuler, à contester aux autres le droit de dire la vérité, d'en produire la preuve, à essayer même de détruire cette preuve, à seule fin de maintenir des positions qui deviendraient vite indéfendables si toute la vérité était connue. Et l'on met en posture d'accusés des hommes dont le principal tort est de connaître la vérité, de la proclamer, et d'y conformer leur conduite.

C'est un jeu bien dangereux, car il ne peut durer qu'un temps, et les trompés risquent de se retourner un jour contre les trompeurs.

Nous avons connu une certaine Formation Perrot qu'à cause du nom qui lui fut donné l'opinion publique a longtemps crue fondée sous le patronage de l'abbé Perrot. La mémoire de l'abbé Perrot et le Bleun-Brug en ont gravement pâti. Et qu'avons-nous appris au bout d'une dizaine d'années ? Une biographie de l'abbé Perrot publiait la photocopie d'une lettre où le fondateur du Bleun-Brug condamnait dans les termes les plus sévères l'entreprise de ceux qui eurent, après sa mort, l'audace de la couvrir de son nom, après avoir vainement essayé de s'emparer du document accusateur.

La série n'est pas close de ces révélations étonnantes. Les documents sortiront peu à peu des archives publiques ou privées à mesure que les acteurs et témoins des drames que nous avons vécus quitteront la scène de ce monde. Car ce qui portera témoignage contre les uns est nécessaire à la justification des autres. Il faut que la vérité soit connue.

Aussi les Bretons qui, avec une abnégation et une persévérance dignes d'une meilleure cause, s'accrochent désespérément à des institutions élaborées au cours de cette période trouble, doivent-ils s'attendre un jour à des surprises. La sagesse était de revenir aux institutions d'avant-guerre, ou d'attendre le retour à la liberté pour en élaborer de nouvelles. Entre autres avantages, cela eût permis à certains de brûler sans remords de conscience des pièces d'archives dont la conservation est aujourd'hui aussi indispensable que leur existence est regrettable.

Car faire connaître la vérité est un devoir parfois bien pénible et délicat. J'en fis l'expérience le jour où je fus appelé comme expert traducteur devant un tribunal d'exception pour éclairer les juges sur la valeur d'une traduction contestée. Etant donné la personnalité de l'accusé, c'était un peu le procès du mouvement culturel breton sous l'occupation. Pour tout bretonnant, le sens que l'accusé prétendait, ce jour-là, donner à certain mot de son texte était manifestement insoutenable, et eût fait de l'article incriminé un non-sens. Je l'ai déclaré sans ambages. Puis j'ai ajouté que le sens dont se réclamait l'accusé était cependant bien attesté par de vieux dictionnaires, et bien vivant encore en Basse-Bretagne, au Bourg-Blanc par exemple. Et j'ai conclu en rappelant une vérité générale incontestable : lorsqu'un mot possède deux sens bien prouvés l'un et l'autre, l'auteur a aussi son mot à dire sur le sens qu'il a voulu employer.

Dans les milieux hostiles à l'accusé, on me reprocha de lui avoir sauvé la vie, et dix ans après je recueillis encore les échos attardés de cette indignation. Du camp qui lui était favorable, je reçus une lettre, une lettre de reproches pour l'avoir enfoncé : c'est que je n'avais pas accepté de me faire le complice d'un mensonge destiné à servir « la bonne cause ».

Mais le mensonge est le véritable fossoyeur des causes qu'il prétend servir.

C'est par la vérité que passe toujours la route de la vie : « ...via, veritas et vita ».

Aux militants bretons qui veulent travailler pour la Bretagne dans une perspective chrétienne, l'aumônier général du Bleun-Brug a le devoir de rappeler les principes qu'ils n'ont pas le droit d'oublier, car il a reçu pour mission d'être au sein du mouvement breton la voix de la conscience chrétienne.

C'est une voix qui, en certaines circonstances, et malgré les clameurs qui voudraient la couvrir, n'a pas le droit de se taire.

La charité chrétienne ne saurait consister à entourer d'un silence complice les plaies intimes qui minent la santé du mouvement breton, mais plutôt à soulever un coin du voile dont on les entoure, afin qu'il soit possible d'y appliquer le remède.

Seule la lumière peut apporter la guérison.

F. Falc'hun.



LES LIVRES

Nous sommes tentés, parfois, de mesurer l'effort de nos compatriotes en faveur du breton au volume de leurs publications. C'est là oublier que le combat de la langue bretonne se livre d'abord dans la conscience des bretonnants. Grâce au livre, notre langue est un véhicule de culture, une source de plaisir esthétique et même un moyen de salutaire délassément. Mais le public touché par l'édition bretonne est aujourd'hui extrêmement restreint. On peut presque dire qu'il ne compte pas dans la masse qui fixera le destin du breton. Il ne faut donc pas sous-estimer le labeur de ceux qui s'attachent à rendre aux bretonnants, par des moyens moins visibles que le livre, la fierté de leur langue et la volonté de s'en servir. Publier de beaux livres n'aurait guère de sens s'il ne se trouvait plus personne pour les lire. Le livre est sans doute un instrument indispensable. Mais il ne saurait être un instrument efficace s'il ne paraissait pas dans un climat de sympathie qu'il est à lui seul incapable de créer. C'est pourquoi, à côté de nos cours de breton et de nos concours scolaires, nos fêtes et nos groupes folkloriques sont les pièces maîtresses de notre relèvement culturel, et pas seulement par les fonds qu'ils procurent à l'édition bretonne.

Nous voudrions citer ici tous les livres parus en breton ces dernières années. Il y en a eu dans les trois orthographes actuellement employées. Nous ne méconnaissons pas la valeur des œuvres publiées en KLT et en KLTG. Nous la soulignerons dans un prochain fascicule. Mais nous nous bornerons aujourd'hui à rendre compte des ouvrages publiés selon les règles de l'orthographe universitaire ou sous les auspices de Kendalc'h et de la Fondation Culturelle Bretonne (Emgleo Breiz).

MOJENNOU AR MOR, par P. Hélias, illustrations en héliogravure par Jos Le Doaré, 1957. 35 p.

Tous nos lecteurs connaissent les éditions d'art Jos Le Doaré. Nous avons vu récemment, au stage de culture bretonne de Quimper, combien de congressistes achetaient ces luxueuses plaquettes. Elles se vendent dans nos écoles. Et combien d'étrangers en emportent chaque année chez eux ? L'idée excellente d'illustrer un recueil de légendes « condensées » au moyen des photos si poétiques de Jos Le Doaré doit assurer à ce livre une diffusion considérable. Qu'on n'aille pas croire que nous employons l'adjectif « condensées » avec la moindre intention péjorative. La légende cesse d'être un conte sous la plume de Pierre Hélias pour devenir un bref poème où se concentre un merveilleux dépouillé des formules stéréotypées de la tradition populaire. Nous laissons au lecteur le soin de rechercher les sources de Pierre Hélias : il devra pour cela consulter bien des volumes de Sébillot, Luzel, Le Braz, P.-H. Buffet et autres folkloristes. Sans doute reste-t-il encore quelque chose que P. Hélias a recueilli de ceux qui n'ont pas encore « oublié la vieille science de la voile et du vent ». Mais l'originalité de ce livre, le charme tout nouveau de ces légendes redites, c'est le style qui les transfigure, cette phrase plastique où l'adjectif et le verbe enferment en quelques mots une multiplicité de perceptions peut-être jamais atteinte auparavant. Et cela, avec les mots de chaque jour, sans préciosité de mauvais aloi, tel que se révèle toujours Pierre Hélias, un grand écrivain, parce qu'il a toujours cru que les fleurs sont belles quand la sève leur monte du cœur même du rocher.

GAND RED AN DOUR, par Roparz Broudig, « Emgleo Breiz », 1957. 46 p.

Voilà encore un écrivain authentique, un poète qui n'écrit pas par métier, mais qui nous livre ses rêves, « au fil de l'eau », symbole de ses inspirations, et aussi de sa vie. Car Roparz Broudig est marin, marin-pêcheur, et il écrit neus dit-on, pour se distraire de la monotonie du bord, quand il n'est pas de quart, ou quand le bateau est en cape. Car il y a quand même des moments de désœuvrement et d'ennui dans ce métier-là. Que chante Broudig ? La mer, la vie du marin, des départs, des retours, des naufrages et des espérances. Car il n'y a pas que de la mélancolie dans ces rêveries nées peut-être sur les côtes d'Irlande. Il y a aussi des orages qui s'éloignent, des matins joyeux et de brillants réveils : celui d'Arthur qui unit les Celtes dans un idéal commun, celui de la patrie qu'on croyait morte et qui découvre que « son cœur est là où est la langue ».

BARZONEGOU, par Reunan ar Mogn, « Emgleo Breiz », 1957. 45 p.

Si la poésie de R. Broudig est l'expression spontanée d'une âme sans fard, les poèmes de Reunan ar Mogn sont les plus savamment construits de notre littérature moderne. Ajoutons tout de suite que la délicatesse des sentiments de R. ar Mogn, l'authenticité de son inspiration, la fraîcheur de ses tableaux suffiraient à le classer parmi nos plus grands poètes. Mais ne pas signaler la technique complexe de son vers serait lui refuser l'un des tout premiers rangs. Reunan ar Mogn a voulu joindre dans chacun de ses poèmes, l'isosyllabisme et la rime finale de la poésie française, la rime interne du moyen-breton et le rythme propre à la langue bretonne. Ce rythme, il l'a voulu tantôt lourd et martelant de ses temps forts des images disgracieuses, tantôt délicat et soulevant avec légèreté les mots harmonieux qui expriment les plus charmantes perceptions. Cette conjonction de tant d'éléments divers fait des « Barzonegou » de R. ar Mogn le miracle le plus éclatant de la poésie bretonne. Qu'on nous pardonne de disséquer l'impression unique que ce livre nous a laissée, et relisons-le tout de suite pour ne pas laisser se flétrir en notre mémoire ces vers fragiles comme des chatons de saule.

(A suivre.)



les cahiers du bleun - brug

Supplément trimestriel à « Bleun-Brug »

Abonnement : 200 francs

Le numéro : 50 francs

Directeur : Abbé BLEUNVEN

Curé - Saint-Renan

(Finistère)

Rédaction, Administration :

Jean CORMERAIS

13, Rue Félibien

NANTES (Loire-Inférieure)

C. C. P. 77-60 Rennes

LES CAHIERS DU BLEUN-BRUG



SOMMAIRE :

Monseigneur Favé	p. 1
F. Falc'hun : La vérité	p. 3
R.-E. : Perspectives d'action culturelle	p. 6
C. Le Brazidec : Dason ur galon	p. 12
Le Père de Foucauld et la langue des Touaregs.....	p. 18
J. Cormerais : Les livres	p. 19
L'activité du Bleun-Brug	p. 23

Monseigneur Favé

AUCUNE nouvelle ne pouvait davantage réjouir les amis du Bleun-Brug que le choix par le Saint-Père de Monseigneur Favé comme évêque auxiliaire de Quimper.

C'est le couronnement de l'œuvre apostolique et bretonne de Monseigneur Favé, conforme à la doctrine qu'il a récemment exposée dans un long article des **Cahiers du Bleun-Brug** : « L'Eglise et la langue bretonne ». Cet article a été reproduit intégralement par la **Semaine Religieuse de Quimper**, dans ses numéros des 15, 22, 29 Novembre, 6, 13 et 20 Décembre 1957. Et par le numéro suivant était annoncée l'élévation prochaine de Monseigneur Favé à l'épiscopat.

Nous sommes heureux de lui offrir nos respectueuses et chaleureuses félicitations.

Le sacre de Monseigneur Favé sera aussi la consécration de l'élan nouveau qu'il a su imprimer au Bleun-Brug comme aumônier général, et qui a rencontré à la fois l'adhésion des masses et la confiance des autorités. Cette

route tracée par la clairvoyance et le courage, le Bleun-Brug la poursuivra avec une fidélité et une confiance inébranlables.

Nous demeurerons toujours profondément reconnaissants à Monseigneur Favé de son appui efficace au lancement des **Cahiers du Bleun-Brug**, et de sa collaboration précieuse entre toutes. Nous n'ignorons certes pas que l'action bretonne de Monseigneur Favé ne fut qu'un complément et un aspect secondaire de son activité sacerdotale. Mais ce complément ne fut pas indifférent à l'efficacité de son rayonnement sacerdotal. L'essor qu'il a su donner à la J.A.C. en fournit le plus beau témoignage.

A 55 ans, Monseigneur Favé garde encore l'optimisme du jeune vicaire de Scaër ou du directeur de la J.A.C. La joie s'épanouit toujours autour de lui. Un soir d'hiver assez récent, un ami le conduisait vers quelque retraite silencieuse. Le long de la route, de sa voix claire, Monseigneur Favé chanta tout un répertoire de beaux cantiques bretons. S'en revenant tout seul dans la nuit et sous la neige, le conducteur chanta aussi comme il ne l'avait pas fait depuis de longues années.

Puisse le sacre de Monseigneur Favé propager dans tout le diocèse, dans toute la Bretagne, cette contagion d'une joie de vivre à la fois chrétienne et bretonne.

« Les Cahiers du Bleun-Brug. »

La vérité

LE 2 Novembre 1957 a été fondé à Guingamp, pour la défense de la langue bretonne, une nouvelle association qui a pris le titre de Kuzul ar Brezoneg, ou Conseil de la Langue Bretonne. Elle groupe onze autres associations ou revues d'importance inégale. Un manifeste signé du nouveau président et du secrétaire lui fixe pour but « de cristalliser les efforts en faveur de la langue bretonne par la propagande, collecte de fonds, et défense de la langue unifiée ».

Une association plus ancienne, la Fondation Culturelle Bretonne, s'occupe déjà avec succès de propagande pour la langue bretonne et de collecte de fonds, mais ne s'intéresse guère à « la défense de la langue unifiée » au sens où l'entend Kuzul ar Brezoneg. Si bien que la « défense de la langue unifiée », autrement dit de la réforme orthographique du 8 Juillet 1941, est le principal et véritable but de la nouvelle association. Celle-ci veut « protester contre l'affront fait à certains défenseurs de l'Esprit Breton ». En effet, certaines éditions bretonnes ne bénéficient pas des fonds recueillis par la collecte annuelle organisée avec l'autorisation du Ministère de l'Intérieur, lors de la Journée de la Langue Bretonne (Jeudi de l'Ascension).

La Fondation Culturelle Bretonne, seule autorisée à organiser cette collecte, motive son attitude par les circonstances troublantes qui ont entouré la réforme orthographique du 8 Juillet 1941. Déjà, sous l'occupation, elles avaient décidé le Recteur de l'Académie de Rennes, M. Souriau, à interdire, par une lettre-circulaire du 6 Novembre 1943, l'entrée des écoles publiques à cette réforme.

Le 8 Mars 1948, le Conseil de la Faculté des Lettres de l'Université de Rennes prenait de nouveau position sur le problème, et motivait son attitude par des considérations qu'il lui eût été difficile de rendre publiques sous l'occupation. Elle adressa au Ministre de l'Education Nationale un vœu dont le texte fut communiqué à tous les parlementaires bretons, aux présidents des Conseils généraux de Basse-Bretagne, et à la presse. On peut le lire intégralement dans la Nouvelle Revue de Bretagne de Mars-Avril 1948, p. 81-82. Citons-en seulement les extraits suivants. Le Conseil :

« Renouvelle un vœu en faveur d'une épreuve facultative du breton aux deux parties du baccalauréat. »

« Maintient son opposition formelle à l'introduction en tout domaine de son ressort de la réforme de l'orthographe bretonne improvisée le 8 Juillet 1941, à l'instigation de l'occupant, et n'admettra jamais cette orthographe, scientifiquement condamnable, dans aucun des examens dont elle a le contrôle. »

« S'en tient en matière d'orthographe bretonne à la situation d'avant-guerre, mais ne s'oppose nullement à une réforme présentée par des personnes scientifiquement compétentes, après un examen sérieux de la question. »

L'immobilisme n'était donc pas la doctrine de l'Université. Une réforme était possible. Elle fut préparée par un projet assez détaillé publié par les Annales de Bretagne en 1953, discutée à Quimper, Guingamp et Lorient en quatre réunions mensuelles ouvertes à toutes les tendances, et finalement approuvée par le Ministre de l'Education Nationale dans une lettre au Recteur de l'Académie de Rennes en date du 16 Juin 1955.

L'auteur du projet de nouvelle réforme cherchait une solution qui ne fît « ni vainqueurs ni vaincus ». Dans cet esprit, avant de demander l'approbation ministérielle qui sanctionnerait définitivement la réforme, il écrivait en Juillet 1954 au plus éminent des tenants de la réforme du 8 Juillet 1941 deux lettres en breton où il lui disait notamment : « Pour qu'il soit plus facile à tous de marcher d'un commun accord sur une route nouvelle, j'ai clairement montré que je suis prêt à délaisser de vieux chemins. S'il vous plaît de faire quelque chose d'analogue, ayez la bonté de me mettre un mot pour me préciser quand vous pourriez me recevoir ».

La seule réponse, ce fut une série de gestes que couronne la récente fondation du Conseil de la Langue Bretonne. Mettre aujourd'hui sur pied un organisme avouant comme véritable but le triomphe de la réforme du 8 Juillet 1941, signifie évidemment, aux yeux des tenants de l'orthographe universitaire, de l'Université et du Ministère de l'Education Nationale, accentuer contre eux une épreuve de force à seule fin de leur imposer, malgré eux, « une réforme improvisée à l'instigation de l'occupant ». Pour toute personne clairvoyante, l'issue de l'épreuve ne saurait faire de doute.

Un professeur de celtique qui est aussi, par mandat de l'Episcopat breton, aumônier général du Bleun-Brug, se droit d'en tirer une conclusion dictée par la simple loyauté. Comme aumônier général du Bleun-Brug, il ne peut ni couvrir ni approuver l'action de ceux qui attaquent ouvertement la position qu'il a le devoir de défendre comme professeur d'Université. A aucun titre, il ne peut être solidaire du Conseil de la Langue Bretonne.

Le point crucial en cette affaire est évidemment l'intervention allemande dans le problème de l'orthographe bretonne. Cette intervention est attestée par des documents déposés en lieux sûrs. Ils établissent que « l'ordre du gouvernement allemand » d'unifier l'orthographe bretonne est antérieur au 26 Juin 1941. La réunion d'écrivains bretons à Rennes le 8 Juillet suivant fut convoquée pour essayer de leur faire endosser la responsabilité d'une mesure impopulaire dont on ne pouvait pas avouer la véritable origine.

L'un des organisateurs de la réunion était lui-même très hostile à une réforme qu'il avait rejetée avant-guerre. Longtemps il encouragea à la résistance à cette réforme plusieurs des écrivains convoqués à Rennes pour l'approuver. Il ne se rallia qu'après une longue année de résistance, en s'excusant par les promesses des Allemands, sur la victoire desquels il avait misé : « Paris vaut bien une messe » disait-il. Et la traduction bretonne du mot prêté à Henri IV fit alors le tour de la Bretagne avec un sens tout nouveau.

Jusque-là, le péché n'était que véniel, pourrait-on dire, car la pression extérieure explique bien des attitudes, si elle ne suffit pas à les justifier. Le plus grave, ce fut, après ce ralliement, de vouloir contraindre au même geste ceux-là même qu'on avait d'abord encouragés à la résistance. Peu avant de tomber, l'abbé Perrot, qui ne l'entendait pas de cette oreille, écrivait avoir été interpellé en ces termes : « Ar veleien, evel ar re all, a ranko plega, dre gaer pe dre heg. — Les prêtres, comme les autres, devront s'incliner, de gré ou de force ». C'était au lendemain d'une réunion où des délégués du clergé bretonnant des trois diocèses avaient décidé de ne pas adopter l'orthographe du 8 Juillet 1941.

A la débâcle des Allemands, plusieurs de ceux qui avaient tout misé sur leur victoire jugèrent prudent de chercher refuge Outre-Rhin.

L'étrange, c'est qu'ils se raccrochent aujourd'hui à une réforme que sous l'occupation ils jugeaient sévèrement. Comment expliquer un tel revirement ?

Pour beaucoup, par les longues souffrances que leur valut plus tard leur attitude du temps de l'occupation. A la Libération aussi, des erreurs et des injustices furent commises. Aux yeux d'une partie de l'opinion bretonne, les accusés de certains procès prirent figure de victimes injustement poursuivies ou trop sévèrement frappées à la place de plus grands coupables réfugiés en lieux sûrs. Devant les tribunaux d'exception, bien des Bretons sont venus témoigner en faveur de compatriotes dont ils furent loin d'approuver la manière de servir la Bretagne.

Peut-être certains accusés, bénéficiaires de ces témoignages inattendus, en ont-ils conclu trop vite qu'ils pourraient, malgré la condamnation d'une justice exceptionnelle, reprendre leur place à la direction du mouvement culturel breton. Mais le jugement qui importe le plus en la matière est celui de leurs compatriotes et anciens compagnons de lutte.

La lutte pour un idéal breton n'a de sens que si elle est d'abord la revendication d'une dignité humaine méconnue. Et l'on ne peut demander aux autres de respecter que ce que l'on a soi-même respecté.

Il en est qui refuseront toujours de participer à cette lutte sous une banquette qui demeurera pour eux un souvenir et un symbole de servitude. A ceux qui n'ont pas alors compris les exigences de l'honneur de la cause qu'ils voulaient servir, on ne conteste pas le droit de continuer à la servir. On se refuse simplement à la servir d'après leurs directives.

F. FALC'HUN.

Perspectives d'action culturelle

EN 1958, la Bretagne offre à qui accepte de la considérer objectivement, sans défaitisme maladif, mais aussi sans optimisme béat, un singulier spectacle : les sociétés bretonnes, les cercles celtiques, les revues spécialisées, les fêtes folkloriques se multiplient... et pourtant, jour après jour, le peuple se détache de sa langue et de sa culture traditionnelles.

S'agit-il d'une évolution fatale, comme certains sont prêts à l'admettre ? Pouvons-nous au contraire lutter efficacement contre cet appauvrissement culturel ? Si oui, par quels moyens ? Telles sont les questions que tout militant breton doit se poser sans cesse. Ne pouvant traiter dans les limites de cet article un problème aussi vaste, nous nous contenterons de proposer quelques éléments de réponse qui permettront peut-être d'amorcer un échange de vues constructif.

Il n'est peut-être pas trop tard.

Les facteurs de « débrettonnisation » sont si nombreux et si puissants que l'on comprend le pessimisme de certains militants, même lorsqu'on ne le partage pas. Malgré des efforts méritoires, la culture bretonne dispose de moyens de diffusion réellement insignifiants. Les influences extérieures, loin de l'enrichir, risquent seulement de l'étouffer à brève échéance.

Pourtant, nous osons espérer. Nous savons que le fatalisme a souvent été démenti par l'Histoire elle-même de la façon la plus insolente. Ainsi, l'attachement d'un peuple à sa culture, qu'il soit raisonné ou purement sentimental, peut annuler certains facteurs historiques. Bien plus, cet attachement devient parfois un facteur déterminant.

Le maintien de la culture bretonne est avant tout pour nous une question de courage. Un peuple conscient de son originalité et de sa vocation résiste à n'importe quelle volonté d'assimilation, brutale ou pacifique. Le Pays de Galles, la Grèce, le Pays tchèque et bien d'autres régions ont su, dans des circonstances difficiles, garder leur personnalité (1).

L'étrange destinée du peuple d'Israël, cent fois vaincu, cent fois renaissant, redécouvrant aujourd'hui la terre promise et l'usage de l'hébreu après plus de deux mille ans d'oubli, est le plus magnifique exemple que l'on puisse évoquer à cet égard. Chrétiens, nous voyons dans cette extraordinaire aventure la main de Dieu. Mais si nous voulons vraiment, profondément, le salut de notre patrie, ne serons-nous pas écoutés, nous aussi ? Si Dieu a maintenu debout le peuple de l'Ancien Testament, comment se ferait-il sourd à la prière de Kalloc'h, hardie, parce qu'ardente ?

« Vous avez gardé notre flamme ; ainsi gardez notre patrie.

La Bretagne tombée, ce sera un cierge de moins dans votre Eglise Catholique.

Sur les rivages de l'Occident, un phare de moins pour les peuples qui viennent. »

Tout dépend, en définitive, de la qualité et du dynamisme de notre foi. Sans doute la moisson n'est-elle pas pour demain ; mais si notre dévouement à la cause de la culture bretonne est total, parce qu'alimenté par l'espérance chrétienne, nous serons certainement suivis, tôt ou tard. Le public breton est essentiellement enthousiaste et beaucoup plus sensible qu'on ne l'admet généralement. Certains indices montrent qu'il attend obscurément quelque chose.

A cet égard, on aurait tort de sous-estimer le succès grandissant de certaines activités qui s'adressent à un large public, telles que les séances « *Kan ha Diskan* », les concours interscolaires de langue bretonne, l'exposition qui vient de se tenir à Quimper, Morlaix et Nantes, les quêtes annuelles en faveur du breton, etc... Une évolution se dessine déjà, qu'expliquent pour une large part le développement des sociétés folkloriques et la splendeur nouvelle des fêtes traditionnelles.

Aujourd'hui la Bretagne a surtout besoin de militants culturels capables de guider cette évolution et de transformer les dispositions bienveillantes du public breton en une véritable prise de conscience. Cette étape est malheureusement très rarement franchie, et cela est dû pour une bonne part à l'absence presque totale d'une *action culturelle locale*.

(1) La vitalité du gallois dans le cadre britannique, contrastant avec l'échec partiel du gaélique en Irlande indépendante, montre que les conditions politiques ne sont pas toujours déterminantes. Le problème est plus profond.

Importance de l'échelon local. Rôle des animateurs locaux.

La force réelle d'un mouvement, quel qu'il soit, ne repose jamais uniquement sur la valeur de son état-major ; elle dépend étroitement de son implantation territoriale. Il faut bien reconnaître qu'en Bretagne l'action culturelle est à peu près nulle à l'échelon local. Il semble que les associations culturelles organisent davantage de congrès généraux ou régionaux que de réunions cantonales ou communales (1). Quant aux cercles celtiques et « *bagadou* », qui ont l'avantage de travailler sur le plan local, ils proclament tous dans leurs statuts leur volonté de défendre et de propager la culture bretonne, mais à part quelques brillantes exceptions, ils s'empressent très vite d'oublier ces excellentes résolutions.

Cette faiblesse est reconnue par tous les dirigeants et M. P. Mocaër, président de « *Kendalc'h* », ne cache pas son inquiétude dans l'éditorial du numéro de « *Breiz* » du 15 Octobre : « Je ne suis pas sûr du tout, déclare-t-il, que le tonus culturel de nos organisations ait monté en proportion du chemin parcouru dans le domaine de la musique, des danses traditionnelles, du chant et du costume ».

Cet état de choses n'est pas sans remède. Sur le plan culturel, aussi bien que sur le plan folklorique, des initiatives individuelles peuvent naître et être le point de départ d'une action féconde. Malheureusement, la Bretagne, qui ne manque pas de spécialistes distingués, possède fort peu d'animateurs culturels locaux. Cette carence est très grave.

Il semble que certains étudiants bretons l'aient compris. Ils n'ignorent pas qu'en refusant de se laisser enfermer, comme certains de leurs aînés, dans leur tour d'ivoire, en devenant, là où les appellera leur future profession, de véritables propagandistes de la culture bretonne, ils peuvent avoir une profonde influence. Même si celle-ci est longue à se manifester. Un dirigeant de la J.E.B. écrit à ce propos :

« Il faudrait que les étudiants, et il leur est très facile de le faire, soient de véritables animateurs intellectuels sur le plan local. »

Cette prise de conscience mérite d'être signalée. Notons qu'en dehors des étudiants, certains autodidactes peuvent parfois fort bien tenir ce rôle. L'essentiel est que le dialogue soit rétabli entre ce qu'il est convenu d'appeler l'élite intellectuelle bretonne et le reste du peuple, que « le courant passe ».

Pour que cette condition soit réalisée, l'animateur culturel doit s'intégrer profondément dans les structures locales. Sa tâche sera généralement facilitée là où existe un cercle ou un « *bagad* ». Tout groupe folklorique est en effet un foyer — réel ou seulement virtuel — de rayonnement intellectuel.

(1) N'oublions pas cependant le succès des « Journées d'amitiés » du *Bleun-Brug* ni celui des réunions cantonales d'enseignants chrétiens intéressés par ses concours scolaires.

Le premier devoir du responsable culturel est bien entendu de se former lui-même, pour pouvoir ensuite former les autres, de se tenir au courant des nouvelles publications. Il faut espérer que le jour viendra où chaque société bretonne possèdera une véritable bibliothèque et sera abonnée aux revues intéressantes la vie du mouvement et même les recherches les plus spécialisées. Cette documentation ne sera vraisemblablement utilisée pendant un certain temps que par le directeur de cercle et le responsable culturel. Mais si ce dernier a l'âme d'un pédagogue et d'un propagandiste, il y intéressera un public de plus en plus nombreux.

Il ne faut surtout pas être trop ambitieux au départ. Comme la plupart des Bretons, la majorité des membres des cercles ignorent tout des questions qui les concernent réellement. On ne met pas Tacite entre les mains d'un élève de 6^e ; de même on ne peut intéresser, au moins dans l'immédiat, n'importe quel adhérent d'un C. C. au moyen-breton ou à l'archéologie celtique. L'animateur culturel, quels que soient ses titres et ses compétences, devra commencer par l'A B C de la culture bretonne et faire de l'enseignement primaire, sinon élémentaire. Si, dans une première étape, il facilite aux membres de son cercle l'acquisition des connaissances contenues dans la brochure « *Breiz hor bro* », ce sera déjà un beau résultat.

L'animateur culturel doit devenir essentiellement un intermédiaire entre les spécialistes et les adhérents des sociétés bretonnes. Cette œuvre de vulgarisation comporte certains risques (déformation de la pensée du spécialiste, adaptation insuffisante aux possibilités d'assimilation du public...). Mais mieux vaut courir ces risques inévitables que de ne rien faire.

**

La formation des membres des C. C. et « *bagadou* » n'est évidemment qu'une étape. Il importe que ceux-ci deviennent à leur tour des propagandistes culturels et qu'ainsi se constitue un réseau d'influence de plus en plus serré. D'ailleurs, dans la mesure où un cercle refuse de s'enfermer dans des préoccupations étroitement folkloriques, il doit s'ouvrir à un public plus large, ce qui sera facilité par l'annonce faite dans la presse locale ou par voie d'affiches, de toutes les réunions culturelles. Ce serait une erreur grave de ne recruter que des danseurs et des sonneurs.

L'influence d'un animateur culturel sera d'autant plus considérable qu'il saura en même temps communiquer son enthousiasme et apporter une information objective. Il ne s'agit pas en effet de former des fanatiques, mais des militants conscients, capables de trouver leur voie en toute indépendance. Aussi l'animateur doit-il savoir à l'occasion s'effacer, éviter d'imposer ses options personnelles, respecter et favoriser le développement individuel de chacun des adhérents. De même, il est préférable, à notre avis, qu'il ne sorte pas des limites de sa mission, déjà immense, et refuse toute responsabilité politique ou syndicale, susceptible de lui créer des adversaires dont souffrirait son œuvre culturelle elle-même.

Action culturelle et pédagogie.

Il est évident qu'un groupe breton, si dynamique qu'il soit, ne peut mettre en honneur toutes les activités culturelles. Il s'agit de choisir celles qui, *hic et nunc*, peuvent avoir la plus grande valeur éducative.

La culture bretonne ne s'acquiert pas, bien entendu, sans efforts. Mais il faut avant tout donner aux débutants envie d'accomplir ces efforts, les intéresser et, dans ce but, utiliser les méthodes pédagogiques les plus modernes ; le cinéma, le disque, les aides visuels de toutes sortes (1) doivent devenir les instruments et même les complices de l'animateur.

Sans doute une des principales fonctions de l'animateur culturel est-elle de faire ou tout au moins d'organiser des conférences. Mais cette activité demande beaucoup de tact et de psychologie. Le terme même de conférence est, ne l'oublions pas, assez impopulaire. Aussi vaut-il mieux l'employer le moins possible. Tout le problème est de faire des conférences sans avoir l'air d'en faire. Une conversation bien dirigée, qu'elle soit vraiment improvisée ou préparée à l'avance, est plus efficace qu'un cours *ex-cathedra*.

Quand le public est assez évolué, il devient possible d'organiser de véritables causeries. Mais même dans ce cas il est indispensable de mettre tous les atouts dans son jeu (projections, cartes, schémas, auditions de disques...) et ne pas oublier que les exposés les plus courts sont souvent les meilleurs. Il est toujours dangereux de parler plus de trois quarts d'heure.

Les veillées sont pour plusieurs raisons nettement préférables aux simples exposés. D'abord, elles présentent plus de variétés : la même veillée peut comprendre de courtes causeries, séparées par des présentations de danses, des chants, des saynettes dramatiques, etc..., le tout étant savamment ordonné et rattaché à un thème central. Dans ce domaine, le cercle de Rennes a montré l'exemple. Ses veillées culturelles sont très suivies. Notons que la salle où elles ont lieu reçoit une décoration spéciale.

Pourquoi ne pas généraliser ce système ?

Quand le cercle dispose d'une salle, celle-ci peut être utilisée pour faire des expositions périodiques. Les expositions ont toujours beaucoup d'efficacité. On pourrait organiser également des expositions itinérantes. Celle de Quimper, qui a pour thème « le livre breton » a été transférée dernièrement à Morlaix et à Nantes. Souhaitons voir naître beaucoup d'initiatives de ce genre !

L'organisation de cours de langue bretonne n'intéresse pas seulement, bien entendu, les cercles bas-bretons. Plusieurs cercles de Haute-Bretagne ont tenté des expériences dans ce domaine. Et les Gallos ne sont pas les moins ardents défenseurs d'une langue qui, tout de même, fait partie du patrimoine commun à tous les Bretons. Ainsi les circonstances ont permis d'organiser à Dinard des cours de bretons en 1956. Ils étaient suivis par presque tous les membres du

(1) Parmi ces aides visuels, les cartes doivent être mentionnées en tout premier lieu (cartes historiques, linguistiques, économiques...).

cercle *An Alarc'h*, dont le recrutement est essentiellement local (1). L'étude du breton était associée à l'étude du chant, ce qui rendait les cours assez vivants. Le même système fut employé cette année au camp *Kendalc'h*, comme le relate M. P. Roy dans « Breiz » : « La méthode était la suivante : nous prenions le « *Kanomp uhel* », nous choisissons un chant, puis chacun lisait un couplet qu'il fallait ensuite traduire en français ; enfin, nous le chantions ensemble ».

L'étude, même succincte, de la toponymie et de l'anthroponymie peut faciliter l'acquisition de la langue bretonne et souligner son utilité. Beaucoup de Haut-Bretons ignorent encore que la langue des insulaires fut parlée dans la plus grande partie du pays gallo. Il est bon de leur en faire prendre conscience.

L'histoire locale intéresse toujours. Elle pourra être utilement enseignée, au cours de veillées ou de causeries. Il importe naturellement de la replacer dans son contexte breton.

Bien d'autres activités peuvent être proposées. Le sujet est réellement inépuisable, et c'est pourquoi nous nous limiterons à ces quelques suggestions. Sans doute certains lecteurs trouveront-ils nos remarques évidentes et banales. Mais puisque tant de choses restent à faire dans le domaine culturel, il n'est pas inutile de rappeler quelques-unes des activités qui peuvent atteindre, directement ou indirectement, le public breton.



Tous ceux qui travaillent au renouveau de la culture bretonne savent que le problème est avant tout psychologique et pédagogique.

Une action intensive à l'échelon local, loin de dispenser d'une action à l'échelon breton, en est l'indispensable complément. Elle peut, à partir de bases modestes, favoriser une évolution de la mentalité du public. Pour atteindre ce but, il serait souhaitable qu'un véritable corps de moniteurs culturels soit mis sur pied. Ils réussiraient à condition d'avoir à la fois le sens missionnaire et le sens pédagogique.

Certains travaillent déjà isolément. Il serait souhaitable qu'une liaison soit établie entre eux, qu'ils soient ainsi soutenus dans leur travail, que les stages organisés par différentes associations soient de plus en plus suivis.

La réalisation de ce programme exige beaucoup de foi. Mais nous aurons cette foi. Nous ne voulons pas que notre langue partage le destin du latin, si brillants que soient certains thèmes de Sorbonne. Nous ne voulons pas que la culture bretonne devienne le privilège exclusif et le violon d'Ingres de quelques intellectuels isolés du peuple.

Répétons-le, c'est une question de courage. Si nous tenons bon, la Bretagne continuera d'accomplir sa mission universelle, en demeurant « sur les rivages de l'Occident, un phare pour les peuples qui viennent ».

R.-E.

(1) Si nos renseignements sont exacts, à l'occasion des fêtes de Noël, en 1956, des cantiques *en breton* furent exécutés par le Cercle de Dinard dans l'église paroissiale. N'y a-t-il pas là un sujet de méditation pour certains groupes bas-bretons ?

Dasson ur Galon

" Les résonances d'un cœur "

Ged Loeiz HERRIEU ⁽¹⁾

AU mois de Juin dernier paraissait, à titre posthume, « DASSON UR GALON » « Les Résonances d'un Cœur », — une œuvre poétique du grand écrivain vannetais Loeiz Herrieu. On m'a demandé de vouloir bien la présenter aux lecteurs des « Cahiers ». Je le fais volontiers ; pourtant, avant d'en arriver à l'ouvrage, il m'a semblé indispensable, à l'intention de ceux qui ne connaissent que peu ou prou Loeiz Herrieu, de retracer, au moins dans ses grandes lignes, la vie de cette grande figure bretonne. Connaître cette vie est, en effet, chose essentielle pour qui veut saisir le sens profond de « Dasson ur Galon » et goûter pleinement ce livre qui n'en est que son « écho » très fidèle et très émouvant.

L'auteur.

C'est un paysan, fils de paysan. Loeiz Herrieu est né au village de Kozker en Lanester, dans la banlieue immédiate de Lorient, en 1879. C'est à Lorient, chez les Frères, qu'il suivra ses classes primaires. Immédiatement on essaie d'étouffer la Bretagne en lui : « Ama éma divennet komz brehoneg » — « Ici, défense de parler breton ! » Un jour, il récolte 300 lignes de punition pour avoir, par mégarde, enfreint la règle. Et pourtant, heureuse punition s'il en fut ! Car Loeiz, âme peu commune, va, comme l'abbé Perrot, réagir à cet affront qui le blesse à l'intime de lui-même, en s'intéressant à sa langue maternelle que l'on chasse et pourchasse de l'école.

Ses classes primaires achevées, il demeure à la ferme paternelle. Mais ce jeune homme est avide de savoir : chez lui, il continue seul à étudier ; et pendant sa jeunesse il fera une consommation de lecture prodigieuse tant de chefs-d'œuvre français qu'étrangers. Loeiz Herrieu sera l'autodidacte authentique.

(1) Prononcer : Herriaou.

En 1905, une rencontre fortuite le met en relation avec André Mellag. Voici qu'ils se découvrent tous deux avoir les mêmes sentiments, un même idéal : réveiller la conscience de la personnalité bretonne au pays Vannetais, et lui redonner la fierté de son patrimoine culturel. Ensemble, ils lancent la revue « Dihunamb », qui dès les premiers numéros sera un succès ; chaque mois plus de 2.000 exemplaires sont expédiés à travers le seul Morbihan bretonnant pour y porter la bonne parole qui redonnera confiance dans l'avenir de la Bretagne.

En 1910, il trouvera au moulin du Baodri, en Languidic, la jeune fille qui correspondra à son idéal, Loeiza Er Meliner, femme à l'âme noble et au cœur délicat qui, jusqu'au bout, partagera ses joies et ses peines, ses revers comme ses succès ; elle nous donnera, elle aussi, un recueil de contes délicieux et pleins de fraîcheur : « Ar Bont er Velin ».

1914. — La Grande Guerre. — Sans avoir jamais accepté de venir une seule fois en permission, Loeiz Herrieu connaîtra pendant quatre ans, et en première ligne, la vie d'enfer des tranchées en Argonne, en Champagne, dans la Somme et sur le front de Verdun. Les poignants souvenirs qu'il en rapporte nous seront narrés au jour le jour dans son journal de guerre « Kamdro en Ankeu » — « Le Tournant de la Mort ». Si de larges extraits ont déjà paru dans « Dihunamb », il faut cependant espérer que sans tarder ils seront édités en un volume unique.

Au retour de la tourmente, il ira s'installer au village de « Gerneù », aux portes mêmes d'Hennebont, dans un site parmi les plus beaux des bords du Blavet. Il y demeurera jusqu'en 1944. Ce sera la période la plus féconde de sa vie. De front, il mènera le travail de sa ferme, l'éducation de ses six enfants, et la parution mensuelle régulière de « Dihunamb ». A cela, il s'imposera une autre tâche écrasante : chaque dimanche ou presque, été comme hiver, il ira lui-même de bourg en bourg crier aux Bretons assoupis qu'il est grand temps de sortir de leur torpeur. Ayant toujours maintenu le contact avec le peuple, son action n'en fut que plus profonde sur la masse bretonnante. Presque toutes les paroisses du pays de Vannes se souviennent encore de cet homme au visage émacié et de sa petite troupe. Avec une parole de feu, il s'adressait à ce peuple dans sa propre langue tantôt sur la pierre de l'« embannour » à la sortie des messes, tantôt à la salle de patronage où l'on chantait et où l'on jouait des pièces en breton, tantôt encore sous les arbres d'un vaste pré où l'on célébrait en grande pompe le « Deùeh er brehoneg biù » — la journée du breton vivant : amende à qui était surpris à y parler français ! Ces journées furent souvent des réussites inespérées. A un tel régime de vie, sans parler des déboires, des insuccès, des incompréhensions, des abandons aussi, on peut se demander d'où lui venait sa ténacité invincible. On le comprendra cependant, quand on saura que Loeiz Herrieu portait en lui la flamme brûlante de son pays, qu'il était ennemi de ses aises, qu'enfin, âme foncièrement chrétienne, il sentait, il pensait en chrétien, et puisait dans sa foi son énergie indomptable.

Pendant toute cette époque, outre la collection sans prix de « Dihunamb », Loeiz Herrieu fera paraître : « Chansons populaires du Pays de Vannes » (1913-1930) — « Le breton usuel », manuel pour l'étude du breton — « Tud Brudet hon

Bro-Ni » (1937), recueil de biographies de plusieurs célébrités bretonnes — « *De hortoz Kreisnoz* » (1942), recueil de contes et nouvelles — « *La Littérature Bretonne* » (1943), enfin plusieurs autres ouvrages en collaboration.

Voici 1944. Temps troublés entre tous ! où tout zèle au service d'un idéal breton intransigeant devant la politique d'assimilation culturelle exposait à la haine et aux pires calomnies. Loeiz Herrieu n'y échappera pas. Le 10 Août 1944, sous une grêle de balles, il est obligé de s'enfuir de Gerneù. Miracle qu'il s'en tire, lui et sa famille, sans une égratignure. Enfin, chose providentielle aussi, il aura tout juste le temps de saisir, avec un petit paquet de linge, le manuscrit de « *Dasson ur Galon* » ; sinon le trésor de « *Dasson ur Galon* » était, pour nous tous, perdu à jamais. Car sa maison est aussitôt livrée au pillage, sa bibliothèque aux livres rares, ses autres manuscrits, tout est dispersé ou détruit par les vandales (1).

Désormais ce sera l'exil caché pour de longs mois chez des amis sûrs qui le recevront ici ou là. Il ne quittera pas cependant sa Bretagne. Mais découragé, affaibli par une épreuve si cruelle, Loeiz ne voudra plus reprendre son activité, malgré les invitations pressantes de ses anciens collaborateurs. Il ne reverra même plus son cher Gerneù. Les dernières années de sa vie se passeront à Auray. Là, le 22 Mai 1953, il rendra son âme à Dieu, terminant au milieu de l'affection des siens une vie toute de droiture et qui ne s'est jamais départie de la ligne fixée au début.

Ses obsèques, célébrées le lundi de la Pentecôte 1953, par le nombre des assistants qui étaient accourus de tous les horizons de la Bretagne, furent pour beaucoup un sujet d'étonnement, et une révélation aussi de la qualité de cet homme qui fut toujours vaillant soldat de son Pays et aussi serviteur fidèle de sa Foi catholique ; car en lui, comme en l'abbé Perrot, Feiz ha Breiz étaient tout un.

« Dasson ur Galon »

Disons, sans plus attendre, que le volume plaît. Il plaît par l'habit seyant que lui a donné le talent de Patrig Guérin ; il plaît encore par le choix des caractères, l'impression soignée et la disposition remarquable des textes. Visiblement l'abbé Mériadeg Herrieu, qui s'était fait l'éditeur de son père, a mis toute sa piété filiale à nous fournir un livre digne d'une mémoire vénérée.

Si nous en venons au contenu, rien ne peut le résumer mieux que le titre que lui a donné Loeiz Herrieu lui-même : « *Dasson ur Galon* » — « Les Résonances d'un Cœur ». Nous voici donc à l'écoute d'un cœur qui vibre, qui aura vibré plutôt, à tout ce qui était ou qui aura fait la vie du poète. Et ici, il ne s'agit

(1) Au procès, jugé par coutumace, on ne lui reprochera que « délit d'opinion » ! Aucun fait ne sera retenu.

pas d'un poète de salon perdu dans l'extase de sa tour d'ivoire, mais d'un poète en contact direct et quotidien avec toutes les difficultés de la vie. C'est l'écho du « *Barh-Labourer* » — du « Poète-Paysan » (tel était le pseudonyme de L. Herrieu) dans toute l'acception des deux termes. Bien des beautés de « *Dasson* » ont vu le jour non dans la douce tiédeur d'un bureau d'écrivain, mais derrière l'attelage, au bout du sillon fraîchement creusé, entre deux gerbes à ramasser ou deux chargements de litière à rentrer ; en quelque lieu qu'il se trouvât, L. Herrieu avait l'habitude, en effet, de noter sur un carnet qui ne le quittait jamais, l'idée, l'image, ou la tournure vivante qui lui surgissait à l'esprit.

« *Dasson ur Galon* » a eu, au moins dans sa forme actuelle, une origine assez particulière. On y trouve des poésies composées entre 1905 et 1945, soit un intervalle de quarante ans. Quelques-unes (assez rares) ont paru dans « *Dihunamb* », la plupart étant demeurées manuscrites ; et L. Herrieu, jusqu'en 1939, n'eut jamais l'intention de les publier, « ce sont là, disait-il, choses trop personnelles ». Il n'aimait pas en effet faire part à autrui de ses sentiments intimes. Ce n'est qu'à cette date, et sous la pression de quelques amis, qu'il se décide à les collecter, à les revoir au besoin, pour les éditer en un livre, et aussi à chercher pour ces morceaux parfois disparates, un lien solide qui en fera une belle gerbe.

Il le trouvera, ce lien, dans l'image de l'arbre en fleur, puis portant fruit, enfin s'effeuillant à l'automne : symbole des trois périodes de la vie. D'où les trois parties de son livre, préfacées chacune d'elles par un poème composé tout exprès et qui leur sert d'introduction :

I. — « *De gourz er bleu* » — « Au temps des fleurs ». L'écrivain y chante la jeunesse, sa joie de vivre (Er Leüné boud bêu), l'espoir d'une œuvre féconde, l'amour aussi dans des chansons ou des complaintes recueillies mais rajeunies dans la forme.

II. — « *De gourz er freh* » — « Au temps des Fruits » : poésies d'âge mûr, où il nous fait part des combats entrepris pour la sauvegarde de la langue et du patrimoine de la Bretagne. Nous y trouvons encore « *Eured Lenndrein* » : longue description en vers d'une noce bretonne d'autrefois où L. Herrieu, par une foule de détails, se révèle observateur fin et perspicace.

III. — « *De goueh en dél* » — « A la chute des Feuilles ». C'est sans doute, dans l'ensemble, la partie la plus belle du livre. Nous sommes ici en contact direct, dans des morceaux qui sont souvent d'une magnifique élévation, avec les résonances d'une âme blessée par les déceptions, les incompréhensions de toutes sortes. Ne sachant plus à qui se confier, le barde se tourne désormais vers Dieu, et aspire au repos définitif en souhaitant de mourir par une belle soirée de Mai :

« *De gourz kaer er bokedeu,
« Ardro er goubanuel
« Pe vé er banal é bleu,
« É karehen merüel »...*

« C'est au beau temps des fleurs, — A la tombée du jour, — Quand fleu-rissent les genêts, — Que j'aimerais mourir »...

Suprême désir qui fut, on le sait, réalisé par la Providence.

D'un point de vue plus strictement littéraire, que faut-il penser de « *Dasson ur Galon* » ? L. Herrieu a toujours été considéré comme un maître de la langue bretonne, et, a priori, tout nous indique que nous devons avoir affaire à une œuvre de choix. Il faut se souvenir d'abord que l'auteur est un autodidacte ; il n'a donc pas eu, à l'encontre de presque tous les écrivains bretons, à se défaire d'une formation classique, et française, pour retrouver l'authentique veine bretonne : il n'avait qu'à se laisser guider par son instinct breton. En outre, il a toujours vécu en milieu bretonnant ; il n'aura lui-même que le breton pour langue dans sa propre famille et dans ses relations. Encore qu'il maniât parfaitement le français, la langue bretonne est toujours restée le véhicule principal et presque unique de sa pensée. Comme dans ses autres ouvrages, nous trouverons donc ici une *langue sûre*, beaucoup plus sûre, par exemple, que celle de Y.-P. Kalloh qui n'eut pas le temps de mûrir son génie, une *langue riche*, dont tous les termes lui sont familiers ; une *langue savoureuse et pittoresque* comme l'ont tous ces paysans et paysannes qui revêtent leur pensée des expressions les plus jolies et les plus inattendues parfois : en un mot une langue populaire. Pas de « *brehoneg chimik* » ou de « *brehoneg kadoér* » dont il avait horreur, et s'il lui arrive parfois d'employer des néologismes ce n'est que discrètement et toujours à bon escient, car les mots simples et issus du peuple ne lui manquent pas pour exprimer les idées les plus hautes. Oui, langue populaire bien sûr, mais *langue soignée cependant*, bien lissée, peignée, décantée enfin de ses impuretés. Presque sans effort apparent, il a réussi à faire le pont entre le breton vivant et le breton dit « littéraire » : idéal enviable à tous égards, pour tout écrivain digne de ce nom.

Le lecteur attentif de « *Dasson ur Galon* » — celui du moins qui ne se contentera pas de la traduction française placée vis-à-vis du texte breton — ne sera pas sans découvrir très vite une autre qualité éminente de L. Herrieu : son sens quasi instinctif du rythme, de la musicalité des mots et des phrases. La perfection de la forme, les effets de sonorité l'enchanteront plus d'une fois dans nombre de poésies qui forment la trame du livre. Et ceci sera surtout sensible pour ceux qui connaissent les intonations et les harmonies si particulières du Vannetais qui, du fait de son accent tonique spécial, donne toute leur valeur aux rimes tant internes que finales. En voici trois exemples :

1. — Le poète, dans sa pleine jeunesse, attend l'amour.

« Klasket em-es timad ul leh ér [oaskedenn	« J'ai cherché prestement un refuge [ombragé
« De hortoz de ziglos ur vleuenn e [hoantenn. »	« Pour attendre qu'écloie la fleurette [désirée. »
(p. 6)	

2. — Observons le soleil perçant l'opacité d'ouate de la brume.

« Térenneu en héol « É tibouk dré roug mantell moug er [brum. »	« Les rayons du soleil « Qui s'échappent par l'échancrure du [sombre manteau de la brume. »
(p. 78)	

3. — Qui aura « rendu » d'une manière aussi poétique la chute des feuilles du cerisier sur le gazon que ces vers :

« Délenn ha délenn, bleu er gigné- [zenn	« Pétale après pétale, les fleurs du [cerisier
« Heb déhan ar van er hrienn e zis- [kenn	« Sur la mousse de la crière descen- dent sans arrêt,
« Diroll èl ré foll, didrouz é koroll. »	« Pêle-mêle, comme des fous dansant [en silence. »

Cette harmonie des mots, cette richesse d'expression ne peuvent tromper : L. Herrieu fut un poète de talent, et « *Dasson ur Galon* » marquera dans notre littérature nationale. Depuis sa parution, de nombreux témoignages sont déjà venus corroborer que sa lecture ne déçoit personne. « Lennet em-es éan heb poén erbed, rédeg e hra èl deur mammenn », écrit l'un ; un moine ajoute : « Lonket em-es éan èl ur wérennad chistr fresk ». De son côté, M. le chanoine Falc'hun l'a inscrit au programme d'un nouveau certificat de Grammaire et Philologie celtique. « Ceux qui possèdent vraiment le génie de la langue, ceux qui connaissent la sensibilité du cœur breton, enfin les artistes qui goûtent les vers bien frappés, ciselés, harmonieux, y trouveront toujours le plus vif plaisir. »

Pour clore cet exposé, je signalerai quelques avantages pratiques du livre. Grâce à la traduction qui accompagne toujours le texte, même ceux qui ne connaissent qu'imparfaitement la langue bretonne, pourront en retirer un large profit ; beaucoup de bretonnants même y apprendront peut-être — et c'est à espérer — à lire leur propre langue ou à s'y familiariser davantage avec elle. Les non-vannetais n'ont pas non plus à craindre de se le procurer : l'effort de rapprochement orthographique avec le K.L.T. a été si réel que la plupart de ceux qui l'ont lu jusqu'à présent n'y ont trouvé aucune difficulté pour le goûter pleinement.

Me sera-t-il maintenant permis d'exprimer un souhait ? Celui de voir encore, au Pays de Vannes et ailleurs aussi en Breiz, se lever d'autres Loeiz Herrieu, et de la même trempe que lui, qui continueront, dans son sillage, à œuvrer pour la restauration déjà si bien commencée de la Patrie bretonne.

C. LE BRAZIDEC.

« DASSON UR GALON »

Edition ordinaire	600 francs
Edition de luxe	1.000 francs

En vente chez : M. l'Abbé Mériadeg Henrio, Institution Saint-Divy, Pontivy (Morbihan). — C.C.P. Nantes 1617.66

et à : « Emgleo-Breiz ». Boîte postale 17, Brest. — C.C.P. 280.96 Rennes.

Le Père de Foucauld et la langue des Touaregs

« Il ne s'agit pas seulement pour lui de pratiquer l'hospitalité, de rendre service ou de soigner un malade, expressions extérieures et pourtant bien réelles de son amour : le don qu'il fait de lui-même à ses Touaregs va plus loin. Il cherche à pénétrer les secrets de leur langue, leurs traditions et les usages qui sont comme le reflet de leur âme. Il passe la plus grande partie de son temps, à la composition d'une grammaire et d'un dictionnaire tamacheq, à recueillir des proverbes et des poésies populaires ; il ne ménage pour cela ni son temps ni ses visites. Aujourd'hui encore les habitants du Hoggar se souviennent que le marabout parlait leur langue « mieux qu'eux ». Ce travail de linguiste, le Père Charles s'en trouvait bien souvent accablé, il en gémissait même un peu, surtout parce qu'il l'empêchait de se livrer au travail des mains qu'il considérait comme la forme même de sa vie de pauvreté. Il n'hésitait cependant pas une minute à considérer cette étude comme son premier devoir. Il voulait sans doute préparer aux missionnaires à venir des instruments de travail indispensables pour parler rapidement la langue du pays, mais son but était aussi de se rendre lui-même capable de pénétrer l'âme indigène. »

(Fr. René VOILLAUME, *Prieur des Petits Frères de Jésus.*

Cahiers Charles de Foucauld, vol. 13, 1949.)

LES LIVRES

BREIZ HOR BRO (2^e édition, 1957, 93 p.).

On sait le succès de ce memento écrit pour les membres des groupes folkloriques. Des milliers de jeunes le possèdent et le lisent. Des milliers de jeunes qui, hier encore, ne savaient peut-être rien de leur pays, puisque l'école ne leur en dit souvent rien et la famille pas davantage, et qui éprouvent aujourd'hui le besoin d'en savoir plus long, émerveillés qu'ils sont de nos grandeurs passées, et conscients de pouvoir en assurer la vivante actualité. Achetons-le par douzaines et distribuons-le aux enfants qui nous entourent. C'est peu de chose pour qui consacre sa vie à la Bretagne, mais c'est peut-être assez pour éveiller autour de nous l'amour qui nous anime.

KANOMP UHEL.

Voici une autre brochure, publiée aussi par Kendalc'h, et aussi élégamment présentée que *Breiz hor Bro*. Ne disons pas que nous avons trop de recueils de chants. Il y en a encore beaucoup, certes, dans le commerce, mais chacun d'eux en nombre d'exemplaires trop limité pour que tous les membres de nos groupes possèdent le même. Souhaitons cependant qu'un autre recueil paraisse bientôt pour que l'unité dont nous nous réjouissons se fasse dans la diversité de chants innombrables et non dans la répétition d'un répertoire trop restreint.

LEXIQUE BRETON-FRANÇAIS ET FRANÇAIS-BRETON, par Stéphan-Séité,
« Emgleo Breiz » 1956, 195 p.).

Ce modeste lexique ne contient que les mots les plus usuels de la langue bretonne, ceux que rencontrera l'élève dans les méthodes des mêmes auteurs. Aucun grand dictionnaire breton-français n'a été publié depuis celui de Troude, d'ailleurs très insuffisant. Le *Gériadurik brezonek-gallek* d'Ernault

ne semble pas avoir eu un très grand tirage, et le *Dictionnaire breton-français* de Roparz Hémon, à côté de son incontestable richesse, demeure souvent trop laconique pour qu'un élève puisse en utiliser toujours judicieusement les mots. Dans l'attente du Grand Dictionnaire auquel plusieurs travaillent déjà et qui fixera l'image de la langue au milieu de ce siècle, nous espérons voir bientôt un nouveau lexique breton-français qui, en 200 pages seulement, contienne tous les mots des œuvres que l'on met aujourd'hui entre les mains de nos élèves.

MIL POK, par Abnoni J. Noël, « Emgleo Breiz », s. d., 19 p.

Cette courte pièce, la première œuvre publiée en orthographe universitaire, nous a fait espérer de son auteur un renouveau du théâtre breton dans nos patronages. *Bleun-Brug* publiera bientôt *Mari-Beg-an-Diaoul*, autre pièce écrite dans cette même langue claire et savoureuse que plusieurs écrivains bretons pourraient envier à M. l'abbé Noël.

L'ORTHOGRAPHE UNIVERSITAIRE DE LA LANGUE BRETONNE, par F. Falc'hun, « Emgleo Breiz », 1956, 38 p.

Nos lecteurs connaissent déjà les causes et les principes de la réforme que M. le chanoine Falc'hun a proposée ces dernières années. Ce sont ces mêmes principes qu'il expose dans cette brochure en y ajoutant les détails techniques qui en ont permis la réalisation. En relisant cette modeste plaquette, nous avons été surpris par la richesse de l'enseignement linguistique que son auteur a su y renfermer. Ce ne sera pas le moindre mérite de la réforme orthographique que d'avoir mis clairement à la portée d'un grand nombre ce qui était demeuré jusqu'alors la science de quelques uns.

KOMZOM, LENNOM HA SKRIVOM BREZONEG, par le Dr J. Tricoire, 1956, 48 p.

Des milliers d'enfants et d'adultes avaient été initiés à la lecture et à l'écriture du breton par la méthode du frère V. Séité, *Le Breton par l'image*. Ce livre épuisé, le Dr Tricoire est venu donner aux débutants l'ouvrage qui allait leur manquer. Ce livre est le fruit de plusieurs années d'expérience : le Dr Tricoire a d'abord enseigné le breton à ses propres enfants avant de vouloir l'enseigner à ceux des autres. S'il est parvenu, à raison de quelques minutes par jour, à enseigner en une année à parler, lire et écrire le breton à chacun de ses enfants, gageons que nos maîtres obtiendront, grâce à cette méthode, de brillants résultats. Souhaitons enfin que cet ouvrage soit un jour réédité avec une plus riche illustration et quelque allègement typographique.

CENT TEXTES FRANÇAIS A TRADUIRE EN BRETON, par P. Trépos, 91 p.

Admirez d'abord le goût avec lequel M. P. Trépos, Maître de Conférences à la Faculté des Lettres de Rennes, a su choisir ces cent textes. Quelle merveilleuse anthologie de ce qui a été dit de la Bretagne ! Mais le plus grand mérite de M. P. Trépos réside dans les « conseils au traducteur », si pertinents, dit P. Meile, le savant auteur de la préface, qu'ils ont « une portée générale et mériteraient d'être lus de tous les traducteurs ». Ces thèmes sont, eux aussi, le fruit d'une longue expérience. Nous nous souvenons d'en avoir traduit plus d'un, étant étudiant de Celtique, et nous nous rappelons la minutie avec laquelle M. Trépos nous faisait chercher l'expression juste, créant en nous le goût d'un breton élégant et authentique.

AR ROH TOULL, par Jakez Kerrien, « Emgleo Breiz », 1957, 95 p.

Nous ne parlerons point de la réédition de « Gaotenn ar Werhez » de Jakez Riou. Qui de nous n'a pas lu l'édition de 1934 ou tout au moins la magnifique traduction de Youenn Drezen (« Aux portes du large », Nantes, 1946). Mais nous signalerons plus longuement la réédition de « Ar Roh Toull » de Jakez Kerrien. Ce livre fut publié pour la première fois en 1926 par la revue « Gwalarn » et, très vite épuisé, n'a pas connu la popularité qu'il méritait. Remercions le R. P. Kerrien et « Emgleo Breiz » d'avoir mis à la portée de notre génération cette œuvre d'un grand styliste et d'un admirable conteur. « Ar Roh Toull » est le récit d'un rêve où s'unissent les reminiscences classiques, les souvenirs archéologiques, la satire littéraire, l'évocation d'un « petit monde » et des épisodes comiques dans la plus pure verve populaire. Nous ne vous raconterons pas l'histoire ! Lisez-la. Elle vous aidera à épurer votre breton. Mais ne la lisez pas la nuit de peur de faire le même cauchemar.

BLEUNIOU ARVOR, par Mab an Dig, 1957, 56 p.

Le dernier paru des recueils de poèmes. Avec Mab an Dig, nous revenons à la poésie toute simple d'avant l'école de « Gwalarn ». Mais nous y trouvons une profondeur des sentiments que la poésie d'avant « Gwalarn » n'avait que trop rarement. « Bleuniou Arvor » est un livre qui doit certainement toucher les lecteurs de nos campagnes : ils y trouveront leur langue sans fard ; les pensées chrétiennes de leur propre vie intérieure : l'amour de la patrie et de la famille, la beauté du sacerdoce et la nostalgie du ciel. Signalons une très regrettable faute d'impression, le dernier vers de la page 36 doit se lire : « E trempi da vara bemdez gand da hwezenn ».

AN AZENNIG BIHAN, 1957.

Dix livres pour enfants, délicieusement illustrés, ont été publiés par Al Liamm au cours des trois dernières années. L'orthographe dans laquelle ils sont écrits les écarte malheureusement de nos écoles. C'est pour combler cette lacune — creusée par l'indiscipline de certains Bretons — qu'« Emgleo Breiz » a publié le mois dernier « An Azennig Bihan », une historiette joliment

illustrée qui fera le plaisir des petits... après avoir fait celui des grands. Achetons-le lui aussi par dizaines : vous savez le peu de soin que les enfants prennent des livres : si vous l'offrez aujourd'hui à l'aîné, le cadet ne le retrouvera plus l'an prochain !

TAN HA LUDU, par P. Hélias, in **Brud**, No 1, Hnñv 1957.

Nous reparlerons de *Brud*, la nouvelle revue littéraire d'« Emgleo Breiz », dont le premier numéro permet les plus grands espoirs. Mais nous ne pouvons laisser de mentionner ici les quatre pièces de P. Hélias groupées dans ce volume sous le titre général *Tan ha Ludu*, dont elles forment les quatre volets, les quatre tableaux des quatre saisons. Nous connaissions depuis longtemps la verve comique de P. Hélias. *Mojennou ar Mor* nous a révélé un grand styliste, *Tan ha Ludu*, un grand poète et dramaturge. Car théâtre et poésie s'entremêlent dans ces quatre pièces comme dans les œuvres de Tanguy Malmanche. Nous retrouvons aussi dans la première, *Marheg an Nevez-Amzer*, l'allégorisme que Langleiz avait si heureusement introduit dans notre théâtre avec *Koroll ar Vuhez hag ar Maro*. Souhaitons que ces pièces soient révélées au grand public par de multiples représentations — et que l'œuvre inédite de P. Hélias se fasse rapidement connaître dans *Brud*, à côté des ouvrages couronnés au Concours littéraire d'Emgleo-Breiz.

J. CORMERAIS.



L'activité du Bleun-Brug

Bleun-Brug Kerne

La réunion du 5 Janvier au soir à la Maison des Œuvres à QUIMPER a permis de voir en gros notre programme 1958 :

- a) Une réunion d'amitié aura lieu le 23 Mars à PONT-L'ABBÉ ;
- b) Un Concert Spirituel sera donné à la Cathédrale de QUIMPER, le 30 Avril au soir. Il est possible que d'autres Concerts aient lieu en Cornouaille.
- c) La possibilité de Conférences et d'un Concert Spirituel le Samedi 21 Juin à PONT-L'ABBÉ (veille du BLEUN-BRUG de PONT-L'ABBÉ).

La prochaine réunion a été fixée au 2 Février 1958.

Bleun-Brug du Léon

Après le succès remporté par le Concert Spirituel du 22 Novembre, à BREST (malgré le froid, la grippe et la grève des trolleybus), le Comité du Bleun-Brug du LÉON envisage d'autres à MORLAIX, SAINT-POL-DE-LÉON et de nouveau à BREST (autre paroisse).

La dernière réunion du Bleun-Brug du LÉON qui s'est tenue le Jeudi 16 Janvier à GOUESNOU a mis au point le calendrier des Séances Théâtrales en langue bretonne, qui seront données par le Patronage de LANNILIS (2 pièces : *Ar Goël Bier* et *Mari beg an Diaoul*) et par la Chorale de PLOU-GUERNEAU (variétés).

Une réunion d'amitié est également envisagée dans le courant Avril. Cette réunion du 16 Janvier a mis également au point le BLEUN-BRUG de SAINT-THÉGONNEC qui se déroulera le 20 Juillet.

Bleun-Brug Vannetais

Différentes réunions ont déjà eu lieu dans le Vannetais, l'une à Vannes et la dernière le 24 Novembre à SAINT-ANNE-D'AURAY. Différentes décisions ont été prises, entre autres, celle de faire le Congrès du BLEUN-BRUG à NOYAL-PONTIVY, le 13 Juillet, et de donner deux Concerts Spirituels par la Chorale du Petit-Séminaire de Sainte-Anne-d'Auray à VANNES et à LORIENT.

Comité Central du Bleun-Brug

Le Comité Central du BLEUN-BRUG a décidé de réunir à QUIMPER tous les Cercles Celtiques et Bagadou du Diocèse de QUIMPER, d'obédience catholique. Il sera demandé à deux membres des chaque Cercle d'assister à cette réunion. Quelques membres des Bleun-Brug de VANNES et du TRÉGOR seront invités à participer à cette journée qui aura lieu à la Retraite, rue Verdelet, le *Dimanche 23 Février*, veille du Sacre de Monseigneur FAVÉ, ancien Aumônier Général du BLEUN-BRUG.

D'autre part, nous sommes en mesure d'annoncer que le Stage des Enseignants Chrétiens aura lieu au Petit Séminaire de SAINT-ANNE-D'AURAY (vers la fin du mois d'Août).

Journée pédagogique à Plouguerneau

Une réunion préparatoire aux Concours Scolaires du Bleun-Brug a été tenue à PLOUGUERNEAU le 16 Janvier.

Soixante-dix maîtres et maîtresses représentant trente écoles des cantons de LANNILIS, LESNEVEN, PLABENNEC y ont pris part.

Voici quel en était l'ordre du jour :

— Le Bleun-Brug du Léon, par M. l'abbé J. Séité, aumônier du Bleun-Brug, et M. Jean Le Bars, professeur à Guissény.

— Valeur éducatrice des Concours du Bleun-Brug, par M. Guianvarc'h, directeur de l'école des garçons du Grouanec.

— Comment bien faire chanter nos enfants, par le R. P. Laurent Gougay.

— Ce qu'il faut savoir du Mouvement breton d'aujourd'hui, par V. Séité.

De semblables journées auront lieu à SAINT-RENAN et à CLÉDER.



les cahiers du bleun-brug

Supplément trimestriel à « Bleun-Brug »

Abonnement ordinaire : 200 francs

Abonnement de soutien : 500 francs

Le numéro : 50 francs

Directeur : Abbé BLEUNVEN

Curé - Saint-Renan

(Finistère)

Rédaction, Administration :

Jean CORMERAIS

13, Rue Félibien

NANTES (Loire-Inférieure)

C.C.P. 77.60 Rennes

LES CAHIERS DU BLEUN-BRUG

SOMMAIRE

	Pages
L'exposition <i>Illustration de la Langue Bretonne à Rennes</i> , par F. Falc'hun	1
I. Place du Breton dans la famille des langues indo- européennes.	4
II. Ressemblances entre le breton et les grandes langues indo-européennes.	5
III. Les études celtiques en France et dans le monde : centres d'enseignement supérieur	9
IV. Les controverses sur le breton et les langues régio- nales en France	11
Compte-rendu. PIERRE FLATRÈS : <i>Géographie rurale de quatre contrées celtiques, Irlande, Galles, Cornwall et Man</i> , par Guy Souillet	15

1958, 2, 6

LES CAHIERS DU BLEUN-BRUG



L'EXPOSITION "Illustration de la Langue Bretonne"

A RENNES (26 MARS - 2 JUIN 1958)

Lorsque les organisateurs de l'exposition *Brud ar Brezoneg*, encouragés par son succès à Quimper, décidèrent de la présenter en d'autres villes bretonnes, et hors de Bretagne, le professeur de celtique de Rennes, se douta bien qu'il lui incomberait d'en organiser la présentation dans la capitale bretonne.

S'étonnera-t-on qu'il en fût intimement soucieux ? Accoutumé aux manifestations artistiques et littéraires, le public de Rennes, ville universitaire, a l'habitude d'asseoir ses jugements en ce domaine sur des comparaisons plus variées que partout ailleurs en Bretagne. Comment lui présenter une exposition sur un thème aussi peu commun, et apparemment aussi ingrat ?

Mais dès les premiers contacts avec le maire de Rennes, M. Fréville, et le conservateur du Musée des Beaux-Arts, Mlle Berhaut, il fut évident que la capitale de la Bretagne tiendrait à faire les choses magnifiquement pour la langue bretonne. Non content de prêter le cadre idéal du Musée de la ville, qui dispose d'un budget spécial pour ses expositions, M. Fréville fut pour l'organisateur un conseiller judicieux. Il accepta en outre la présidence d'un comité de patronage où M. Ernst, préfet régional, Son Eminence le cardinal Roques, archevêque de Rennes, M. Henry, recteur de l'Université, M. Rupied, président du Conseil général d'Ille-et-Vilaine, M. Braibant, directeur des Archives de France, et

M. Merlat, doyen de la Faculté des Lettres de Rennes, voulurent bien se joindre au professeur et au maître de conférences de celtique pour donner plus de poids à cette manifestation.

L'exposition elle-même fut repensée dans le cadre d'un Musée des Beaux-Arts, et en fonction d'un public nouveau. Ce fut la tâche de Mlle Berhaut, aidée par le conservateur adjoint, M. Bréard, et par le comité d'organisation : M. Trépos, maître de conférences à la Faculté des Lettres, MM. Coulouarn et Cormerais, professeurs agrégés au Lycée de Rennes, et le signataire des présentes lignes. L'équipe fut complétée par M. Le Bourhis, professeur de dessin au Collège Moderne, expert en matière de présentation esthétique, et Mlle Durocher, la dévouée secrétaire du conservateur. Pendant la dernière quinzaine de préparation, chacun sacrifia joyeusement son temps ou ses loisirs à la réussite de l'œuvre collective : la chose était facile dans l'atmosphère accueillante et amicale du Musée.

La maison tenait essentiellement à une présentation aérée, agréable. Un choix difficile s'imposait donc dans l'abondante masse des documents exposés à Quimper : tri laborieux, et le plus souvent arbitraire. Puis il fallait composer chaque vitrine, numéroter les pièces, et préparer le catalogue imprimé, guide du visiteur, qui est de tradition pour chacune des expositions rennaises. De nombreuses vitrines neuves furent commandées, très heureusement conçues, que le Musée étreonna à l'occasion de cette exposition.

Au prix de nombreuses veilles, tout fut prêt pour le 26 mars. Un public nombreux, parmi lequel toutes les autorités autour du préfet et du cardinal, tint à honorer de sa présence la cérémonie de l'inauguration. Les jeunes du Cercle celtique donnèrent quelques danses. Le maire de Rennes parla de l'intérêt croissant des pouvoirs publics pour la langue bretonne, et annonça l'heureuse nouvelle de la création prochaine d'une troisième chaire de celtique à la Faculté des Lettres. M. Mocaër, au nom de Kendalc'h, et le docteur Dujardin, au nom de la Fondation Culturelle Bretonne, prirent aussi la parole avant que le professeur de celtique ne fit la présentation des différents groupes de documents exposés.

Depuis, le public manifeste un intérêt soutenu pour l'exposition, et particulièrement les étrangers de passage, heureux de découvrir un aspect de la Bretagne qu'un voyage rapide leur permettait à peine de soupçonner. Espérons que le bel exemple donné par Rennes sera suivi en beaucoup d'autres villes.

Le conservateur du Musée, à qui nous disons un merci très sincère, a bien voulu autoriser les *Cahiers du Bleun-Brug* à faire profiter leurs lecteurs de l'impression, comme supplément au catalogue, de quatre panneaux documentaires dessinés par M. Le Bourhis. Le second, consacré aux « ressemblances... » a été entièrement composé pour l'exposition de Rennes. Les trois autres ne sont que des remaniements de panneaux déjà présentés ailleurs : la documentation a été parfois abrégée, plus souvent étendue.

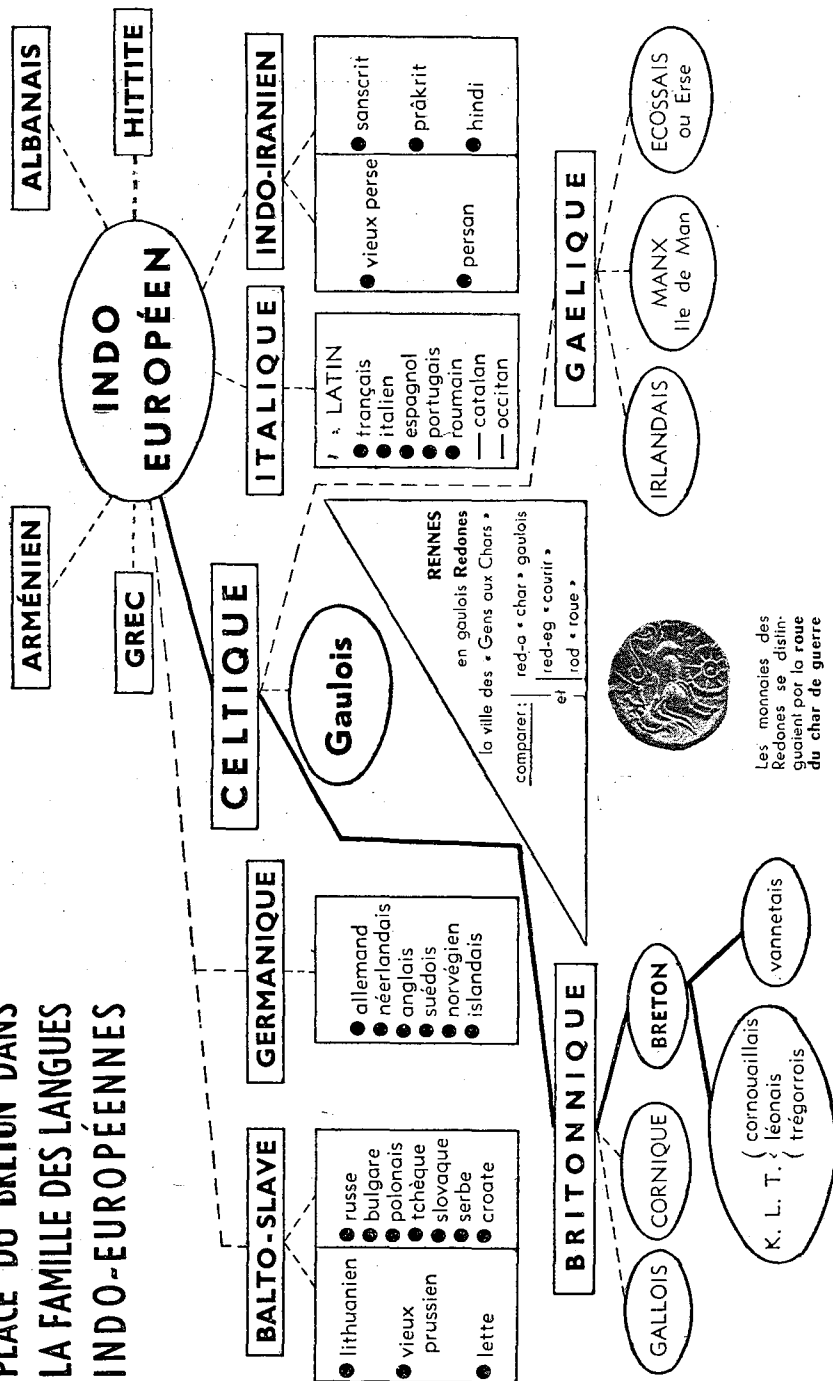
Nous invitons nos lecteurs à méditer spécialement sur les documents relatifs aux « controverses... » pendant la période révolutionnaire et le demi-siècle suivant. Ils nous renseignent avec précision sur ce nationalisme linguistique qui, victorieux en France en 1794, et répandu par elle dans le monde entier, a été, depuis, retourné plus d'une fois contre sa patrie d'origine.

Le retournement était facile à prévoir. « Une nation, une langue », proclamait-on. « Une langue, une nation » répliquèrent bientôt d'autres voix dans l'Europe entière. Et de nouvelles nations naquirent, tandis que des empires s'écroulaient.

Mais le monde moderne, unifié malgré lui par la technique, et la peur d'une catastrophe commune, signerait son arrêt de mort s'il s'attardait trop longtemps aux jeux anachroniques des nationalismes exacerbés.

Puisse la langue bretonne profiter d'un regain de cet esprit provincial et fédéraliste sous les ruines duquel les Montagnards de la Convention crurent l'ensevelir à jamais.

F. FALC'HUN.



LES CAUSES HISTORIQUES

I. — L'origine commune.

Exemples :

a) *Vocabulaire*

Fr.	<i>deux</i>	<i>trois</i>	<i>cing</i>	<i>frère</i>
Sanscrit	<i>dvañ</i>	<i>trāyas</i>	<i>pāñca</i>	<i>bhrāter</i>
Gr.	<i>dúo</i>	<i>treís</i>	<i>pēnte</i>	<i>phrātēr</i>
Lat.	<i>duo</i>	<i>tres</i>	<i>quinque</i>	<i>frater</i>
All.	<i>zwei</i>	<i>drei</i>	<i>fünf</i>	<i>bruder</i>
Angl.	<i>two</i>	<i>three</i>	<i>five</i>	<i>brother</i>
bret.	<i>daou</i>	<i>tri</i>	<i>pemp</i>	<i>breudeur</i> (pl.)

b) *Un trait de syntaxe*

		ANGLAIS	BRETON	GALLOIS
son père	à lui	<i>his father</i>	<i>e dad</i>	<i>ei dad</i>
	à elle	<i>her father</i>	<i>he zad</i>	<i>ei thad</i>

En breton et en gallois, comme en anglais, l'adjectif possessif s'accorde avec le possesseur, non avec le possédé. C'est un ancien génitif de pronom personnel, et l's final (disparu) du pronom féminin celtique ne provoquait pas la même mutation que la voyelle finale du pronom masculin.

II. — L'emprunt à des langues voisines (latin, anglo-saxon, puis français).

Quelques emprunts latins :

LATIN	BRETON	
numer-us	niver	fr. nombre
gemell-us	gevell (cf. Guével)	fr. jumeau (cf. les Gémeaux)
* canap-us	kanab	fr. chanvre
dies Saturni	di-sadorn	angl. Saturday « samedi »
cruc-em	kroug kroaz (du fil.)	fr. croix

Après la conversion de Constantin, l'édit de Milan (313) supprima le supplice de la crucifixion. Mais le nom de la croix garda en breton le sens de gibet : *kroug-a* « pendre ». *Kroug* et *disadorn* sont des emprunts au latin d'avant le triomphe du christianisme. De même *disul* « le jour du soleil » (*dies solis*) en face du fr. *dimanche*, « le jour du Seigneur » (*dies dominica*).

III. — Une évolution parallèle, mais indépendante, sous l'influence d'une cause commune.

L'influence de la vie pastorale sur le sens des mots :

1° Fait breton

L'enfant est employé à la garde du troupeau et « berger » devient synonyme de « enfant ».

Le grec *boukolos* « bouvier », le gallois *bugail* « berger », le vannetais *bugul* « berger », et le K.L.T. *bugel* « enfant », sont des variantes du même mot primitif. Le français « pâtre » a donné le breton *paotr*, *potr*, « garçon » (d'où l'argot français « mon pot' = mon gars ! »)

2° Fait général

BÉTAIL = FORTUNE

br. *buoh* « vache », pl. *saout* (du même mot lat. que fr. *sou*).
 br. *chatal*
 angl. *cattle* } et fr. *capital*
 fr. *cheptel*
 lat. *pecus* « bétail » et lat. *pecunia* « fortune »
 fr. *pécure* et fr. *pécule*
 all. *Vieh* « bétail » et angl. *fee* « honoraire »

ANALOGIES PHONÉTIQUES

(d'origine surtout physiologique)

I. — Alternances de voyelles.

Les alternances de voyelles dans les verbes et les pluriels irréguliers bretons

ex : *abostol* « apôtre » du lat. *apostol-us*, pl. *ebestel*

ressemblent aux mêmes alternances en d'autres langues ou d'une langue à l'autre :

ex : angl. *foot* « pied » pl. *feet*

grec *pod-a* « pied » et latin *ped-em*

latin *facio* « je fais », parf. *feci* « j'ai fait »

II. — Alternances de consonnes.

Les alternances de consonnes dans les mutations bretonnes initient à la plupart des alternances consonantiques dans la famille indo-européenne, et ailleurs.

La consonne initiale d'un mot celtique (breton, gallois, irlandais) peut changer suivant la nature du mot précédent. Ce changement de consonne marque aujourd'hui ce que marquait jadis la finale (souvent tombée) du mot précédent, ainsi l'opposition du masculin et du féminin (comme les finales *-us* et *-a* du latin)

exemple : *eur mab mad*, « un bon fils »

mais : *eur vamm vad*, « une bonne mère »

I. — PAR ADOUCISSEMENT

(dues à une voyelle finale)

(	P		T		K		B		D		G		F		S		CH		C'H		M	
>	b		d		g		v		z		h		'f		z		j		h		v	

II. — PAR SPIRATION

(dues à une consonne finale)

état ancien	P		T		K	état moderne	P		T		K
(cf gallois)	f		s		c'h		'f		z		h

'f est une variante de v

On trouvera, dans les trois pages précédentes, de nombreux exemples de la plupart de ces mutations ou alternances, et de quelques autres encore, comme de la correspondance régulière entre *qu* latin et *p* breton dans les mots d'origine communé indo-européenne : comparer *quinque* et *pemp* « cinq », *quatuor* et *peder* « quatre », *quis* et *piou* « qui ? » (et la plupart des mots interrogatifs).

III

LES ÉTUDES CELTIQUES EN FRANCE
ET DANS LE MONDE

TRAVAUX DE BASE :

- 1837 Le Suisse Pictet démontre le caractère indo-européen des langues celtiques.
- 1853 L'Allemand Zeuss publie en latin sa « GRAMMAIRE CELTIQUE ».
- 1871 L'Allemand Ebel revoit et réédite (en latin) la Grammaire de Zeuss.
- 1911 Le Danois Pedersen publie en allemand la première « GRAMMAIRE COMPARÉE DES LANGUES CELTIQUES ».
- 1937 Le Gallois H. Lewis édite à Goettingen (All.) un résumé anglais de la Grammaire de Pedersen.
- 1955 Traduction en russe du manuel de Lewis-Pedersen.

CENTRES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

EN FRANCE :

PARIS

- 1870 Fondation de la *Revue Celtique* (continué par les *Etudes Celtiques*).
- 1882 Collège de France : Fondation d'une chaire de celtique ;
titulaire : † d'Arbois de Jubainville † H. Guidez
† Joseph Loth (1910-1920)
- Ecole Pratique des Hautes Etudes :
Directeurs d'études celtiques :
Joseph Vendryès
† M^{me} Sjoestedt-Jonval
Edouard Bachellery

RENNES

- 1886 Enseignement officieux du Celtique par
† Joseph Loth, 1910
† Georges Dottin

1911 Création d'une chaire de celtique.
titulaire : Pierre Leroux (jusqu'en 1945)
François Falc'hun

1956 Création d'une maîtrise de conférences de celtique
titulaire : Pierre Trépos

OUTRE-MANCHE

(17 centres d'enseignement supérieur, plus de 50 professeurs)

IRLANDE.	ECOSSE.
- Dublin (3 établissements)	- Edimbourg
- Cork	- Glasgow
- Galway	- Aberdeen
<i>Irlande du Nord.</i>	- Sant-Andrews
- Belfast	
PAYS DE GALLES	ANGLETERRE.
- Bangor	- Oxford
- Aberystwyth	- Cambridge
- Swansea	- Liverpool
- Cardiff	

DANS LE RESTE DU MONDE

ALLEMAGNE.	SUISSE.
Bonn, Marburg, Goettingen, Würzburg.	Zurich (M. Pokorny)
SUÈDE.	DANEMARK.
Upsal, Lund.	Copenhague (M. Hjelmslev)
U. S. A.	NORVÈGE.
New-York, Chicago.	Oslo (M. Sommerfelt)
PAYS-BAS.	ITALIE.
Amsterdam (M ^{lle} Draak)	Pise (M. Bolelli)
BELGIQUE.	ESPAGNE.
Louvain (M. Maniet)	Salamanque (M. Tovar)

IV

LES CONTROVERSES SUR LE BRETON et les langues régionales en France

SOUS L'ANCIEN RÉGIME.

1539 François 1^{er} par l'ordonnance de Villers-Cotteret,
décide que tous les actes administratifs
et judiciaires seront rédigés en français.

PENDANT LA RÉVOLUTION.

(d'après FERDINAND BRUNOT, *Histoire de la
Langue Française*, tome IX).

Six millions de Français ne comprenant
pas le français, on hésite entre la nécessité
d'utiliser les langues régionales pour pro-
pager les idées nouvelles, et le désir de les
supprimer comme obstacles à la pénétration
de ces idées.

« Les idiomes, sans que personne le vou-
lût, ou même y pensât, étaient fédéralistes.
Le français était national ».

Langue et principe des nationalités :

« Il faut tenir le dogme qu'une nation ne
doit avoir qu'une langue pour un des dog-
mes essentiels de l'évangile des temps
modernes. Parti de France, il est devenu
européen. Il a en effet gagné d'autres pays,
jusqu'à constituer un des éléments du
principe des nationalités ».

14 janvier 1790 L'Assemblée Nationale décide la traduc-
tion des lois en langue régionale.

« Si la loi est commune pour tous, elle
doit être à la portée de tous ». C'était « un
vrai projet de fédéralisme linguistique ».

2 mai 1790 Le Directoire du Finistère adresse une cir-
culaire aux Districts en les priant de dési-
gner des traducteurs.

- 14 mai 1790** Une augmentation est accordée aux instituteurs qui enseigneront en deux idiomes dans les pays breton, basque et alsacien.
- 22 janvier 1794** Grégoire : « L'Unité de la République commande l'unité d'idiome ».
- 27 janvier 1794** Barère à la Convention : « Le fédéralisme et la superstition parlent bas-breton, le fanatisme parle basque. Brisons ces instruments de dommage et d'erreur. Il vaut mieux instruire que faire traduire, comme si c'était à nous à maintenir ces jargons barbares et ces idiomes grossiers qui ne peuvent plus servir que les fanatiques et les contre-révolutionnaires ».
- 1794** Protestation de Cambry : « Il est barbare de négliger, d'anéantir la langue des Bretons, des Celtes, la plus vieille médaille de l'Ancien Monde. Le dédain est presque toujours l'effet de la sottise ».
- 6 juin 1794** Lecture à la Convention du rapport de Grégoire sur la nécessité de détruire les langues régionales,
« dernier anneau de la chaîne que la tyrannie nous avait imposée ». « Les habitants du Midi, qui ont abjuré le fédéralisme politique, combattent avec la même énergie celui des idiomes ».
- 21 juillet 1794** Une loi défend qu'aucun acte public soit écrit en un autre idiome que le français.
On avait le droit, « pour consolider la liberté du peuple », d'employer les mesures autrefois mises en œuvre « pour river les fers de ceux qu'on osait appeler des sujets » (Ferdinand Brunot).

AU XIX^e SIÈCLE.

- 15 octobre 1831** M. de Montalivet, ministre de l'Instruction Publique, demande aux préfets de

Basse-Bretagne « leur avis sur un essai d'enseignement du français par le breton ».

En première année, enseignement de la lecture, et de l'écriture en breton. En deuxième année, étude du français par le breton.

Réponse défavorable des préfets du Finistère et des Côtes-du-Nord, qui n'étaient pas Bretons :

« ne doit-on pas, au contraire, par tous les moyens possibles, favoriser l'appauvrissement, la corruption du breton, jusqu'au point que d'une commune à l'autre on ne puisse plus s'entendre ? Car alors la nécessité des communications obligera le paysan d'apprendre le français ». — « *Il faut absolument détruire le langage breton* ».

Réponse favorable du préfet du Morbihan, Le Lorois, qui était Breton :

« N'accorder aux petits bretonnants l'instruction élémentaire (la lecture, l'écriture, le calcul) qu'à la condition d'apprendre d'abord le français me semblerait une injustice. Favoriser la corruption de notre langue est un système machiavélique qui peut plonger une population dans la barbarie. Une langue vivante est un peuple. *Faire mourir une langue est une espèce de meurtre que la philosophie et la morale condamnent également* ».

(Annales de Bretagne, XXXII, p. 1-9)

- 21 nov. 1846** Lettre du préfet des Côtes-du-Nord à l'évêque de Saint-Brieuc :

« C'est en breton qu'on enseigne généralement le catéchisme et les prières : c'est un mal. *Nos écoles dans la Basse-Bretagne ont particulièrement pour objet de substituer la langue française au breton* ».

(Annales de Bretagne, XXVIII, p. 82)

- 1870 Pétition pour les langues provinciales au Corps législatif, organisée par H. de Charencey, H. Gaidoz et Charles de Gaulle (grand-oncle du général).

AU XX^e SIÈCLE.

- 1901 Circulaires interdisant l'usage du breton dans la prédication et le catéchisme.
Suppression de leur traitement, « à titre d'exemple », aux prêtres coupables d'« emploi abusif du breton » (en régime concordataire).

- 1903 A la Chambre et au Sénat, interpellations contre ces circulaires.

Dans les écoles, le système du « symbole » organise la délation mutuelle entre enfants surpris à parler breton.

- 1912 Vœu du Conseil Général du Morbihan en faveur de l'enseignement du breton.

- 1918 Pétition de notables bretons au Congrès de Versailles pour réclamer l'enseignement de leur langue maternelle.

- 1925 Albert de Monzie, ministre de l'Instruction Publique, déclare : « Pour l'unité linguistique de la France, il faut que la langue bretonne disparaisse ».

Interdiction de l'enseignement du breton dans les écoles.

- 1930 Ordonnance de Mgr. Duparc, prescrivant l'enseignement du breton dans les écoles libres du diocèse de Quimper.

- 1928-1931 Création des premiers cours de breton par correspondance.

- 1921-1938 Vœux des Conseils Généraux de Bretagne en faveur de l'enseignement du breton.

- 1949 Instruction ministérielle autorisant les cours de breton dans les lycées de Quimper et de Brest.

- 1950 A la Chambre, intervention du C.E.L.I.B. en faveur du breton.

- Janvier 1951 Loi autorisant l'enseignement des langues régionales.

- Février 1958 Décret permettant de compléter par un certificat de celtique une licence d'enseignement de langues vivantes.

COMPTES RENDUS

PIERRE FLATRÈS : *Géographie rurale de quatre contrées celtiques : Irlande, Galles, Cornwall et Man* (1)

Une thèse vient de paraître qui honore l'école géographique française et l'Université de Rennes en particulier.

Finistérien de souche, l'auteur, Pierre Flatrès, est un élève de M. André Meynier, l'éminent professeur de notre Faculté des Lettres, qui se consacre depuis vingt ans à l'exploration géographique de la péninsule armoricaine. A cette caution magistrale s'ajoutent les qualités personnelles de Pierre Flatrès, agrégé de l'Université, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Lille, travailleur infatigable, à l'érudition sûre et sobre, dépourvue de fioritures. Initié sur les bancs de la Faculté de Rennes à l'analyse des terrains bretons, à la subtile découverte des champs ouverts, paradoxe de notre région bocagère, P. Flatrès a choisi comme sujet de thèse de doctorat l'étude des structures agraires des régions celtiques d'Outre-Manche. Pour mener à bien une tâche aussi ardue, pour puiser aux sources une documentation originale, il n'a pas hésité à apprendre le gallois et l'irlandais, interrogeant lui-même le pasteur de Galles, maître de milliers de moutons, ou le petit paysan de Kerry, descendant d'une des glorieuses tribus de Munster, qui lui offraient l'hospitalité la plus cordiale. Six ans de fécondes pérégrinations ont apporté à P. Flatrès les matériaux d'une œuvre remarquable, étayée par les plus récents travaux des spécialistes de Grande-Bretagne, d'Irlande, et l'examen minutieux d'une documentation cartographique de haute qualité.

Ce n'est pas la géographie physique, mais l'histoire qui livre la clé des problèmes agraires. Cette constatation préliminaire de

(1) Librairie universitaire J. Plihon, Rennes, 1957.

l'auteur confirme les conclusions des nombreux savants français et étrangers qui ont abordé ailleurs ces problèmes. Le lien des faits humains et des faits climatiques n'apparaît positif que dans quelques cas ; il est absolument négatif dans l'Extrême-Ouest irlandais. Toutefois se dégagent deux constatations essentielles : la vocation pastorale des « montagnes », même les plus basses, et l'énorme importance des tourbières, des « bogs », comme on dit en Irlande. Il faut donc se convaincre que les paysages ruraux s'expliquent plus par des facteurs sociaux et historiques, voire préhistoriques, que par des facteurs physiques. Les archéologues et les paléo-botanistes ne nous révèlent-ils pas que l'agriculture apparaît au néolithique en Angleterre, en Irlande et à Man, à l'époque mégalithique (à cheval sur le néolithique et l'âge du Bronze) en Cornwall, à l'âge du Bronze au Pays de Galles ? Traces de grains de blé et d'orge sur des poteries mal cuites, fragments de meules à mains, champs archaïques avec talus ou rideaux, restes de bovins, de porcins et d'ovins, tout cela atteste l'antiquité d'une agriculture fondamentalement « mixte », selon l'expression anglaise (mixed-farming), comportant à la fois élevage et cultures.

De la Bretagne à l'Irlande, une vieille civilisation rurale s'exprime ainsi du vaste puzzle des campagnes, énigmatique à celui qui ne sait l'interpréter. Partout une agriculture ancienne, qui pratiquait des cultures continues, poursuivies d'année en année jusqu'à épuisement du sol. Partout la même exigüité des divisions territoriales de base : *trèves* bretonnes, *trev* corniques, *tref* galloises, *treen* manxois, *townlands* irlandais. La cellule agricole correspond à ces circonscriptions, ou parfois à un terroir encore plus petit : les *ker* bretonnes, les *quaterland* manx, les *subdenominations* irlandais, les *tyddin* gallois modernes sont les expressions multiples d'une commune tendance à l'émiettement. Remontant à un très lointain passé, habitat isolé et habitat aggloméré, champs ouverts et champs enclos coexistent actuellement encore, offrant une extrême diversité.

Ce complexe rural est-il propre aux seules contrées celtiques ? P. Flatrès — c'est l'apport le plus neuf de sa thèse — ne le pense pas. Il propose d'ajouter aux grandes aires de civilisation rurale méditerranéenne et nord-européenne, bien différenciées, un troisième élément : l'Ouest, la frange atlantique de l'Europe, qu'un vieil auteur irlandais décrivait déjà lorsqu'il étendait la domination du « Roi du Monde » « *de la Bretagne Armorique à la Scandinavie et des îles Orcades à l'Espagne* ».

Guy SOUILLET.



LES CAHIERS DU BLEUN-BRUG

Supplément trimestriel à « Bleun-Brug »

Abonnement ordinaire : 200 francs

Abonnement de soutien : 500 francs

Le numéro : 50 francs

Directeur : Abbé BLEUNVEN

Curé - Saint-Renan

(Finistère)

Rédaction, Administration :

Jean CORMERAIS

13, rue Félibien

NANTES (Loire-Atlantique)

C. C. P. 77.60 Rennes

LES CAHIERS

DU

BLEUN-BRUG



SOMMAIRE :

Y. Le Bihan : <i>L'Eglise face aux problèmes culturels</i>	p. 1
F. Falc'hun : <i>Le faux folklore, problème moral</i>	p. 13

L'Eglise face aux problèmes culturels

DEPUIS quelques années, les problèmes culturels sont redevenus d'une actualité de jour en jour grandissante. En Bretagne, en particulier, on a vu la vieille civilisation celtique, que l'on croyait ensevelie à tout jamais, exploser de nouveau « à la manière d'un feu d'artifice ». Je ne vous en citerai d'autres signe que, V. G., la renaissance de la maison et du meuble breton ; la vogue extraordinaire du kabig et de telle jupe brodée ; la résurrection spectaculaire du biniou ; la multiplication prodigieuse des Cercles, Bagadou et Kevrennou ; le succès inouï rencontré partout par nos fêtes folkloriques, etc...

Mais ce phénomène de renaissance culturelle n'est pas une spécialité de la Bretagne, il s'insère dans un courant général. Nous avons l'heur — malheur suivant les uns, bonheur suivant les autres — de vivre à une période de l'Histoire où le monde entier ressemble à une maison en plein déménagement. Je pense, pour ma part, qu'à tout prendre, c'est une chance. Car, ainsi que me l'écrivait naguère un ami : « El labour hag er stourm eman ar blijadur al levez, ar vuhez, nann en treh hag en diskuiz ». *C'est dans le travail et la lutte que se trouvent le plaisir, la joie, la vie, et non dans la victoire et le repos.*

Causerie de M. l'abbé Le Bihan, alors Aumônier Général du Bleun-Brug, à l'occasion de l'ouverture du Stage de Culture Bretonne qui s'est déroulé à Saint-Pol-de-Léon, du 20 au 27 Août 1956.

Mais il est sûr que notre époque est féconde en bouleversements. Tout est sans cesse remis en cause sous nos yeux dans tous les domaines, politique, économique, social, culturel, religieux même. C'est ainsi que dans les pays soumis à la domination communiste, c'est l'essence même de la religion, c'est-à-dire la référence de la créature au Créateur, qui est remise en question. Et dans les pays demeurés chrétiens, les positions traditionnelles sont ébranlées un peu dans tous les domaines : le domaine biblique et liturgique, par exemple, pour ne citer que ceux-là.

Cependant, plus que ces bouleversements, le danger vient de la caractéristique dominante de notre civilisation moderne qui, essentiellement mécanique et machiniste tend à une uniformisation générale, à une standardisation universelle. Plus que n'importe où ailleurs, j'ai senti cela aux Etats-Unis l'année dernière, à New-York en particulier, fruit type de la civilisation moderne où tout semble bâti sur le même modèle et sortir du même moule. Il en résulte et il en résultera de plus en plus, si l'on n'y met obstacle, une suppression progressive de toute personnalité et, par suite, un appauvrissement culturel considérable du monde.

Eh ! bien, les hommes ont confusément senti ce danger. Et voilà pourquoi depuis quelques années, un mouvement d'auto-défense s'est amorcé. On a commencé par sentir une sorte de malaise en même temps que naissait une aspiration mal définie. C'était quelque chose de vague, d'imprécis, de plus ou moins conscient, mais qui peu à peu a pris corps en une multitude de mouvements et d'institutions. C'est dans ce mouvement général — plus marquant encore en Bretagne qu'ailleurs parce qu'elle jouit d'un héritage culturel plus somptueux — que nous nous sommes trouvés entraînés, non pas certes malgré nous, mais tout de même un peu à notre insu, ayant suivi la pente naturelle de notre cœur.

Mais à un moment donné, nous avons éprouvé le besoin de faire le point, de voir clair en nous-mêmes, de nous demander si la route que nous avions prise si allègrement menait vraiment quelque part et où ; si elle valait la peine d'être suivie. Il y a, en effet, un danger que signalait encore dans l'un des derniers n° de la *Terre Bretonne*, M. Mévellec, l'éloquent et toujours véhément aumônier des Bretons de la Diaspora. « A voir monter de plus en plus en Bretagne, disait-il, chez une jeunesse généreuse une sève puisée aux meilleures sources de la Tradition et qui porte en elle tant d'éléments de beauté, l'on se prend à craindre que cette sève ne sache pas toute seule monter droit vers Dieu d'où procède toute beauté et qu'elle ne se gaspille en route au bénéfice d'inutiles bourgeons parasites. Et l'on se prend à désirer aussi au sein de cette jeunesse ardente la présence de l'Eglise et des hommes d'Eglise, de ceux qui, comme Saint Thomas, sont capables de courage, de clairvoyance et d'invention, qui soient également de la taille de certains de leurs devanciers. Et ici je pense aux prêtres qui, au temps des Druides, surent baptiser à travers l'Armorique les fontaines, les menhirs, les bois sacrés et les grandes pierres des carrefours. »

C'est à ce souhait exprimé par M. Mévellec que le B.-B. répondait déjà par avance lorsque, précisant sa mystique au cours de notre Session de Saint-

Pol de Léon en 1953, ses dirigeants déclaraient : « Comme nous ne pouvons pas tout faire nous-mêmes, nous n'avons pas dans notre programme d'encadrer les hommes dans un Mouvement, mais plutôt d'être un esprit que nous essaierons de faire passer dans tous les Mouvements et dans tout le pays, d'être des gardiens de cette mystique chrétienne et bretonne dont toute activité en Bretagne aurait intérêt à s'inspirer pour l'efficacité vraie et durable de ses efforts. »

Dirigeants et membres des Cercles ou autres formations celtiques comprennent si bien ce rôle que se donnait le Bleun-Brug qu'ils lui demandèrent de leur dire si leurs préoccupations et leurs activités culturelles étaient bien dans la ligne de leurs responsabilités chrétiennes et apostoliques. « En consacrant tant de temps et d'efforts au folklore, se demandaient les meilleurs d'entre eux, faisons-nous vraiment œuvre utile, faisons-nous surtout œuvre chrétienne ? Et toute cette activité, tout ce zèle que nous dépensons, ne mériteraient-ils pas d'être employés au service d'une cause plus importante et plus essentielle ? »

Une première réponse fut donnée à ces questions au cours d'une Session de formation qui eut lieu à Vannes, les 27 et 28 Février 1954. Je ne ferai aujourd'hui que reprendre les grandes lignes de cette réponse. Et, pas plus aujourd'hui qu'alors, je ne prétends qu'elle soit parfaitement adéquate, totale et définitive... Elle aura du moins cet avantage que ce n'est pas moi qui l'invente, puisque aussi bien je me suis contenté de recueillir çà et là des déclarations faites à différentes reprises par les Evêques et le Pape. Car, vous allez le voir, le Souverain Pontife n'a pas dédaigné de s'occuper personnellement des problèmes culturels et folkloriques. Témoin cette première déclaration : « L'Eglise ne peut penser, ni ne pense à attaquer ou à mésestimer les « caractéristiques particulières que chaque peuple, avec une piété jalouse et « une compréhensible fierté, conserve et considère comme un précieux patrimoine. Toutes les orientations, toutes les sollicitudes, dirigées vers un « développement sage et ordonné des forces et tendances particulières, qui ont « leur racine dans les fibres les plus profondes de chaque rameau ethnique, « l'Eglise les salue avec joie et les accompagne de ses vœux maternels... »

« Dans le champ d'une nouvelle organisation fondée sur les principes « moraux, il n'y a pas place pour l'oppression, ouverte ou dissimulée, des particularités culturelles et linguistiques des minorités nationales... »

« La longue expérience de l'Eglise l'oblige à conclure que la stabilité du « territoire et l'attachement aux traditions ancestrales, indispensables à la « saine intégrité de l'homme, sont aussi des éléments fondamentaux pour la « communauté humaine... »

Le 7 Février 1955, le Saint-Père recevant les médecins originaires des pays latins leur déclarait entre autres choses :

« On a coutume de distinguer chez les peuples civilisés divers domaines « culturels, où se retrouve une manière typique de penser, de juger, de sentir « d'agir. Nous pouvons ainsi définir une aire culturelle latine, anglo-américaine, « allemande, slave, sans parler des civilisations des grands peuples de l'Asie. « Ces domaines culturels, il ne faut pas croire qu'ils naissent d'abord d'une

« volonté de s'opposer à d'autres cultures, en se condamnant par là un isolement dangereux ou, du moins, à un appauvrissement regrettable. Ils expriment bien plutôt les caractères d'un peuple ou d'un ensemble de peuples, la manière dont ils développent leur patrimoine commun et assimilent au contact d'autres cultures, ce qui leur vient du dehors. Chaque culture reconnaît volontiers, sans rivalités mesquines, la présence des autres là où elles lui sont supérieures et n'hésite pas à les imiter et à recevoir d'elles ce qu'elles ont de valable, mais chacune aime et cultive les traits qui lui sont particuliers, précisément parce qu'ils lui appartiennent en propre et qu'elle y reconnaît sa marque distinctive. »

Le Pape ne parle certes pas expressément de Culture Celtique. Mais les principes qu'il énonce valent pour toutes les formes de Cultures. Et, comme l'écrivait M. le vicaire général Favé, dans un commentaire qu'il faisait de cette déclaration pontificale dans un numéro de *Bleun-Brug*, nous devons en retenir au moins trois choses pour notre gouverne personnelle : 1° chaque peuple a le devoir de sauvegarder les richesses culturelles qui lui ont été confiées par la Providence ; 2° Aucun Etat ni personne n'a le droit d'étouffer une civilisation ou une Culture ; 3° les Cultures différentes ne sont pas faites pour s'opposer, mais au contraire pour se compléter.

Non content de ces considérations sur la Culture en général, le Souverain Pontife a pris la peine de préciser lui-même la position de l'Eglise vis-à-vis du Folklore. Au cours de l'été 1953, recevant en audience générale les participants du Festival international du Folklore qui venait de se tenir à Nice, il prononça devant eux un discours qui demeure comme la charte de tous les mouvements culturels. Et, pour commencer, il voulut donner une définition valable du Folklore. Ce qui n'était pas superflu. Car, selon l'expression imagée de M. Le Duigou, « le folklore est un de ces mots que tout le monde a à la bouche et qui a tiré de ce constant remâchage d'être devenu aussi élastique que le chewing-gum. Le conservateur des académiques définitions, le Larousse en 6 volumes, dit du Folklore que c'est « la science des traditions, usages, coutumes, légendes et littérature d'un Pays ». Une telle définition a le tort d'être braqué sur le passé et les vénérables parchemins, dans un climat « scientifique » de sociétés archéologiques encore plus vénérables. Dans celle que donne le Pape, au contraire, le Folklore est dégagé de ce linceul archéologique et projeté vers l'avenir comme une action, une action populaire capable de stimuler les facultés créatrices de chaque terroir, d'arracher notre civilisation au danger mortel d'une uniformisation qui signifie le déclin de toute vie personnelle. Je cite le Pape :

« Lorsqu'ils entendent parler de Folklore, beaucoup pensent à quelque survivance des temps anciens, digne sans doute d'être mise en valeur dans les occasions exceptionnelles, mais sans grand intérêt pour la vie d'aujourd'hui. Qu'une telle idée soit assez répandue, dénonce une des conséquences plutôt regrettables de la civilisation de ce siècle. Trop souvent la société moderne arrache l'homme à son milieu naturel pour le transplanter dans la ville ou l'expatrier. Elle le met au service de vastes complexes industriels ou d'immenses administrations, elle le groupe dans des agglomérations inorganiques,

« selon la localisation des moyens de production. Même quand elle ne démembre pas la famille, elle l'enlève au sol où les générations précédentes l'avaient fixée. Sans doute, il s'agit là d'une réalité dont la société, provisoirement du moins, doit s'accommoder.

Au dessus de la profession, il y a d'autres tâches.

« Mais, Nous l'avons souligné au début de cette année en parlant aux élèves des écoles populaires, la profession et ses exigences ne constituent pas exclusivement l'essentiel de l'activité de l'homme. Au dessus de la profession il y a d'autres tâches qui mettent en œuvre les ressources personnelles d'esprit et de cœur, qui exaltent les sentiments profonds, ceux qui se rattachent aux événements majeurs de l'existence et aussi ces joies et ces tristesses qui rythment de leurs alternances les épisodes de notre labeur quotidien. Ces sentiments aspirent à s'extérioriser, à se traduire sur le plan social. Mais la civilisation qui impose à l'être humain les lois de la machine, menace aussi de violenter le cours normal de ses loisirs ; elle créera trop facilement le plaisir artificiel, égoïste et banal, le plaisir tout fait qui ne demande aucun effort, aucune initiative, qui replie l'individu sur lui-même au lieu de l'épanouir dans la société.

La véritable signification du Folklore.

« C'est ici que le Folklore prend sa véritable signification. Dans une société qui ignore les traditions les plus saines et les plus fécondes, il s'efforce de garder une continuité vivante, non point imposée en dehors mais issue de l'âme profonde des générations qui y reconnaissent l'expression de leurs aspirations propres, de leurs croyances, de leurs désirs et de leurs regrets, les souvenirs glorieux du passé et les espérances d'avenir. Les ressources intimes d'un peuple se traduisent tout naturellement par l'ensemble de ses usages, par des récits, légendes, jeux et cortèges ou se déploient la splendeur des costumes et l'originalité des groupes et des figures. Les âmes restées en contact permanent avec les dures exigences de la vie, possèdent souvent d'instinct un sens artistique qui, d'une manière simple, parvient à tirer de magnifiques réussites. En ces fêtes populaires où le Folklore de bon aloi a la place qui lui revient, chacun jouit du patrimoine commun et s'y enrichit plus encore s'il consent à y apporter sa part.

Elargissant encore l'horizon des amateurs et des défenseurs du Folklore, le Souverain Pontife laisse entrevoir à leurs efforts des résultats qu'ils n'avaient peut-être pas eux-mêmes soupçonnés :

« En même temps, dit-il, que vous gardez alerte l'âme de votre peuple en la préservant de la paresse culturelle, signe de dégénérescence d'un organisme social, vous vous rendez plus aptes à apprécier les forces propres

« d'autres cultures. L'estime réciproque qui naîtra d'une telle attitude ne manquera pas de seconder puissamment les efforts de ceux qui tentent d'assurer l'unité des peuples par les traités et conventions économiques, sociales et politiques. »

Si cela est vrai de tout Folklore quel qu'il soit, combien plus lorsque ce Folklore est intimement lié à la religion ? Je cite encore :

« Il ne faut pas perdre de vue que, dans les pays chrétiens ou qui le furent jadis, la foi religieuse et la vie populaire formaient une unité comparable à l'unité de l'âme et du corps. Là où cette unité s'est aujourd'hui dissoute, là où la foi s'est alanguie, les traditions populaires, privées de leur principe vital, se maintiendront-elles et se renouvelleront-elles, fût-ce artificiellement ? Dans les régions où cette unité se conserve encore, le Folklore n'est donc pas une survivance curieuse d'une époque révolue, mais une manifestation de la vie actuelle qui reconnaît ce qu'elle doit au passé, tente de le continuer et de l'adapter intelligemment aux situations nouvelles. »

Nulle part, sans doute, autant que chez nous ces paroles ne trouvent leur application pratique, chez nous où le « Folklore est tout imprégné de spiritualité. C'est un souffle d'air vif et pur... un appel vers l'au-delà... une lumière insistante et douce qui conduit à Dieu et à ses Saints. Car, la Bretagne d'hier, celle des « Fondateurs » émigrants et Missionnaires aux V^e au VI^e siècles, celle des restaurations et des monuments des X^e au XVIII^e siècles, fut pétrie de Christianisme et sut en exprimer, naïvement et artistement, en touches populaires, toute la grandeur et la beauté.

L'âme traditionnelle de la Bretagne est une âme chrétienne : c'est sa vraie noblesse.

La Terre Bretonne citait l'autre jour un trait qui illustre bien cette vérité :

« Le compositeur Guy ROPARTZ, décédé l'an dernier à Lanloup, en Plouha (C.-du-N.), avait été sollicité d'harmoniser un ancien cantique populaire. Il répondit dans une lettre datée du 18 Septembre 1893, conservée aux Archives du Pèlerinage de Sainte-Anne-d'Auray : « Je n'ai rien à refuser à la Bonne Mère Sainte Anne et je vous adresse aujourd'hui même l'accompagnement d'orgue de la complainte des miracles de Sainte Anne et un court refrain sur ces paroles : *Nous vous prions*. Je me suis bien gardé de chanter la très belle mélodie bretonne : c'est un héritage des ancêtres qu'il appartient à vous, ministres de l'Eglise, et à nous artistes, de conserver dans sa libre expression première ; expression du génie populaire et de la foi des ancêtres.. »

Nous avons donc le droit, pour ne pas dire le devoir, de prendre comme nous étant plus spécialement adressés les pressants encouragements par lesquels le Pape concluait son allocution :

« Aussi ne pouvons-Nous que louer ceux qui, avec compétence et dévouement, s'appliquent à les aider, à diriger leurs efforts, à stimuler leurs initiatives et tous ceux qui leur apportent une collaboration directe. Puissiez-vous pénétrer toute la portée de votre rôle social : rendre aux hommes saturés de divertissements bien souvent falsifiés et mécanisés le goût d'un délassement

« riche des valeurs humaines les plus authentiques. Sans doute, cela demande un effort réel et persévérant, mais n'est-ce pas le moyen de pénétrer la densité et les ressources de vos traditions locales ou nationales ? Vous contribuez ainsi à accroître et à diffuser, pour le plus grand profit de vos contemporains, le trésor rassemblé par le travail patient de ceux qui vous ont précédés. »

A ces paroles pontificales, me permettez-vous de joindre, puisque vous appartenez tous à l'Enseignement, celles-ci qui me paraissent très opportunes. Elles sont du Cher Frère Clodoald, Inspecteur des Ecoles :

« Et nous voici placé face à des responsabilités effectives, nous surtout les Educateurs, Parents et Maîtres, chargés de la formation des générations montantes.

« Nous regrettons parfois nous-mêmes, n'avoir pas été suffisamment désaltérés aux sources abondantes et limpides de notre histoire locale et de nos traditions...

« Nous nous rendons mieux compte que nous sommes les dépositaires d'un trésor menacé ; nous devons le sauver en le confiant à des mains plus jeunes... et pour cela, reprendre les motifs d'agir : non pas en dillettantes, en amateurs de costumes, de danses, de binious et de bombardes..., mais parce que ces matérialités sont porteuses de valeurs spirituelles, et sont les gages et les garanties d'une race saine, noble et loyale. Il est agréable de constater que les Familles et les Ecoles — publiques ou privées — s'intéressent désormais de mieux en mieux à cette culture régionale.

« Ce n'est pas sans difficultés, du moins pour l'Enseignement Libre... et les objections ne manquent pas.

« Certes, nous ne sommes plus à l'époque du 1^{er} Empire, quand on pouvait assurer que dans tous les Lycées de France, à la même heure, tous les élèves de classes parallèles se penchaient sur une même page latine... Cependant l'Université de France a gardé de lourdes séquelles de ce monopole outrancier.

Aussi les temps présents limitent abusivement pour l'Enseignement Libre le champ des... initiatives possibles. Il est, en effet, obligé d'organiser ses horaires, ses programmes, ses manuels de manière à calquer les programmes officiels, ne pouvant collationner de grades, et ses élèves devant se présenter à des Examinateurs de l'Etat pour obtenir des Diplômes officiellement reconnus.

(Congrès National d'Annecy, Avril 1954.)

« C'est se priver maladroitement, et pour des motifs inavoués, d'une riche collaboration possible et d'un apport régional de toute première valeur.

« Ne semble-t-il pas que cette uniformisation culturelle soit une erreur de pédagogie élémentaire ?

« La Bretagne, la Provence, l'Alsace, l'Auvergne, les Flandres, etc..., toutes les anciennes Provinces de France, et à plus fort raison, tous les Pays de l'Union Française doivent-ils se couler dans une structure tellement uniforme qu'elle brise leur spontanéité, voire leur existence morale ?

« Un fonds commun national n'aurait-il pas avantage à se nuancer et à s'enrichir de l'apport des richesses régionales?... Et donc, l'Enseignement et l'Education ne devraient-ils pas tenir compte d'un provincialisme qui, loin d'être un danger pour l'Unité de la Patrie, lui apporterait ses vraies valeurs?...

« L'Enseignement Libre, de par sa définition, a ici un rôle possible : celui d'aider à sauver ce patrimoine en perdition.

« Tout en assurant l'avenir des élèves et en les préparant consciencieusement aux diplômes officiels, but obligatoire et nécessaire dans l'état actuel des choses, n'y aurait-il pas place — du moins dans les classes sans examens, de la 11^e à la Seconde — à des adaptations qui seraient à beaucoup de points de vue, des enrichissements, et donneraient aux Elèves avec la connaissance de leur petit Pays, une fierté, une noblesse et un amour dont l'absence se fait si cruellement remarquer dans les générations actuelles?...

« Ici et là, en Bretagne, des essais sont en cours...

« La langue et la littérature Bretonnes ont droit de cité dans les programmes des classes...

« les chants nationaux reviennent à l'honneur...

« des « Bagadou » scolaires ressuscitent les vieux airs des « Sonneurs » de jadis...

« quelques écoles ont même introduit dans leurs horaires des leçons sur l'Histoire de la Bretagne et sur l'Art local...

« Efforts malheureusement sporadiques et timides...

« La FOI manquerait-elle d'abord chez les Maîtres?...

« Et comment y remédier?...

« Nous sommes heureux de trouver en Pie XII, le Pape providentiel d'une époque où toutes les valeurs sont remises à l'étude, des directives larges et encourageantes pour tous les adeptes du Folklore, et une ligne de conduite très pratique et très sûre.

« Nous serons fidèles à nous en inspirer pour le plus grand bien de notre chère Bretagne, de la France et de l'Eglise. »

F. CLODOALD.

Je m'excuse de ces trop longues citations. Je ne les regrette pourtant pas si, comme j'ose l'espérer, elles ont eu pour effet de faire disparaître chez vous tout scrupule et vous ont donné l'assurance que non seulement nos activités culturelles ne vont pas à l'encontre de nos responsabilités chrétiennes, mais qu'elles y répondent. Je voudrais vous avoir convaincus qu'en faisant du Folklore, nous œuvrons chrétien.

Folklore et Action Catholique.

Mais tout chrétien authentique doit se doubler d'un apôtre. Il n'est pas vraiment d'Eglise s'il n'a pas cette préoccupation essentielle de l'Apostolat. La mission de l'Eglise, en effet, est d'évangéliser, c'est-à-dire de communiquer la vie divine aux hommes, et d'imprégner d'esprit chrétien toutes les institutions. C'est d'abord la tâche des évêques et des prêtres, évidemment, mais c'est aussi

la tâche des laïcs chrétiens. D'où la raison d'être de l'Action Catholique, générale et spécialisée, dont aucun chrétien n'a le droit de s'exclure.

La question se pose alors aussitôt pour nous : entre nos activités culturelles et nos obligations apostoliques y a-t-il comptabilité ? Ou bien, Mouvements folkloriques et Action Catholique sont-ils condamnés à n'avoir tout au plus que des relations de bon voisinage ? En d'autres termes, un chrétien est-il nécessairement mis en demeure de choisir entre le Folklore d'un côté et l'Action Catholique de l'autre parce que ces deux sortes d'activités s'excluent ? Ou bien y a-t-il entre elles une collaboration possible et souhaitable ?

Son Eminence le Cardinal Roques, Archevêque de Rennes, président l'année dernière le Bleun-Brug de Landivisiau, a donné à cette question une réponse nette et sans équivoque lorsqu'il déclarait à la fin de son allocution :

« A l'heure présente, devant un monde en effervescence, nous avons tous le désir d'entrer dans la pensée de l'Eglise soit en pratiquant sans réserve les nouvelles formes d'apostolat, soit en adaptant aux besoins nouveaux les méthodes qui, bonnes en soi, perdraient rapidement de leur efficacité si elles se refusaient à toute adaptation. Car il s'agit avant tout de former des Chrétiens éclairés et solides.

« D'où je conclus que pour être à jour et à la page, le Bleun-Brug et l'Action Catholique, loin de s'exclure l'un de l'autre, doivent se comprendre mieux et s'épauler réciproquement en vue du but à atteindre. C'est dans la mesure où ces deux formes d'apostolat, l'une plus voyante, l'autre plus profonde, sauront et voudront s'entraider et se compléter que la Bretagne conservera dans toute sa réalité son titre de bastion de la fidélité. »

Le Cardinal ne parlait que du Bleun-Brug. Le Souverain Pontife devait, quelques mois après, tenir un langage d'une portée plus générale. Des danses populaires espagnoles ayant été exécutées en son auguste présence par un groupe de jeunes filles d'Action Catholique Espagnole participant au Congrès Mondial de Jeunesses Féminines Catholiques, le Saint-Père commença par remercier ces jeunes filles, en leur langue, du spectacle qu'elles venaient de lui offrir. Puis, il déclara :

« A une époque où l'on se livre à tant de sottises au détriment de la moralité et de la dignité humaine, dans un domaine parallèle au vôtre, Nous ne pouvons que vous féliciter de manifestations résumant en elles de façon artistique des traditions très respectables qui peuvent renfermer parfois un contenu spirituel plein de grâce et d'expression. »

Le Pape a même ajouté : « C'est là une œuvre qui n'est pas indigne de l'Action Catholique qui doit se rendre compte de l'urgence de l'Apostolat dans tous les domaines. »

Nous avions souvent pensé et dit, au Bleun-Brug, que les Cercles Celtiques et autres groupements analogues pouvaient, en un certain sens et toutes proportions gardées, être considérées comme un « milieu » spécial d'Action Catholique. Il nous a été agréable d'entendre confirmer par la bouche même du Souverain Pontife que nous étions dans le vrai.

Si je ne craignais d'abuser, je vous lirais maintenant pour votre gouverne pratique, les consignes de collaboration qui, dans le diocèse de Quimper, ont été établies entre les Groupements folkloriques et l'Action Catholique. Cf. texte établi en accord avec la Direction des Œuvres.

Disons tout d'abord tout net que les Cercles et autres formations folkloriques ne sont pas d'Action Catholique. Mais ajoutons aussitôt qu'ils offrent aux militants formés par l'Action Catholique un magnifique champ d'apostolat en même temps qu'une occasion d'enrichissement culturel. Pour cette raison, prêtres et militants laïcs auraient tort de les boudier.

A l'intention des prêtres, il y a pourtant lieu de rappeler quelques consignes essentielles :

1°) La grande tâche du prêtre à l'égard des jeunes est leur formation chrétienne par l'Action Catholique. Les œuvres extérieures (sport, cinéma, groupements folkloriques, etc...) risquent souvent de l'accaparer et de le détourner de l'essentiel.

2°) Dans ses œuvres diverses, il doit toujours essayer de se décharger sur des laïcs de l'organisation matérielle et se réserver le plus possible pour la formation des dirigeants et des militants.

3°) Le prêtre, qui de par sa mission représente et engage l'Eglise, évitera dans la question bretonne les attitudes partisans, les prises de position qui pourraient choquer et compromettre son ministère.

De ces consignes générales, il est possible de dégager des directives précises en ce qui concerne le rôle du prêtre vis à vis des différents groupes folkloriques.

« Parmi ces groupes, certains se rattachent étroitement à la paroisse et sont « comme des extensions du patronage. Il est normal et souhaitable que le clergé « s'y intéresse, mais surtout en animant les dirigeants, en assurant la direction « spirituelle des membres, et non pas en assumant, en plus du sport, du cinéma, « de la musique, la responsabilité matérielle du cercle, de ses sorties, de ses « déplacements.

« D'autres se rattachent à la paroisse par des liens plus lâches : ils groupent « des chrétiens, des non chrétiens, et se placent sur un terrain plus neutre, de « simple culture bretonne et de loisirs. Le prêtre n'y agit plus comme curé ; « mais il est souhaitable qu'il garde une attitude sympathique, qu'il y aille, s'il « y est appelé par exemple pour une conférence, et surtout qu'il forme, dans les « réunions d'Action Catholique ceux qui sont engagés dans ces Cercles.

« D'autres sont purement et simplement rattachés à leurs fédérations et « gardent leur pleine indépendance. On imagine bien cependant qu'un prêtre « connu par l'intérêt qu'il porte aux questions bretonnes puisse garder le « contact avec les membres de ces Cercles, avoir leur sympathie et exercer sur « eux une influence quand il les rencontrera dans une session, dans une « manifestation.

« Ainsi à l'échelon local, c'est aux prêtres de la paroisse qu'il appartient « de garder le contact avec les groupes et d'assurer, dans les limites que nous « avons marquées, la formation chrétienne des membres. Pour coordonner ces

« efforts et les orienter, les Evêques intéressés donnent mission à un prêtre « désigné pour être l'Aumônier du Bleun-Brug, et qui pourra se faire aider par « des adjoints, désignés eux aussi par l'autorité épiscopale. » (Cf. Directives de l'Evêché, p. 1 et 2.)

Voilà pour les prêtres. Et pour les laïcs maintenant.

1°) Il serait désirable que les dirigeants des Cercles Catholiques soient tous des militants d'Action Catholique ayant une formation chrétienne solide et une vie intérieure intense. On ne donne que ce que l'on a et n'agit que par ce que l'on est.

2°) Il est non moins souhaitable que même les simples membres des Cercles arrivent peu à peu à désirer faire de l'Action Catholique.

3°) Que les uns et les autres sachent qu'un danger les guette : on se laisse vite accaparer par des activités extérieures et on est tenté de délaisser l'effort plus intense que demande la formation au sein des mouvements spécialisés. Il y a donc lieu de veiller à ce que le rythme d'activité du Cercle ne soit pas un obstacle à la vie de ces Mouvements.

4°) Quand les chrétiens sont engagés dans des cercles neutres, le moins qu'on puisse leur demander est qu'ils s'efforcent d'y maintenir et d'y développer une atmosphère de dignité, de bonne tenue morale et d'esprit chrétien. Que leur présence soit au moins un témoignage.

Est-il souhaitable que se créent des Cercles folkloriques strictement confessionnels ?

A cette question, voici la réponse qui nous a été donnée par des voix autorisées :

« Sur beaucoup de terrains, l'Eglise a ses institutions propres, ses œuvres, « ses groupes ; mais elle ne peut oublier que beaucoup de chrétiens vivent en « dehors de ses institutions. L'opposition systématique entre œuvres catholi- « ques et œuvres laïques sur des activités profanes crée une tension défavo- « rable aux contacts, à l'apostolat. Parfois cette opposition s'impose ; parfois « elle peut être évitée et, dans les groupes, une influence chrétienne pourrait « s'exercer par la présence de militants sur des gens que l'on n'atteindrait « pas par ailleurs ».

Les groupes folkloriques offrent un champ d'action neuf, où l'opposition catholiques-laïcs n'est pas cristallisée comme elle l'est sur d'autres terrains. Il faut, quand on le peut, chercher le rapprochement plutôt que de céder à la concurrence.

Ainsi se trouvent résumés les relations des Cercles avec l'A.C. Que penser maintenant des rapports de l'A.C. avec les Cercles ?

Nous avons déjà dit que les jeunes des mouvements spécialisés trouveront dans les Cercles un excellent terrain d'apostolat. Mais, à leur tour, ils y rencontreront une occasion de loisirs sains et formateurs, un moyen non négligeable d'épanouissement et de culture. Ainsi enrichis ils pourront ensuite contribuer à rajeunir la tenue et à élever le niveau des sessions de loisirs, par exemple, ou de la Coupe de la Joie et des fêtes villageoises, etc...

Quand donc des militants sont par goût ou par désir d'apostolat portés vers les activités folkloriques, non seulement il ne convient pas de les en détourner, mais il faut, au contraire, les y pousser, avec toutes les réserves que nous en avons signalées.

Il est plus que temps, maintenant, de mettre le point final à cet exposé long et touffu. Retenons-en avec joie que l'Eglise encourage nos efforts et qu'il nous faut, par conséquent, les poursuivre sans crainte de perdre notre temps et d'œuvrer hors de la voie tracée aux chrétiens. Que, d'autre part, un grand pas en avant a été fait puisque au lieu de s'ignorer ou de se juxtaposer en bons voisins, Mouvements Folkloriques et Mouvements d'Action Catholique, ont cherché et trouvé, du moins en partie, le moyen de collaborer fructueusement en poursuivant un idéal commun.

Il nous reste à suivre notre route, désireux de toujours agir en esprit de filiale soumission à l'Eglise et à la hiérarchie, en dehors et au-dessus de toute visée politique et en nous gardant jalousement de toute inféodation partisane.

Le faux folklore, problème moral

Le trop court passage de l'abbé Le Bihan au poste d'aumônier général du Bleun-Brug nous a du moins laissé un document d'une grande valeur, la belle conférence où il expose et commente l'enseignement le plus récent de l'Eglise concernant le folklore.

En définissant la valeur morale et chrétienne du folklore, le Pape, on s'en doute, pense exclusivement au folklore authentique. Ce point doit être souligné. Pie XII approuve ceux qui cherchent par le folklore à « rendre aux hommes... le goût d'un délassement riche de valeurs humaines authentiques ». Il voit dans le folklore « le moyen de garder une continuité vivante, non point imposée du dehors, mais issue de l'âme profonde des générations qui y reconnaissent l'expression de leurs aspirations propres, de leurs croyances, de leurs désirs et de leurs regrets, les souvenirs glorieux du passé et les espérances d'avenir ».

L'application à la Bretagne de cette doctrine pontificale nous remet une fois encore, de façon inéluctable, devant le problème de l'authenticité du *Barzaz-Breiz*, qui occupe une telle place dans l'histoire du folklore breton. Dans quelle mesure l'œuvre est-elle « issue de l'âme profonde des générations », et dans quelle mesure l'idéal qui l'anime est-il « imposé du dehors » et reflète-t-il seulement celui d'un gentilhomme breton vivant à Paris entre 1835 et 1845 ? De la réponse à cette question dépend l'usage que peut faire du *Barzaz-Breiz*, sur le plan culturel, un éducateur désireux de se conformer aux directives du Pape dans l'utilisation du folklore breton.

Or, pour un profane, la réponse n'est pas facile. Si les critiques s'accordent unanimement à rendre hommage au talent, voire au génie de La Villemarqué, la « querelle du *Barzaz-Breiz* », celle de son authenticité, altère depuis un siècle l'atmosphère du mouvement culturel breton. Elle a donné naissance à des controverses qui se perpétuent jusqu'à nos jours. Durant la guerre de 1914-1918, six petits-fils de La Villemarqué sont morts pour la France. Mais entre les deux guerres mondiales et sous l'occupation allemande, le *Barzaz-Breiz* est devenu la « Bible », le « livre de chevet » des nationalistes bretons les plus extrémistes. Comment expliquer cette contradiction entre une descendance

spirituelle qui se réclame de l'œuvre de La Villemarqué, et une descendance selon la chair qui se présente comme une incarnation non moins authentique de son idéal ?

Répondre à cette question est une manière de résoudre le problème du *Barzaz-Breiz*. Mais c'est une manière qui cerne le problème dans l'auteur, et non dans l'œuvre. Aussi l'article où j'ai esquissé la solution qui me paraît la plus valable a-t-il pour titre : « l'auteur du *Barzaz-Breiz* » (*Annales de Bretagne*, 1949, p. 76-92). Il fut écrit au lendemain d'une fête qui célébrait, avec dix ans de retard à cause de la guerre, le centenaire du *Barzaz-Breiz*, et où j'éprouvai quelque inquiétude, pour l'avenir du mouvement culturel breton, à voir certains poèmes à tirades anti-françaises mis en jeu scénique, et applaudis par quelques-uns de manière trop révélatrice : ces poèmes étaient justement de ceux que les meilleurs spécialistes ont dénoncés comme entièrement fabriqués par La Villemarqué (cf. J. Loth, *Chrestomathie bretonne*).

Cet exemple est typique de la manière dont un folklore artificiel, inauthentique, peut être exploité pour inculquer à un peuple une idéologie étrangère à ses véritables traditions. Depuis un demi-siècle en particulier, la croyance à l'authenticité du *Barzaz-Breiz* a joué un rôle décisif dans la vie d'un certain nombre de militants bretons. Chez plusieurs, cette croyance a influé sur des options politiques qu'en une période troublée, celle de l'occupation ou de la libération, quelques-uns ont finalement payées de leur vie. Et je pense souvent à un jeune homme qui, avant de marcher courageusement au poteau d'exécution, s'est plaint des meneurs qui l'avaient trompé, et qui avaient pu, eux, se réfugier en lieu sûr. De telles confidences dictent un devoir à ceux qui les ont reçues, à ceux même qui en ont eu seulement connaissance. Ce sera l'excuse de la franchise du présent article. Il ne faut pas que de tels drames puissent se reproduire en Bretagne dans une jeunesse à qui on aura caché la vérité à laquelle elle a droit.

La vérité, c'est qu'entre 1835 et 1845, entre ses vingt et ses trente ans, avant son mariage, durant la période où il prépara les deux premières éditions du *Barzaz-Breiz*, La Villemarqué fut un ardent nationaliste breton au sens où nous l'entendons aujourd'hui. Il fit à sa Bretagne natale la première application de ce principe des nationalités qui fermentait alors dans toute l'Europe, avant de lui façonner, peu à peu, le visage que nous lui connaissons aujourd'hui. Cet idéal nationaliste, La Villemarqué l'a transposé dans des poèmes patriotiques de sa composition, comme le *Tribut de Nominoé*, ou arrangés par lui, et dans les commentaires historiques où il a usé de toute sa science de chartiste pour les faire passer pour authentiques. C'est un genre qui florissait alors dans toute l'Europe, en France comme ailleurs. La Villemarqué ne fit exception que par la perfection relative avec laquelle il donna longtemps le change à l'élite intellectuelle française et européenne, au point de devenir, à 42 ans, membre correspondant de l'Institut. C'était d'ailleurs un homme admirablement doué, grand travailleur, charmant dans ses relations. Nul doute qu'il n'eût dépendu que de lui de parvenir à l'Institut par une autre voie. En fait, il y est parvenu en grande partie grâce au *Barzaz-Breiz*, et au crédit que les milieux scientifiques, à quelques exceptions près, accordèrent d'abord à la valeur historique de l'ouvrage.

La supercherie ne fut publiquement dénoncée qu'à partir de 1866. Pendant plusieurs années, La Villemarqué dut subir une série de critiques sévères, les unes courtoises, les autres moins. Quelques-uns de ses amis et admirateurs, persuadés qu'il y allait de l'honneur de la Bretagne que le jeune écrivain avait parée d'une telle auréole poétique, le défendirent avec plus de passion que de clairvoyance. La Villemarqué les remerciait avec effusion, mais gardait lui-même le silence. Que pouvait-il répondre ?

Il n'était plus, comme vingt ou trente ans plus tôt, un novice en matière de philologie celtique. Il a d'ailleurs avoué la révélation que constitua pour lui, en 1853, la *Grammatica celtica* de Zeuss, vrai point de départ de l'étude scientifique des langues celtiques. Il pouvait mesurer la gravité des preuves philologiques que son imprévoyante jeunesse avait mises en réserve contre lui à l'époque où il traduisait lui-même en breton, en s'aidant de dictionnaires, et avec d'étranges fautes dont l'édition de 1839 garde le témoignage, le texte français qu'il établissait d'abord, et qu'il présentait ensuite comme la traduction d'un texte breton recueilli dans le peuple. Le procédé n'apparaît nulle part avec plus de transparence que dans le *Rosignol* de l'édition de 1839. Pour la réédition de 1845, les textes bretons furent revus par l'abbé Henry, et c'est l'une des raisons, — les progrès de l'auteur dans la connaissance du breton en constituant une deuxième —, pour lesquelles le breton est plus correct dans les poèmes inauthentiques, comme *Le Tribut de Nominoé*, qui font pour la première fois leur apparition à cette date : mais les preuves philologiques d'inauthenticité ne font pas défaut pour autant.

Vingt ans plus tard, devant une critique plus clairvoyante, La Villemarqué n'avait donc de choix possible qu'entre le silence et l'aveu de la supercherie. On ne peut raisonnablement lui reprocher de n'avoir pas avoué la vérité telle qu'elle éclate aujourd'hui aux yeux de tout bretonnant compétent qui veut bien prendre la peine de faire une étude comparative des textes de 1839, 1845 et 1867. Les conséquences en eussent été trop sévères pour lui, et franchement injustes pour sa famille. Il s'est tu, non sans émettre ça et là de ces affirmations qui nous paraissent encore un peu excessives, à considérer les choses objectivement, mais qui pouvaient lui paraître, subjectivement, indispensables à la défense de sa réputation.

Car là était désormais le véritable problème pour lui, comme pour Marpherson et tous ses émules : ne pas perdre la face devant leurs contemporains. Il faut bien se mettre à leur place pour comprendre leur attitude. La Villemarqué était jeune quand il prépara les deux premières éditions du *Barzaz-Breiz*. Sans doute cherchait-il avant tout une notoriété littéraire. Mais s'étant amusé, par un jeu alors assez courant, à donner le change aux doctes historiens, il lui arriva — chance ou malchance ? — d'être pris par eux particulièrement au sérieux. Et une fois élu membre correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, il devenait, pour l'honneur de ses électeurs autant que pour le sien et celui de sa famille, prisonnier d'une supercherie dont il ne pouvait discerner, à l'époque où il la commettait, toutes les conséquences possibles ni donc la gravité. N'en va-t-il pas de même pour toute erreur, pour toute faute ?

Nous avons lieu de croire que La Villemarqué fut redevable à la sienne de bien des peines intimes dont on comprend qu'il ait gardé le secret. Et nous aurions sans doute tort de lui contester les qualités morales que se plaisent à lui attribuer ceux qui l'ont fréquenté durant les dernières décades de sa longue vie. Le retour à une plus saine appréciation de la hiérarchie des valeurs peut bien se passer de confession publique, et ne se révéler que par ses effets. Il convient seulement de regretter que l'estime d'un grand évêque et d'un grand historien de la Bretagne pour le vieillard qu'ils ont connu ait pu être considérée comme une garantie suffisante de la sincérité du jeune homme qui composa le *Barzaz-Breiz*. Faute de connaître le breton, ces autorités ne pouvaient d'ailleurs se faire d'opinion personnelle sur ce problème philologique. On ne peut s'autoriser de leur témoignage pour présenter comme prouesses des errements de jeunesse, quand il en est sorti une œuvre dont les savants mirages continuent d'exercer leur séduction et de fausser les esprits. Car il n'y a pas lieu de s'étonner que l'ignorance où on les maintient de l'histoire de Bretagne et de la langue bretonne laisse encore les jeunes Bretons d'aujourd'hui désarmés devant une mystification qui, il y a un siècle, obtint un franc succès auprès de la plupart des membres de l'Institut.

L'ouvrage va tomber bientôt dans le domaine public. Déjà certains se préoccupent de la manière dont il conviendrait de la rééditer pour en faire un classique de la littérature bretonne. Une solution précise a été proposée, avec exemple à l'appui : rendre correct le texte breton, et supprimer tous les commentaires pseudo-historiques.

Malgré la suppression des commentaires tendancieux, il est permis de s'inquiéter de l'usage scolaire qui pourrait être fait d'un *Barzaz-Breiz* devenu grammaticalement irréprochable. Les corrections, surtout nécessaires dans les poèmes inauthentiques, n'auraient-elles point pour effet d'assurer par eux une meilleure pénétration d'une idéologie reconnue étrangère à la tradition bretonne ? Et quel serait le véritable auteur d'un ouvrage ainsi expurgé et remanié ? La Villemarqué a présenté le sien comme étant d'abord un recueil de documents historiques. Son point de vue n'est plus admis sans graves réserves. Le jour où ses poèmes seraient réédités, il apparaît indispensable de signaler, avec les retouches faites au texte breton pour le rendre correct, ce que les meilleurs spécialistes ont dit de l'authenticité de chacun d'eux.

On ne sert pas la mémoire de La Villemarqué en exaltant dans son œuvre ce qu'il a dû le plus regretter d'y avoir introduit, après s'être mis dans l'impossibilité morale de le désavouer publiquement. Il suffit à sa gloire d'avoir été, en même temps qu'un grand poète, le véritable initiateur des études celtiques en France. La meilleure façon de continuer son œuvre, c'est de renoncer à exploiter ce qu'elle contient de moins valable pour n'en faire fructifier que ce qui peut servir justement une juste cause.

F. FALC'HUN.



les cahiers du bleun-brug

Supplément trimestriel à « Bleun-Brug »

Abonnement ordinaire : 200 francs

Abonnement de soutien : 500 francs

Le numéro : 50 francs

Directeur : Abbé BLEUNVEN

Curé - Saint-Renan

(Finistère)

Rédaction, Administration :

Jean CORMERAIS

13, Rue Félibien

NANTES (Loire-Inférieure)

C.C.P. 77.60 Rennes

LES CAHIERS DU BLEUN-BRUG



Evolution Révolution ?

SOMMAIRE :

G. PIJON : *Evolution, Révolution ?*

H. DANIELLOU : *Stage de Culture bretonne du Bleun-Brug à Sainte-Anne-d'Auray.*

F. FALC'HUN : *Nationalisme et Langue bretonne.*

Le cinquième stage de Culture bretonne du Bleun-Brug aura lieu à Kersteers, Brest, du 24 au 29 Août 1959.

Evolution bien sûr, puisque Révolution implique opposition, force, pleurs et grincements de dents et qu'ici rien de semblable n'est à redouter. Evolution, irrésistible, perceptible depuis plusieurs années, dont seule l'accélération des derniers temps a pu faire croire à une révolution. Le BLEUN-BRUG, association culturelle et Mouvement d'idées est en train de se doubler d'un Mouvement de Jeunes.

Depuis six ans déjà, nous sentions la nécessité de faire un pas dans ce sens, de donner aux jeunes Bretons des occasions de faire le point de temps à autre, d'examiner en chrétiens les divers aspects du Problème Breton. Ce furent les « journées d'amitié », seules du genre à l'époque, qui après un foudroyant démarrage à Carnac, connurent de Loire-Atlantique en Finistère un succès démontrant, s'il en était besoin, combien elles répondaient à une nécessité. Abandonnées un temps par crainte de les voir faire double emploi avec les journées Kendalc'h, il fallut bientôt les rétablir à la demande unanime des jeunes qui n'ont jamais cessé depuis d'en réclamer la multiplication. Nous avions sous-estimé, hommes de peu de foi, tout ce que pouvait apporter à des gars et des filles de 20 ans de plus riche, de plus profond, de plus équilibrant que toute autre formule, la nôtre, celle qui nous tient lieu de doctrine, le « Doue hag ar Vro », la Foi et Bretagne du Bleun-Brug !

Mais point n'était besoin d'une lucidité extraordinaire pour saisir ce qu'avait d'imparfait un système qui consistait, pour un Mouvement que rien dans sa structure, ni dans son fonctionnement, ne rapprochait sérieusement de sa jeunesse, à maintenir avec elle des contacts plus ou moins artificiels par la multiplication, quelque peu anarchique, de journées conçues pour des jeunes, mais pas par eux, et dont on pouvait se demander, en fin de compte, si elles

se renouvellent toujours comme il eût été souhaitable, et si elles étaient parfaitement adaptées au but qu'elles se proposaient. Point n'était besoin non plus d'inspiration particulière pour prophétiser un essoufflement dû aussi bien à l'impossibilité pour les deux ou trois éternels responsables de ces activités de se renouveler indéfiniment, qu'à leur incapacité à saisir seuls toutes les aspirations de leur jeune clientèle, à comprendre tous les problèmes et à s'adapter à l'infini à leur diversité; dû aussi à leurs limites physiques trop souvent frôlées pour ne pas susciter facilité, lassitude, découragement même.

Un impérieux besoin d'idées neuves et de sang jeune commençait à se faire sentir. On crut résoudre la question une première fois en créant une commission des Jeunes du Bleun-Brug, qui, comme tant d'autres, n'eut jamais d'existence que théorique; une seconde en convoquant à Quimper des dirigeants de groupes sympathisants dont on espérait qu'ils sauraient à la fois définir les grandes lignes d'une politique des jeunes du Bleun-Brug et constituer une équipe chargée d'en assurer l'application, mais qui demeura elle aussi stérile et sans lendemain.

Au moins ces expériences malheureuses permirent-elles de mesurer l'étendue et la complexité de la tâche, de vérifier combien il était vain de prétendre résoudre à quelques-uns et en quelques heures des questions mal posées et mal connues, de démontrer, enfin, ce qu'avait de prétentieux et d'utopique la conception du noyau de tête, détenteur de la vérité et redistributeur de la bonne parole obligatoire et de la solution universelle. Une nouvelle voie s'offrait naturellement, opposée à celles sans issue dans lesquelles nous nous étions engagés: reprendre le problème par la base, en demandant aux jeunes d'établir ensemble ce qu'un de mes amis appelait tout récemment et si justement le diagnostic de la jeunesse bretonne 59. (Il faudrait dire plus simplement de la jeunesse 59), de nous aider dans la recherche des remèdes spécifiques aux maux constatés, et d'accepter la responsabilité matérielle du traitement.

L'occasion des récentes journées d'amitié d'Audierne et de Plabennec fut saisie de placer face à leur responsabilité vis-à-vis du Bleun-Brug les jeunes Cornouaillais et Léonards qui lui manifestaient une fois de plus leur attachement. Assez comprirent la nécessité de la recherche personnelle et de la collaboration matérielle qui leur était demandée pour constituer immédiatement dans chacune de ces régions des « Comités de Jeunes » qui délibérant immédiatement surent montrer par la pertinence des critiques des avis et des suggestions qu'ils formulèrent, comme par les engagements qu'ils prirent spontanément tout ce que la formule pouvait apporter d'enrichissement.

Un programme d'action pratique, volontairement limité, fut adopté, sensiblement commun aux deux sections constituées: mise au point d'une journée d'amitié de conception nouvelle, préparation de la rencontre de la Grande Troménie, étude de la formule et de la diffusion de l'organe de liaison jugé indispensable. Mais on peut attendre bien davantage du système qui, en dehors des journées, rencontres et stages envisagés, laisse une large place à des réunions par petits groupes, autour d'une soupe ou d'un café et en présence des jeunes prêtres qui en ont accepté l'orientation spirituelle, qui doivent, dans

une ambiance de Foi et de jeune et constructive amitié, permettre de recréer un esprit Bleun-Brug adapté aux circonstances.

L'abbé Bourdellès donnait son cadre à cette recherche quand il disait à l'Assemblée Générale de Langonnet « chaque fois qu'un champ reste en friche, qu'un jeune Breton émigre, qu'une maison ou qu'une chapelle s'effondre, qu'une école de campagne se vide, que la langue bretonne est étouffée ou reniée, c'est une étincelle de la même vie qui s'éteint ». Mais elle ne pourra porter de fruit que dans un climat de liberté, de self-responsabilité, de confiance totale, étant entendu bien sûr que la Direction se réserve d'exprimer quand elle le jugera utile la position officielle du Bleun-Brug — que si chacun aussi sait garder les pieds sur terre. J'espère qu'elle ne demeurera pas longtemps le fait des seuls Cornouaillais et Léonards.

Placé par hasard à la charnière entre les jeunes du Bleun-Brug et les moins jeunes, je saisis l'occasion de cet article pour m'adresser à eux, presque solennellement.

Vous les anciens que je sais avoir été un peu choqués, peiné parfois, par la rapidité de cette réorganisation imposée par les circonstances, combien je comprends votre réaction, d'autant plus douloureuse que vous êtes davantage attachés aux fonctions qui vous ont été confiées. Mais reconnaissez la nécessité d'une plus étroite adaptation de votre Mouvement à sa clientèle jeune, de plus en plus nombreuse, et de plus en plus exigeante, constatez que les structures précédentes du Bleun-Brug, que vous êtes appelés à animer restent intactes, qu'elles bénéficieront même de l'aide que ne leur refuseront pas les jeunes, et surtout, mais j'en suis déjà persuadé, ne leur en tenez pas rigueur à eux. Je vous exhorte à leur faire confiance, à éviter de leur imposer vos conceptions et votre présence habituelle à leurs réunions, comme étant le plus sûr moyen d'étouffer leur libre expression et de refroidir leurs jeunes enthousiasmes. Mais je vous demande aussi d'accepter de les encourager, de les aider discrètement. Je sais combien c'est difficile, je pense que c'est indispensable. La formule, je ne l'ignore pas, comporte des dangers, qu'il ne faut pas exagérer, et qui ne doivent pas en masquer les avantages incontestables. Jouez le jeu, je vous en prie, de bonne foi, à fond.

Et vous, les jeunes, qui tenez entre vos mains le sort de cette expérience, sachez vous montrer dignes de la confiance qui vous est faite. Sachez payer de votre personne, penser, travailler, batailler s'il le faut. Le Bleun-Brug a besoin de vous. Persévérez, malgré les difficultés qui ne tarderont pas, malgré les échecs apparents, qui ne sont jamais totalement des échecs, malgré la lassitude, le découragement qui viendront, mais qui passeront. Ne vous recroquevillez pas dans le confort d'une sympathique petite équipe de copains, restez en contact avec tous ceux qui aspirent au même idéal que vous mais qui pensent y arriver par des moyens différents. Restez ouverts à tout, à tous. Militez.

A tous confiance, Foi, bonne volonté.

Evolution. Révolution? peu importe au fond. Ce qui importe c'est de réussir ensemble le virage qui s'amorce et qui peut être le point de départ d'une nouvelle croisade du Bleun-Brug « Evid Doue hag ar Vro. »

G. PIJON.

Stage de culture bretonne du Bleun-Brug à Sainte-Anne d'Auray

Après Roscoff, Saint-Pol, Quimper, c'est Sainte-Anne d'Auray qui, cette année, accueille les prêtres, frères, religieuses et laïcs venus participer au stage annuel de Culture Bretonne organisé par le Bleun-Brug et cela grâce à l'aimable hospitalité de MM. le Supérieur et l'Econome du Petit-Séminaire. Dès la première réunion, on a pu constater que cette fois l'élément féminin a largement dominé du moins par le nombre. Sans faire ici de statistiques précises, on peut dire que le chiffre des participants a oscillé autour de la centaine avec des pointes atteignant parfois cent vingt ou cent trente.

Dans le compte rendu analytique qu'on trouvera ci-dessous, il est malheureusement une foule de choses qui ont échappé à la plume du chroniqueur parce qu'elles se rangent difficilement sous telle ou telle rubrique et qu'elles constituent cet impondérable qu'on appelle l'ambiance. Or justement, ce qui au cours de nos stages marque le plus les sessionnistes, c'est cette atmosphère de franche cordialité, de vive curiosité, d'enthousiasme même où ils ont baigné une semaine durant. Et où cet esprit commun s'est-il forgé sinon dans les méditations quotidiennes de M. le chanoine Falc'hun, à la messe, dans les prières en commun, les discussions animées, les agapes fraternelles, les chants, les veillées, etc... ? C'est vraiment là que se forge l'âme du stage et il suffit d'y être pour la sentir. Aux autres qui liront ces lignes n'apparaîtra peut-être que le corps quelque peu inanimé de ces fructueuses journées.

Conférence d'ouverture.

C'est M. le chanoine Baudic, directeur diocésain de l'Enseignement, qui nous fait l'honneur d'ouvrir ce 4^e stage ; après quelques mots de bienvenue à l'adresse de ses auditeurs, il développe en quelques points le profit que doit apporter ce stage à ceux qui y participent : « Nous devons, dit-il, en retirer quelque chose de nouveau dans notre façon de penser et d'agir... Nous sommes des enseignants et nous pourrions nous demander si trop souvent nous n'avons pas négligé de faire connaître à nos élèves les richesses artistiques et littéraires de notre Bretagne... » Et le conférencier de citer de nombreux faits pour illustrer ses paroles. « Mais gardons-nous, ajoute-t-il, d'une attitude purement

« rétrospective, d'une stérile admiration du passé... A notre monde technicisé, la Bretagne a encore quelque chose à apporter : sens du désintéressement, fidélité à un idéal, espérance, simplicité... » Et M. Baudic de souhaiter en terminant, que tous les sessionnistes quittent Sainte-Anne avec au cœur une plus grande fierté de notre patrimoine et la ferme résolution de le mieux faire connaître aux autres.

Première journée du stage.

Chaque matinée est marquée, tout d'abord, par une causerie pratique touchant à l'enseignement du breton dans nos écoles. Le premier de ces entretiens pédagogiques est donné par le Frère Korantin Riou. Il a toujours été l'une des chevilles ouvrières des stages de Bleun-Brug et il possède une grande habitude de l'enseignement du breton. Actuellement ce sont les garçons et les filles des cours complémentaires libres de Baud qui bénéficient de son expérience et, depuis plusieurs années, ses élèves ont choisi, avec succès, le breton comme matière à option au B.E.P.C. Le Frère Riou insiste plus spécialement sur les difficultés et profits que lui, Cornouaillais, a rencontrés dans ses cours de breton en pays vannetais. Vocabulaire, prononciation, accent, syntaxe même offrent matière à d'utiles comparaisons entre les dialectes. En terminant l'accent est mis sur la nécessité d'étudier le parler local pour enseigner aux enfants avec profit et intérêt le breton littéraire.

A onze heures, M. le chanoine Falc'hun, professeur de celtique à l'Université de Rennes et directeur du stage, parle avec beaucoup de clarté de la doctrine du Bleun-Brug sur le plan culturel breton. Envisageant la question successivement du point de vue du prêtre, de l'universitaire et du linguiste, le conférencier repousse à la fois le jacobinisme français et un certain nationalisme breton qui s'efforce de résister au précédent par des arguments souvent aussi totalitaires. Pour M. Falc'hun, la survivance du breton et de la culture dont il est le véhicule est liée à l'organisation d'un bilinguisme intelligent où les deux langues, la nationale et la régionale, auront leur place propre dans l'enseignement comme dans la vie. Cela demande de notre part un effort soutenu et il y a là à la fois un problème technique et un autre d'ordre moral. Il est sans doute plus facile de laisser mourir notre langue, notre culture originale ; mais ce n'est jamais sans grand dommage qu'un peuple renonce, par paresse, à son âme propre.

Au début de l'après-midi, a lieu le premier cours d'histoire de Bretagne de M. l'abbé Bourdellès, professeur à Lannion. Reprenant les événements là où il les a laissés à la fin du stage de Saint-Pol, il captive littéralement son auditoire en retraçant devant lui les faits marquant des 90 dernières années de l'indépendance bretonne, de la mort de Jean V au traité d'Union signé à Vannes en 1532. Sous nos yeux se déroule une large fresque ponctuée de nombreuses figures marquantes que domine celle d'Anne, duchesse de Bretagne et deux fois reine de France.

Dans la soirée, avec M. Rollando, président de la société polymathique du Morbihan, nous effectuons un étonnant voyage à travers les siècles de la pré-

histoire grâce aux traces qu'ont laissées après elles les civilisations qui ont successivement occupé le sol de notre pays. Les premiers silex taillés, trouvés chez nous, nous replacent dans l'écheulléen (60.000 ans avant J.-C.) ; puis nous trouvons le levallinois (30.000), le campignien (3.000) qui nous a légué des pics et des tranchets et ensuite le tardenoisien (2.500) dont il nous reste des pointes de flèches, des aiguilles d'os et des sépultures l'homme de Tiviec). L'âge suivant, le mégalithique a laissé dans le Morbihan des monuments nombreux : menhirs, dolmens, tumulus, etc... dont M. Rollando donne des descriptions détaillées avec schémas à l'appui. Après l'âge de bronze (1500-1000), l'Hallstat 1000-400 et la Tène (400-56), nous arrivons au début de la période historique marquée par la lutte de César et des Vénètes.

A la veillée, le *Frère Visant Séité* nous donne un vivant exposé de son action à travers le Finistère au cours de l'année scolaire passée. Plus de 100 écoles visitées, 10.000 élèves contactés, 1.500 participants aux divers concours du Bleun-Brug, tel est le bilan sommaire de son effort remarquable. Les enregistrements sur magnétophone et des vues en couleurs ont agrémenté cette intéressante causerie.

Deuxième journée.

La leçon pratique est donnée, aujourd'hui, par M. l'abbé Le Gallic, professeur au Petit Séminaire. Il va nous expliquer, avec beaucoup de verve et de savoir-faire, un texte intitulé : « *Fillor en Diaol* » tiré d'un conte populaire qu'il a lui-même recueilli. Cette étude est l'occasion de nouveaux rapprochements entre le vannetais et le KLT dont les formes écrites sont d'ailleurs sensiblement plus voisines avec la nouvelle orthographe universitaire. Pour récompenser ses élèves de leur attention, M. Le Gallic leur fait apprendre un petit chant : « *Pe basan er ger-man* » qu'il commente et explique avec beaucoup d'à-propos.

En fin de matinée, le F. Korantin Riou captive, une heure durant, son auditoire par un riche exposé sur les proverbes bretons. Ces *krennlavariou* sont pleins de cette sagesse commune à tous les peuples mais revue et corrigée par les Bretons. Le conférencier en a collecté plus de 1.500 et il nous en cite plus de 200 successivement groupés par affinité : enfance, mariage, métier, vie quotidienne, mort. A travers ces vieux dictons pleins de charme et de poésie, nous sentons vibrer toute l'âme de notre pays et de ses habitants.

Avec M. Thomas-Lacroix, archiviste du Morbihan, nous entrons dans un autre domaine où l'âme bretonne s'est également exprimée, non plus par des mots mais dans la dure pierre : les fontaines sacrées. Le culte des sources caractéristique du pays bretonnant nous est venu, d'après le conférencier, d'Outre-Manche avec nos ancêtres. Grâce à des projections sur écran, nous est présentée une histoire de l'évolution architecturale de ces monuments au cours des siècles. Puis sont évoqués les rites divinatoires ou de guérison qui s'y rattachent. Pour terminer, M. Thomas-Lacroix lance un appel à tous pour l'entretien et la protection esthétique de ces gracieux monuments qui sont un des charmes de la Basse-Bretagne.

Pour clore cette journée, nous sommes conviés à admirer une série de films en couleurs réalisés au cours des derniers Bleun-Brug et un autre sur le pardon de Penhors (Pouldreuzic) prêté par M. Kérisit, photographe à Quimper.

Les sessionnistes de Sainte-Anne n'oublient pas qu'ils sont des éducateurs et ils sont heureux, à l'occasion, de sortir du cadre strict de l'objet du stage lorsqu'il leur est donné d'entendre un conférencier aussi remarquable que M. Jean-Michel Guilcher que nous avons eu le plaisir d'écouter déjà les années précédentes. Membre du C.N.R.S. et ancien collaborateur à l'atelier du Père Castor chez Flammarion, M. Guilcher nous parle avec compétence du problème du livre d'enfant dont il souligne tout d'abord l'extrême importance dans l'éducation des tout-petits. Il déplore le laisser-aller presque général dans ce domaine et pour nous aider à remonter le courant, il insiste longuement sur les besoins de l'enfant (besoin de sécurité, de créer, de s'exprimer) et ses intérêts (mouvement, vie, origine et but des êtres). Un tel exposé est impossible à résumer en quelques lignes mais il est certain que les auditeurs en ont été profondément marqués.

Troisième journée.

La conférence donnée la veille par M. J.-M. Guilcher a tellement intéressé les stagiaires que ceux-ci ont voulu l'entendre encore leur parler pédagogie enfantine. Bien que devant improviser, M. Guilcher expose avec brio la nouvelle méthode de calcul de Havranek. Cet instituteur tchèque est encore assez peu connu chez nous et pourtant ses méthodes pédagogiques méritent l'attention. Pour lui, la forme de la connaissance chez l'enfant est l'action, le mouvement et le jeu, l'image en sont les moteurs. C'est en partant de ces principes qu'ont été composés ses livres de calcul que les éditions du Père Castor commencent à répandre en France. Ils visent à la fois au résultat scolaire et au développement rationnel de l'intelligence mathématique du jeune élève.

A onze heures, M. l'abbé Lohier, curé de Guéméné-sur-Scorff, nous raconte la vie et l'œuvre de l'abbé Le Bayon, le grand dramaturge du Pays de Vannes. Celui qui signait « *Job er Gléan* » revit sous nos yeux dans ses multiples activités d'auteur, de compositeur et de metteur en scène. De sa production très variée, retenons surtout les quatre grandes tragédies : « *Nikolazig* », « *Boeh er Goed* », « *Ar en Hent a Vetléem* » et « *Ar Hent en Hadour* ». La partie la plus goûtée de cette belle causerie est sans doute celle où M. Lohier laissant parler ses souvenirs nous décrit, en termes précis et pittoresques, les fameuses représentations théâtrales montées par Le Bayon à Sainte-Anne d'Auray. Et le conférencier de conclure en félicitant M. l'abbé Loric, vicaire à Melrand, d'avoir repris le flambeau en remettant en honneur les pièces de Le Bayon.

Dans son deuxième cours d'histoire de Bretagne, M. l'abbé Bourdellès nous dépeint la période qui va de 1532 à la Révolution, époque où le duché défendit farouchement l'autonomie interne que lui accordait le traité d'Union. Après une explication détaillée des organismes gouvernant la province : Etats de Bretagne, Parlement, Intendant, le conférencier s'étend successivement sur les crises qui marquèrent ces 250 années : protestantisme suivi d'une vigoureuse

renaissance religieuse, révolte du Papier Timbré, conspiration de Pontcallec, conflit d'Aiguillon-La Chalotais. Au crépuscule de l'Ancien Régime, la Bretagne, qui avait su défendre ses libertés, jouissait en plus d'une enviable prospérité matérielle.

M. le chanoine Mévellec, aumônier des Bretons d'Aquitaine, qui fut des nôtres pendant presque tout ce stage, a bien voulu nous dire un mot de son vaste champ d'apostolat. Il nous raconte, en termes émouvants, l'odyssée de ces 27.000 familles bretonnes transplantées dans une terre étrangère où ils ont su s'enraciner et se créer une place honorable au soleil du midi.

Dans la soirée, Henri Queffélec, l'auteur bien connu du « Recteur de l'Île de Sein », d'« Au bout du Monde » et de bien d'autres ouvrages qui lui ont depuis longtemps gagné la faveur du grand public, est venu nous parler d'un thème qu'il connaît bien : « L'Evangile des Calvaires Bretons ». Les Cahiers du Bleun-Brug donneront, sans doute, in extenso, le texte de cette remarquable conférence. Inutile donc d'essayer de la résumer ici. Disons seulement qu'elle fut l'un des sommets de ce stage tant par la profondeur des idées exprimées que par la beauté poétique de la forme qui les contenait.

La veillée est marquée par une causerie de M. Jos Le Doaré, de Châteaulin. Qui ne connaît les innombrables cartes postales et plaquettes signées « Jos » et nul n'était plus qualifié que lui pour nous parler de la formation du goût et nous aider, grâce aux magnifiques vues illustrant son exposé, à ouvrir nos yeux sur les beautés de toutes sortes qui jalonnent notre sol : chapelles, calvaires, maisons, fontaines..., trésors qu'il nous appartient à tous de connaître et de défendre.

Quatrième journée.

La matinée commence par la leçon pratique quotidienne donnée aujourd'hui par M. l'abbé Mahuas, professeur au Petit-Séminaire ; dans cette maison où tous les élèves suivent des cours de breton, les compétences sont nombreuses en ce domaine. Cette fois, c'est un extrait de « Ar Bont er Velin » par Loeiza er Meliner, épouse du regretté Loeiz Herrieu, qui fait l'objet d'un commentaire animé et fructueux. Puis une petite répétition de chants Kan ha Diskan nous permet d'explorer une partie du riche répertoire morbihannais avec entre autres : « Merhed er Bregereu ».

Puis c'est au tour de M. l'abbé Brazidec, directeur d'école à Ploerdut, de faire revivre sous nos yeux, en une large fresque, quelques-uns des écrivains du Pays de Vannes. Se cantonnant dans les XIX^e et XX^e siècles, il mentionne pour la première période : Mgr Le Joubioux et les abbés Guillome, Cadic, Falquerho, Samson, Le Maréchal et Le Strat. Ensuite il s'étend plus longuement sur l'équipe d'auteurs groupés autour de la revue « Dilhunnamb ». Quatre d'entre eux surtout méritent les éloges du conférencier : Loeiz Herrieu, le fondateur de la revue, les abbés Oliéro et Hêno et enfin Roperh er Mason, officier de marine, mort en 1952. Les noms de J.-P. Calloc'h et de Le Bayon furent simplement mentionnés comme faisant l'objet de conférences particulières durant ce stage.

Dans l'après-midi, M. l'abbé Mahuas nous parle du Jansénisme au diocèse de Vannes, sujet assez austère mais que le conférencier sait rendre intéressant et vivant par la clarté de son exposé et l'élégance de son style. C'est toute l'histoire religieuse du diocèse que nous parcourons depuis le XVII^e siècle jusqu'à l'aube du nôtre, histoire jalonnée de luttes théologiques nombreuses avec leurs répercussions sur les plans juridique et parfois politique. Souvent ces conflits dégénèrent en persécutions plus ou moins surnoises préparant ainsi le terrain aux luttes antireligieuses de la Révolution. Au lendemain de la tourmente, l'influence janséniste diminue graduellement non sans quelques soubresauts dominés par la pittoresque figure du chanoine Mahé, un des fondateurs de la société polymatique du Morbihan.

Dans la soirée, M. Michel, architecte à qui nous devons l'église Saint-Louis de Brest et la nouvelle abbaye de Landévennec, est venu nous dire comment il conçoit le rôle de l'artiste en général. Il nous le définit comme quelqu'un qui sait présenter une certaine vision des choses permettant aux autres de mieux pénétrer le monde qui les entoure. Ce travail artistique est guidé par une philosophie de l'homme tel que nous le voyons, corps et âme, intelligent et créé par Dieu à son image. L'œuvre jaillit dans l'artiste comme une ébauche, tour à tour se précise et se dérobe, ce long travail de création ressemblant souvent à un douloureux enfantement. Puis commence un autre labeur très long parfois : conserver l'idée à travers sa réalisation matérielle pour qu'elle soit traduite au prochain aussi simple, aussi fraîche qu'elle a été conçue. Et le travail une fois achevé, pourra commencer enfin le mystérieux dialogue entre l'œuvre et tous ceux qui la contempleront et nous marchons ainsi dans la vie en conversation muette avec tous les chefs-d'œuvre placés le long de notre route.

Durant la veillée, M. Michel devait, à l'aide de projections particulièrement bien choisies, illustrer magnifiquement cette conférence si dense, si pleine de sagesse et de poésie.

Cinquième journée.

Cette journée commence par une causerie du D^r Tricoire, de Châteaubriand, déjà bien connu des participants aux stages du Bleun-Brug. Vendéen de naissance, il nous rappelle qu'elle fut sa stupéfaction de découvrir le manque de fierté des Bretons ignorant la valeur incontestable de leur double culture. S'étant lui-même mis au breton, le D^r Tricoire a voulu faire bénéficier d'autres de son expérience par la publication d'une méthode de breton genre assimilé. Il s'en est d'abord servi auprès de ses enfants ce qui lui a permis de leur inculquer par jeu, les termes usuels et les tournures spéciales de notre langue, de façon à créer les automatismes. Il demande aux enseignants de répondre à une enquête sociologique écrite, sorte de diagnostic qui devrait permettre de connaître les relations entre la vie de la langue bretonne et le contexte social.

A onze heures, le Frère Hervé Daniélou, professeur à Brest, présente la vie et l'œuvre d'un pionnier de l'enseignement du breton, le Frère Constantius

Apprioual (1842-1906), directeur de l'école de Landivisiau pendant une vingtaine d'années. Le conférencier brosse d'abord un tableau rapide de la situation du breton à l'école à la fin du Second Empire et dans les premières années de la Troisième République. Afin de faciliter aux petits bretonnants l'étude du français, le Frère Constantius fit éditer des « *Kenteliou Brezounek* » bilingues, accompagnés de conseils pédagogiques, procédé connu sous le nom de « méthode de Landivisiau ». Le Frère Daniélou termine par un rappel des bienfaits du bilinguisme scolaire quand il est pratiqué dans un pays où coexistent déjà deux langues, deux cultures.

Dans son dernier cours d'histoire de Bretagne, M. l'abbé Bourdellès a traité la période allant de 1789 à nos jours. Il a longuement insisté sur les événements de la nuit du 4 Août qui entraînèrent la suppression des libertés provinciales et marquèrent ainsi le début d'une époque de centralisation administrative et économique que la victoire des Jacobins devait encore renforcer par la suite. Combien ce centralisme outrancier a été néfaste pour la Bretagne, il est aisé de s'en rendre compte à l'aide des chiffres et graphiques bouleversants mis sous nos yeux par le conférencier qui a mené dans les Côtes-du-Nord une série d'enquêtes sociologiques. Et la situation des départements voisins n'est guère plus brillante si on songe, par exemple, que de 1936 à 1954, le Morbihan a connu 72.000 départs (des jeunes pour la plupart) et le Finistère 97.000. « Notre rôle est terriblement sérieux... Nous devons étudier ces problèmes, les faire connaître, agir et former des jeunes qui aiment notre peuple et sachent travailler efficacement à son salut » : telle est la conclusion émouvante que laisse M. Bourdellès à son auditoire fortement remué par son éloquence persuasive.

Après quelques mots de M. l'abbé Héliès, alias *Mab an Dig*, aumônier de l'Armée de l'air et lauréat du Concours littéraire d'Emgleo Breiz en 1957, Job Jaffré retrace la vie mouvementée et héroïque de Georges Cadoudal, dans ce pays Sud-Morbihanais au passé prestigieux. Cadoudal naquit à Kerléano en Brech, le 1^{er} Janvier 1771, dans une famille de 10 enfants. En 1793 il se trouva mêlé à la révolte des paysans soulevés contre la levée en masse. Il suivit l'armée vendéenne, échappa au désastre de Savenay mais fut emprisonné à Brest. Il put s'évader et devint le chef incontesté de la Chouannerie surtout après Quiberon. La politique de pacification de Hérouville permit une entrevue Cadoudal-Bonaparte qui n'eut pas de suite. Puis Georges se rendit à Londres en vue d'une « entreprise » contre le 1^{er} Consul. Le complot échoua, Cadoudal fut arrêté et condamné à mort. Il mourut héroïquement avec ses paysans, guillotiné à Paris, le 25 Juin 1804. En terminant, le conférencier rappelle le souvenir émouvant de Lucrèce Mercier, la fiancée de Georges, qui mourut religieuse en 1831 et celui de Julien frère de notre héros et auteur de la célèbre marche dite de Cadoudal.

Après le repas du soir, le Frère Le Bail, pro-directeur du Likès à Quimper et membre de la Société Géologique de France, nous a donné une intéressante causerie sur l'uranium au Morbihan. Après un rapide aperçu sur le problème de l'énergie dans le monde et la nécessité d'utiliser toutes les

ressources disponibles dans ce domaine, il a montré comment se font la recherche et l'exploitation de l'uranium avec références aux gisements de Guern, Lignol, Meslan, etc... Il a parlé en terminant des perspectives d'avenir qu'ouvre pour notre région l'existence de ces richesses.

Dernière journée.

La matinée est d'abord marquée par une nouvelle intervention du D^r Tricoire qui nous parle de ce que font les autres mouvements bretons spécialement « Ar Falz » et « Kendalc'h » sur le plan de l'étude et de la défense de notre culture, en liaison d'ailleurs avec des groupements semblables en Occitanie et au Pays Basque.

Puis M. le chanoine Falc'hun présente brièvement deux œuvres récemment rééditées : « *Ar Roh Toull* » de Jakez Kerrien, et « *Yann, embanner al ludu* » de Jakez Riou. Ces deux écrivains qui appartiennent à ce qu'on a appelé l'école de Fontarabie, ont su l'un et l'autre, nous peindre des scènes types de la vie bretonne, le premier y mêlant une pensée plus philosophique et le second y introduisant une certaine ironie tournant parfois à la mélancolie désabusée.

La dernière conférence du stage est donnée par M. l'abbé Guénaël Le Bras, professeur au Petit-Séminaire qui nous entretient du grand poète de l'île de Groix, J.-P. Calloc'h, l'auteur inoubliable de « *Ar en Deulin* ». Il est particulièrement émouvant d'entendre évoquer son souvenir dans la même salle, sur les mêmes bancs où il s'assit si souvent lui-même. Comme l'a dit le conférencier et comme l'a répété après lui, M. le Ch. Guégan, ancien condisciple de Calloc'h, pour comprendre celui-ci il faut toujours se rappeler qu'il a été, malgré lui, écarté du sacerdoce. Cette blessure marqua toute sa vie et son œuvre. Parmi ses poèmes, quatre surtout retiennent l'attention de M. Le Bras qui y trouve ample matière à des remarques concernant les idées, le style, la métrique, etc... A noter aussi les nombreux rapprochements qu'il a pu faire avec Hugo, Claudel et Léon Bloy.

Pour clôturer cette semaine de travail fécond, une intéressante excursion a permis aux sessionnistes, sous la direction de M. Rollando, de visiter tout d'abord les sites historiques de la région alréenne : Champ des Martyrs, Chartreuse, Kerléano, puis les monuments mégalithiques de Carnac et de Locmariaquer. La beauté du coup d'œil sur la campagne et le golfe attira également l'attention des excursionnistes spécialement de ceux qui, venant des départements voisins, connaissaient peu le Morbihan.

Et maintenant les stagiaires ont regagné leurs champs d'apostolat. Ils ont emporté le souvenir durable de ces jours vécus ensemble. Le stage Bleun-Brug 1958 est du domaine du passé mais il a fortement marqué tous ceux qui y prirent part et qui donnent rendez-vous, à Brest, l'an prochain, du 24 au 29 Août, à tous ceux qui veulent comme eux mieux connaître la culture bretonne afin de mieux servir *Doue ha Breiz*.

H. D.

Nationalisme et langue bretonne⁽¹⁾

La langue bretonne est un code de signes intellectuels semblable, en sa structure la plus profonde, à tous les codes de même nature, à toutes les langues humaines. Elle ne s'est lentement différenciée de ses voisines que parce qu'elle a évolué dans un cadre géographique bien à part, sous l'influence de causes historiques particulières. Et parce qu'elle a été, pendant de longs siècles, le principal moyen d'expression d'un peuple que les remous de l'histoire ont confiné au fond d'une presqu'île de l'Europe occidentale, elle est devenue, par la force des choses, à cause de l'apport nouveau de chaque génération qui l'a transmise à la suivante, un véritable monument vivant de l'histoire de ce peuple, et une marque essentielle de sa personnalité. D'une personnalité collective en perpétuelle évolution, plus stable dans les périodes où elle a vécu repliée sur elle-même, mais toujours accessible et pénétrable aux influences venues par mer du Sud (civilisation mégalithique) ou du Nord (émigration bretonne), ou par terre de l'Est : influences gauloise, romaine, franque, puis française.

En tant que codes de signes intellectuels, les langues vivantes évoluent comme les réalités intellectuelles à transmettre. Par suite, chez un peuple momentanément resté à l'écart des courants intellectuels des civilisations d'avant-garde, la langue prend un retard qui ne lui permet plus, du jour au lendemain, de servir de véhicule à une civilisation plus évoluée avec laquelle elle se trouve brusquement mise en contact.

Différentes solutions s'offrent alors au choix de l'élite de ce peuple. Ou bien perfectionner le vieil outil que constitue la langue traditionnelle pour le mettre, par création de mots nouveaux ou par emprunt de vocabulaire, à la hauteur des besoins d'expression les plus récents. Ou bien abandonner la langue traditionnelle pour une langue étrangère qu'un peuple plus évolué a déjà mis au niveau des exigences majeures de la civilisation.

La première solution, l'adaptation d'une vieille langue à tous les besoins nouveaux, est d'autant plus difficile et onéreuse que cette langue est parlée par peu d'hommes. Par exemple, comment éditer en chaque petite langue les livres dont les intellectuels et les spécialistes peuvent avoir besoin ? Un livre est d'autant meilleur marché, tout en procurant plus de bénéfices, que les frais de composition peuvent être répartis sur un plus grand nombre d'acheteurs. Il faut un minimum d'acheteurs au-dessous duquel le prix de revient de l'exemplaire devient prohibitif. Depuis la découverte de l'imprimerie, des considérations démographiques et financières limitent donc strictement, quand il s'agit d'une petite langue, les catégories d'ouvrages susceptibles d'une diffusion commerciale, rentable. Aussi les intellectuels de langue maternelle à faible diffusion ne peuvent-ils se passer d'une ou plusieurs langues de culture apprises plus ou moins tôt : ils sont, par définition, condamnés au bilinguisme, au plurilinguisme.

Par suite, un outillage intellectuel complet pour les petites langues, c'est un peu comme la bombe atomique pour les petits peuples : un luxe hors de portée de leur bourse, et inutile, néfaste même dans la mesure où il absorberait en pure perte des ressources qui seraient mieux employées ailleurs, par exemple à assurer, par la diffusion de livres à plus grand tirage, la survie de la petite langue dans les domaines où elle demeure viable.

Le bilinguisme, avec répartition judicieuse des tâches essentielles entre deux langues de richesse lexicologique différente, devient donc désormais la seule chance de survie durable de certaines petites langues.

Encore ne les sauvera-t-on, comme marque d'une personnalité collective traditionnelle, qu'au prix d'un effort particulier. Car les grandes langues de culture, aptes à l'expression de tous les besoins, pourraient bien supplanter les petites en des domaines où celles-ci, à cause de leur indigence lexicologique, ou de leur faible rayonnement, ou des deux, seront bien incapables de jamais remplacer les grandes. Les petits peuples, s'ils veulent suivre le courant général de la civilisation, se trouveront donc placés, à plus ou moins brève échéance, devant l'alternative suivante : ou bien renoncer à leur personnalité linguistique par l'adoption d'une langue étrangère, ou bien s'imposer, pour demeurer bilingues, un effort supplémentaire dont pourront se dispenser de plus grands peuples.

Ainsi, outre un problème technique, la survie des petites langues pose encore un problème moral, multiforme, le plus important pour ceux qui ont le souci de la sauvegarde des valeurs morales.

Est-ce à dire que la sauvegarde des petites langues s'impose comme un idéal pour des raisons morales ? Méfions-nous ici des sophismes. L'émiettement linguistique de l'humanité n'est pas un bien en soi, et sa conservation ne saurait constituer en lui-même un idéal valable. C'est un produit des hasards et souvent des malheurs de l'histoire, et, surtout, de l'impuissance provisoire de l'homme devant certaines barrières. Les langues n'ont pu se différencier qu'en vase clos pour ainsi dire. Le génie de l'homme vient de faire céder toutes les barrières matérielles. Mais les barrières immatérielles nées de la diversité des

(1) Conférence prononcée au stage de culture bretonne de Sainte-Anne d'Auray, le 26 Août 1958.

langues se dressent encore devant ceux qui veulent organiser la mise en commun de tous les trésors de l'humanité !

Or, les plus riches de ces trésors ne sont pleinement accessibles que par un intermédiaire linguistique, parfois par la seule langue où ils furent écrits, comme lorsqu'il s'agit de chefs-d'œuvre littéraires. C'est par là que certaines langues, ainsi le grec ancien, font partie du patrimoine commun de l'humanité entière, à cause de la valeur exceptionnelle des trésors intellectuels dont elles gardent la clé. Mais beaucoup de petites langues aussi ont produit des œuvres de valeur, parfois des chefs-d'œuvre. Et toujours, chacune d'elles constitue un véritable monument vivant de l'histoire du peuple qui la parle.

Il serait difficile de juger équitablement un peuple qui, tout bien pesé, romprait avec son passé, abandonnerait librement sa langue traditionnelle, pour en adopter une autre qu'il croirait plus apte à servir ses intérêts bien compris : il serait en fait le meilleur juge des avantages et des inconvénients de l'opération.

Par contre, il est permis de se montrer sévère pour les peuples qui, sous prétexte d'étendre les bienfaits de la civilisation par la diffusion de leur propre langue, travaillent délibérément à étouffer la langue et la culture des peuples auxquels ils apportent les leurs. Ils commettent à tout le moins un abus de confiance. C'est aux seuls intéressés de décider s'ils abandonnent en même temps un bien qui n'appartient qu'à eux seuls. Il n'est donc pas étonnant qu'ils regimbent parfois contre ceux qui, sous couleur de les enrichir, veulent aussi les dépouiller d'un trésor très cher. Pour eux, c'est un souvenir de famille, une partie de leur passé, de leur âme, d'eux-mêmes. C'est à leur liberté, à leur dignité humaine qu'on s'en prend en essayant de le leur arracher.

Ces problèmes culturels appartiennent à un domaine où l'humanité d'aujourd'hui, libérée par le progrès technique de certaines servitudes matérielles, est devenue plus exigeante, plus chatouilleuse qu'autrefois. Ce n'est pas en vain que de grands peuples ont soutenu deux longues guerres pour la défense de leur liberté, de la dignité humaine, et enrôlé sous leurs drapeaux des hommes de tous pays, de toutes couleurs, de toutes langues. Tous ceux ont combattu pour le même idéal s'attendent à se voir reconnaître les mêmes droits, y compris celui de cultiver leur langue maternelle, marque essentielle d'une personnalité collective qu'ils peuvent estimer digne de respect.

Ce fut une erreur de la part du gouvernement français, après la première guerre mondiale, que de refuser aux bretonnants l'enseignement de leur langue dans leurs écoles, pendant qu'il prenait dans les pays vaincus la défense des minorités linguistiques. Les anciens combattants bretonnants se trouvèrent ainsi dans la paradoxale situation suivante : à des ennemis qu'ils avaient vaincus, leur victoire avait acquis des droits qu'on leur déniait à eux-mêmes. C'était les traiter en vaincus, et les vaincus en vainqueurs. Rien ne pouvait mieux préparer le terrain pour la propagande séparatiste de *Breiz Atao*. Comment en est-on arrivé là ?

Par une conséquence directe de la façon contradictoire dont la France et d'autres nations européennes comprirent un nationalisme linguistique issu de la Révolution française. Celle-ci essaya d'abord une sorte de fédéralisme linguistique. Mais en 1794, après la défaite des Girondins, le vent tourna brusquement. La Convention adopta une politique de rigoureuse assimilation linguistique des régions non francophones, comme une conséquence logique et nécessaire de l'unité de la nation récemment constituée sur de nouvelles bases idéologiques. Le nouveau principe ainsi adopté fut répandu par les armées de la Révolution et de l'Empire dans l'Europe entière, où il ne tarda pas à produire des fruits inattendus.

Dans sa monumentale *Histoire de la Langue Française*, au tome IX, fascicule 1, *Le français langue nationale*, Ferdinand Brunot en parle en ces termes : « Il faut tenir le dogme qu'une nation ne doit avoir qu'une langue pour un des dogmes essentiels de l'évangile des temps modernes. Parti de France, il est devenu européen. Il a en effet gagné d'autres pays, jusqu'à constituer un des éléments du principe des nationalités ».

L'Allemagne ne tarda pas à adopter ce nouveau dogme de l'évangile des temps modernes, mais avec une variante qui a son importance. N'ayant d'autre principe d'unité que la langue, elle se forgea sur cette base une conscience nationale : « une langue, une nation ». La France, au contraire, voulait s'appuyer sur l'unité nationale déjà constituée pour réaliser son unité linguistique : « une nation, une langue ». La formule française du nationalisme linguistique condamnait à mort toutes les langues régionales de France, l'allemand en Alsace aussi bien que le breton en Basse-Bretagne. Par là, elle entraînait en conflit direct avec la formule allemande du même nationalisme linguistique.

La France, vieille nation qui avait débordé en plusieurs points ses frontières linguistiques, et qui aspirait traditionnellement à s'étendre jusqu'au Rhin, ne pouvait admettre qu'un principe nouveau enseigné par elle au monde servît à l'amputer, et, interprétant ce principe nouveau en faveur du maintien de ses positions acquises, elle voulut faire partout reculer ses frontières linguistiques jusqu'à ses frontières politiques. Tandis que l'Allemagne, nation jeune en pleine expansion, essayait de faire reculer ses frontières politiques jusqu'à ses frontières linguistiques. La rive gauche du Rhin, dans la mesure où la France la convoitait, et particulièrement l'Alsace-Lorraine, politiquement française mais demeurée de langue allemande, devenaient donc l'enjeu tout désigné des futurs conflits franco-allemands.

Un nationalisme breton surgit du même courant d'idées, et réclamant comme cadre politique l'ancien duché de Bretagne, ne pouvait qu'adopter un nationalisme linguistique à la française, même s'il acceptait ou recherchait contre la France l'aide du nationalisme allemand. En effet, dans la perspective du nationalisme linguistique, une Bretagne indépendante ne se justifiait que par l'existence d'une langue nationale autre que le français. Et pour conserver à

cette Bretagne les limites de l'ancien duché, il fallait bien envisager une recel-tisation de la Haute-Bretagne, y compris de celle qui ne parla jamais breton (1).

Ce véritable jacobinisme breton exigera bientôt, avec autant de rigueur que l'autre, « l'extermination des idiomes », c'est-à-dire l'effacement de tous les dialectes, et spécialement du vannetais, devant une langue littéraire unifiée qui serait graduellement imposée à la Haute-Bretagne, comme ciment de l'unité nationale bretonne en face de la France. L'Europe nouvelle conforme à cette idéologie devait comprendre une Bretagne de langue celtique devenue, par la nature des choses, l'alliée d'une Germanie considérablement agrandie au détriment de la France, et qui essaierait, elle aussi, de regermaniser certaines terres où résonna la langue des Francs (2).

Devant de tels projets, on peut sourire, ou s'indigner, ou y puiser de nouveaux prétextes pour une guerre à mort contre la langue bretonne. La conclusion la plus raisonnable qu'on puisse en tirer paraît être l'absurdité en soi d'une certaine conception du nationalisme linguistique. Il ne sert de rien, pour discréditer le nationalisme breton, de le fustiger comme l'allié du nazisme pendant la guerre. S'il fut fortement influencé par le nazisme, et dès avant la guerre (cf. Stur, 1-2 (1934), p. 60-64), il lui est bien antérieur. Il doit son origine à un courant d'idées issu en droite ligne de la Révolution française. Réaction contre le jacobinisme, c'est un véritable jacobinisme retourné contre la France, et c'est peut-être la meilleure démonstration de la nocivité en soi de cette doctrine.

C'est pour cette raison qu'il a fini par soulever contre lui de nombreux Bretons qui ne veulent pas plus d'un jacobinisme breton que d'un jacobinisme français, et qui pensent servir la Bretagne tout aussi bien que la France en combattant l'intolérance linguistique sous quelque forme que ce soit. Leur idéal est un retour à ce fédéralisme linguistique des premières années de la Révolution française, qui ne menacerait en rien la prééminence du français comme langue nationale, mais qui laisserait à certaines régions périphériques allophones la liberté d'instaurer chez elles une sorte de bilinguisme organique conforme à la nature des choses, à leurs traditions, à leurs intérêts bien compris, donc aussi à l'intérêt de la France dont elles sont parties intégrantes.

Ainsi pourrait s'acheminer vers une solution équitable et satisfaisante un problème culturel qui a été faussé des deux côtés, mais du côté gouvernemental d'abord, par la passion politique. L'heure est favorable à une solution de ce genre, depuis que la France semble avoir compris que l'excès de centralisation, par l'anémie des provinces, la menait à sa perte.

F. FALC'HUN.

(1) Voir à ce sujet dans « Stur, revue d'études nationale bretonne », n° 13 (Avril-Juin 1938) un long et suggestif article intitulé « La route vers nous-mêmes ».

(2) Voir à ce sujet OTTO ABETZ. *Histoire d'une politique franco-allemande* (1930-1950) ; *Mémoires d'un ambassadeur*, chez Stock 1953. Sur la Bretagne, cf. surtout p. 142 et 290. Comparer le plan de démembrement de la France au moment de l'Armistice (p. 290) avec le plan révélé en Août 1939 par O. Mordrel à Ambrose Bebb qui a publié (p. 63) ces confidences dans un livre en gallois : Dydd-Lyfr pythefnos (Journal d'une quinzaine) Bangor 1939.



LES CAHIERS DU BLEUN - BRUG

Supplément trimestriel à « Bleun-Brug »

Abonnement ordinaire : 200 francs

Abonnement de soutien : 500 francs

Le numéro : 50 francs

Directeur : Abbé BLEUNVEN

Curé - Saint-Renan

(Finistère)

Rédaction, Administration :

Jean CORMERAIS

13, Rue Félibien

NANTES (Loire-Inférieure)

C.C.P. 77.60 Rennes